FESTIVAL D'ÉTÉ

KANYE WEST
Un beau coup de filet

ELECTRO-CHOCS 2
Des *beats* et de l'audace

→ 5, A1 à A10

LES GRANDS **DOSSIERS**

MÉMOIRES D'INUITS

→ 10 et 11



1,75 $ + tx
Floride 3,25 $
SAM 6 27657 00076 6
MONTRÉAL, OTTAWA 2,15 $ PLUS TAXES

Le quotidien de la capitale | Samedi 14 juillet 2007 | www.cyberpresse.ca | Québec, 111e année, n° 193

leSoleil

EXCLUSIF

Sondage UniMarketing réalisé à Lévis, à Beaumont et à l'île d'Orléans

56 % en faveur d'un terminal de Rabaska à l'est de Lévis

→ 2 et 3

COUPABLE

Conrad Black risque jusqu'à 35 ans de prison

Ses avocats portent la cause en appel

→ 6 à 9



PHOTO AFP

1759849





Terrains, de 32 000 à 123 000 pi ca.
Excellent investissement !

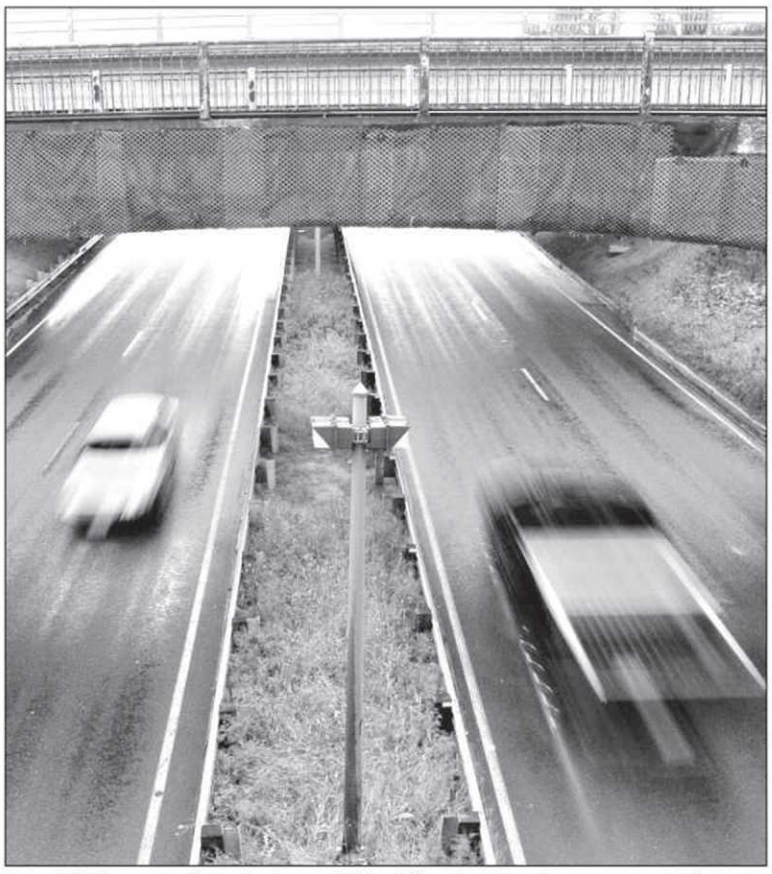


Spacieux, 4 cc. + bureau, foyer, aires ouvertes. **Impeccable !**

Vous désirez *vraiment vendre* votre propriété ? N'attendez plus *contactez-moi!*

VENDU
ROYAL LEPAGE
Inter-Québec
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

VENDEZ AVEC
Harold GILBERT .com
622-7537



Le ministère se refuse toujours à identifier les structures sous analyse, ne voulant pas alarmer la population. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Viaducs sous surveillance

Les camions hors normes interdits sur 135 structures

Pierre Pelchat
ppelchat@lesoleil.com

Par mesure préventive, les camions dont le poids dépasse les limites permises ne pourront plus circuler sur les 135 ponts et viaducs qui sont sous analyse depuis la mise en garde de la commission d'enquête sur l'effondrement du viaduc de la Concorde concernant les risques que présentent les structures en béton sans armature d'acier.

« Dès qu'une structure est placée sous analyse par le ministère, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), qui a la responsabilité d'émettre les permis pour le transport hors normes, ne peut donner un tel permis pour circuler sur la structure », a indiqué, hier, un porte-parole du ministère des Transports, Terry McKinnon.

Le ministère se refuse toujours à identifier les structures sous analyse, ne voulant pas alarmer la population. Dans la région de la Capitale-Nationale, 19 ouvrages seront vérifiés en détail et 8 en Chaudière-Appalaches.

«Si on avait le moindre doute sur la sécurité, on fermerait la structure sans attendre», a certifié le représentant de Transports Québec.

À la SAAQ, on n'a pas confirmé, hier en fin d'après-midi, que les camions de poids hors normes ne pourront pas circuler sur les structures qui ont été classées dans la catégorie sous analyse par le ministère. L'application de cette mesure préventive serait confirmée lundi.

Une telle décision aura des conséquences majeures pour des entreprises, des chantiers de construction et l'industrie du camionnage. Des centaines, voire des milliers de permis sont accordés par la SAAQ chaque année pour des camions de poids plus élevés que les limites permises.

L'application de cette mesure préventive serait confirmée lundi

Pour l'heure, on prend les bouchées doubles au ministère pour effectuer le plus rapidement possible les analyses des 135 ponts et viaducs faits de béton sans armature d'acier. En cette période de vacances, des firmes privées ont été retenues en ajout aux techniciens et aux ingénieurs du ministère.

L'analyse d'une seule structure peut prendre une semaine. « La première étape est de regarder les rapports d'évaluation passés et d'aller voir sur place la structure. Par la suite, on peut procéder à des carottages du béton», a expliqué M. McKinon.

Le ministère croit être en mesure de compléter l'évaluation des 135 ponts et viaducs d'ici trois mois.

SONDAGE UNIMARKETING—*LE SOLEIL*

1 Savez-vous que le rapport du BAPE a été rendu public ?

- **Oui 77%**
- Non 22%
- NSP/NRP 1%

2 En connaissez-vous la principale conclusion ?

- **Oui 53%**
- Non 46%
- NSP/NRP 1%

3 Êtes-vous d'accord avec cette conclusion du BAPE qui juge acceptable les risques pour l'environnement ?

- **Tout à fait d'accord 42%**
- Plutôt d'accord 18%
- Plutôt en désaccord 15%
- Tout à fait en désaccord 21%
- NSP/NRP 4%

Les appuis à

Daphnée Dion-Viens
ddviens@lesoleil.com

Les audiences publiques et le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) n'ont pas changé la donne : l'appui de la population de la Rive-Sud de Québec au projet Rabaska demeure sensiblement le même qu'il y a deux ans. Selon un sondage UniMarketing—*Le Soleil*, 56 % des sondés sont pour, alors que 33 % s'y opposent.

Ce coup de sonde a été réalisé les 11 et 12 juillet auprès de 500 personnes réparties proportionnellement entre Lévis, Beaumont et l'île d'Orléans. La marge d'erreur est de 4,4 %.

Un sondage similaire réalisé pour *Le Soleil* et Radio-Canada en automne 2005 indiquait que 60 % des résidants de Lévis appuyaient le projet, contre 27 % d'opposants.

« Le rapport du BAPE n'a pas changé grand-chose, indique le président d'UniMarketing, Raynald Harvey. C'est difficile de voir ce qui pourrait faire changer les opinions. »

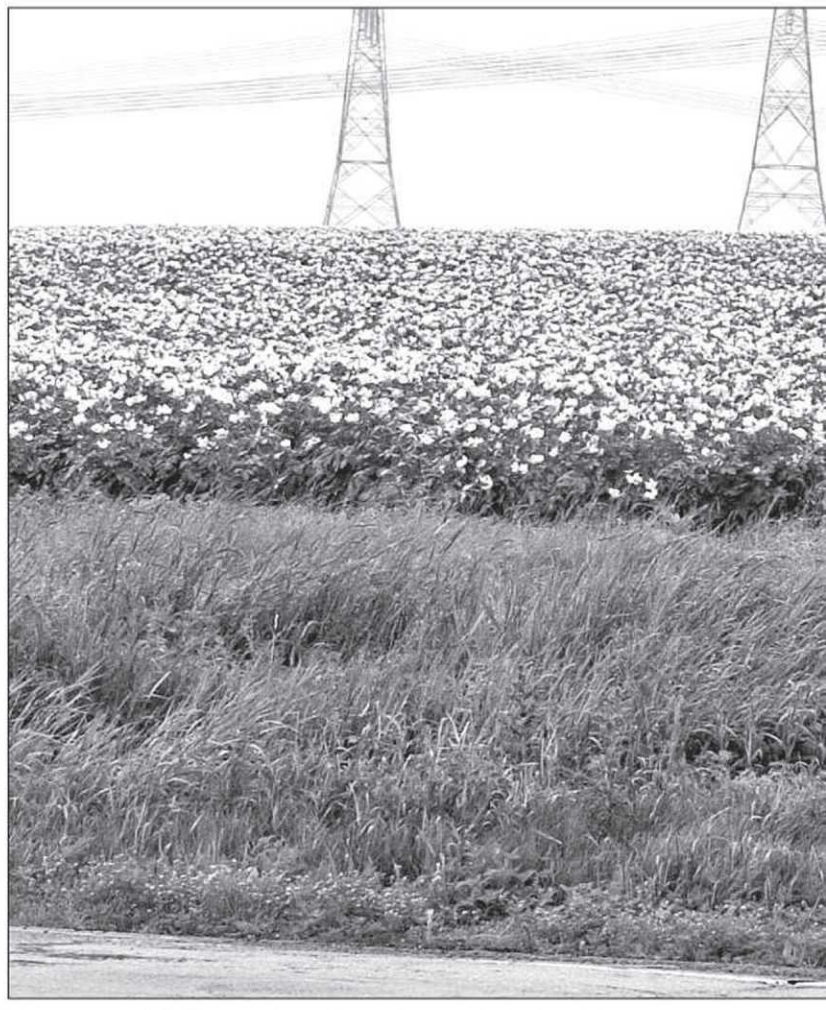
Le 5 juillet, le BAPE et l'Agence canadienne d'évaluation environnementale ont rendu public un rapport favorable à l'implantation d'un port méthanier à Lévis, estimant que le projet comporte des « risques acceptables ».

Par ailleurs, l'appui récolté serait plus fort à Lévis qu'à Beaumont et à l'île d'Orléans, où 46 % des sondés sont contre. Ces résultats doivent toutefois être interprétés avec prudence, puisque la marge d'erreur est plus importante pour ce sous-groupe, prévient M. Harvey.

Les hommes (65 %) et les 25-34 ans (69 %) sont aussi plus nombreux à approuver le projet, tandis que ceux qui ont un diplôme collégial ou universitaire sont plus souvent contre (39 %).

INDÉCIS

Même si ce projet a fait l'objet de nombreux débats sur la place publique au cours des dernières années, il reste encore une personne sur 10 qui ne sait pas trop quoi en penser.



Seulement 21 % des sondés ont évoqué la modification du paysage pour justifier leur désaccord. — PHOTO LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

Appelés à prendre position sur le projet de terminal méthanier, 11 % des gens contactés n'avaient pas d'opinion ou ont refusé de répondre.

« Mais si on regarde les réponses aux autres questions, on comprend que ce sont des indécis qui ont une tendance favorable au projet », souligne M. Harvey.

En effet, bon nombre d'entre eux estiment tout de même que le gouvernement Charest devrait autoriser le projet : le pourcentage de sondés en faveur d'un décret gouvernemental grimpe à 61 %, alors que la proportion d'opposants reste la même, avec 33 %.

Quant aux raisons qui expliquent l'appui au projet Rabaska, les gens interrogés ont mentionné la création d'emplois (76 %) et les retombées économiques pour la région (71 %).

Dans le camp des opposants, on parle plutôt des impacts négatifs pour l'environnement (71 %) et des risques du côté de la sécurité (59 %).

Seulement 21 % ont évoqué la modification du paysage de la côte de Beaumont pour justifier leur désaccord.

« C'est un peu étonnant puisque c'est un des rares points qui ont été jugés négatifs par le BAPE », rappelle le président d'UniMarketing. Ce dernier indique tout de même que cet aspect peut être inclus dans les impacts environnementaux négatifs, qui constituent la principale raison de s'opposer au projet.

4 Êtes-vous pour ou contre l'implantation du terminal méthanier Rabaska à l'est de Lévis ?

- **Pour 56%**
- Contre 33%
- NSP/NRP 11%

5 Les opposants devraient-ils cesser leur lutte ou l'intensifier ?

- **Cesser la lutte 48%**
- L'intensifier 40%
- NSP/NRP 12%

6 Le gouvernement de Jean Charest doit-il donner le feu vert au projet ?

- **Tout à fait favorable 35%**
- Plutôt favorable 26%
- Plutôt défavorable 13%
- Tout à fait défavorable 20%
- NSP/NRP 6%

7 Si le gouvernement choisissait d'autoriser un seul terminal méthanier, devrait-il être à Lévis ou à Cacouna ?

- **Lévis 49%**
- Cacouna 33%
- Aucun des deux 10%
- NSP/NRP 8%

8 Le BAPE est-il capable de juger objectivement les projets qui lui sont soumis ?

- Oui, certainement 33%
- **Oui, probablement 37%**
- Non, probablement pas 12%
- Non, certainement pas 9%
- NSP/NRP 9%

Rabaska au beau fixe



REDOUBLER D'ARDEUR

Par ailleurs, 40% des sondés considèrent que les opposants au projet devraient redoubler d'ardeur plutôt que de baisser les bras. Une réponse « paradoxale », note M. Harvey, qui indique qu'une « proportion significative » de sondés favorables au projet Rabaska considèrent tout de même que les adversaires devraient intensifier leur lutte. « C'est peut-être une façon de dire que leur point de vue est légitime », avance-t-il.

La crédibilité du BAPE n'est pas trop écorchée par ce sondage puisque 70% des personnes interrogées estiment que l'organisme « est capable de juger objectivement de la valeur environnementale des projets qui lui sont proposés ». Ce sont surtout les opposants qui mettent en doute sa crédibilité, dans une proportion de 51%.

Deux principales raisons d'être...

Pour
- Retombées économiques pour la région
- Création d'emplois

Contre
- Risques pour la sécurité
- Impacts environnementaux négatifs

Ottawa aura aussi son mot à dire

Tout comme le gouvernement Charest, Ottawa doit indiquer cet automne s'il donne le feu vert à la construction d'un deuxième port méthanier au Québec.

Transports Canada et Pêches et Océans Canada doivent donner leur aval à ce projet évalué à 840 millions $. Comme dans le cas du port méthanier de Gros-Cacouna, les gouvernements fédéral et provincial pourraient rendre leur décision simultanément.

Rabaska devra par la suite répondre aux exigences de l'Office national de l'énergie, où aucun dossier n'a été déposé jusqu'à maintenant. Il s'agira d'une autre étape après l'obtention du décret gouvernemental, a indiqué hier Simon Poitras, porte-parole de Rabaska. *Daphnée Dion-Viens*

840 millions $
coût évalué du projet Rabaska

Les conclusions du BAPE méconnues

Que conclut le rapport du BAPE sur le projet Rabaska ? Près de la moitié des résidants de la Rive-Sud de Québec seraient incapables de répondre à cette question.

C'est du moins ce qu'indique le sondage UniMarketing— *Le Soleil* réalisé auprès de 500 habitants de Lévis, de Beaumont et de l'île d'Orléans. Même si 77 % des gens interrogés ont entendu parler du rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), rendu public le 5 juillet, seulement 53 % affirment en connaître les conclusions. « C'est étonnant », lance Raynald Harvey, président d'UniMarketing. Cette méconnaissance pourrait s'expliquer par le fait que le BAPE n'a pas émis de conclusion spécifique, mais plutôt une série de recommandations d'où se dégage un constat positif », indique-t-il. Peu importe les raisons, une certitude demeure. « Il n'y a pas vraiment de lien entre le niveau d'information et les prises de position. Les dés sont joués d'avance », tranche le président d'UniMarketing. *Daphnée Dion-Viens*

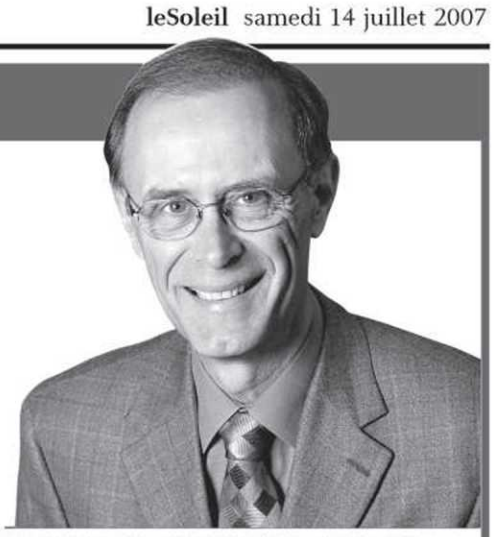
Méthodologie

Ce sondage a été réalisé les 11 et 12 juillet 2007 par entrevues téléphoniques auprès de la population de 18 ans et plus de la région limitrophe du projet Rabaska. Cinq cents entrevues ont été réalisées dans ce secteur, réparties proportionnellement entre Lévis, Beaumont et la MRC de l'île d'Orléans. Les résultats d'ensemble sous-tendent une marge d'erreur échantillonnale maximale de ± 4,4 %, et ce, 19 fois sur 20.

Pour joindre notre chroniqueur : *glavoie@lesoleil.com*

Gilbert Lavoie

Béchard s'en va-t-en guerre



LE MINISTRE FERA RIRE DE LUI S'IL ÉCHOUE DANS SA BATAILLE CONTRE LES PÉTROLIÈRES. MAIS IL SE DIT QU'AU MOINS, LES AUTOMOBILISTES NE POURRONT PAS LUI REPROCHER DE NE PAS AVOIR ESSAYÉ...

Avez-vous fait le plein hier matin? Je parie que vous n'êtes pas certain d'avoir fait une bonne affaire... Peut-être auriez-vous payé moins cher à Montréal, à Trois-Rivières ou à Rivière-du-Loup... Bienvenue dans le monde mystérieux des pétrolières!

Il y a des années que les automobilistes pestent contre les hausses inexpliquées ou inexplicables du prix de l'essence, et surtout contre l'absence souvent apparente de compétition dans l'industrie. Et il y a des années que les politiciens semblent incapables de donner une réponse ou d'orchestrer une défense adéquate au nom des consommateurs. C'est au tour de Claude Béchard de faire un effort. Le ministre des Ressources naturelles s'en va-t-en guerre contre les pétrolières!

M. Béchard s'est attiré les moqueries de l'opposition lorsqu'il a fait ses premières mises en garde à l'industrie. «Quand le ministre parle, le prix de l'essence augmente», a rigolé le critique adéquiste Richard Merlini au lendemain d'une fin de semaine coûteuse pour les automobilistes. Mais Claude Béchard n'en démord pas. Il est convaincu de pouvoir mettre suffisamment de pression sur l'industrie pour forcer les pétrolières à un peu plus de retenue dans les hausses de prix. L'ancien ministre fédéral des Pêches, le Terre-Neuvien Brian Tobin, avait mérité le titre de Capitaine Canada dans une guerre contre la surpêche des Européens au large de la côte est canadienne en 1995. Il avait poussé sa campagne jusqu'à New York, où il avait exhibé un filet de pêche démontrant, selon lui, que les chalutiers espagnols pêchaient du poisson trop jeune et exterminaient le flétan noir au large du Grand Banc de Terre-Neuve. Claude Béchard méritera-t-il le titre de « Capitaine Québec »? Ça reste à voir.

Dans quelques semaines, le ministre veut exhiber les hauts et les bas des pétrolières. Au lieu d'imposer un prix plafond, comme le fait le Nouveau-Brunswick, «Capitaine Béchard» exigera des explications. Les pétrolières devront justifier chacune des hausses de prix à la Régie de l'énergie, et les composantes du prix au détail devront être affichées dans toutes les stations-services. De plus, les garagistes devront prévenir sans délai la Régie de tout changement de prix.

Claude Béchard ne se fait pas d'illusions. Ce n'est pas la première fois qu'un politicien promet de dompter les pétrolières... Son espoir réside ailleurs : s'il s'avérait, après trois ou six mois de ce système, qu'une pétrolière soit constamment à l'origine des mouvements à la hausse, les consommateurs auront toujours la possibilité de la punir, et d'aller voir ailleurs. Chez Ultramar, par exemple, dont la politique officielle est d'être la dernière à hausser les prix. De plus, le ministre vérifie actuellement s'il sera possible de publier les explications données par les pétrolières pour justifier les hausses de prix. Ce serait amusant, quand même, de constater que les explications ne sont pas les mêmes, d'une pétrolière à l'autre, sur une journée donnée...

Claude Béchard fera rire de lui s'il échoue dans sa bataille. Mais il se dit qu'au moins, les automobilistes ne pourront pas lui reprocher de ne pas avoir essayé...

En attendant, si vous n'avez pas fait le plein hier matin, vérifiez donc le site Info Essence du CAA. Vous n'aurez pas les raisons invoquées par les compagnies pour hausser les prix, mais vous saurez au moins si les prix demandés dans votre région sont raisonnables. S'ils ne le sont pas et que vous pouvez attendre quelques heures ou quelques jours, vous gagnerez quelques cents du litre. Après tout, il n'y a pas de petites économies en vacances...

AGRANDISSEMENT DE L'HÔTEL-DIEU

Le projet ne répond pas aux critères historiques

Claudette Samson
csamson@lesoleil.com

Le projet d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu de Québec tel qu'il est présentement élaboré ne répond pas aux critères de la Commission des biens culturels du Québec.

Sur les ondes de Radio-Canada, le président de la Commission, Mario Dufour, a indiqué que le projet actuel est incompatible avec la vocation historique du secteur. Celle-ci ne permettrait pas d'ajouter un étage à l'établissement, ce qui signifierait une unité de soins en moins et la perte d'une vingtaine de lits.

Aucun porte-parole de la Commisssion n'était disponible hier pour expliquer cette position. Au CHUQ, dont relève l'Hôtel-Dieu, la porte-parole Pascale St-Pierre a indiqué que l'établissement n'avait pas encore reçu le rapport de la Commission, et ne pouvait donc commenter.

M^me^ St-Pierre confirme toutefois que le projet est passé de 400 à 475 millions $, et ce, alors que « le projet final n'est toujours pas défini ». L'objectif est de contenir le coût à ce niveau, et « on pense être sur le bon chemin pour y parvenir », dit-elle.

La vocation du secteur ne permettrait pas d'ajouter un étage à l'établissement

Quant à la vocation historique du secteur, « on comprend les impératifs du ministère de la Culture et des Communications », précise la porte-parole. Mais l'Hôtel-Dieu doit aussi accroître son offre de services, et c'est la raison pour laquelle « les discussions se poursuivent pour trouver le meilleur scénario ».

Au cabinet de la ministre de la Culture et des Communications, Christine St-Pierre, l'attachée de presse Nathalie Gélinas indique que le rapport de la Commission a été transmis au ministère, qui fera ses recommandations à la ministre, qui « décide ultimement ». « Mais on n'est pas rendu à cette étape », précise-t-elle.

L'Hôtel-Dieu de Québec fait non seulement partie d'un arrondissement historique, mais il est aussi dans une zone déclarée site du patrimoine mondial de l'UNESCO, ce qui complique sérieusement les projets.

À Radio-Canada, Mario Dufour a dit estimer que l'hôpital devrait se tourner vers d'autres lieux, telles les nouvelles casernes françaises qui appartiennent à l'Hôtel-Dieu, de même que l'école d'infirmerie.

QUÉBEC EN 1837

Louis-Guy Lemieux
lglemieux@lesoleil.com



L'actualité se déplace de Québec, la capitale du Bas-Canada, vers Saint-Denis, Saint-Charles et Saint-Eustache, dans la vallée du Richelieu : c'est la révolte des Patriotes.

Tous les Québécois de Québec ne s'intéressent qu'à ce qui se passe dans ces villages dont la population ose se lever debout contre un conquérant britannique aveugle et sourd à ses revendications légitimes.

La répression de l'armée anglaise sera brutale, sans pitié : des villages brûlés, la population molestée, des femmes et des enfants jetés hors de leur demeure aux portes de l'hiver.

À Québec même, des assemblées de protestation s'organisent spontanément. Elles sont réprimées militairement.

(Sources : *Histoire populaire du Québec*, de Jacques Lacoursière; *Chronologie du Québec*, de Jean Provencher)

À LIRE AUJOURD'HUI

Maison

PAS TOUCHE
Votre nid est-il sans danger pour vos petits?
→ M2

Voyages

POLYNÉSIE-FRANÇAISE
Quand les hôtels prennent possession du paradis.
→ V6



SOMMAIRE

éditorial — opinions	28 et 29
loteries	32
affaires — bourse	38 et 47
carrières	48
décès	55
sports	59

CAHIERS DÉTACHABLES
arts magazine

cinéma	A19 à A32
divertissements	A28 à A31
voyages	V1 à V12

maison

horticulture	M21
oiseaux et cie	M22
petites annonces	M23

MÉTÉO

Max. 22
min. 15
Alternance de soleil et de nuages.

MÉTÉO EN DÉTAIL → 68

Accumulation de pluie (avant hier)

Ce mois-ci : 70,5 mm — L'an dernier : 26,2 mm
Cet été : 253,8 mm — L'été dernier : 183,2 mm

NOUS JOINDRE

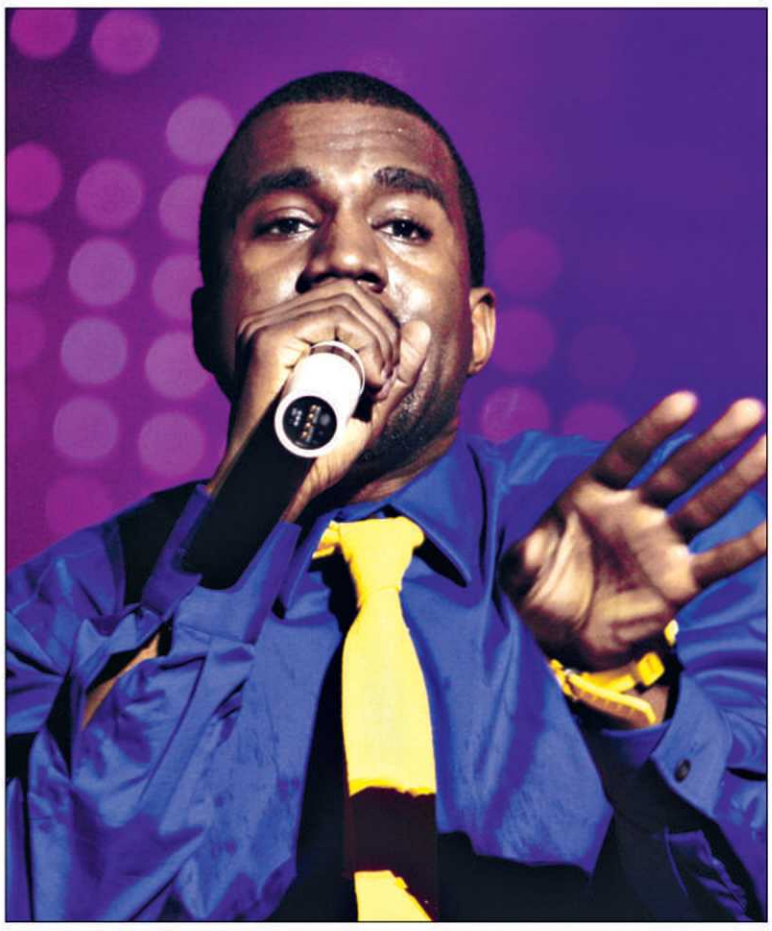
Renseignements 686-3233
Abonnements 686-3344
Appel sans frais 1 866 686-3344
abonnements@lesoleil.com

Petites annonces 844-4444 686-3311
Appel sans frais 1 866 686-3311
petitesannonces@lesoleil.com

Rédaction 686-3394
Appel sans frais 1 866 686-3394
redaction@lesoleil.com

Le Soleil, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par *Le Soleil*, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. *Le Soleil* est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2. Envoi de publication — Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans *Le Soleil*. ISSN 0319-0730 **Le papier utilisé pour imprimer *Le Soleil* est constitué de 50 à 80% de fibres recyclées. Nous vous invitons à recycler ce journal.**

Revenez n'importe quand, M. West...



Le plus beau coup de filet du Festival d'été, le rappeur Kanye West, n'a pas déçu, hier, sur les plaines d'Abraham. — PHOTO LE SOLEIL, LAETITIA DECONINCK

Kathleen Lavoie
klavoie@lesoleil.com



Critique

M. Kanye West sait comment faire impression. D'abord, arrivez 20 minutes en retard sur scène. Puis, entourez-vous de sexy musiciennes classiques vêtues de robes dorées. Ensuite, arborez une chemise et une cravate aux couleurs — voyantes — du commanditaire officiel du site (le bleu et le jaune de Bell). Et finalement, balancez votre rap comme si votre vie en dépendait.

Le plus beau coup de filet du 40e Festival d'été, le rappeur américain Kanye West, n'a pas déçu, hier, sur les plaines d'Abraham. De passage chez nous à l'occasion de ce spectacle exclusif à l'événement, le rimeur de Chicago a orchestré tout un concert qui a soulevé les quelque 40 000 spectateurs (selon le Festival) venus l'acclamer.

À peine une demi-heure avant l'apparition de l'artiste de 30 ans vers 22 h, on était pourtant loin de se douter qu'il arriverait à s'approprier le monstrueux site des plaines. Quelques milliers de personnes seulement s'étaient entassées aux abords de la scène. Et puis, comme par magie, l'amphithéâtre naturel s'est rempli jusqu'à sa clôture la plus éloignée.

Ne manquait plus que West et ses musiciens — une section de six cordes féminines, une harpiste, deux choristes et l'inséparable A-Track aux platines — pour ouvrir le bal. Dès son arrivée, le rappeur n'a pas mis de temps à mettre sa formidable machine de rap en marche, se lançant dans une interprétation passionnée de *Diamonds From Sierra Leone*.

Allant de gauche à droite, au rythme de ses *beats* lourds et syncopés, incitant le public à bouger, échangeant avec ses musiciens, dont le Montréalais A-Track qui a répondu par un solo décoiffant, Kanye West a livré une performance sans compromis.

Ce faisant, il est passé à travers un imposant programme d'une vingtaine de pièces, dont les incontournables *All Falls Down*, *Gold Digger*, *Jesus Walks* et *Touch the Sky*. Comme si ce n'était pas assez, il a offert un bonbon au public de Québec, la pièce *Stronger*, qui se retrouvera sur son troisième album, *Graduation*, qui paraîtra le 21 août.

C'est ce qui nous fera dire que, même si vous êtes un peu capricieux, vous revenez quand vous voulez, M. West...

LIFESAVAS

En début de soirée, ce sont les rappeurs de Lifesavas, formation de Portland, en Oregon, qui ont eu la tâche de réchauffer les Plaines. Le spectaculaire Jumbo — des lunettes fumées lui donnant un air d'insecte valaient à elles seules le déplacement ! — et Vursatyl, ses deux énergiques *emcees*, ont admirablement pavé la voie au roi Kanye avec leur hip hop baignant dans la soul et la funk.

Jouant une fascinante partie de ping pong vocal, sur les *beats* implacables de DJ Shines, l'infernal duo a livré avec énergie ses histoires de la vie de ghetto aux spectateurs qui prenaient tranquillement place sur le site des Plaines.

Avec ses hymnes aux refrains accrocheurs, ses textes bien léchés et son flot hors du commun, le duo a conquis un public qu'il aurait mérité plus imposant. À découvrir !

ÉLECTRO-CHOCS 2

Des *beats* et de l'audace

Nicolas Houle
nhoule@lesoleil.com



Critique

Devant le succès de la soirée Électro-Chocs de l'an dernier, qui mettait notamment en vedette Champion et ses G-Strings, le Festival d'été a décidé de récidiver. Hier, ce sont les Ariane Moffatt, Betty Bonifassi, Plaster et autres Afrodizz qui se sont succédé sur les planches du parc de la Francophonie dans un *show* où l'audace avait la part belle.

Cette seconde cuvée d'Électro-Chocs avait peu à voir avec la précédente. Alors que Champion débarquait avec un spectacle qui avait déjà fait ses preuves, auquel on avait greffé plusieurs autres artistes, hier c'est davantage à une présentation concept à laquelle on avait droit. Pendant que Champion arrivait avec du matériel aisément accessible, même aux néophytes, Plaster, Moffatt et compagnie optaient pour une approche nettement plus aventureuse. Ariane l'a d'ailleurs confirmé : « Ce soir, on se paye un *trip* ! »

Ce qu'il y avait de commun entre les deux ? Le niveau de la performance. Le très compétent trio Plaster a ouvert en force, les gars démontrant comment leur musique, qui affectionne les *beats* sans mettre en veilleuse le talent des musiciens — Alex McMahon aux claviers, François Plante à la basse et Jean-Philippe Goncalvez à la batterie — est riche et audacieuse. Insérant ici des accents moyen-orientaux, là un son lourd résolument rock, la troupe était d'une impressionnante flexibilité.

Ariane Moffatt, de son côté, a bien sûr servi quelques-unes de ses pièces, mais a surtout joint la machine Électro-Chocs en profitant de l'occasion pour entonner une nouvelle chanson, poser sa voix sur des reprises ou jouer des claviers — ce qui ne l'a pas empêchée de proposer quelques-unes des chansons comme *Farine 5 Rose*, qui était diablement réussie.

Également en voix, Betty Bonifassi a proposé elle aussi des trucs inédits. Elle eu droit à un bel accueil. On aura dû partir trop tôt pour entendre Afrodizz, l'heure de tombée étant ce qu'elle est, mais on aura quand même pu constater l'apport des différents membres de la bande, venus enrichir les interprétations de leurs collègues de Plaster.

De par sa nature expérimentale et la forte dose de nouveau matériel à digérer, ce deuxième Électro-Chocs n'aura peut-être pas suscité des réactions euphoriques, mais il aura assurément séduit les festivaliers réunis dans un Pigeonnier rempli aux deux tiers.

1771697

Ces prix spéciaux sont en vigueur jusqu'au lundi 16 juillet 2007, dans toutes nos succursales. Ouvert tous les jours de 9 h à 21 h.



FRUITS ET LÉGUMES FRAIS
Le JARDIN MOBILE
VENEZ NOUS VISITER AU
www.jardinmobile.com











Ces prix spéciaux sont en vigueur dans toutes nos succursales aux dates mentionnées ci-dessus ou jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Photos à titre indicatif seulement.

Jusqu'à 35 ans de prison

Le financier déchu pourrait verser des millions en amendes

Martin Vallières
La Presse



Accompagné de sa femme Barbara Amiel Black et de sa fille Alana, Conrad Black a quitté le tribunal l'air stoïque, le teint pâle et sans dire un mot aux nombreux médias présents pour la condamnation. Les avocats de M. Black ont annoncé sur-le-champ leur intention de faire appel. — PHOTO AP

TORONTO — « Conrad Black ira-t-il vraiment en prison ? » demandait un homme qui pressait le pas sur Bay Street près de la gare Union, hier, au centre-ville de Toronto.

Quelques heures plus tôt, l'ex-patron de presse canadien, célèbre au sein de la bourgeoisie torontoise, avait été déclaré coupable de 4 des 13 accusations de fraude qui pesaient contre lui, au palais de justice de Chicago. Conrad Black a dû céder son passeport britannique à la justice, hier, avant de quitter le tribunal avec ses proches et ses avocats, l'air stoïque, le teint pâle, et sans dire un mot aux nombreux médias présents pour la condamnation.

Lord Black de Crossharbour, 62 ans, fait désormais face à des peines d'emprisonnement pouvant totaliser 35 ans. Une sentence qu'il purgerait dans un pénitencier américain, parce qu'il a renié sa citoyenneté canadienne, il y a plusieurs années.

Le flamboyant homme d'affaires risque aussi la ruine avec le versement de millions de dollars en amendes et en restitutions d'éléments d'actif. Les accusations auxquelles il faisait face découlaient d'une fraude de 60 millions $US chez Hollinger International, le groupe de presse dont le siège social était à Chicago, mais que Conrad Black et ses adjoints coaccusés au procès contrôlaient depuis Toronto.

Des quatre condamnations, la plus grave est celle d'entrave à la justice. Elle pourrait valoir à elle seule 20 ans derrière les barreaux.

L'accusation d'entrave à la justice découle du déplacement illicite de boîtes de documents par M. Black et son chauffeur à ses bureaux de Toronto, malgré un interdit juridique.

Ce geste, capté par caméras vidéo, a manifestement convaincu les jurés lors de leurs 12 jours de délibérations, après 15 semaines de procès.

Leur verdict mixte — trois condamnations et neuf acquittements — pourrait cependant servir d'argument pour l'appel. Un recours que les avocats de Conrad Black se sont empressés d'annoncer hier.

Pour Hugh Totten, avocat de Chicago spécialisé en crimes financiers qui a suivi le procès, «c'est presque sûr que Conrad Black ira en prison pour entrave à la justice. Mais pour les trois autres condamnations, ça reste à voir».

«Les procureurs fédéraux américains n'ont certainement pas obtenu le verdict aussi décisif qu'ils auraient souhaité pour l'ensemble des accusations. »

N'empêche, après quatre mois de procès, Conrad Black devra attendre encore quelques mois avant de connaître sa sentence.

Les procureurs fédéraux américains réclament de 15 à 20 ans de prison, en plus de la saisie de millions en éléments d'actif.

« La peine pourrait être sévère, si l'on regarde ce qui s'est fait lors de grands procès précédents pour fraude d'affaires aux États-Unis ces dernières années », a commenté Bernard Harcourt, directeur au Centre d'études en justice criminelle à l'Université de Chicago.

La comparution pour sentence de M. Black a été fixée au 30 novembre prochain, encore en Cour fédérale à Chicago.

Entre-temps, il devra attendre quelques jours avant de savoir s'il pourra obtenir une liberté conditionnelle, et à quel coût sera fixée sa caution.

Hier, les procureurs fédéraux ont invoqué « le risque de fuite » de M. Black pour réclamer des conditions sévères de liberté provisoire, dont l'interdiction de quitter les États-Unis.

C'est la juge Amy St Eve, qui a présidé la cause, qui décidera de ces conditions, ainsi que de sa sentence.

Elle a décidé de reporter à jeudi prochain, 19 juillet, l'audience sur la liberté conditionnelle de M. Black. D'ici là, il ne peut quitter Chicago, demeurant confiné aux abords de sa résidence : une suite du luxueux hôtel Ritz Carlton.

DEUX COACCUSÉS LIBÉRÉS

En comparaison, deux coaccusés de M. Black, qui étaient ses principaux adjoints à la direction de Hollinger, ont obtenu leur remise en liberté conditionnelle de la juge St Eve.

Il s'agit de Jack Boultbee, 63 ans, ancien directeur financier, et Peter Atkinson, 59 ans, ex-vice président et avocat en chef de Hollinger. Ils ont été reconnus coupables des mêmes quatre chefs d'accusations de fraude que Conrad Black.

Néanmoins, ils peuvent revenir au Canada d'ici leur comparution pour sentence, en novembre prochain. Et ils pourraient purger toute peine de prison dans un pénitencier au Canada, contrairement à M. Black. Mark Kipnis, 60 ans, principal avocat américain de Hollinger International à Chicago, reconnu coupable de 3 des 11 chefs d'accusations de fraude, est en liberté conditionnelle.

1772532

Correctif

Veuillez prendre note que les 7 magasins de La Maison Simons sont ouverts le dimanche de 12h à 17h, contrairement à ce qui a été écrit le 8 juillet dernier en p. 23 de notre journal.

Toutes nos excuses,

leSoleil

Les chefs d'accusation

Conrad Black a été reconnu coupable de 4 des 13 chefs d'accusation qui pesaient contre lui, soit trois chefs de fraude et un chef d'entrave à la justice.

COUPABLE

Chef 1: fraude. Pour une indemnité de non-concurrence de 2,9 millions $ reçue dans le contexte d'une transaction avec American Publishing Co. (APC), en Alabama, à la fin des années 90. La peine maximale est cinq ans de prison et une amende de 250 000 $.

Chef 6: fraude. Pour une indemnité de non-concurrence reçue dans le contexte d'une transaction avec APC à la fin des années 90. La peine maximale est cinq ans de prison et une amende de 250 000 $.

Chef 7: fraude. Pour une indemnité de non-concurrence de 600 000 $ reçue dans le contexte d'une transaction avec Forum Communications et Paxton Media en 2000. La peine maximale est cinq ans d'emprisonnement et une amende de 250 000 $.

Chef 13: entrave à la justice. Pour avoir récupéré une douzaine de boîtes de ses bureaux de Toronto en 2005 malgré une ordonnance d'un tribunal canadien qui scellait les lieux. La peine maximale est 20 ans de prison et une amende de 250 000 $.

NON COUPABLE

Chef 5: fraude. Pour une indemnité de non-concurrence lors d'une seconde vente de journaux à Community Newspaper Holdings en 2000. La peine maximale est cinq ans de prison et une amende de 250 000 $.

Chef 8: fraude. Pour une note de service envoyée en mai 2001 à l'ancien gouverneur de l'Illinois et président du comité de vérification de Hollinger International, James Thompson, dans laquelle il était question des indemnités liées à une transaction avec CanWest Global Communications en 2000. La peine maximale est cinq ans d'emprisonnement et une amende de 250 000 $.

Chef 9: fraude. Pour une note de service envoyée en mai 2001 à Marie-Josee Kravis et Richard Burt, les deux autres membres du comité de vérification de Hollinger International, dans laquelle il était question des indemnités liées à une transaction avec CanWest Global Communications en 2000. La peine maximale est cinq ans d'emprisonnement et une amende de 250 000 $.

Chef 10: fraude. Pour révélation d'avantages particuliers par procuration en 2001. En lien avec l'utilisation de fonds de l'entreprise pour payer les frais d'une fête d'anniversaire de 62 000 $ pour sa femme Barbara Amiel Black, pour l'utilisation d'un jet privé de l'entreprise pour des vacances à Bora Bora en 2001 et l'achat d'un appartement de New York à Hollinger pour 3 millions $. La peine maximale est cinq ans d'emprisonnement et une amende de 250 000 $.

Chef 11: fraude. Pour révélation d'avantages particuliers par procuration en 2002. En lien avec l'utilisation de fonds de l'entreprise pour payer les frais d'une fête d'anniversaire de 62 000 $ pour sa femme Barbara Amiel Black, pour l'utilisation d'un jet privé de l'entreprise pour des vacances à Bora Bora en 2001 et l'achat d'un appartement de New York à Hollinger pour 3 millions $. La peine maximale est cinq ans d'emprisonnement et une amende de 250 000 $.

Chef 12: fraude. Pour le transfert d'argent pour le paiement de 2,15 millions $ pour l'appartement new-yorkais. La peine maximale est cinq ans d'emprisonnement et une amende de 250 000 $.

Chef 14: extorsion. Pour une allégation faisant valoir qu'il existait une «entreprise criminelle» par l'intermédiaire de laquelle Black et ses coaccusés obtenaient de l'argent en recourant à des moyens frauduleux. Chef habituellement utilisé contre la mafia et difficile à prouver. La peine maximale est 20 ans d'emprisonnement et une amende de 250 000 $.

Chef 15: fraude fiscale. Pour avoir déclaré des revenus inférieurs à ceux réellement reçus. La peine maximale est trois ans d'emprisonnement et une amende de 250 000 $.

Chef 16: fraude fiscale. Pour avoir déclaré des revenus inférieurs à ceux réellement reçus. La peine maximale est trois ans d'emprisonnement et une amende de 250 000 $.

Source : Presse canadienne

« On prend très au sérieux les lignes directrices pour l'imposition de sanctions quand des millions de dollars sont volés par fraude. Et elles donnent lieu à (des peines) sévères. Je ne veux pas en dire plus. »

— Patrick Fitzgerald, le procureur du gouvernement américain pour le district Nord de l'Illinois, indiquant que son agence demandera une peine sévère pour Black.

« Nous étions ici pour répondre de 13 chefs d'accusation. Conrad Black a été acquitté des plus graves. Nous avons l'intention de faire appel (...). Nous sommes fortement en désaccord avec la position du gouvernement concernant la détermination de la peine. »

— L'avocat canadien de Conrad Black, Edward Greenspan

1771852

LIQUIDATION FINALE 2007

70% à 80% sur ABSOLUMENT TOUT!

COSTUME 4 SAISONS, VESTON, PANTALON, CHEMISE, CRAVATE, ETC.

4 MILLIONS À SACRIFIER!

70% DE RABAIS Entre autres...

PANTALON
Lavable . Idéal pour le golf
Choix de 10 couleurs
Rég.: jusqu'à 295 $
69 $

CHANDAIL COL ROND
100 % pima coton
Rég.: 195 $
34 $

80% DE RABAIS Entre autres...

BERMUDAS
Choix de 5 couleurs
Rég.: jusqu'à 195 $
29 $

COSTUME 4 SAISONS
100 % laine . Infroissable
PERRY ELLIS
Rég.: 995 $
199 $

Primes de vacances

LOT DE CHEMISES ET CRAVATES internationales
Rég.: jusqu'à 195 $
29 $

VESTON 4 SAISONS
Choix de couleurs noir ou marine
Rég.: jusqu'à 695 $
129 $

FÉRAUD PARIS · TOMBOLINI · smalto · STONES · PERRY ELLIS · PRIMA COLLEZIONE UOMO · LAUREN RALPH LAUREN · IZOD

COMPLEXE GERMAIN-DES-PRÉS
1200, avenue Germain-des-Prés, Québec
Tél. : 418.657.1760 www.francoiscote.com

François Côté COLLECTION

Certaines conditions s'appliquent. Photos à titre indicatif seulement. Détails en magasin.

La Presse **Claude Picher**

La déchéance de Lord Black



COMMENT UN HOMME AUSSI INTELLIGENT A-T-IL PU PENSER QU'IL POURRAIT IMPUNÉMENT DÉTOURNER DES MILLIONS ?

C'est sans aucun doute avec beaucoup de satisfaction que l'opinion publique accueillera le verdict de culpabilité prononcé contre Conrad Black.

Il y a de quoi. Le personnage a tout fait pour se faire haïr : il est arrogant, excentrique, suffisant, sans scrupules, suprêmement méprisant pour tous ceux qui ne partagent pas ses opinions, et encore davantage pour ceux qui n'ont pas son envergure intellectuelle. Au sommet de sa gloire, alors qu'il contrôlait un des empires de presse les plus importants de la planète (dont, entre autres, près de 50 % du tirage des journaux du Canada anglais), il se faisait un plaisir de traiter les journalistes de paresseux, d'ignorants et de malhonnêtes. Bon, je veux bien croire qu'il y a quelques pommes pourries dans la profession, mais quand même...

Intelligent, Conrad Black l'est, c'est certain. S'il n'avait pas fait carrière comme financier, il aurait très bien pu être un des plus brillants historiens et biographes de sa génération. Issu d'une riche famille du Canada anglais, il a eu une jeunesse plutôt turbulente avant de décrocher une maîtrise en histoire de l'Université McGill. Son mémoire de maîtrise portait sur Maurice Duplessis. Plus tard, ce travail universitaire sera converti en *best-seller*.

Je me souviens très bien, dans les années 70, bien avant que Conrad Black ne devienne riche et célèbre (à l'époque, il était surtout connu comme propriétaire de petits journaux régionaux, dont le *Sherbrooke Record*), avoir lu avec beaucoup d'intérêt cette magistrale biographie de Duplessis. Non seulement l'auteur y montre-t-il un talent littéraire certain, mais il s'est aussi donné la peine de faire un travail de recherche monumental. Surtout à une époque où il était à la mode d'accuser Duplessis de tous les péchés du monde, Black montrait que le fondateur de l'Union nationale était loin de n'avoir que des défauts.

Beaucoup plus près de nous, en 2003, Black a publié une biographie de son héros, Franklin D. Roosevelt. L'ouvrage a connu un succès de librairie aux États-Unis. Je ne l'ai pas lu, mais les critiques disent que la qualité de la recherche est exceptionnelle, ce qui, au fond, n'est pas surprenant. Pour écrire ce livre, Black a acquis, au coût de plusieurs millions, une partie des archives personnelles de Roosevelt. C'est plus facile d'être historien quand on est multimillionnaire.

Au fur et à mesure qu'il construisait son empire de presse, Conrad Black a montré qu'il ne possédait pas seulement un don d'écriture, mais aussi qu'il pouvait être un financier habile et astucieux.

Lorsque la nouvelle de sa culpabilité a fait le tour des salles de rédaction, hier, une question me chicotait : comment un homme aussi intelligent a-t-il pu penser qu'il pourrait impunément détourner des millions?

Les Américains, on l'a assez vu depuis quelques années, ne plaisantent pas avec les crimes financiers. Des gens d'affaires connus et respectés ont dû répondre d'accusations criminelles devant les tribunaux et la plupart d'entre eux, même s'ils avaient les moyens de se payer les meilleurs avocats, ont été condamnés à l'emprisonnement. Certains d'entre eux, comme John Rigas (Adelphia), condamné au bagne malgré ses 82 ans, finiront leurs jours derrière les barreaux. Conrad Black se pensait-il plus fin que tous les autres?

Ceux qui ont suivi le procès et ses rebondissements ont pu constater avec quelle désinvolture l'accusé se comportait. De toute évidence, lui n'a rien à se reprocher. De son point de vue, toute cette affaire ne semble qu'une vaste mise en scène. Et c'est peut-être pour cela, au fond, qu'il ne pensait jamais être arrêté et traduit devant les tribunaux parce qu'il en était visiblement venu à confondre ses intérêts personnels et ceux de son entreprise. Dans ces conditions, il ne voyait sans doute rien de mal à piger dans les fonds de sa société, et tant pis pour les petits actionnaires...

Notons en passant que les preuves recueillies et présentées au tribunal ont été suffisantes pour convaincre le jury de rendre un verdict de culpabilité. Il est loin d'être certain que les autorités canadiennes des marchés financiers aient pu agir avec la même efficacité et la même diligence.

Si Conrad Black a fini par se faire pincer, c'est grâce aux Américains.

Cette affaire s'ajoute à la longue série de scandales financiers qui ont secoué la confiance des consommateurs américains: Enron, Arthur Anderson, Adelphia, WorldCom, HealthSouth, Tyco, Qwest, pour ne nommer que les plus connus. Il y a même eu Martha Stewart qui a dû faire son temps en prison pour une peccadille. Avant de jeter la pierre aux États-Unis, le Canada ferait bien de jeter un coup d'œil dans son propre placard d'histoires d'horreur: Cinar, Norbourg, Corel, Bre-X, Nortel, entre autres.

Tout cela est, au fond, assez triste. Cela fait près de 40 ans que je couvre l'actualité économique et financière. Je suis convaincu que l'immense majorité des chefs d'entreprise, des membres des conseils d'administration et de la haute direction, des comptables, directeurs de ressources humaines, cadres supérieurs sont des gens intègres, consciencieux, respectueux des lois et des codes de déontologie.

Il serait dommage de mettre tous ces gens dans le même panier à cause d'une poignée de pourris.

L'ex-magnat n'est pas au bout de ses peines

Presse canadienne

TORONTO — Maintenant que son procès criminel s'est terminé sur un verdict de culpabilité, l'ex-magnat de la presse Conrad Black devra affronter une avalanche de poursuites et répondre aux exigences des autorités des valeurs mobilières.

La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) et son équivalent américain, la Securities and Exchange Commission, se préparent toutes deux à entamer des procédures contre Black, reconnu coupable de quatre chefs d'accusation criminels hier par un jury de Chicago.

L'homme de 62 ans devra se défendre en cour d'accusations émanant des compagnies qu'il dirigeait autrefois, dont Hollinger Inc. et Hollinger International.

Des recours collectifs attendent aussi Black. Déposés par des investisseurs particuliers et institutionnels frustrés par leurs pertes sur les marchés d'actions à la suite de plaintes pour irrégularités comptables, ceux-ci réclament des centaines de millions de dollars en dommages.

Black lui-même a aussi lancé des poursuites contre son ancienne compagnie.

Une audience de la CVMO contre Black doit débuter le 12 novembre à Toronto, a indiqué la porte-parole de l'organisme, Carolyn Shaw-Rimmington.

La CVMO allègue que Black et trois autres anciens dirigeants se sont engagés dans une série d'infractions à la Loi sur les valeurs mobilières, dont «conduite contraire à l'intérêt public».

L'Autorité des valeurs mobilières croit que Black et ses anciens associés David Radler, Jack Boultbee et Peter Atkinson ont fait des déclarations trompeuses dans des documents réglementaires. Black et ses ex-collègues ont accepté de ne pas occuper de postes de dirigeant ou d'administrateur auprès d'une société émettrice ontarienne jusqu'à ce que la commission ait terminé de traiter cette affaire.

Entre-temps, la SEC a indiqué qu'elle s'apprêtait à aller de l'avant avec ses propres mesures, aussitôt qu'un ordre judiciaire l'empêchant de procéder sera levé.

« Nous allons agir rigoureusement », a indiqué le directeur régional adjoint du bureau du Midwest de la SEC, Peter Chan.

La SEC veut aussi empêcher Black de contrôler Hollinger, dans laquelle il détient toujours une participation d'environ 50 % par l'entremise de sa société de portefeuille Ravelston. Elle veut aussi interdire à Black de diriger ou d'administrer toute compagnie à capital public.



Conrad Black et son chauffeur John Hillier ont été pris en flagrant délit par des caméras de surveillance à Toronto le 20 mai 2005. Les deux hommes sortaient des boîtes de documents du bureau de Hollinger pour les dissimuler dans la limousine de Black. — PHOTO PC

La SEC a réussi à obtenir tout cela dans le cas de David Radler, l'ex-bras droit de Black au groupe Hollinger.

Les poursuites civiles en préparation en comprennent une de 542 millions $US de Sun-Times Media Group, une de 700 millions $US déposée par Hollinger, et une autre de Sotheby's International Realty, qui affirme que Black lui doit 557 000 $US pour la commission de la vente d'un appartement de New York.

Des investisseurs particuliers canadiens ont aussi lancé un recours collectif de 4 milliards $ contre Black, sa femme Barbara Amiel, Radler et d'autres, alléguant qu'ils ont subi des pertes sur les marchés qui pourraient avoir été causées par les scandales sur la gestion de Black.

Black a pour sa part déposé une poursuite en diffamation et réclame 1,1 milliard $CAN en dommages contre des membres du conseil d'administration de Hollinger International, qui ont produit en 2004 un rapport l'accusant d'avoir pillé la compagnie, en plus de réclamer près de 20,6 millions $ plus intérêts pour de l'argent qu'il aurait versé à Sun-Times Media Group en 2004.

Il a aussi lancé une poursuite en diffamation de 11 millions $ contre l'auteur britannique Tom Bower, qui a mis les Black en furie avec la publication de son livre *Conrad & Lady Black : Dancing on the Edge*.

Un géant aux pieds d'argile



Conrad Black est né le 25 août 1944 au sein d'une famille bourgeoise originaire de Winnipeg. — PHOTO AP



Conrad Black a publié une biographie de Maurice Duplessis en 1977. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Élisabeth Fleury
efleury@lesoleil.com

Il avait l'air digne, Lord Black of Crossharbour. Même pendant son procès, alors que le monde entier le percevait comme un magnat déchu, Conrad Black affichait toujours cet air de chameau, hautain et sûr de lui. Portrait d'un géant aux pieds d'argile.

Plusieurs des biographies sur Conrad Black que nous avons recensées dans Internet font état d'une anecdote somme toute intéressante sur l'homme d'affaires: jeune élève, Black démontrait déjà un appétit pour les affaires en vendant des copies d'examen à ses camarades de classe du Upper Canada College. Son stratagème a été découvert, et le jeune Black a été renvoyé de l'école.

Les années ont passé, et l'appétit de Conrad Black pour les affaires l'a amené à commettre des malversations financières. Son stratagème a été découvert, et il est désormais passible de plusieurs années de prison...

Mais revenons au portrait. Conrad Black naît à Montréal le 25 août 1944 au sein d'une famille bourgeoise originaire de Winnipeg. Riche investisseur, son père, l'homme d'affaires George Montegu Black Jr, a présidé la Canadian Breweries, en plus d'avoir été un des dirigeants de la Argus Corporation, qui contrôlait un grand nombre de sociétés canadiennes, dont Massey Ferguson et les magasins Dominion. Conrad Black réussira à prendre la direction de la corporation en 1978 au terme de manœuvres financières cavalières.

Après des études en droit à l'Université Laval, Conrad Black fait une maîtrise en histoire à l'Université McGill. C'est d'ailleurs pendant sa maîtrise qu'il écrit une partie de la biographie de Maurice Duplessis, qui sera publiée en 1977 sous le tire de *Duplessis*.

Élève, Black démontrait déjà un appétit pour les affaires en vendant des copies d'examen à ses camarades de classe

Il publiera une autre biographie, celle de Franklin Delano Roosevelt, en 2003, 10 ans après avoir publié son autobiographie, *A Life In Progress*.

Conrad Black démontre très tôt dans sa carrière un intérêt marqué pour le monde des médias. En 1969, le jeune homme d'affaires déjà millionnaire commence à acheter des petits journaux de langue anglaise, dont le *Sherbrooke Record*, qu'il aurait acquis à un prix dérisoire avec ses associés David Radler et Peter White. Le trio mettra plus tard la main sur des journaux comme *L'Avenir* de Sept-Îles, *La Côte-Nord* de Baie-Comeau et *La Revue* de Granby.

En 1971, les trois hommes d'affaires fondent la Sterling Newspapers Limited, qui achètera et rentabilisera plusieurs quotidiens canadiens, dont le *Prince Rupert Daily News*.

Profitant de sa position au sein d'Argus, Conrad Black liquide progressivement les investissements traditionnels de la corporation, rachète les parts de ses associés et repositionne sa société dans le domaine de la presse en acquérant le *London's Daily Telegraph* en 1985.

C'est à cette époque qu'il achète Unimédia, propriétaire du *Soleil* de Québec, du *Quotidien* de Chicoutimi et du *Droit* d'Ottawa.

Fait membre de l'Ordre du Canada en 1990, l'ancien franc-maçon converti à la religion catholique épouse deux ans plus tard la journaliste-chroniqueuse Barbara Amiel, du *London's Daily Telegraph*.

Au cours des années 90, l'empire médiatique de Black et de Hollinger, qui contrôlent plus de la moitié des journaux canadiens de même que des centaines de quotidiens américains, britanniques, israéliens et australiens, atteint son apogée.

En 1999, Black, qui tient les commandes de Southam, se retrouve à la tête de la troisième plus grande entreprise de presse du monde.

Cette année-là, le gouvernement britannique s'apprête à lui conférer le titre de Lord Black de Crossharbour, du nom d'un quartier de Londres près duquel est situé l'édifice qui abrite le *Daily Telegraph*. Le gouvernement de Jean Chrétien s'oppose à ce privilège, évoquant qu'une résolution interdit à un citoyen canadien d'obtenir un titre d'un gouvernement étranger. Mais Black tient tellement à son titre de lord qu'il décide de renoncer à sa citoyenneté canadienne en 2001. Le gouvernement britannique lui confère son titre la même année.

Par la suite, le magnat de la presse liquidera la majorité de ses avoirs dans les médias canadiens, notamment au profit de Can West. Il se départira même du *National Post*, qu'il avait fondé en octobre 1998. À l'automne 2003, alors que des actionnaires et des investisseurs de Hollinger International l'accusent de malversations financières, son empire commence à s'effondrer. Hier, le jury de Chicago a scellé sa chute.

LES GRANDS **DOSSIERS** | **Le peuple du Nord**

***Le Soleil* s'est rendu à Iqaluit à la fin du mois de juin pour le tournage d'une partie du film québécois *Ce qu'il faut pour vivre*.**

À suivre demain



Quand la fiction était réalité

Élisabeth Fleury
efleury@lesoleil.com



IQALUIT — La trame de *Ce qu'il faut pour vivre* est fictive, mais elle met en lumière un pan méconnu de l'histoire des Inuits. À l'instar du personnage principal du film, des centaines d'habitants du Nord atteints de tuberculose ont été dramatiquement arrachés à leur communauté par le gouvernement canadien au cours des années 50 et 60.

Le film scénarisé par Bernard Émond et réalisé par Benoît Pilon raconte l'histoire de Tivii, un chasseur inuit atteint de tuberculose et transporté dans un sanatorium de Québec au début des années 50. Comme tous les Inuits tuberculeux de l'époque, Tivii vivra difficilement les conséquences de son déracinement. Séparé de ses proches, Tivii sera en outre confronté à une culture et à une langue inconnues.

Déprimé, il décidera de se laisser mourir, jusqu'à ce qu'il rencontre le jeune Inuk Kaki, qui l'aidera à appréhender ce monde qui le rebute et à qui il transmettra les coutumes inuites.

« Le déracinement qui est décrit dans le film, c'est un aspect de l'histoire canadienne dont on n'a pas beaucoup entendu parler », observe Benoît Pilon, qui a fait quelques recherches avant de s'attaquer à la réalisation de *Ce qu'il faut pour vivre*.

« Ce que les Inuits ont vécu est un véritable drame, mais ce n'est pas un drame où il y a des bons et des méchants, constate Pilon. C'est un drame humain complexe. Ce n'est pas par pure méchanceté que le gouvernement a décidé de faire soigner les malades dans le Sud. Pour lui, c'était la meilleure façon de faire dans les circonstances. »

Entre 1950 et 1968, les Inuits devaient systématiquement subir des tests de dépistage de la tuberculose à bord du navire médical du gouvernement canadien, le *C. D. Howe*. C'est sur ce bateau, qui naviguait de communauté en communauté trois mois par année dans l'Arctique, qu'on faisait passer des rayons X, qu'on distribuait les vaccins et qu'on amenait les malades vers une vingtaine de sanatoriums du Sud, notamment à Québec.

À cette époque, chaque Inuit se voyait attribuer un pendentif en cuir sur lequel était gravé un numéro d'« Esquimau », objet lourd de symboles que les Inuits appelaient *dog tag* et que plusieurs ont jugé historiquement et culturellement utile de conserver. Ce processus d'identification des Inuits par le gouvernement a eu cours entre 1940 et 1971.

La décision d'envoyer les gens du Nord se faire soigner au Sud a eu sur la vie des Inuits des conséquences tragiques dont le gouvernement n'était pas vraiment conscient. « La décision a été prise froidement à Ottawa, et personne ne se rendait compte de ce que ça pouvait vouloir dire sur le terrain, dit Pilon.

> **« Ce que les Inuits ont vécu est un véritable drame, mais ce n'est pas un drame où il y a des bons et des méchants »**
> — Benoît Pilon, réalisateur

« Quand t'envoies un bateau dans une communauté, que tu passes les gens aux rayons X, que tu dis à des parents de redescendre, qu'ils ne sont pas malades mais que leur enfant l'est et qu'il doit rester à bord, c'est terrible, ajoute-t-il. Théoriquement, c'est peut-être la meilleure façon de soigner les gens malades, mais humainement, c'est dramatique. »

Durant ses recherches, le réalisateur a été effrayé d'apprendre que des parents n'ont jamais revu leur enfant après sa guérison. « Une fois guéris, certains enfants ont été adoptés par des gens du sud, sans le consentement des parents, rapporte Pilon.

« Il y a aussi des registres qui ont été perdus, de sorte qu'on ne savait plus d'où venaient les enfants au bout de deux ou trois ans d'hospitalisation, poursuit le réalisateur. Certains ont été envoyés dans les mauvaises communautés ou n'ont carrément jamais pu rentrer chez eux. J'ai aussi appris que des gens étaient morts dans le Sud sans que le décès ne soit jamais communiqué à leurs proches. Pendant des années, des familles ont attendu un proche qui n'est jamais revenu. »

Pour ceux qui avaient la « chance » de rentrer chez eux après plusieurs mois d'hospitalisation, le processus de réinsertion dans la communauté se faisait avec difficulté. Plusieurs ne se sont jamais remis de leur expérience dans le Sud.

Les frais de voyage ont été payés par le producteur du film *Ce qu'il faut pour vivre* et l'Association coopérative de productions audiovisuelles (ACPAV).



Akeeshoo se souvient

Dans sa chambre du Elder's Centre d'Iqaluit, Akeeshoo Joamie se souvient. Et les souvenirs sont douloureux pour le vieillard de 81 ans.

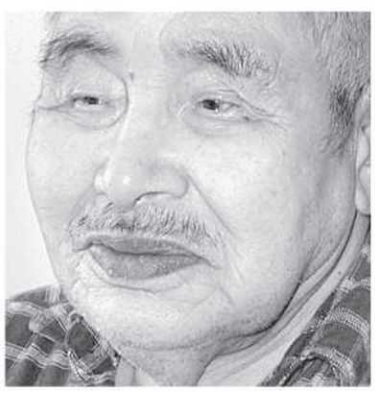
Assis sur son « lit de vieux », Akeeshoo se livre dans sa langue, l'inuktitut. Son séjour à l'hôpital de Hamilton dans les années 50 n'aura pas suffi à faire de lui un bilingue. Ses propos sont donc traduits au *Soleil* en anglais par une Inuite d'Iqaluit improvisée interprète, Ooleepa Pillaktuaq.

Akeeshoo se rappelle le jour où le gouvernement canadien s'est pointé à Apex, près d'Iqaluit (anciennement Frobisher Bay), à la fin des années 50. Comme tous les Inuits, la famille d'Akeeshoo devait passer un test de tuberculose sur le *C.D. Howe*, le navire médical du gouvernement canadien.

Diagnostiqués tuberculeux, Akeeshoo et ses deux enfants ont dû quitter Apex pour aller se faire soigner dans un sanatorium du Sud. Tous trois ont été hospitalisés à Hamilton, en Ontario.

Pour l'épouse d'Akeeshoo, comme pour tous les Inuits abandonnés par leurs proches malades, le *C.D. Howe* revêtait ni plus ni moins les allures d'un vaisseau de Martiens venus enlever les habitants du Nord. Pour Akeeshoo et ses enfants, comme pour tous les Inuits tuberculeux pris en charge par le gouvernement canadien, l'expérience du Sud devait se révéler un véritable cauchemar. « On ne savait pas parler anglais. On était vulnérables et effrayés », résume Akeeshoo.

Lorsqu'il a finalement recouvré la santé, en 1960, Akeeshoo est



Les souvenirs sont douloureux pour Akeeshoo, un vieillard de 81 ans.

rentré chez lui, seul. « J'ai dû laisser mes enfants à Hamilton », raconte-t-il, amer.

En 1961, l'épouse qu'il avait enfin retrouvée est tombée malade à son tour. Elle aussi a été amenée à Hamilton pour y être hospitalisée. La tuberculose aura séparé la famille d'Akeeshoo pendant plusieurs années. « Ça a vraiment été une période difficile pour toute la famille. On a tous été profondément marqués. »

La vie de la grand-mère d'Ooleepa Pillaktuaq a elle aussi été irrémédiablement perturbée par un trop long séjour dans un sanatorium du Sud. « Elle a été hospitalisée pendant trois ou quatre ans à Québec, raconte Ooleepa. Quand elle est revenue, ses enfants étaient dispersés. »

Même s'ils connaissaient la raison de l'absence prolongée de leur mère, les enfants n'ont jamais pu s'en remettre, rapporte Ooleepa. « Ils n'étaient plus les mêmes. Ils avaient le cœur brisé. »

Élisabeth Fleury



Natar Ungalaaq, l'acteur principal, sur le plateau de *Ce qu"il faut pour vivre.*
— PHOTOS COLLABORATION SPÉCIALE ÉLISABETH FLEURY

EN UN MOT

→ Tuberculose

La tuberculose (TB) est arrivée en Amérique du Nord avec les Européens. Comme les autochtones n'avaient pas d'immunité naturelle à la TB, plusieurs l'ont contractée lors des grandes épidémies au début du siècle dernier. Pendant les premières décennies du XX^e siècle, les taux de mortalité due à la TB étaient supérieurs à 700 par 100 000 habitants dans les communautés autochtones. La présence de l'armée américaine, qui a installé des bases militaires dans le Nord, notamment à Iqaluit (anciennement Frobisher Bay), pendant la Seconde Guerre mondiale, a contribué à propager la maladie. Après la guerre, un Inuit sur sept a dû recevoir des traitements dans des sanatoriums du Sud. Si le taux de tuberculose a considérablement décliné depuis 50 ans, la maladie n'est pas encore éradiquée et son incidence demeure beaucoup plus élevée chez les autochtones que chez les non-autochtones.

(Sources: Louis McComber, *Le Toit du monde*, octobre 1997, et Santé Canada)

Un plateau dans les collines d'Iqaluit

Pour la dernière étape du tournage du film *Ce qu'il faut pour vivre*, le choix de la ville d'Iqaluit s'imposait. Pour ses paysages, mais aussi pour son accessibilité et ses infrastructures capables d'accueillir la vingtaine de membres du plateau.

« On voulait d'abord aller à Pond Inlet, plus au nord, mais pour toutes sortes de raisons, notamment les coûts que ça aurait représenté, on a changé d'idée. Les paysages d'Iqaluit étaient satisfaisants, et on a jugé que c'était un bon compromis », explique le producteur délégué, René Chénier.

Le réalisateur, Benoît Pilon, précise qu'Iqaluit était « la seule ville du Nord qui offrait le bon décor (l'absence d'arbres, notamment) et qui pouvait accueillir notre équipe de 25 personnes. Les autres communautés ne possèdent pas les infrastructures nécessaires. » Pas pour rien que plusieurs films ont été tournés à Iqaluit, dont le plus connu reste sans doute *Agaguk*, avec Lou Diamond Phillips.

C'est entre le 22 et le 29 juin que la quatrième et dernière étape du tournage de *Ce qu'il faut pour vivre* a été réalisée dans la capitale du Nunavut. Certains membres de l'équipe s'étaient rendus à Iqaluit une première fois en mars pour tourner des scènes d'hiver.

Comme c'est souvent le cas, quelques contretemps ont perturbé le tournage : partie du décor arrivée avec une journée de retard à Iqaluit, pluie trop abondante pour tourner le jour prévu, scène du bateau dans la baie qui ne peut être tournée parce que le printemps a été tardif et que l'eau est encore envahie par les glaces... « Elle était pourtant dégelée à la même date l'an dernier quand on est venu », se souvient le réalisateur.

Pour mener l'aventure à bien, l'équipe a retenu les services de Meeka Kilabuk, une Inuite d'Iqaluit bien connue pour son implication sociale et politique au Nunavut. C'est elle qui a servi de contact avec les Inuits et qui a notamment déniché plusieurs des accessoires d'époque utilisés dans le film.

Évidemment, l'accessoiriste et décorateur François Beauchemin a dû s'adapter au rythme de Meeka et à la culture inuite. « Le téléphone, oublie ça. Il fallait se présenter en personne chez les gens pour avoir le matériel », raconte Beauchemin, qui s'est volontiers prêté au jeu.

S'il a dû payer 150 $ à un Inuit pour la location de cinq chiens de trait utilisés comme figurants, certaines des peaux de phoque et de caribou qu'on verra dans le film ne lui auront en revanche pas coûté un rond. « Je les ai trouvées dans un dépotoir d'Iqaluit ! », explique Beauchemin, fier de son coup.

« Iqaluit était la seule ville du Nord qui offrait le bon décor (l'absence d'arbres, notamment) et qui pouvait accueillir notre équipe de 25 personnes »

— Benoît Pilon, réalisateur

Connaissant bien les mœurs et les habitudes de vie des Inuits, le régisseur Francis Choquette aura aussi été d'une grande utilité à l'équipe, lui qui a vécu 10 ans à Iqaluit et qui connaît la ville comme le fond de sa poche. *Élisabeth Fleury*

Ce qu'il faut pour vivre

Scénario
Bernard Émond

Réalisation
Benoît Pilon

Productrice
Bernadette Payeur

Producteur délégué
René Chénier

Direction photo
Michel La Veaux

Direction artistique
Normand Sarrazin

Rôles principaux
Natar Ungalaaq (*Atanarjuat : The Fast Runner, Kabloonak*) dans le rôle de Tivii , Évelyne Gélinas dans le rôle de l'infirmière du sanatorium et Paul-André Brodeur dans le rôle de Kaki. Louise Marleau, Vincent-Guillaume Otis, Denis Bernard, Antoine Bertrand, Guy Thauvette et Luc Proulx sont aussi de la distribution.

Lieux de tournage
Québec (Collège Bellevue), L'Islet-sur-Mer (le bateau *Ernest-Lapointe*) et Iqaluit.
Film tourné sur quatre saisons.

Sortie
Quelque part en 2008

Budget
4 millions $. Financé notamment par Téléfilm Canada et la SODEC.

Prof coupable d'agressions sexuelles

Guy Benjamin
gbenjamin@lesoleil.com

René Guillemette, professeur au secteur professionnel dans une polyvalente de la Rive-Sud de Québec et aujourd'hui à la retraite, a été reconnu coupable hier de quatre accusations de nature sexuelle.

Certains des gestes reprochés à l'homme de 64 ans remontent à plus de 25 ans. Celui qui a beaucoup œuvré auprès des jeunes, notamment à titre de président et d'entraîneur du Club de kayak de Lévis, a fait deux victimes, deux garçons.

Une première série de gestes à caractère sexuel se déroulent entre 1981 et 1984. Pour l'autre victime, les gestes se sont produits entre 1995 et 2002.

Dans les deux cas, la façon de faire de Guillemette est identique. Il commence par gagner la confiance des parents du jeune. Les jeunes ont droit à beaucoup d'attentions de sa part, des cadeaux et des voyages.

La première victime a subi sa première fellation de la part de Guillemette lors d'un voyage à Cuba. Le garçon était âgé d'une douzaine d'années. La deuxième victime a eu droit à un voyage au Mexique et à un autre en France.

Guillemette a fourni de l'alcool à ses victimes, deux garçons, quand ils n'avaient que 10 ans

Dans les deux cas également, Guillemette a fourni de l'alcool à ses victimes alors qu'elles n'avaient que 10 ans. Les deux jeunes garçons ont aussi visionné des films pornographiques avec l'accusé.

Le juge Pierre Rousseau a qualifié de farfelues certaines explications de l'accusé. L'un des films devait contenir des images d'un pays étranger. C'est par erreur, un ruban mal effacé, que des scènes pornographiques s'y trouvaient encore.

À l'un des jeunes, Guillemette a montré une boîte contenant des accessoires sexuels, dont un vibrateur et une attache pour pénis. Il n'a pas caché son intention de s'en servir.

L'explication de Guillemette fut que ces objets ont été laissés dans le logement par les anciens locataires. Les objets rangés au sous-sol avaient été ramenés dans le logement avec l'intention de les jeter. Ce qui ne fut jamais fait.

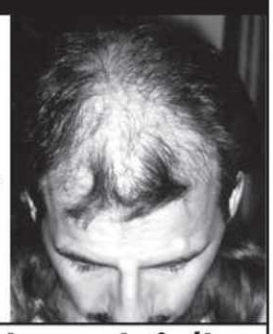
Le juge n'a pas cru cette histoire et a reconnu Guillemette coupable de quatre chefs, dont agression sexuelle.

La victime des événements les plus récents a été la première à porter plainte. C'est en se confiant à une intervenante du Centre jeunesse de Saint-Romuald que le jeune homme a tout déclenché.

La victime du début des années 80 s'est manifestée après avoir pris connaissance dans les médias de l'arrestation de Guillemette et des accusations portées contre lui. L'ex-professeur demeure en liberté et reviendra devant le tribunal le 17 octobre pour les représentations sur la peine.

1768182

CALVITIE



Consultez un medecin

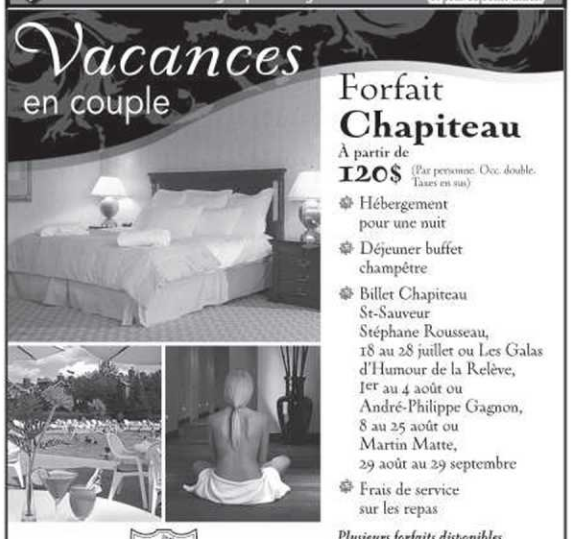
Institut de greffe de cheveux du Québec

Dr Richard Dubois, M.D.
Médecin omnipraticien, diplômé de l'American Board of Hair Restoration Surgery.
(418) 688-9555
1 888-497-2777
www.igcqc.com
2824, chemin des Quatre-Bourgeois Québec (angle rue de l'Église)

1765984

LES LAURENTIDES
1 800 561-6673 - www.laurentides.com





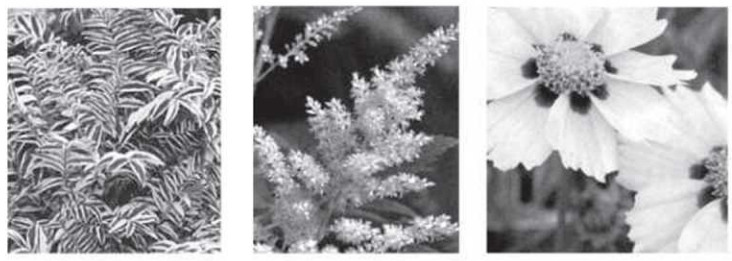
1757824

JUSQU'AU 22 JUILLET

VENTE de vivaces

cour. : 14,95$ 6,99$ 2 gal. #629

Hostas Astilbes Coréopsis sélectionnés



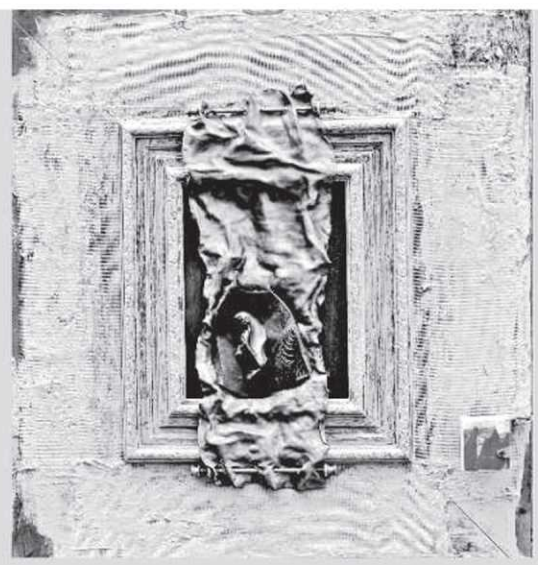
Érables 30% rabais

Meubles de patio jusqu'à 25% rabais



Quantités limitées. Photos à titre indicatif.

LES CENTRES JARDINS PARADIS
JARDINAGE • MOBILIER • DÉCORS CHAMPÊTRES
www.jardinparadis.com
Fleuriste (418) 626-9940
1100, boul. Bastien (au bout de Pierre-Bertrand Nord)
HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au mer. : 8h30 -21h
Jeudi et vend. : 8h30 - 17h
Samedi : 8h - 17h
Dimanche : 9h - 17h
(418) 626-4000



ROMASZEWSKI EXPOSE À SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

Il reste deux jours pour aller voir les œuvres de l'artiste d'origine polonaise Antoni Romaszewski. Formé à l'Académie des beaux-arts de Varsovie, Romaszewski expose en Europe, au Canada et aux États-Unis. Sa première exposition dans la région de Québec est prolongée jusqu'à demain. Le rendez-vous est au studio de Claire Dufour à Saint-Antoine-de-Tilly, 4358, de la Promenade, de midi à 20 h.

1772521

PROFITEZ DE L'ÉTÉ



www.bikinivillage.com

REVITALISATION DU LAC SAINT-JOSEPH

Un appel à la bonne volonté

Pier-Luc Dupont
pldupont@lesoleil.com

L'heure de la punition n'est pas encore venue pour les citoyens de Lac-Saint-Joseph. Afin d'enrayer la dégradation de leur plan d'eau touché l'an dernier par une prolifération de cyanobactéries (« algues bleues »), les maires de trois municipalités riveraines s'en tiendront à des mesures volontaires.

Fossambault-sur-le-Lac, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Lac-Saint-Joseph ont dévoilé, hier, leur plan d'action conjoint pour l'année 2007. Au total, 31 610 $ seront injectés dans l'analyse de l'eau et en particulier de ses apports en phosphore. Issu de l'activité humaine, ce nutriment est en bonne partie responsable de la multiplication des algues bleues, qui rendent l'eau impropre à la consommation et à la baignade.

« Ce plan n'est qu'un début, a indiqué Jacques Marcotte, maire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Il n'est pas coulé dans le béton et sera bonifié d'année en année. »

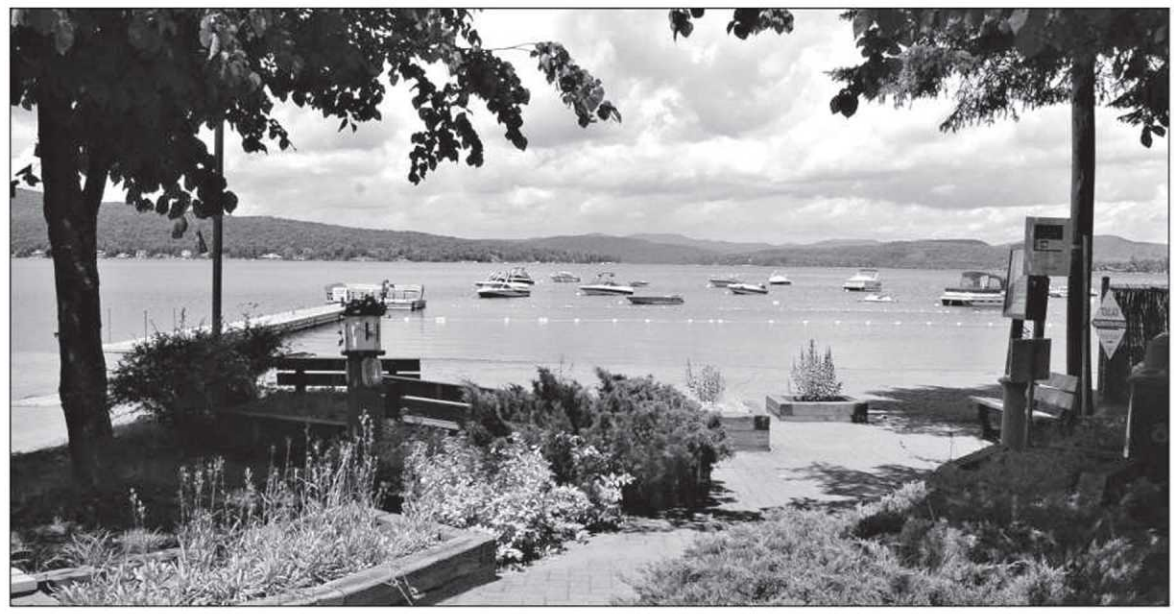
La Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC), l'organisme chargé de la mise en œuvre, poursuivra sa campagne de sensibilisation. Quelque 18 000 $ ont été investis dans un guide de bonnes pratiques pour protéger le lac. Il sera distribué gratuitement aux citoyens de Fossambault et de Sainte-Catherine.

En ce qui concerne la réglementation, cependant, les municipalités continueront à faire cavalier seul. « Nous ne sommes pas tous rendus au même endroit », a admis O'Donnell Bédard, maire de Lac-Saint-Joseph.

PAS DE RESTRICTIONS POUR LE DÉBOISEMENT

Patrouilles pour diminuer la vitesse des bateaux, restauration des réseaux d'égouts, programme de vidange des fosses septiques, aménagement de fossés pour retenir les sédiments... Les villes n'ont pas l'intention de rester les bras croisés. Par contre, elles refusent de tordre les bras de leurs citoyens sur l'une des principales causes à l'origine du vieillissement du lac : le déboisement des rives.

« Je ne veux pas jouer à la police. Il vaut mieux éviter la réglementation, cela finit par irriter les gens », a laissé tomber Jacques Marcotte. « De toute façon, il y aura toujours quelqu'un de plus intelligent pour contourner », a renchéri M. Bédard.



Les maires de trois municipalités riveraines du lac Saint-Joseph ont dévoilé hier un plan d'action qui vise à lutter contre les algues bleues, qui rendent l'eau impropre à la consommation et à la baignade. — PHOTO LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

RESSERREMENT À L'AUTOMNE

La renaturalisation des pelouses demeure donc volontaire et, dans le cas de Lac-Saint-Joseph, subventionnée. Les trois maires disent envisager de resserrer les normes dès l'automne, mais sont demeurés évasifs sur leur champ d'application.

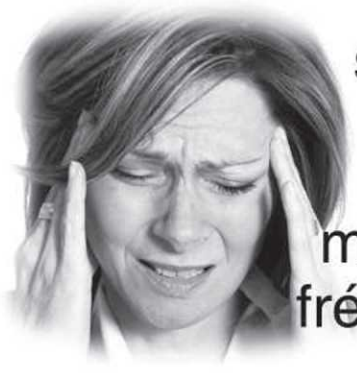
« On ne pourra plus construire de gazebos sur la bande riveraine, mais ceux qui sont déjà là, on ne peut pas les détruire », a offert M. Bédard en guise d'exemple.

Faux, rétorque Linda Tatin, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. « Les municipalités ont tous les pouvoirs pour intervenir. Elles peuvent même aller au-delà du minimum de 10 mètres de végétation naturelle imposé par la Politique sur les rives et le littoral. Il n'y a pas de droit acquis en matière d'environnement. »

Le plan d'action fait suite à une étude de la CBJC qui avait révélé un vieillissement accéléré du lac Saint-Joseph en raison, notamment, de l'artificialisation de ses berges. Moins de 25 % du pourtour habité est couvert de végétation naturelle.

APRÈS M'AVOIR lu
Recyclez-moi!

1754017
SÉJOURS LINGUISTIQUES VTE
Apprenez une langue, tout en voyageant!
Début des cours en tout temps • anglais, espagnol et autres
COURS ACCESSIBLES À TOUS
Séjours pour adultes et adolescents
www.immersion-vte.com
BROCHURE GRATUITE 1 800 463-2265
Permis du Québec

1772334

Souffrez-vous de migraines fréquentes?
Apprenez-en plus à propos de la relation entre la migraine avec aura et la présence d'un orifice cardiaque congénital (foramen ovale perméable)
Nous recherchons des personnes âgées de 18 à 65 ans qui souffrent de migraines avec aura.
Les participants(es) feront l'objet d'une évaluation par un neurologue et un cardiologue.
Le Centre Hospitalier Universitaire de Québec
Pavillon CHUL
2705, Boul. Laurier,
Québec
G1V 4G2
Si vous êtes intéressé(e)s, communiquez avec le:
656-4141, poste 71802
prima MIGRAINE CLINICAL TRIAL INTERNATIONAL
©2007 AGA Medical Corporation
Cette étude est autorisée par le Comité de recherche clinique du CHUL

1771659
Vente d'inventaire exceptionnelle
rabais de 20 à 70%
sur un vaste choix de verres, carafes, celliers et accessoires.
Jusqu'au 30 juillet 2007
Couteaux Laguiole
Le verre parfait pour chaque vin
Carafes Riedel
RIEDEL
FINANCEMENT accord D Desjardins
Vinum
Vinum design • 1480, City Councillors, Montréal (près de La Baie) • Tél.: (514) 985-3200
Vinum grappa • 1261, av. Maguire, Sillery • Tél.: (418) 650-1919
www.vinumdesign.com

1772524

PROMO GOLF-VACANCES

Brunch tous les dimanches

Rabais *20$ pour 2 personnes

*14$ de rabais sur 2 droits de jeu

*6$ de rabais sur voiturette

Valide du lundi au vendredi avant 14 h, samedi entre 10 h et 13 h, dimanche entre 10 h et 12 h.

Promotion valide sur présentation de ce coupon jusqu'au 5 août 2007.

• Non valide pour groupes • Ne peut être jumelé à aucune autre promotion

Terrain en excellente condition

Informez-vous sur nos FORFAITS BRUNCH/GOLF tous les dimanches

Mont Tourbillon

Réservation : 849-4418

Mont-Orford mis en demeure par Québec

Presse canadienne



Mont-Orford inc. a 60 jours pour amorcer les préparatifs en vue de la prochaine saison. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

SHEBROOKE — Le gouvernement du Québec met en demeure Mont-Orford inc., l'exploitant de la station touristique des Cantons-de-l'Est, d'amorcer d'ici 60 jours les préparatifs en vue de la prochaine saison.

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Line Beauchamp, explique qu'elle veut ainsi s'assurer qu'il y aura du ski cet hiver. Par voie de communiqué, elle rappelle que Mont-Orford inc. est tenu, en vertu du bail qu'il a signé avec le gouvernement, d'exploiter le centre de ski du mont Orford, et ce, nonobstant toute négociation reliée à la résiliation du bail, au rachat des actifs et à la reprise éventuelle des opérations par la Société des établissements de plein air du Québec.

La préparation de la saison de ski exige entre autres l'attribution des contrats d'entretien des installations, des activités de promotion et de publicité pour la vente des billets de saison, de même que l'assurance que les employés seront à l'œuvre en temps opportun.

Les deux parties négocient en vue du rachat des actifs de Mont-Orford inc.

En mai dernier, lorsqu'il a annoncé qu'il renonçait à la privatisation partielle du parc national, le gouvernement Charest a accordé un délai de deux ans à la MRC de Memphrémagog pour élaborer un projet de relance de la station touristique.

Dans son dernier budget, Québec a prévu 10 millions $ pour agrandir le parc et 1 million $ pour réhabiliter certains secteurs endommagés.

1772575

ASSEZ DE PLACE POUR VOUS ET TOUT **CE QUI COMPTE POUR VOUS.**

LA VOLVO V70 2007 A ÉTÉ CONÇUE POUR LES FAMILLES QUI NE VEULENT PAS SACRIFIER LE STYLE AU PROFIT DE LA SÉCURITÉ ET DE LA POLYVALENCE. QUE CE SOIT POUR LES EMPLETTES DE LA SEMAINE OU LES ÉQUIPEMENTS QU'ON APPORTE AU CHALET, VOUS NE MANQUEREZ JAMAIS D'ESPACE. C'EST VRAIMENT LE VÉHICULE FAMILIAL IDÉAL. RENDEZ-NOUS VISITE POUR UN ESSAI ROUTIER DÈS AUJOURD'HUI.

VOLVO V70 2007

1% TAUX DE CRÉDIT-BAIL 48 MOIS

549 $* MENSUALITÉ CRÉDIT-BAIL ACOMPTE DE 2094,06 $



VOLVO DE QUÉBEC 2230, Cyrille-Duquet, Québec (418) 682-1112 www.volvodequebec.com

Volvo. pour la vie

Promotion d'une durée limitée offerte aux clients admissibles seulement par les concessionnaires Volvo participants et les Services financiers de la Compagnie Automobile Volvo du Canada, sur approbation du crédit. Les véhicules peuvent différer de ceux illustrés. Offre valide pour une Volvo 2007 V70 2.5T (Le prix inclut le transport et la préparation de 1,395$); 549$ par mois; terme de 48 mois, acompte de 2 094,06$. (Les prix pourront être ajustés en fonction des promotions de la Compagnie des Automobiles Volvo du Canada). La première mensualité de 549$, l'inscription au RDPRM de 42,88$, le droit sur pneus et 650$ de dépôt de garantie sont dus à la signature de bail. Les taxes, l'assurance et l'immatriculation sont en sus. Allocation de 80 000 km pour la durée du bail (0,16$ par km supplémentaire). Taux d'intérêt annuel: 1,00%. Total des mensualités : 26 352$. Les mensualités et le dépôt de garantie peuvent varier selon les équipements optionnels choisis. Valeur de rachat en fin de bail : 17 384,40$. Le concessionnaire peut louer à un prix inférieur. L'offre se termine le 31/07/2007. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. « Volvo. pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocanada.com.

EN BREF

La piscine de Loretteville fermée

→ La piscine municipale de Loretteville sera fermée du 28 juillet au 21 septembre pour des travaux de réparation, a fait savoir la direction de l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles de la Ville de Québec. Les bains libres reprendront à compter du 22 septembre. *Pierre Pelchat*

Le bac bleu s'emplit, les dépotoirs aussi

MONTRÉAL — Les Canadiens et les Québécois recyclent plus que jamais, ce qui ne les empêche pas d'envoyer au final une quantité sans cesse croissante de déchets vers les centres d'enfouissement. Les données publiées hier dans le bulletin *EnviroStats* de Statistique Canada montrent qu'entre 2000 et 2004, le pourcentage des déchets domestiques qui vont au recyclage est passé de 19 % à 27 %. En moyenne, chaque ménage a recyclé en 2004 quelque 112 kg de matières, une progression de 41 kg en quatre ans. Dans le même laps de temps, la production de déchets résidentiels a augmenté de 19 % au Canada, de 11,3 à 13,4 millions de tonnes pour l'ensemble des ménages. Par famille, cela représente un saut de 366 kg à 418 kg de déchets annuellement. En enlevant la part de ce que ces ménages recyclent, on découvre qu'ils envoient maintenant 306 kg de déchets vers les centres d'enfouissement, soit une dizaine de kilos de plus qu'au début du siècle. *PC*

1771336

15e Anniversaire Ameublement Jason®

de 30 à 70% SUR TOUT L'INVENTAIRE

SE POURSUIT

Courez la chance de **GAGNER**

1er prix



10 000$

2e prix



3e prix





ENSEMBLE 3 MCX. SINZO



Causeuse **549$**

Chaise **399$**

Sofa RÉGULIER ~~995$~~ **GRATUIT**

QUANTITÉ LIMITÉE

ENSEMBLE 3 MCX. JULIE



QUANTITÉ LIMITÉE

RÉGULIER ~~1999$~~ **799$**

TABLE ET 8 CHAISES MERCEDES



RÉGULIER ~~2299$~~ **1199$**

QUANTITÉ LIMITÉE **50% DE RABAIS**

TABLE DE PATIO ET 4 CHAISES RATANA



50% DE RABAIS

QUANTITÉ LIMITÉE

RÉGULIER ~~799$~~ **399$**

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI AU MERCREDI	10H00 À 17H30
JEUDI ET VENDREDI	10H00 À 21H00
SAMEDI	10H00 À 17H00
DIMANCHE	11H00 À 17H00

Ameublement Jason®

Notre promesse c'est d'être les moins chers !

1000, boul. Du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu
450.359.4038
(ancien Wal-Mart)

4605, boul. l'Auvergne Neufchatel, Québec
418.842.4678
(ancien Zellers)

4100, boul. Des Récollets, Trois-Rivières
819.694.1982
(ancien Winners)

500, boul. des Laurentides, Saint-Jérôme
450.530.6998
(Galeries des Laurentides)

303, boul. Labelle, Rosemère
450.420.6532
(Galeries des Milles-Îles)

24 mois FINANCEMENT accord D Desjardins sur toute la marchandise

Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. Jusqu'à épuisement des stocks.

Le Canada paie le prix du sang

Le pays a le deuxième ratio de pertes humaines parmi les pays de l'OTAN

Hugo Fontaine
La Presse

MONTRÉAL — On ne peut pas reprocher au Canada de ne pas payer le prix du sang en Afghanistan. De tous les pays engagés sur le terrain, il a le deuxième ratio de pertes fatales (1 sur 38). Il n'est devancé que par l'Espagne (1 sur 31), mais les données sont faussées par un accident d'hélicoptère qui a tué d'un coup 18 soldats espagnols.

Avec 66 pertes par rapport à des effectifs constants de 2500 soldats, le Canada devance ses alliés qui ont de plus nombreux contingents: les États-Unis (1 sur 59), le Royaume-Uni (1 sur 106) et l'Allemagne (1 sur 143).

Ce constat est fait alors qu'un sondage de la Presse canadienne-Decima Research montre que 67 % des Canadiens trouvent que le nombre de soldats morts et blessés en Afghanistan est inacceptable, peu importe les progrès de reconstruction réalisés dans ce pays. Au Québec, la proportion s'élève à 76 %.

La présence canadienne dans la dangereuse province de Kandahar permet d'expliquer le haut taux de pertes. «Les Canadiens ont accepté une des régions les plus difficiles d'Afghanistan, dit le directeur adjoint du Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix, Marc-André Boivin. Les membres de l'OTAN n'ont pas tous le même degré d'engagement. Ça fait en sorte que le Canada se retrouve dans le Sud avec fort à faire, mais sans avoir assez de troupes.»

«Il y a une tentation un peu plus grande de défier les troupes quand on sait qu'elles ne sont pas assez nombreuses», ajoute M. Boivin. Il est possible que les talibans profitent de cela pour frapper davantage les Canadiens, d'autant plus que la ville de Kandahar représente un enjeu symbolique pour eux.

«Nous étions les premiers dans le sud du pays, avant les Britanniques et les Néerlandais, pour relayer les Américains», rappelle le major-général à la retraite Terry Liston. C'est en décembre 2004 que le Canada a annoncé qu'il allait envoyer plus de 2000 soldats à Kandahar.

Pour justifier la décision du gouvernement Martin, l'ancien ministre de la Défense Bill Graham évoquait deux raisons: le Canada connaissait la région pour y avoir œuvré en 2002; les Canadiens s'étaient entendus avec les Britanniques et les Néerlandais pour relayer les Américains dans certaines régions du Sud afghan.

LES DÉFIS DES ALLIÉS

Malgré des ratios de pertes moins élevés, d'autres pays ont des défis importants à surmonter aujourd'hui. «Les talibans ont déplacé leur attention vers la province de Helmand, sous contrôle britannique», souligne Terry Liston. Dans cette province championne de la production d'opium, il est ardu d'instaurer la notion d'État de droit.

À l'est, «les Américains ont des problèmes quant à la nature du terrain, montagneux et très difficile d'accès», dit Marc André Boivin. Quant aux Néerlandais, postés juste au nord des Canadiens, ils font face à une augmentation récente du nombre d'attaques dirigées contre eux. «Tiens donc, les Néerlandais sont en train de débattre du renouvellement de leur présence, prévu en août 2008», note M. Boivin.

TROUPES AFGHANES

Le chef d'état-major des Forces armées canadiennes, le général Rick Hiller, vient d'annoncer que cinq bataillons afghans seraient opérationnels dès l'automne. Entraînées par les Canadiens, les troupes afghanes permettront de réduire le nombre de pertes canadiennes, selon Hillier.

Terry Liston met un bémol. «Ça va faciliter la mission en assurant une présence permanente dans les villages. Mais je ne suis pas convaincu que ça pourrait diminuer énormément les pertes.» C'est que celles-ci sont causées par des embuscades, des kamikazes ou des engins explosifs improvisés visant des troupes étrangères. «Que les troupes canadiennes soient à l'avant, dans les villages, ou derrière les troupes afghanes, je ne crois pas que ça va changer leur vulnérabilité», ajoute-t-il.

Selon M. Liston, le pire est passé dans la région de Kandahar. «Mais ça va prendre des années pour assurer une vraie sécurité.»

76 %
des Québécois trouvent inacceptable le nombre de soldats morts et blessés en Afghanistan

1 sur 38
ratio du Canada (pertes humaines sur le nombre de soldats qui y sont déployés)

1 sur 59
ratio des États-Unis

1 sur 106
ratio du Royaume-Uni

1772587

Fais ce que tu aimes!

École hôtelière de la Capitale

LA MEILLEURE AU CANADA!



Maxence Gagnon-Babin, finissante en pâtisserie à l'École hôtelière de la Capitale, a remporté la médaille d'or dans sa discipline lors des 13e Olympiades canadiennes de la formation professionnelle et technique qui se tenaient récemment à Saskatoon. Ce résultat démontre une fois de plus l'excellence de l'École hôtelière de la Capitale qui, année après année, rafle de prestigieux prix.

C'EST LE MOMENT DE S'INSCRIRE

Programmes offerts à l'automne 2007

Boucherie de détail	Jour
Boulangerie	Jour
Cuisine actualisée	Soir
Cuisine d'établissement	Jour (liste d'attente) / Soir
Pâtisserie	Jour
Pâtisserie de restaurant	Soir
Service de la restauration	Jour (liste d'attente) / Soir
Sommellerie	Jour
Vente de voyages	Jour
Cuisine de supermarché*	Jour (février 2008)

*(Prestataire d'assurance-emploi et d'aide sociale)

Horaire jour : 8 h à 15 h
Horaire soir : 15 h 15 à 22 h

www.ehcapitale.qc.ca

ÉCOLE HÔTELIÈRE DE LA CAPITALE
7, rue Robert-Rumilly, Québec
(418) 525-8738

Commission scolaire de la Capitale

CULTURE DU PAVOT

Des milliers d'Afghans accros à l'héroïne

Presse canadienne

KANDAHAR, Afghanistan — Des milliers d'Afghans sont aujourd'hui aux prises avec des problèmes de consommation d'héroïne et les ressources pour les aider se font rares au moment même où la culture de pavot est en plein essor dans leur pays.

Selon le ministère afghan de la Lutte contre les stupéfiants, on compte actuellement 36 centres de réhabilitation et de traitement répartis dans 22 des 34 provinces du pays. Leur financement provient principalement d'organisations non-gouvernementales.

Au centre de traitement de Kandahar, on dénombre plus de 600 personnes sur la liste d'attente pour les 10 places en clinique interne et les 20 places en clinique externe disponibles chaque mois pour aider les toxicomanes.

C'est le même scénario dans tous les centres de traitement gérés par des entreprises privées ou des ONG à travers tout le pays, a indiqué le directeur du programme au centre de Kandahar, le Dr Sayed Jalal.

Environ un million d'Afghans, 3,7 % de la population, sont dépendants de différentes drogues, selon les estimations du Bureau des Nations unies sur les drogues et la criminalité.

Le Dr Jalal a estimé le nombre de fumeurs d'héroïne à au moins 4000 dans la seule ville de Kandahar et, selon la police, 30 000 paquets d'héroïne sont vendus chaque jour dans la province.

« Avant la guerre, pendant 30 ans, il n'y avait pas d'héroïnomanes, a soutenu le Dr Jalal. Sous les talibans, il y avait des fumeurs d'opium, mais pas beaucoup. Maintenant, sous le gouvernement (actuel), le nombre d'héroïnomanes augmente. »

ENRAYÉE SOUS LES TALIBANS

Sous les talibans, la culture du pavot avait pratiquement été enrayée, mais après la chute du régime en 2001, plusieurs fermiers ont recommencé à en faire pousser.

La vente d'opium rapporterait annuellement plus de 3 milliards $US aux fermiers afghans.

Selon le World Drug Report 2007 du Bureau des Nations unies sur les drogues et la criminalité, rendu public le mois dernier, l'Afghanistan produirait 92 % de tout l'opium illégal dans le monde.

Le territoire utilisé pour la culture du pavot est passé de près de 1000 kilomètres carrés en 2005 à plus de 1600 kilomètres carrés en 2006.

Le nombre de soldats canadiens alcooliques ou drogués a doublé

MONTRÉAL — Le nombre de militaires qui devraient être traités pour des problèmes d'alcoolisme ou de consommation de drogues a grimpé de 125 % entre 2001 et 2006, passant de 293 à 660, selon des documents obtenus par *Le Journal de Montréal*. La Défense nationale ne peut dire s'il y a ou non un lien à faire entre cette augmentation fulgurante et celle de l'engagement militaire canadien. PC

1772386



Civic DX 2007

Prix de location à partir de

198 $** par mois/48 mois

0 $ dépôt de sécurité

Incluant **96 000 km**
Transport et préparation inclus en location seulement

Taux de financement à l'achat d'une Civic à partir de >1,9 %†



Berline Civic LX illustrée

LE BÉNÉFICE HONDA — VERT — SÛR — FUN — Soyez fier de votre Honda – un équilibre incroyable entre économie d'essence, sécurité et performance.

1000 $ PRIME HONDA*

Taux de financement à l'achat d'une Fit à partir de >2,9 %†



Fit LX 2007 illustrée

Fit DX 2007

À l'achat à partir de

14 980 $ Incluant **96 000 km** Transport et préparation inclus en location seulement

Prix de location à partir de

178 $** par mois/48 mois

0 $ dépôt de sécurité

HONDA ÉVÉNEMENT FORMULE GAGNANTE

honda.ca

L'Association des concessionnaires Honda du Québec
Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

OUI, ON A FAIT LE PLEIN
Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

HONDA

**Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur les véhicules neufs 2007 mentionnés ci-après. Période de location de 48 mois. Pour les véhicules, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant au terme de la location. Berline Civic DX 5 vitesses 2007 (modèle FA1527E) : a) 198 $, b) 3 191 $, c) 12 695 $. Fit DX 2007 (modèle GD3727E) : a) 178 $, b) 3 551 $, c) 12 095 $. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. †Financement Civic DX 2007 : 1,9 % pour 36 mois, 2,9 % pour 48 mois à 60 mois, 3,9 % pour 72 mois. Financement Fit DX 2007 : 2,9 % pour 36 mois, 3,9 % pour 48 mois, 4,9 % pour 60 mois. Excluant les modèles Si et Hybride. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. L'offre n'est pas transférable et ne peut être jumelée. Valide seulement chez vos concessionnaires participants. Offre d'une durée limitée sujette à changement sans préavis par le manufacturier. *1 000 $ Prime Honda Avantage (« Prime ») inclus TPS, TVQ et toute taxe provinciale (si applicable) et est disponible seulement sur la nouvelle Fit 2007 (transmissions manuelle et automatique) et la nouvelle Civic 2006/2007 (transmission manuelle seulement et excluant le modèle Si) achetée ou louée avant le 20 mars 2007, incluant les véhicules dont la livraison a été effectuée après le 20 mars 2007. La Prime doit être appliquée au moment de l'achat ou de la location. Pour la nouvelle Fit 2007 (transmissions manuelle et automatique), et la nouvelle Civic 2006/2007 (transmission manuelle seulement et excluant le modèle Si) achetée ou louée entre, et incluant, le 20 mars 2007 et le 18 mai 2007, veuillez contacter le concessionnaire Honda duquel vous avez acquis votre véhicule afin de confirmer votre éligibilité à la Prime. La Prime est sujette au changement à tout moment. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.

La communauté gaie appelle à dénoncer les

Élisabeth Fleury
efleury@lesoleil.com

La communauté gaie de Québec a lancé hier un vibrant appel à la solidarité à la suite de la sordide agression dont a été victime un jeune gai de 24 ans dans la nuit du 30 juin au 1er juillet.

C'est à la place D'Youville que Philippe a été frappé violemment par quatre individus au crâne rasé qui l'avaient suivi depuis sa sortie du bar le Drague, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

« On sait que c'est un crime homophobe parce que les quatre individus l'ont notamment traité de « fif » et de « tapette » en le frappant », a précisé hier le porte-parole de l'organisme Gais, lesbiennes, bisexuelles et transgenres Québec (GLBT), Olivier Poulin, au cours d'une conférence de presse.

Traumatisé, le jeune homme n'a pas porté plainte immédiatement à la police, préférant s'engouffrer dans un taxi pour aller chez lui le plus vite possible. Souffrant de multiples contusions, il s'est ensuite rendu à l'hôpital, où il est resté deux jours. Les médecins ont dû insérer huit vis dans sa mâchoire disloquée.

« Si Philippe a décidé de dénoncer publiquement son histoire (au *Journal de Québec* en lock-out), c'est qu'il ne croyait pas qu'il avait été pris assez au sérieux par les forces policières après avoir porté plainte », a expliqué Olivier Poulin, ajoutant que « la police de Québec dit qu'elle n'a pas particulièrement de problèmes avec ce type d'agressions, mais des gens dans l'organisation (policière) disent le contraire ».

Un jeune gai de 24 ans a été victime d'une sordide agression dans la nuit du 30 juin au 1er juillet

À cet effet, le directeur général de la Coalition gaie et lesbienne du Québec, Yvan Lapointe, a rapporté au *Soleil* qu'un policier de Québec lui avait confié avoir réglé certains dossiers d'agression après avoir fait enquête sous l'angle du crime homophobe. « Je lui avais auparavant expliqué que, souvent, les victi-

1772547



1772283



1772383



crimes homophobes

mes de crimes homophobes n'avaient pas fait leur *coming out*, et qu'elles pouvaient donc cacher cet aspect aux policiers. Quand il est revenu me voir plus tard, le policier m'a dit qu'il avait réussi à classer quelques dossiers après avoir reparlé aux plaignants. »

DIZAINES D'AGRESSIONS PAR ANNÉE

Selon Yvan Lapointe, il y aurait bon an mal an quelques dizaines d'agressions physiques commises contre les gais dans la région de Québec. « Malheureusement, dans la plupart des cas, les gens ne portent pas plainte, généralement parce qu'ils ne sont pas encore sortis du placard, réitère M. Lapointe. Ils dénoncent seulement quand ils sentent que leur sécurité ou celle de leurs proches est en danger.

« Il faut absolument que les victimes de crimes homophobes prennent l'habitude de porter plainte à la police, supplie-t-il. De la même façon que tous les citoyens doivent dénoncer ce type de crimes lorsqu'ils en sont témoins. (...) La personne gaie a besoin de se sentir appuyée par la société si elle décide de dénoncer. »

À l'instar de M. Lapointe, Olivier Poulin souhaite ardemment que les policiers mettent tout en œuvre pour retracer les auteurs de l'agression dont Philippe a été victime. « Il faut absolument qu'ils soient traduits en justice », implore M. Poulin.

« Que la victime soit un gai, une femme, un Noir ou n'importe qui d'autre, les policiers déploient toujours les mêmes efforts pour retrouver les auteurs d'une agression majeure », a souligné hier l'agente Sandra Dion, porte-parole de la police de Québec, tout en réitérant que les agressions contre les gais « demeurent des cas isolés » et que les groupuscules racistes et homophobes qu'il y a dans la capitale ne sont « pas structurés ».

Outre les agressions physiques, les hommes gais de la capitale seraient régulièrement victimes de propos haineux. « Quand je marche sur la Grande Allée avec mon chum, il arrive souvent que des gars de 18-20 ans à casquette qui passent en voiture nous crient des bêtises », confie Jean-Michel, qui, comme Philippe, a préféré taire son nom de famille.

Afin de signifier sa détermination à « ne pas retourner dans les placards », la communauté gaie de Québec, qui a reçu hier l'appui de plusieurs organismes communautaires de la capitale, organisera le 2 septembre un « brunch de la solidarité contre l'homophobie » pendant la Fête Arc-en-ciel. L'activité aura lieu à la place D'Youville, à l'endroit même où a été commise la sauvage agression dont Philippe a été victime. Les personnes intéressées peuvent se procurer des cartes auprès des responsables de la Fête Arc-en-ciel au 809-3383.

1772112



1770914

Économisez
avec OLYMPUS® et OPUS™

OLYMPUS®
770SW
- 7.1 mégapixels
- Zoom optique 3x
- Écran 2,5 pouces

429,99$



Prime de 65$
25$ en produits de votre choix
PLUS
20$ de rabais sur un cours photo
PLUS
50 impressions numériques
(valeur 20$)



OLYMPUS®
Stylus 550UZ
- 7.1 mégapixels
- Zoom optique 18x
- Stabilisateur d'image

599,99$

Prime de 65$
25$ en produits de votre choix
PLUS
20$ de rabais sur un cours photo
PLUS
50 impressions numériques
(valeur 20$)

OPUS™
Opus Kit éclairage studio de luxe M1002
Régulier 550.99$
SPÉCIAL
449,99$

15 % de rabais sur tous les kits d'éclairage et accessoires studio



OPUS™
Opus Kit
« digital cool light » CL-27502
Régulier 371.99$
SPÉCIAL
299,99$

Valable jusqu'au 16 juillet 2007

gosselin photo vidéo
Place de la Cité 2600, boul. Laurier, Sainte-Foy 418 656-6309
www.gosselinphoto.ca



Une statue d'Évangéline orne le lieu historique national du Canada de Grand-Pré qui commémore la Déportation des Acadiens. — PHOTO PC

Voici, pour la cinquième année, notre série sur les grandes familles. Chaque samedi, nous remontons aux origines des patronymes les plus répandus dans la capitale et dans l'Est du Québec. Dix familles, 10 histoires fascinantes.

LES POIRIER

Venus de France ou passés par l'Acadie

Louis-Guy Lemieux
lglemieux@lesoleil.com



Il en est des Poirier comme des Landry. Si vous en rencontrez un (ou une) de descendance acadienne, il va tenter de vous convaincre, avec la meilleure mauvaise foi du monde, que tous les Québécois qui portent ce patronyme sont originaires de l'Acadie. Comme si l'Acadie avait colonisé le Québec. Tout cela est bien sympathique. Et faux.

Les premiers Poirier qui ont fondé des foyers en Nouvelle-France au milieu du XVII[e] siècle nous venaient de Paris, du Quercy et du Poitou. Plusieurs sont venus comme soldats. Ils venaient pacifier les Iroquois.

Une centaine d'années plus tard, dans la mouvance tragique de la Déportation de 1755, plusieurs Poirier d'origine acadienne se retrouveront au Québec. Dans son *Histoire des Acadiens*, Bona Arsenault raconte cela magnifiquement bien. Une nouvelle édition revue et augmentée de son livre a été publiée chez Fides, en 2004.

L'histoire des grands ancêtres Poirier ne peut se raconter que par courts fragments. Sur la dizaine d'immigrants venus de France directement, ou en passant par l'Acadie, aucun n'a vécu une vie qui le rendrait supérieur aux autres. Tous, cependant, ont participé pleinement à la construction d'un pays et, la plupart, à son peuplement.

VINCENT POIRIER DIT BELLEPOIRE

Selon Jacques Lacoursière, le premier Poirier dont il est fait mention dans notre histoire est Vincent Poirier dit Bellepoire. Il aurait aussi porté le surnom de Proparlé. Il était originaire de la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris.

Il serait arrivé dans la colonie avant 1655, car la même année, le 8 février, il se marie, à Québec, avec Françoise Pinguet. Elle est la veuve de Pierre Delaunay, qui avait été tué par les Iroquois au mois de novembre de l'année précédente. Françoise amène avec elle ses trois enfants. Vincent lui en fera trois autres.

Il n'avait pas dit son dernier mot, l'ancêtre. Sa première femme décède prématurément de cause inconnue. Vincent se remarie, à Québec, en 1662, avec Judith-Catherine Renaudeau, une Bourguignonne. Un seul enfant, de sexe masculin, naît de ce second mariage. Il meurt peu après sa naissance. Dommage pour la descendance Poirier. Deux de ses filles, cependant, auront une belle progéniture. Elles sont à l'origine des familles Gaudry et des familles Guay, Gastonguay et Castonguay.

JEAN POIRIER DIT LAJEUNESSE

Dans son *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois*, Michel Langlois prénomme ce Jean Poirier dit Lajeunesse « Jean-Baptiste ». Peu importe. C'est le même homme qui arrive à Québec le 19 juin 1665, à bord du navire *Le Vieux Siméon* comme soldat de la compagnie Chambly du régiment Carignan-Salières. Il venait de la ville de Gourdon, dans le Quercy. Il était le fils de Jean Poirier et de Jeanne Ribairo.

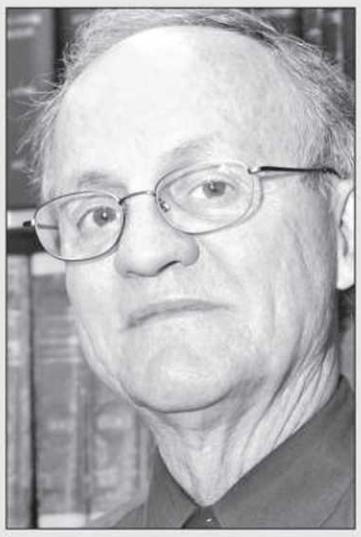
On retrouve notre homme à Montréal alors que, le 18 mars 1668, il épouse Marie Langlois, la fille de Thomas Langlois et de Marie de Neufville, originaires de la ville de Dieppe. Jacques Lacoursière présente Marie Langlois comme une fille du roi arrivée à Québec l'année précédant son mariage. Elle apportait dans la corbeille de noces des biens estimés à 200 livres. Le couple s'établit à Chambly et c'est là que naissent leurs 10 enfants.

Marie décède en 1688. La même année, l'ancêtre Jean contracte une seconde union, à Boucherville, avec une autre fille du roi. Elle s'appelle Catherine Moitié. Elle est la veuve de Désiré Viger. Le couple n'aura qu'un seul enfant. Il mourra à la naissance.

En 1673, Jean Poirier avait obtenu du seigneur Jacques de Chambly une concession en façade de la rivière Richelieu. L'année suivante, il vend cette concession. Par la suite, il se portera acquéreur d'une demi-douzaine d'autres concessions.

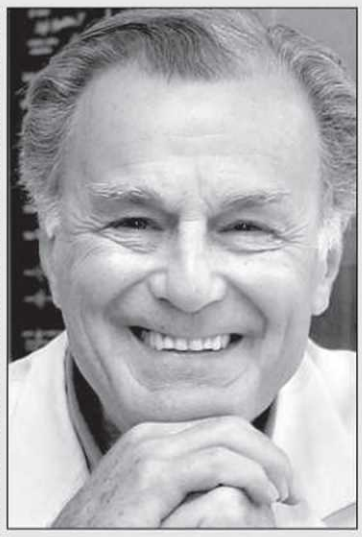
Lors de l'aveu et dénombrement de la seigneurie de Chambly, effectué le 12 juin 1723, l'ancêtre possédait une terre de 80 arpents de superficie. Quarante arpents étaient en labour et 20 en prairie. Il possédait une maison et une grange spacieuse. Son décès était survenu quelques mois plus tôt, en février 1722.

Des Poirier marquants



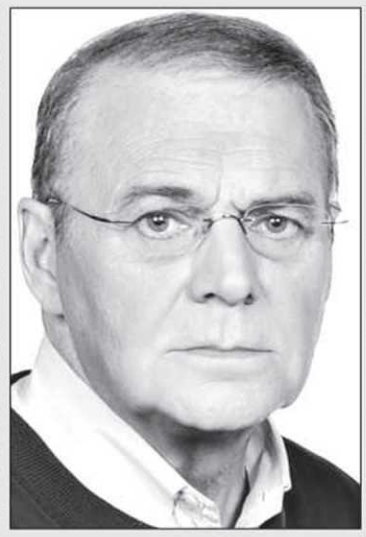
Claude Poirier

Né à Rimouski, le 9 avril 1947, il est docteur en linguistique de l'Université de Strasbourg. Professeur à l'Université Laval depuis 1975, il est aussi, notamment, l'un des fondateurs du Trésor de la langue française au Québec, organisme qu'il dirige depuis 1983.



Gérard Poirier

Né en 1930, il est enseignant avant de toucher au théâtre amateur. Sa carrière de comédien au théâtre, au cinéma et à la télévision débuta dans les années 60. Aujourd'hui bien connu, il a obtenu deux prix Gémeaux, un pour son rôle dans la série *Le Parc des Braves*, l'autre en 2002 pour *Mon meilleur ennemi*.



Claude Poirier

Né en octobre 1938, sa carrière de reporter débute le 11 août 1960 : témoin d'un vol à main armée, il téléphone à la station de radio CJMS pour rapporter la nouvelle. Parallèlement, il joue le rôle de négociateur entre les criminels et la police. Il a été impliqué dans 43 prises d'otages et enlèvements. Il a aidé 175 criminels à se livrer à la police.



Dominique Poirier

Née le 18 mai 1963, à Montréal, cette journaliste de carrière est devenue un visage et une voix de la télévision de Radio-Canada depuis qu'elle a animé, notamment, *Le Point*. Elle est une des vedettes de RDI. Auparavant, elle avait fait sa marque comme correspondante sur la colline parlementaire, à Québec.

Dates de parution

• 16 juin	Landry
• 23 juin	Turcotte
• 30 juin	Gosselin
• 7 juillet	Gilbert
• 14 juillet	Poirier
• 21 juillet	Perron
• 28 juillet	Guay
• 4 août	Martel
• 11 août	Boivin
• 18 août	Villeneuve

L'histoire des grands ancêtres Poirier ne peut se raconter que par courts fragments. Tous, cependant, ont participé pleinement à la construction d'un pays et, la plupart, à son peuplement.

Daniel Poirier est l'aîné de la famille de l'ancêtre Jean. Il aura 14 enfants avec Catherine Viger, qu'il épouse en 1694, à Boucherville. Son frère Philippe est le seul autre garçon à prendre femme. En 1710, toujours à Boucherville, il épouse Marie-Marguerite Vacher. Le couple aura quatre enfants, dont un seul de sexe masculin.

JOSEPH POIRIER DIT DESLOGES

Ce n'est pas un record, mais c'est une bonne moyenne. Ce Joseph Poirier sera, au total, le père de 21 enfants. Il vivra à l'île Perrot. Ce qui permettra au généalogiste Robert Prévost d'écrire dans *Portraits de familles pionnières* que «les descendants de cet ancêtre remplissent, aujourd'hui, quatre colonnes de Poirier dans l'annuaire téléphonique de la seule banlieue Ouest de Montréal».

D'origine poitevine, Joseph Poirier vient au pays comme soldat de la compagnie de Lacorne. Il épouse, à Montréal, en 1709, Marie Gauthier, la veuve d'Alexandre Turpin, dont elle avait été la troisième femme. Elle donnera à l'ancêtre Joseph huit enfants en plus des précédents. Après son décès, en 1728, le veuf contracte une seconde union avec Marie-Marguerite Lalande. Treize autres enfants s'ajoutent à la famille de Joseph Poirier.

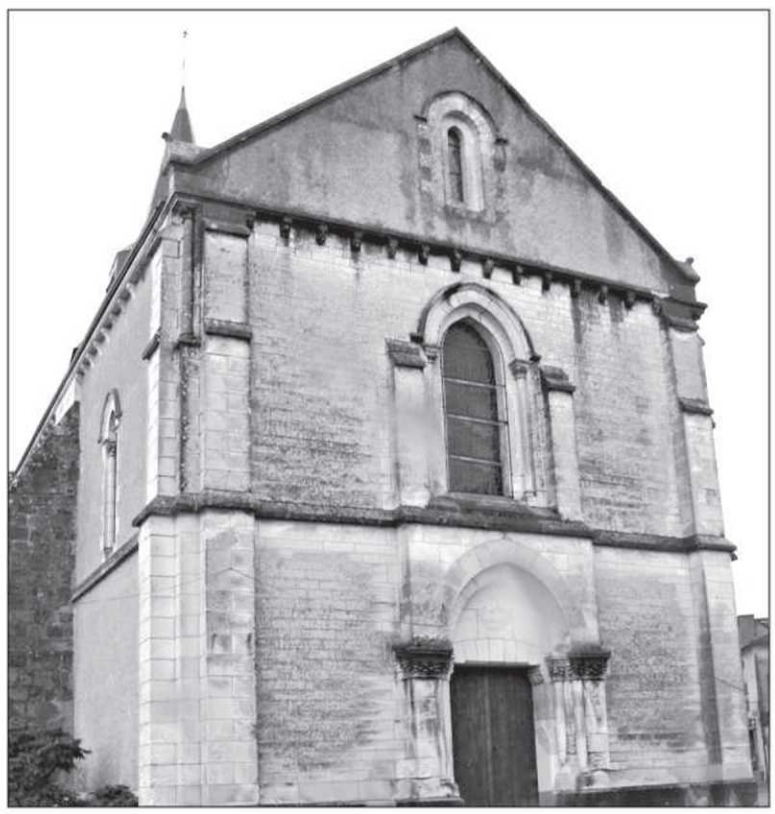
MICHEL POIRIER DIT LANGEVIN

Les généalogistes ignorent sa filiation. Ce qu'on sait avec certitude, c'est que ce taillandier (fabricant d'outils propres à tailler et à couper) et armurier est originaire de l'Anjou.

À Sorel, au milieu des années 1670, il se marie avec Jeanne Rigaud, une fille du roi originaire de Paris. Le couple aura six enfants. La famille vivra d'abord à Sorel, puis déménage à Montréal avant de s'installer définitivement à Champlain. Selon le généalogiste Michel Langlois, Michel Poirier est jugé et incarcéré quelque temps en 1672 pour avoir blasphémé en public. Michel et Jeanne auront quatre fils. Malheureusement, les dictionnaires généalogiques ne retiennent qu'Étienne, qui mourra noyé à Beaumont et qui n'aura pas de descendance.

PIERRE POIRIER DIT LAFLEUR

Ce soldat de la compagnie de Lorimier se serait occupé de la traite des fourrures, selon Jacques Lacoursière. Le 12 juin 1707, il épouse, à Lachine, Marie-Clémence Maupetit. Leur premier enfant voit le jour à Lachine, leur deuxième à Detroit, et les huit autres à l'île Perrot.



L'église Saint-Maurice de Lathus, non loin de Montmorillon, dans la région de Poitiers. — PHOTO COURTOISIE LOUIS POIRIER

La descendance acadienne

Le Centre de recherches acadiennes de l'Université de Moncton nous apprend que le premier Poirier arrivé en Acadie s'appelle Jehan (ou Jean). Il est originaire du Poitou. Il fait le voyage à bord du *Saint-François*, en 1641, dans le but de travailler aux établissements de pêche de Nicolas Demp, au Cap-Breton.

Il s'établit à Port-Royal et décède jeune, vers 1653, à l'âge de 27 ans environ. Cela expliquerait qu'il n'ait eu que deux enfants. Son épouse, Jeanne Chebrat, lui donnera un garçon et une fille, Michel et Marie-Françoise.

Ce Michel, né vers 1650 (son âge varie selon les recensements), épouse Marie Boudrot. Le couple aura 11 enfants qui donneront une descendance remarquablement fertile. Ces Poirier, issus de la souche de Jehan, essaimeront dans toute l'Acadie et par le fait même au Québec.

Le recensement de 1693 mentionne une autre famille de Poirier, soit celle de Michel Poirier dit le Français. Il épouse Marie Chiasson. Le couple aura quatre enfants.

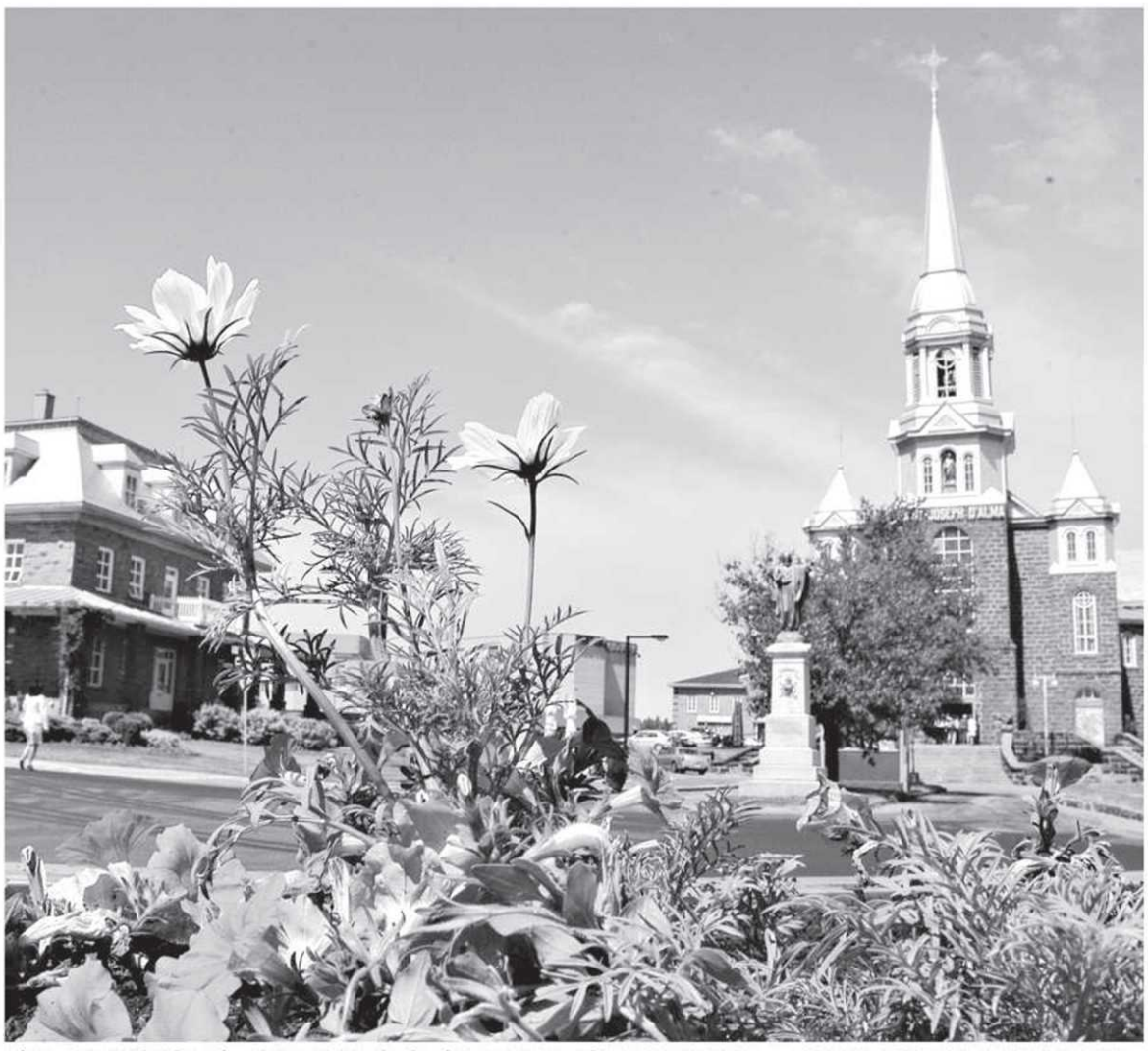
Au sujet des ancêtres acadiens, Jacques Lacoursière cite les *Médaillons d'ancêtres* du généalogiste Julien Déziel. Ce dernier écrit : « Il y eut des Poirier parmi des déportés de 1755 sur les côtes du Massachussetts, du Maryland, en Virginie et en Louisiane. Il y eut des Poirier parmi les 12 familles qui revinrent à pied, en traversant le Massachussetts et le Vermont du sud au nord sur une distance d'au moins trois cents milles. Ils se sont installés dans les comtés de Napierville, de Richelieu et jusque dans Montcalm. Il y a des Poirier acadiens parmi les fondateurs de Saint-Jacques-de-l'Achigan, de Saint-Grégoire, de Nicolet et de Bécancour. »

Bona Arsenault, pour sa part, a retrouvé des Poirier d'origine acadienne aux Îles-de-la-Madeleine, dans Bellechasse, Montmagny et l'Assomption, notamment.

Selon l'archiviste É.-Z. Massicotte, c'est Pascal Poirier, ministre des Postes et chevalier de la Légion d'honneur, né à Shediac, Nouveau-Brunswick, qui fut à l'origine du choix de l'*Ave Maris Stella* comme hymne national des Acadiens.

Il est à noter que 29 Poirier et six Desloges apparaissent dans le *Dictionnaire encyclopédique et historique des patriotes (1837-1838)*. ***Louis-Guy Lemieux***

ALMA



Alma est située dans la région agricole des basses terres du Lac-Saint-Jean. — PHOTO LE QUOTIDIEN, STEEVE TREMBLAY



Le parc L'Odyssée des bâtisseurs. — PHOTO LE QUOTIDIEN, CAROLINE BLACKBURN



Le bleuet, fruit sacré du Lac-Saint-Jean. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

La pomme-bleuet

Jean-François Cliche
jfcliche@lesoleil.com



Disons-le tout de suite : il y a des bleuets qui vont s'avaler de travers…

À première vue, on serait tenté de faire remonter le nom de la ville d'Alma au latin *alma* («nourricier»), comme dans la locution bien connue *alma mater* («mère nourricière»), que l'on emploie pour désigner l'université où l'on a obtenu son diplôme. Après tout, au pays du bleuet, dans la région agricole des basses terres du Lac-Saint-Jean, emblème de l'historiquement catholique Canada français, cette racine serait plutôt bien choisie, n'est-ce pas?

Et pourtant, ce n'est pas au latin que cette localité doit son nom, mais plutôt — tenez-vous bien et déglutissez vos myrtilles avant de continuer — au tatar, langue d'Asie centrale apparentée au turc. Et le mot ne veut pas dire «bleuet», mais bien «pomme». En turc moderne, d'ailleurs, pomme se dit encore *elma*.

Si surprenant que cela puisse paraître, le vocable fit son chemin jusqu'au Lac-Saint-Jean au milieu du XIX[e] siècle, après un détour un peu compliqué par les deux métropoles coloniales qui ont régné sur ce coin de pays.

C'est Napoléon III qui mettra en branle la série d'événements qui ont donné son nom à Alma. Peu après avoir pris le pouvoir en France, en 1851, le dernier des monarques français s'engagea rapidement dans une dispute avec la Russie au sujet de la protection des Lieux Saints, en Palestine, que les deux pays réclamaient. Le différend s'envenima à un point tel qu'il mena à la guerre de Crimée (1854-1856), au cours de laquelle la Grande-Bretagne et la Turquie se joignirent à la France.

SOULIGNER UNE VICTOIRE

La première bataille de cette guerre eut lieu en Crimée (dans l'Ukraine actuelle) le 20 septembre 1854, près d'un fleuve nommé Alma en raison des nombreux vergers qui le bordaient. Elle fut remportée par la coalition franco-turco-britannique.

La nouvelle mit un certain à parvenir jusqu'à nous, en raison des moyens de communication relativement lents de l'époque. Mais en

Le nom *Alma* origine d'une langue d'Asie centrale et ne veut pas dire «bleuet», mais bien «pomme»

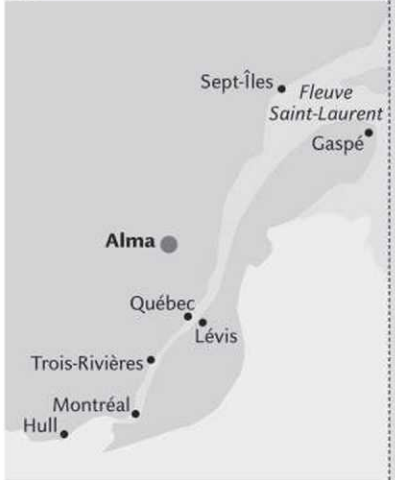
1861, Edmond-A. Duberger, un arpenteur, l'apprit alors qu'il travaillait sur l'île située entre les deux décharges du lac Saint-Jean. C'est lui, d'après le site de la Commission de toponymie du Québec, qui aurait alors suggéré de donner ce nom à l'île qu'il arpentait afin de souligner cette victoire.

En 1879, une première municipalité choisit ce nom — Saint-Joseph-d'Alma. Elle subit plusieurs fusions et réformes par la suite et finit par ne conserver que le nom de l'île.

NOM POPULAIRE

Alma fut par ailleurs un prénom assez populaire dans la deuxième moitié du XIX[e] siècle. Dans son *Oxford Dictionary of World Place Names*, John Everett-Heath avance même que l'Alma du Québec aurait pu, comme d'autres Alma aux États-Unis et au Canada, avoir été nommé en l'honneur d'une personne, mais si tel est le cas, ladite personne devait être très jeune, puisque l'arpenteur Duberger désigne sa fameuse île sous le nom d'Alma dès 1861, soit seulement huit ans après la bataille.

À faire et à voir



LA VÉLOROUTE DES BLEUETS

Le lac Saint-Jean est bordé d'une piste cyclable de 271 kilomètres de long nommée La Véloroute des Bleuets, qui est un bon moyen de découvrir la région. La piste, à partir de laquelle plusieurs services sont accessibles, se prête aussi au patin à roues alignées sur une distance de 63,8 km.

CROISIÈRES

Différents types de croisière sur le lac (souper, théâtre, soirée dansante) partent d'Alma du début de juin à la fête du Travail. Info :
www.damenterre.qc.ca/

UN PEU D'HISTOIRE

Le parc thématique L'Odyssée des bâtisseurs offre des activités et des expositions permettant de mieux connaître l'histoire de la région. Une importance particulière est accordée à l'eau, qui fut au coeur de son développement. Info :
www.odysseedesbatisseurs.com

FESTIVALS

Le site de Tourisme Québec relève la tenue de deux festivals à Alma, soit le Festirame (6 au 15 juillet), pendant lequel diverses compétitions et activités aquatiques ont lieu, et le Drôle de week-end, festival de l'humour qui se tiendra du 9 au 11 août.

DE LA TERRE À LA TABLE

Le site de Tourisme Alma propose deux circuits agrotouristiques aux amoureux de bonne chère : le Circuit de la terre à la table, qui fait la visite de fermes traditionnelles et d'élevage, ainsi que la Route des fromagers, qui fait découvrir cette tradition de la région.

Pour en savoir plus :
www.tourismealma.com/
www.sagamie.org/reseau/reseau_info.html
www.saguenaylacsaintjean.net

Dates de parution

• Neuville	16 juin
• Issoudun	23 juin
• Grand-Mère	30 juin
• Tingwick et Warwick	8 juillet
• Alma	14 juillet
• Tadoussac	21 juillet
• Baie-des-Bacon	28 juillet
• Manche-d'Épée	4 août
• Oka	11 août
• Lacolle	18 août

1772401

LES MEILLEURES OFFRES DE LA SAISON

GRANDE LIQUIDATION

0% de financement à l'achat jusqu'à **60 MOIS** sur la plupart des modèles 2007[1]

WAVE



MEILLEUR PRIX
MEILLEURE PROTECTION
CARBURE À L'ÉCONOMIE

Ville[4] : 8,9 L /100 km
Route[4] : 5,9 L /100 km

Mêmes offres disponibles sur le modèle 5 portes.

LOCATION 60 MOIS

186 $[2] **0 $** de comptant | **149 $**[2] Comptant : 2 120 $

Préparation et frais de transport de 1 045 $ INCLUS

OU **12 995 $** À L'ACHAT[3]

CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE INCLUS :

Moteur 4 cyl. à DACT 1,6 L de 103 HP • Colonne de direction inclinable • Lecteur CD et MP3 avec prise audio auxiliaire • Banquette arrière divisée 60/40 à dossier rabattable • Siège du conducteur réglable en hauteur avec soutien lombaire

G5 SE ÉDITION SPÉCIALE



Mêmes offres disponibles sur le modèle berline.

Ville[4] : 9,2 L /100 km
Route[4] : 5,9 L /100 km

LOCATION 48 MOIS

209 $[2] **1 573 $** de comptant | **243 $**[2] Comptant : 0 $

Préparation et frais de transport de 1 095 $ INCLUS

ENCORE PLUS DE RAISONS DE CHOISIR PONTIAC

LA GARANTIE DE 160 000 KM DE GM
LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS

160 000 KM 5 ANS SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR GARANTIE LIMITÉE* + 160 000 KM 5 ANS AVEC TRANSPORT DE COURTOISIE* + 160 000 KM 5 ANS AVEC ASSISTANCE ROUTIÈRE*

GM paie les 2 premières mensualités[6] !

Obtenez 1000 $ pour votre vieille voiture.
autos-o-ciel — une histoire d'auto qui finit bien
Pour les conditions d'admissibilité, visitez autos-o-ciel.ca

OFFRESPONTIAC.CA

PONTIAC BUICK GMC

L'Association des concessionnaires Pontiac•Buick•GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles 2007 neufs suivants : berline Wave (2TD69/R7A), Wave 5 portes (2TD48/R7A), berline G5 SE (2AL69/R7A) et coupé G5 SE (2AL37/1SA). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. 1. Taux d'intérêt à 0 % sur le financement à l'achat de la Wave et la G5 2007 pour un terme allant jusqu'à 60 mois, sur approbation de crédit de GMAC seulement. 2. À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 60 mois (48 mois pour la G5). Frais de transport et préparation inclus. Frais d'immatriculation, d'assurance et taxes en sus. Frais de 15 ¢/km après 100 000 km pour la Wave. Frais de 15 ¢/km après 80 000 km pour la G5. Première mensualité exigible à la livraison. 0 $ de dépôt de sécurité. 3. À l'achat, préparation incluse. Frais de transport, d'immatriculation, d'assurances et taxes en sus. 4. Cote de consommation telle que publiée dans ÉnerGuide par Ressources naturelles Canada pour la Wave et la G5 avec boîte manuelle 5 vitesses. 5. Selon la première éventualité. Les camions poids moyen sont exclus. 6. La GMCL effectuera les deux premiers versements mensuels des contrats de location GMAC d'une durée de 24 à 60 mois seulement, jusqu'à concurrence de 600 $ par mois (taxes comprises). Sinon, la GMCL effectuera les deux premiers versements mensuels des contrats de financement GMAC d'une durée maximale de 72 mois seulement, jusqu'à concurrence de 600 $ par mois (taxes comprises). L'offre s'applique aux contrats LocationPlus ou aux contrats de financement avec GMAC et conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais de permis, d'assurance, d'immatriculation et d'administration ne sont pas compris et pourraient être exigibles au moment de la signature du contrat. Ce programme n'est pas offert aux personnes qui ont déjà bénéficié d'un autre programme pour étudiants/diplômés de la GM. Pour tous les détails sur le programme, consultez primegmpouretudiants.ca. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (primegmpouretudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer ou vendre à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com.**

EN BREF

Un nouveau-né ivre

VARSOVIE — Un bébé est venu au monde sous l'emprise de l'alcool, sa mère étant complètement ivre au moment de l'accouchement dans un hôpital du sud de la Pologne. Un examen effectué 12 heures après sa naissance a révélé que le nouveau-né avait 1,2 g d'alcool dans le sang, ce qui correspond pour un adulte à la consommation de deux litres de bière. L'enfant se trouvait hier aux soins intensifs, dans un état stationnaire selon les médecins qui craignaient des lésions irréversibles au cerveau. La mère de 34 ans s'est enfuie de l'hôpital après l'accouchement, mais a été arrêtée le lendemain. « La femme est déjà mère de cinq enfants. Leur garde est confiée aux grands-parents, puisque la mère est privée de ses droits parentaux », a indiqué la police locale. *AFP*

Bière à 95 % d'alcool

TORONTO — L'Agence canadienne d'inspection des aliments avise les consommateurs et exploitants de bars et restaurants de l'altération possible de bouteilles de bière. Les contenants visés sont des bouteilles individuelles de 330 ml de bière Stella Artois. Ces bouteilles portent des dates d'expiration de novembre ou décembre 2005. Elles ont été vendues dans certains restaurants et bars en Ontario et en Colombie-Britannique. Elles contenaient de 60 à 95 % d'alcool. De nouvelles étiquettes avaient manifestement été collées sur l'étiquette originale. On n'a signalé aucun incident à la suite de l'achat du produit dans des magasins d'alcool pour consommation à domicile. La bière Stella Artois en canette et à pression n'est pas touchée par cet avis. *PC*

Un inconnu sur sa toilette

FREDERIKSBURG, VIRGINIE — Après s'être absentée quelques instants pour aller chercher le journal, une octogénaire a eu la désagréable surprise de voir qu'un inconnu s'était introduit chez elle et s'était installé... sur sa toilette. « Vous en avez pour longtemps ? » a demandé la vieille femme après être rentrée chez elle, découvrant que la porte des toilettes avait été fermée et que quelqu'un y était assis. Quand l'homme a répondu en espagnol, une langue qu'elle ne parle pas, elle l'a averti qu'elle allait appeler la police. Sur ce, l'intrus est parti précipitamment. *AP*

1772484

L'ÉVÉNEMENT LIQUIDATION ESTIVALE KIA



0 %

DE FINANCEMENT À L'ACHAT DE TOUTE KIA 2007 EN INVENTAIRE§!

Le nouveau RONDO de KIA

MOTORING 2007 Véhicule de l'année de la catégorie « Petite cylindrée de plus de 18 000 $ »

- 2,4 L, 4 cyl., 162 ch
- Freins antiblocage aux 4 roues (ABS)
- 6 coussins gonflables
- Antipatinage
- Contrôle électronique de stabilité (ESC)



Modèle EX illustré† PDSF 19 995 $*

LOUEZ-LE POUR 229 $** PAR MOIS POUR 60 MOIS

Mensualité	Comptant
229 $	2 835 $
246 $	1 995 $
284 $	0 $

0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

SPECTRA 2007

ACE 3 Un des véhicules les plus respectueux de l'environnement dans sa catégorie‡ -GreenerCars.com

OBTENEZ 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT SUR 66 MOIS

- Moteur de 2,0 L DACT avec réglage de distribution à variation continue
- Direction assistée et colonne de direction inclinable
- Chaîne stéréo AM/FM/CD/MP3 avec 4 haut-parleurs
- Banquette arrière rabattable, partagée 60/40
- Console centrale avec compartiment de rangement



Modèle LX illustré† PDSF 15 995 $*

LOUEZ-LA POUR 159 $** PAR MOIS POUR 60 MOIS

Mensualité	Comptant
159 $	2 160 $
187 $	495 $
195 $	0 $

0 % TAUX DE LOCATION POUR 66 MOIS**
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Avec nous, vous êtes vraiment couverts

5 ans de garantie

GARANTIE SANS SOUCI COMPLÈTE DE 5 ANS/100 000 KM▼
GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM
ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM
SANS DÉDUCTIBLE

500 $ Rabais diplômés^

Pour voir la gamme complète des véhicules Kia, visitez **kia.ca**

KIA MOTORS
Surprenez la route

* Selon un PDSF de 19 995 $/15 995 $ pour le Rondo LX 2007 (RN7517)/la Spectra LX MT 2007 (ST5417). Les frais de livraison et destination de 1 495 $/1 350 $ ainsi que les plaques d'immatriculation, assurances, frais d'administration du concessionnaire et taxes sont en sus, à moins d'avis contraire.
** Nos programmes de location-bail sont établis, sur approbation du crédit, par Services Financiers de Kia Canada. Applicable au Rondo LX 2007 (RN7517)/à la Spectra LX MT 2007 (ST5417). Basés sur une durée de location de 60/66 mois et un taux de location de 5,9 %/0,0 %. Les versements de location du premier mois sont de 229 $/159 $ plus frais de livraison et destination de 1 495 $/1 350 $ ainsi que des frais d'acquisition de 350 $ exigibles à la livraison. Les versements initiaux ou équivalent d'échange respectifs sont de 2 835 $/2 160 $ pour le Rondo LX 2007 (RN7517)/la Spectra LX MT 2007 (ST5417). Obligation totale de location-bail des modèles illustrés basée sur un PDSF de 19 995 $/15 995 $ est de 16 600 $/11 729 $. L'option d'achat à la fin de la location-bail est évaluée à 6 987 $/4 266 $ plus taxes applicables. Le kilométrage alloué pour la location-bail est de 20 000 km/an (d'autres forfaits sont offerts) avec un supplément de 0,10 $ par kilomètre excédentaire. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer les véhicules à des prix inférieurs. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. § L'offre « 0 % de financement à l'achat de toute Kia 2007 en inventaire » s'applique à tous les nouveaux modèles Kia 2007, pour une durée maximale qui varie selon les modèles. Voyez le concessionnaire pour connaître tous les renseignements. Exemple de financement à l'achat : un montant de 10 000 $ à un taux de financement annuel de 0 % équivaut à 167 $ par mois pour 60 mois; le coût d'emprunt est de 0 $ pour une obligation totale de 10 000 $. Le versement mensuel et le coût d'emprunt varieront selon le montant emprunté, la durée et le versement initial ou équivalent d'échange. D'autres options de location et de financement sont offertes. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. † Les modèles décrits sont légèrement différents des modèles illustrés. Les images comprennent des accessoires offerts en option. ‡ Le score vert de la Spectra de Kia s'établit sur les caractéristiques techniques d'une transmission manuelle dans la catégorie des intermédiaires. Pour obtenir tous les renseignements, visitez GreenerCars.com. ^ Des conditions s'appliquent au programme 500 $ de rabais pour les diplômés. Voyez le concessionnaire pour tous les renseignements. ▼ La Garantie sans souci de Kia couvre la plupart des composants de véhicule contre les défectuosités, dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Prix, disponibilité et caractéristiques sous réserve de modifications sans préavis. Les renseignements contenus dans la présente annonce publicitaire sont présumés exacts au moment de l'impression. KIA est une marque de commerce de Kia Motors Corporation.

Le frein sur les éoliennes

Sainte-Anne-des-Monts impose ses conditions à la compagnie Northland Power

Carl Thériault
Collaboration spéciale

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Le conseil municipal de Sainte-Anne-des-Monts pousse le développeur éolien Northland Power dans ses derniers retranchements en lui demandant de déplacer 40 % de ses éoliennes (24 sur 62) qui se trouvent surson territoire pour son projet de parc totalisant 150 éoliennes soumis à l'appel d'offres de d'Hydro-Québec.

La municipalité exige que les éoliennes soient installées à la hauteur du 4e Rang de Sainte-Anne-des-Monts et à 1500 mètres d'un immeuble protégé comme un établissement touristique ou un parc municipal et en dehors des grands corridors touristiques près du parc de la Gaspésie.

« Si nous rejetons ce projet, ce sera le règlement de contrôle intérimaire de la MRC moins sévère qui s'appliquera. On ne vend pas notre région. Nous avons été le plus loin possible avant un refus et nous prenons des décisions pour le plus grand nombre », s'est défendue, avec vigueur, Micheline Pelletier, maire de Sainte-Anne-des-Monts, qui retirera des redevances d'environ 200 000 $ par année en plus de celles reliées au passage d'une nouvelle ligne de transmission, où la MRC de la Haute-Gaspésie recevra 1,2 million $ d'Hydro-Québec.

Jeudi soir, le conseil municipal a adopté un « premier projet » qui sera remis sur la table le 14 août. Une soixantaine de personnes ont assisté à la réunion pour s'informer sur ce projet érigé à 85 % sur des terres publiques.



Une soixantaine de personnes ont assisté à la réunion du conseil municipal afin d'en savoir plus sur ce projet érigé à 85 % sur des terres publiques. — PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE CARL THÉRIAULT

Une lettre cosignée par deux citoyens, Alain Richard et Lucie Provencher, « sommant » le conseil de reporter toute décision à ce sujet a particulièrement déplu aux élus municipaux.

Mme Provencher, propriétaire de l'Auberge internationale de Sainte-Anne-des-Monts — qui vend la nature intégrale de la Gaspésie aux Européens —, se demande si elle donnera le feu vert à un autre projet touristique.

« Je comprends la position de Mme Pelletier, mais je suis contre le parc éolien de Northland et la ligne de transmission d'Hydro-Québec. Je vois les effets du projet à long terme. Mes clients viennent pour le caractère sauvage de la Gaspésie. Quand ils verront dans le panorama des éoliennes et une ligne hydroélectrique après avoir gravi une montagne, je pense qu'ils ne reviendront pas », a-t-elle dit.

Les opposants pourront rejouer la partie à l'occasion d'un possible référendum sur les changements au zonage de ces nouveaux territoires, où seuls les Annemontois concernés auront droit de vote. « Personne ne nous a demandé un référendum pour diminuer la pauvreté en Haute-Gaspésie », a lancé, exaspérée, Micheline Pelletier devant des opposants au projet de Northland, qui aura éventuellement à passer l'étape du BAPE.

REVOIR LE SCHÉMA

Chez Northland, la porte-parole Isabelle Gagné a précisé que dans le secteur de Sainte-Anne-des-Monts—Tourelle—La Martre, les éoliennes sont respectivement à 9 et 11 kilomètres des limites du parc de la Gaspésie et de la réserve faunique. À Marsoui, à cinq kilomètres du parc et à 1,6 kilomètre de la réserve.

« Nous évaluons si nous allons déplacer ou éliminer des éoliennes. On se donne quelques semaines pour revoir notre schéma d'implantation. Nous retenons aussi que le conseil municipal est d'accord avec le principe du parc éolien, qui, pour nous, n'est pas remis en question. Pour nous, ce sont des règles claires et on respecte leur décision. »

Au cabinet du ministre responsable du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, on attend qu'Hydro-Québec fasse ses choix avant de se prononcer sur les zones tampons qui seraient exigées entre le parc provincial de la Gaspésie et les terres publiques susceptibles de recevoir des éoliennes.

40 %
des éoliennes devront être déplacées

300 MW
capacité du projet

500 000 $
revenu annuel pour Sainte-Anne-des-Monts, La Martre et Marsoui

13 000
habitants
dans la MRC de la Haute-Gaspésie

1772262



MEURTRE DE SYLVAIN GAGNON

Neuf ans de prison pour Langlais

Marc Larouche
Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Denis Langlais de Saint-Louis-du-Ha! Ha! a repris le chemin des cellules, cette fois pour purger une peine de neuf ans pour l'homicide involontaire qu'il a commis en février 2005 sur la personne de Sylvain Gagnon, 33 ans, de Trois-Pistoles.

Le juge Benoît Moulin devait prononcer la sentence mercredi, au palais de justice de Rivière-du-Loup, lors des représentations des avocats. Toutefois, le témoignage de l'accusé l'a incité à prendre quelques jours de réflexion. Langlais a alors affirmé qu'il regrettait d'avoir tué Sylvain Gagnon. Le magistrat a mentionné que c'était la première fois dans ce procès qu'il croyait aux regrets de l'accusé.

De fait, lors des procédures, Langlais n'a manifesté aucune émotion et est demeuré impassible, ne semblant pas réaliser la gravité des gestes dont il était accusé.

Le juge s'est plié aux recommandations de Me James Rondeau, de la Couronne, qui réclamait un emprisonnement de 9 ans à 10 ans, alors que Me Rodrigue Joncas, pour la défense, demandait une seule journée, considérant que son client était déjà en détention préventive depuis deux ans et quatre mois. Ce temps compte pour le double, c'est dire que légalement parlant, Langlais est incarcéré depuis quatre ans et huit mois alors que la sentence minimale à purger pour un homicide involontaire coupable avec utilisation d'une arme est de quatre ans.

Le juge a tenu compte du fait que l'accusé n'avait pas l'intention de tuer la victime, mais a aussi considéré que, bien qu'il ait affirmé n'avoir voulu que faire peur à Sylvain Gagnon, il a chargé son arme. Le rapport présentenciel démontre aussi que Langlais, qui a de nombreux antécédents criminels et présente un risque de récidive important en matière d'actes violents, tente de se déresponsabiliser et de blâmer les autres de ce qui lui arrive.

Considérant la période de détention préventive, Denis Langlais est donc retourné en cellule pour quatre ans et deux mois. Lors du prononcé de la sentence, des membres de sa famille ont fondu en larmes. Langlais, qui n'a pas bronché, est frappé d'une interdiction à vie de posséder des armes et devra se soumettre à un prélèvement d'ADN.

Les événements se sont déroulés le 18 février 2005. Denis Langlais, sa conjointe et la victime, se trouvaient dans la résidence du rang Beauséjour, à Saint-Louis-du-Ha! Ha! Selon les témoignages, Sylvain Gagnon aurait menacé le couple. Langlais est allé chercher son arme de calibre 12, la victime a agrippé le canon et le coup de feu est parti à la suite d'une bousculade.

1772694

CROISIÈRES COUDRIER
Départ de Québec

Embarquez! Vivez l'aventure!



Profitez d'un point de vue exceptionnel
sur le majestueux fleuve Saint-Laurent pour admirer la féerie des Grands Feux et laissez-vous bercer par la musique retransmise en simultanée.

Les mercredis et samedis,
du 21 juillet au 8 août 2007.





LES GRANDS PRIX DU TOURISME QUÉBÉCOIS 2005

Certifié Qualité Tourisme

Information/réservation
(418) 692-0107 ou
1 888 600-5554
www.croisierescoudrier.qc.ca

1768984

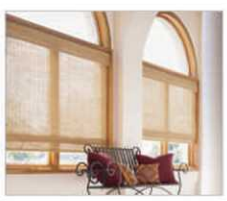
HunterDouglas

stores et parures de fenêtres

aux prix garantis les plus bas!

Politique de prix garantis
Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10% !







Achetez en 2 et recevez le 3ième à moitié prix!*



Consumers' Choice Awards — Le Choix des Consommateurs

Gagnant pour la 20e année consécutive du prix Or du choix du consommateur !

APPELEZ AUJOURD'HUI POUR VOTRE CONSULTATION DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUITE ET SANS OBLIGATIONS

LINEN CHEST
parce que l'on est bien chez soi !

Québec Place Laurier
418.658.5218

Méga Centre Lebourgneuf
418.628.3795

12 magasins pour mieux vous servir ! Visitez www.linenchest.com

* Offre valide jusqu'au 5 août 2007 sur tout produits Hunter Douglas. L'offre à moitié prix est applicable sur le prix le plus bas des trois. Certaines restrictions s'appliquent. Détails en magasin.

EPILEPSIE CANADA
1 877 734-0873
l'épilepsie est une réalité

1771225

leSoleil

Bell présente FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC infofestival.com

Place de la famille le Lait C'est vachement trippant!

Meuh!!!



Vous vous reconnaissez ?

VOUS GAGNEZ 50$

Pour réclamer votre prix, communiquez avec le service de la promotion au 686-3342.

RENAUD-BRAY

Vous pouvez encore participer!
Venez vous faire photographier au kiosque leSoleil à Place de la famille le Lait,
les 6,7,8 et 13,14,15 juillet.

VACHEMENT TRIPPANT COMME CONCOURS!

leSoleil

Bell présente FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC



Offrez-vous les appels illimités à plus d'amis avec les forfaits Appels Bell à Bell.

Profitez des appels illimités à n'importe quel téléphone mobile, résidentiel ou d'affaires de Bell[1].

Avec le forfait Appels Bell à Bell 25, pour 25 $ par mois, vous obtenez:

- Appels locaux illimités en provenance et à destination de n'importe quel téléphone mobile ou résidentiel de Bell
- 50 minutes locales en tout temps, plus 50 minutes en prime[2]
- 1 000 minutes soirs et week-ends
- Services Appel en attente et Conférence à trois[3]

Ou ajoutez un extra Appels Bell à Bell à un autre forfait pour aussi peu que 10 $/mois[4].



79,95 $
Contrat de 3 ans[5]
(329,95 $ sans contrat)
Samsung m510



0 $
Contrat de 3 ans[5]
(249,95 $ sans contrat)
Samsung a900

Visitez un magasin Bell 1 888 4MOBILE bell.ca

Bell

Aussi offert chez ces détaillants participants:

cabine booth · La clef de sol · Stéréo Plus · FUTURE SHOP

L'offre se termine le 9 août 2007. Offert avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture de Bell Mobilité, là où la technologie le permet. Soirs du lundi au jeudi, de 21 h à 7 h, et week-ends du vendredi 21 h au lundi 7 h. Des frais d'interurbain et d'itinérance (y compris taxes étrangères) peuvent s'appliquer à l'extérieur des zones de couverture de Bell Mobilité. D'autres frais, tels que, sur une base mensuelle, 9-1-1 (75 ¢/mois), accès au réseau qui ne sont pas des frais du gouvernement (8,95 $/mois) et frais uniques d'activation d'appareil (35 $) s'appliquent. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Modifiable sans préavis et ne peut être combiné avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre indicatif. Non offert dans tous les magasins. D'autres conditions s'appliquent. (1) S'applique au temps d'antenne pour les appels au Québec et en Ontario entre les téléphones résidentiels ou d'affaires et au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique entre les téléphones mobiles; frais d'interurbain en sus. Réservé avec un contrat d'une durée min. de 1 an avec un forfait Appels Bell à Bell. (2) Réservé avec une nouvelle activation dans le cadre d'un contrat min. de 1 an. Les minutes en prime s'appliquent pendant la durée du contrat. (3) Utilisation simultanée du temps d'antenne pour chaque appel. (4) Pour 10 $/mois, disponible comme un extra à un forfait mensuel (à l'exclusion des forfaits Famille et partagés) et inclut les appels locaux entre soit les téléphones mobiles ou résidentiels de Bell. D'autres extras et prix sont disponibles. (5) Réservé avec une nouvelle activation d'un nouvel appareil dans le cadre d'un contrat d'une durée de 3 ans à un forfait mensuel voix.

Offert dans les magasins Bell suivants:

ALMA
Plaza 1

AMQUI
114, boul. St-Benoît O.

BAIE-COMEAU
Centre Manicouagan

BEAUPORT
2384 Boul. Louis XIV
Promenades Beauport

CHICOUTIMI
1915, boul. Talbot
Place du Royaume

DOLBEAU
1471, boul. Walberg

GASPÉ
160A, boul. de Gaspé

HAVRE ST-PIERRE
1111 B, rue Boréale

JONQUIÈRE
Galeries Jonquière

LÉVIS
104, route Président-Kennedy
Galeries Chagnon
MégaCentre Rive Sud

MARIA
111, boul. Perron O.

MATANE
Les Galeries du Vieux Port

MONT-JOLI
Galeries Mont Joli

PASPÉBIAC
108 boul. Gérard-D.- Lévesque Est

QUÉBEC
1100, rue Bouvier Bureau 350
1171, boul. Charest Ouest
1270 autoroute Duplessis
2800 St-Jean Baptiste (bur 100)
Les Galeries de la Capitale
Place Fleur-de-Lys

RIMOUSKI
76, rue St Germain Ouest
Carrefour Rimouski

RIVIÈRE-DU-LOUP
Centre commercial
Rivière-du-Loup (kiosque)

ROBERVAL
612, boul. Marcotte

SEPT-ÎLES
1230, boul. Laure

STE-FOY
2785, boul. Laurier
Place Laurier

ST-GEORGES-DE-BEAUCE
Carrefour St-Georges – kiosque

ST-NICOLAS
585, route 116

Président et éditeur **CLAUDE GAGNON** | Rédacteur en chef **YVES BELLEFLEUR** | Directeur de l'éditorial **PIERRE-PAUL NOREAU** | Directrice de l'information **MYLÈNE MOISAN**

Avant l'inacceptable

Pierre-Paul Noreau

ppnoreau@lesoleil.com



Maintien du siège social montréalais pour le secteur aluminium, poursuite des activités de recherche et de développement ici, emplois protégés, investissements garantis et acquéreur sérieux, plusieurs facteurs importants justifient d'accueillir l'achat d'Alcan par Rio Tinto avec soulagement, voire avec une certaine satisfaction. Et ce, même s'il aurait été évidemment plus rassurant à long terme que le géant canadien demeure sous contrôle national.

Mais en ces temps de libre-échange et de démantèlement des barrières frontalières, il ne peut y avoir deux sortes de règles. Les unes pour permettre aux entreprises canadiennes de croître en faisant des acquisitions à l'étranger, et les autres pour empêcher nos fleurons d'affaires d'être engloutis par des joueurs de classe mondiale.

Aussi, à côté des Couche-Tard, Garda et autres SNC-Lavalin qui étirent leurs tentacules loin au-delà des frontières québécoises, il faut tolérer les Inco, Falconbridge et Dofasco qui tombent sous contrôle étranger. Du moins jusqu'à un certain point.

Il faut avouer qu'Alcan, au cours de la période où il a occupé le rang de troisième producteur mondial d'aluminium, a eu ses occasions de croître et de se doter d'une marge de manœuvre qui lui aurait permis de prendre du galon.

Son incapacité à trouver les moyens d'augmenter sa part du marché mondial — en faisant par exemple l'acquisition des activités d'aluminium de Rio Tinto, pour qui il ne s'agissait que d'un secteur secondaire jusqu'à cette semaine ! — et l'offre hostile du géant américain Alcoa ont bousculé la donne. Le chasseur Alcan s'est soudainement transformé en proie voyante.

S'il faut regretter avec l'analyste Michel Nadeau, ex-membre de la haute direction de la Caisse de dépôt, l'insuffisante complicité entre les grands joueurs canadiens disposant de gros capitaux et leurs collègues des grandes entreprises stratégiques, notamment du secteur des matières premières, il ne faut pas non plus être dupes. L'intérêt national est un facteur mineur dans les décisions d'affaires.

Le mandat premier des membres des conseils d'administration est de créer de la valeur pour les actionnaires. Les institutions prêteuses qui permettent de réaliser ces mégatransactions jouent exactement selon ces règles où le terme *rendement* s'impose comme seul maître-mot. Il y a des risques plus intéressants à prendre que d'autres, peu importe la provenance du joueur impliqué.

En fait, il n'y a que le gouvernement fédéral qui peut agir s'il estime qu'il y a péril en la demeure en raison, par exemple, de la trop grande mainmise étrangère sur nos ressources naturelles.

Le cas d'Alcan ajoute à la nécessité pour le Canada de faire le point

Mais il serait étonnant que les membres du comité mis sur pied par le ministre des Finances Jim Flaherty pour examiner les prises de contrôle des intérêts canadiens par des sociétés étrangères concluent, dans leur rapport prévu pour juin 2008, qu'il y a nécessité de donner un grand coup de barre protectionniste. Issus du milieu des affaires, ils devraient plutôt avoir tendance à calmer les inquiétudes.

Malgré tout, ils doivent examiner très sérieusement les mesures retenues par les gouvernements les plus importants pour définir les éléments ou secteurs sensibles et qui sont protégés au nom de la sécurité nationale. Le Canada peut, comme les autres, fixer des limites raisonnables au jeu des enchères sur ses actifs les plus précieux.

L'approche défensive a bien servi les intérêts canadiens en matière culturelle et dans les télécommunications. Tout en restant un joueur largement ouvert au commerce international, le Canada aurait peut-être avantage à ajouter certaines balises alors que la valeur de certaines entreprises dépasse celle de la plupart des pays.



MON CLIN D'ŒIL | **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

Bonne fête à tous les Français ! À notre santé ! Hic !
— NICOLAS SARKOZY

CARREFOUR DES LECTEURS

D'autres textes au **www.lesoleil.com**

Le cirque anti-Rabaska

Elle est bien bonne celle-là! Maintenant que les opposants ont échoué (à faire valoir leur point de vue) au BAPE, voilà qu'ils en sont rendus à téter la mamelle de groupes venant de Montréal. Comme si on n'était pas capables de régler nos choses entre nous ! Pendant que nos différents leaders régionaux font le maximum d'efforts pour que Québec se distingue nettement de Montréal, et avec raison, voilà que nos hurluberlus se comportent en colonisés. Quel triste spectacle ! Jusqu'où iront-ils avec leur cirque?

Ce que je trouve inquiétant, c'est que personne ne sonne la fin de la récréation. On peut bien dire que c'est le prix à payer pour la démocratie et qu'il faille respecter les individus. Mais eux, les opposants, quel respect ont-ils de la démocratie et de leurs semblables? N'y a-t-il pas justement une instance démocratique, soit le Bureau d'audiences publiques en environnement, qui s'est prononcée en faveur de la réalisation de Rabaska? N'y a-t-il pas aussi un président du BAPE et ses commissaires que les opposants traitent d'incompétents? Mais qui diable sont-ils pour commettre pareils accrocs à nos institutions démocratiques?

Jean Marc Boisvert
Lévis

Avant de changer les panneaux routiers...

Au moment où il y a des sujets chauds tels que la sécurité routière et les répercussions liées à l'effrondement du viaduc de la Concorde qui préoccupent le ministère des Transports, il y a des employés qui ont le temps de se pencher sur la « typographie Clearview » pour les panneaux d'identification routiers. Pense-t-on réellement à modifier ces panneaux pour adopter une nouvelle typographie? La typographie existante crée-t-elle des problèmes? A-t-elle été la cause d'accidents? Le ministère a-t-il trop d'argent pour ainsi se permettre de changer le système actuel? Il me semble que le MTQ devrait plutôt consacrer ses efforts et ses ressources afin de repeindre adéquatement les lignes blanches et jaunes sur nos routes et ainsi améliorer la circulation routière au lieu de s'attaquer aux panneaux d'identification.

Claude Desjardins
Sainte-Pétronille

Avec la bénédiction de Lévis !

Le 10 juillet, lors d'une rencontre d'information, 50 propriétaires privés ont appris que, d'ici décembre, leur propriété sera achetée ou expropriée en tout ou en partie par le ministère des Transports pour un organisme devant gérer la Plée bleue. Des centaines d'acres de terrain autour de la Plée bleue seront réquisitionnés comme zone tampon, avec la bénédiction de la Ville de Lévis, qui doit payer une partie des coûts engendrés. Comme citoyen de Lévis, je paie ni plus ni moins ma propre perte de terrains. La voie ferrée du CN passe en plein milieu de la Plée bleue : elle ne sera ni expropriée, ni achetée. On connaît pourtant les dangers de ces réservoirs roulants en cas de déraillement. Il y a deux poids, deux mesures : pour Rabaska, quelques mètres de zone tampon sont exigés, pour la Plée bleue, des centaines d'acres. Cherchez l'erreur !

Jean-Marie Létourneau
Saint-Joseph de Lévis

Écrivez-nous !

Une réaction ? Écrivez-nous à ***opinion@lesoleil.com***
sans oublier votre adresse et votre numéro de téléphone.

À lire, d'autres textes et lettres sur **www.lesoleil.com** sous les rubriques Opinion, Vos réactions et Carrefour des lecteurs.

Commentaire | François Alabrune, consul général de France à Québec

France-Québec : les chantiers sont ouverts

Le 14 juillet est la fête nationale de tous les Français, qu'ils soient en France, au Québec ou ailleurs. Cette année, les Français ont choisi de faire bouger la France. L'élection du président Sarkozy, à une forte majorité et avec un programme clair, manifeste leur volonté de changement. Cette volonté de fonder une France nouvelle affecte presque tous les domaines et s'accompagne d'un engagement déterminé de la France dans le monde.

Cet engagement concerne aussi la relation franco-québécoise, comme j'ai pu en être témoin lors de la visite du premier ministre du Québec à Paris, il y a quelques jours. M. Jean Charest a été accueilli notamment par le président de la République, le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères ainsi que par M. Jean-Pierre Raffarin comme un véritable ami. M. Sarkozy lui a affirmé sa volonté d'approfondir le partenariat historique et stratégique entre la France et le Québec, parfaitement compatible avec l'amitié qui unit le Canada et la France.

NOMBRE IMPRESSIONNANT DE VISITES

Cet approfondissement du partenariat unique qui nous lie se manifestera de manière éclatante en 2008, année du 400e anniversaire de la fondation de Québec par Samuel de Champlain. Cette année sera exceptionnelle en raison du nombre impressionnant de visites françaises. Le président de la République sera à Québec à l'automne 2008, à l'occasion du Sommet de la Francophonie. Le premier ministre français devrait y être présent, afin d'accomplir une visite officielle alternée, dans la période du 3 juillet 2008, date anniversaire de la fondation de Québec. Un ministre français sera présent au cours des rencontres économiques de mai 2008.

De très nombreuses autres personnalités françaises devraient venir à Québec au cours de l'année 2008 : ministres, parlementaires, maires de villes et présidents de régions ou de départements liés à Québec. Je pense aux villes de Paris et de Bordeaux, à des régions telles que l'Aquitaine, Rhône-Alpes, Poitou-Charente, Alsace et à de nombreux départements. Sans oublier les centaines de milliers de citoyens français qui feront le voyage l'an prochain.

ACTIVITÉ INTENSE

L'année 2008 devrait être également exceptionnelle par l'aboutissement des chantiers ouverts lors de la visite de M. Charest à Paris il y a quelques jours. Le premier chantier concerne la possibilité pour les Français de travailler au Québec et pour les Québécois de venir travailler en France. Une négociation s'engagera dès l'automne afin d'éliminer les barrières qui existent dans plusieurs secteurs.

Le second chantier concerne l'élimination d'obstacles à l'activité des entreprises françaises au Québec et dans le reste du Canada et des entreprises québécoises en France et dans le reste de l'Union européenne. Le souhait de M. Charest de voir un accord économique de nouvelle génération entre l'Union européenne et le Canada, préparé à cette fin sous présidence française de l'UE en 2008, a été partagé par ses interlocuteurs français.

Le troisième chantier est celui du renforcement des partenariats économiques et technologiques entre la France et le Québec. Tel sera l'objectif, en mai 2008, du forum destiné à nouer des accords entre pôles de compétitivité français et créneaux d'excellence ou grappes industrielles du Québec, et du forum Futurallia, destiné à nouer des partenariats entre plus de 1000 PME québécoises, françaises et d'ailleurs.



Nicolas Sarkozy, (ci-dessus avec Jean Charest) a affirmé sa volonté d'approfondir le partenariat historique et stratégique entre la France et le Québec, parfaitement compatible avec l'amitié qui unit le Canada et la France», écrit le consul général de France à Québec, François Alabrune. — PHOTO REUTERS

Le quatrième chantier concerne l'environnement et le développement durable. La France et le Québec partagent sur ce sujet la même approche. Ils ont décidé de défendre ensemble cette priorité, à l'occasion de la prochaine visite alternée du premier ministre français, lors du Sommet de la Francophonie de Québec et dans les suites à donner à la conférence de Paris sur la gouvernance écologique, à laquelle participait M. Charest en février dernier.

Le cinquième chantier est celui de la promotion de la langue française dans le monde et notamment en Amérique. À l'invitation du gouvernement québécois, la France a accepté d'apporter sa contribution au 400e anniversaire de Québec, en offrant un aménagement architectural pour le futur Centre de la francophonie des Amériques. Bien plus qu'un monument décoratif, ce Centre a vocation à devenir un lieu vivant, permettant de resserrer les liens entre communautés francophones des Amériques.

On le voit, au-delà de la célébration d'une fête, à laquelle la France sera heureuse de participer, nous travaillons ensemble, Français et Québécois, sur des projets durables, tournés vers l'avenir et les jeunes générations. En attendant cette année éclatante mais surtout utile, je souhaite aux Français du Québec et à leurs amis québécois un chaleureux 14 juillet.

CARREFOUR DES LECTEURS

D'autres textes au **www.cyberpresse.ca/lesoleil**

À la bavaroise?

Jean Charest aime bien se péter les bretelles lorsqu'il va à l'étranger. Ainsi, à Paris tout dernièrement, il a discuté avec le président français de l'idée d'un traité de libre-échange entre le Canada et la France. Une telle question, sur le plan de la politique générale, relève clairement de la compétence des autorités fédérales, mais cela ne dérange guère le premier ministre québécois qui montre là encore une fois qu'il aimerait bien être le premier ministre du Canada. Au Québec, cette histoire, en période estivale, passe plutôt inaperçue, mais Jean Charest montre ici pour la énième fois sa grande capacité à scorer dans son propre but. Sans doute pourra se consoler avec la réception de l'Ordre du mérite bavarois, accompagné, je l'espère, des culottes courtes traditionnelles et du chapeau à plume. Avec pareil accoutrement, Jean Charest pourrait vanter à l'Assemblée nationale la spécificité internationale du Québec. Je vois déjà la scène, avec fanfare et chopes de bière bavaroise gratuites...

Michel Lebel
Entrelacs

Abus de pouvoir

J'habite le quartier Saint-Jean Baptiste depuis peu et je me familiarise encore avec mon environnement. Un vendredi récent, vers 8 h, je me suis retrouvé dans la voie de droite de la côte d'Abraham (direction Haute-Ville) pour constater, au dernier moment, qu'elle était réservée aux taxis et autobus. Une « police qui ne pardonne pas » m'a décerné, en dépit des circonstances atténuantes, une contravention de 151$: 100 $ d'infraction, $41 de frais et 10 $ de « contribution » ! Si le montant de l'infraction paraît pour le moins abusif, les frais associés frisent l'indécence. Je reconnais que la responsabilité de connaître la loi nous incombe comme citoyens, mais je tiens à dénoncer une telle pratique qui défie le bon sens par son caractère démesuré et abusif : 51% de frais... C'est un abus de pouvoir!

J-Paul Plante
Québec

Différence de 125 000 $

(À Andrée Boucher)
Vous qui contrôlez à la *cenne* près le budget de notre belle ville et qui demandez aux promoteurs de présenter leur projet le plus clairement possible pour que vous puissiez prendre vos décisions, pourriez-vous m'indiquer où est la différence dans un des projets qui est en train de se réaliser et qui est géré par la Ville? Sur la route Jean-Gauvin, dans le secteur Champigny-Jouvence à Sainte-Foy, la Ville est en train de réaliser la construction du pont qui avait été détruit il y a de ça deux ans déjà. Le panneau du côté sud de la route Jean-Gauvin nous indique que le coût de cette réparation est de 1 475 000 $ et le panneau du côté nord nous indique un coût de 1 600 000 $ pour le même pont ? Où est la différence de 125 000 $, Madame Boucher ?

Claude Delisle
Québec

En français, svp!

En 2008, Québec célébrera son 400e anniversaire de naissance et, de plus, sera l'hôte du Sommet de la Francophonie. Ces deux derniers événements démontreront l'importance et la fierté de la présence de la langue française en Amérique. Dans les circonstances, il est regrettable que le *Cahier préliminaire du 400e*, page 5, utilise l'anglicisme *snowboard* à trois reprises. Est-ce que l'expression Snowboard Québec 400e ferait suite à Red Bull Crashed Québec ? J'espère qu'on fera preuve de plus de rigueur linguistique française dans les documents publics de la Société du 400e.

Raymond Rodrigue
Québec

12 OCCUPANTS. 2 CHOIX UNIQUES.

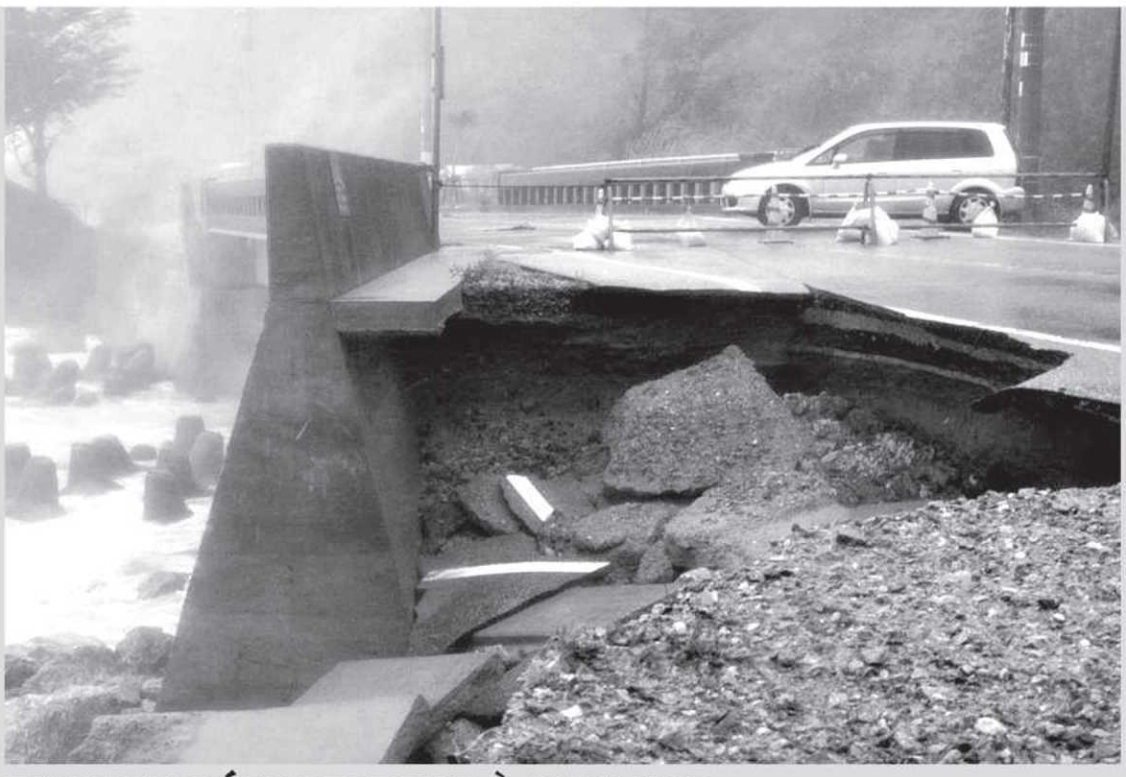
D'allure audacieuse et construits pour durer, le CX-7 cinq places et le CX-9 sept places offrent un choix bien difficile. D'une part, les cinq occupants du CX-7 sont émerveillés par ses lignes raffinées, ses aménagements luxueux et son nerveux moteur turbocompressé de 244 chevaux que la technologie à injection directe de Mazda rend encore plus impétueux. D'autre part, les sept personnes qui bénéficient du confort des trois rangées de sièges facilement accessibles du CX-9 font plutôt valoir sa beauté saisissante, la commodité de son habitacle de même que la conception évoluée de son moteur V6 de 263 chevaux et sa suspension sport. Mais qu'importe la version, 5 ou 7 places, votre plaisir commencera par un essai routier. À vous maintenant de choisir.

mazda
www.mazda.ca





*Tests effectués sur le Mazda CX-7 2007. Indice de sécurité conducteur et passagers le plus élevé possible obtenu par la NHTSA (É.-U.) lors d'essais de collision latérale et frontale. Résultats à venir pour le CX-9.



TYPHON DÉVASTATEUR À OKINAWA

Le typhon Man-Yi, accompagné d'importantes pluies et de vents violents, frappait hier l'île japonaise d'Okinawa, où 25 personnes ont été blessées. Jusqu'à 100000 foyers ont été privés d'électricité et des centaines de vols ont dû être annulés. La plupart des blessés ont été projetés à terre par les vents, qui ont atteint les 162 km/h. D'importantes coupures d'électricité ont eu lieu sur l'île, touchant environ un sixième des habitants. Hier soir, le typhon se déplaçait à la vitesse de 20km/h vers le nord. Il était attendu sur l'île de Kyushu aujourd'hui et pourrait provoquer là encore de très importantes pluies, avant de remonter la côte vers Tokyo. On ne savait pas si la capitale serait touchée. — PHOTO AP

IRAK

Policiers abattus par les Américains

L'un d'eux était accusé de diriger une cellule terroriste soutenue par les Gardiens de la révolution iraniens

Agence France-Presse et Associated Press

BAGDAD — Les forces américaines ont tué 13 personnes hier au cours de violents affrontements pour capturer un policier accusé de diriger une cellule terroriste soutenue par l'Iran à Bagdad.

« Environ sept terroristes et six policiers irakiens ont été tués dans les échanges de coups de feu » provenant d'un barrage de contrôle de la police irakienne au cours d'un raid à l'aube, a précisé l'armée américaine.

La patrouille américaine a fait appel à un soutien aérien, afin « d'empêcher un renforcement des échanges de coups de feu entre les forces de police au barrage de contrôle et les forces de la coalition ».

L'officier capturé est un « terroriste » qui dirige une unité des forces spéciales irakiennes, que les Américains accusent d'être une cellule d'activistes irakiens soutenus par la force Quds, l'unité d'élite des Gardiens de la révolution iranienne.

Les forces américaines forment des policiers irakiens en vue de les préparer à prendre en charge les opérations de sécurité en Irak. Mais ces forces sont souvent infiltrées par des miliciens auxquels les Américains se retrouvent confrontés.

La police irakienne s'est refusée à tout commentaire sur cet incident.

Cet affrontement a renforcé les doutes américains concernant la fiabilité de la police irakienne, qualifiée de « source d'inquiétude » par le secrétaire à la Défense, Robert Gates.

« Je pense que personne ne peut nier que l'entraînement, les capacités et la fiabilité de la police irakienne sont très inégaux, et que dans certaines régions, c'est une vraie source d'inquiétude », a déclaré M. Gates.

Les forces américaines ont été la cible de « tirs précis et intenses », a quant à lui déclaré le général Peter Pace, chef d'état-major interarmées américain.

« Dans ce cas particulier — et selon les premiers éléments — quand ils sont allés arrêter ce lieutenant, certains des policiers qui étaient avec lui ont commencé à tirer sur nos gens.

« Cela a transformé ces individus en ennemis et a légitimé l'usage de la force par nos soldats », a-t-il ajouté.

« La vérité, c'est qu'il y a des éléments de la police irakienne et des éléments de l'armée irakienne qui sont infiltrés », a poursuivi le général en affirmant que les soldats américains allaient continuer à traquer les réseaux extrémistes, quels qu'ils soient.

« Parfois, cela mène aux Iraniens. Parfois aux Irakiens. Parfois à Al-Qaida », a-t-il dit.

Un rapport remis jeudi par la Maison-Blanche au Congrès a souligné que l'établissement d'une police et d'une armée irakiennes libérées des influences communautaires est un objectif loin d'être atteint.

La police, plus que l'armée, est particulièrement sous influence : « la présence des milices reste forte et touche même les services de sécurité de nombreux ministères », relève le rapport.

Ces violences interviennent au lendemain de la publication d'un rapport d'étape américain. Les progrès en Irak sont « insatisfaisants », selon ce texte publié jeudi qui, sans ébranler la confiance en la victoire de George W. Bush, a accentué encore la pression aux États-Unis avec un vote au Congrès en faveur d'un retrait des troupes américaines.

Explosion de rage contre Musharraf

Vastes manifestations islamistes après l'assaut contre la mosquée Rouge

Agence France-Presse et Associated Press

ISLAMABAD — Des dizaines de milliers d'islamistes pakistanais ont exprimé hier leur colère envers le président Musharraf, qui fait face à la plus grave crise depuis son accession au pouvoir il y a huit ans, en brûlant son effigie lors de manifestations, et certains ont appelé à le «détruire» en représailles à l'assaut meurtrier lancé contre la mosquée Rouge d'Islamabad. Ces manifestations se sont déroulées dans le contexte de la prière du vendredi.

Le président pakistanais confronté à sa pire crise en huit ans de pouvoir

Jeudi, une coalition de six partis religieux avait approuvé un appel lancé par 13000 écoles coraniques du pays à des manifestations de protestation dans tout le pays.

Quelque 20 000 hommes, femmes et enfants ont notamment prié pour les victimes de la mosquée Rouge dans une mosquée de Lahore dirigée par un groupe islamiste qui figure sur la liste noire des États-Unis en tant qu'organisation terroriste.

Dans la capitale du pays, des centaines d'islamistes ont appelé à la guerre sainte et scandé « Gloire aux martyrs de la mosquée Rouge» au cours d'une manifestation organisée par la principale alliance de partis fondamentalistes, le Muttahida Majlis-e-Amal (MMA).

« Maintenant, il va y avoir des mosquées Rouges partout au Pakistan», a lancé pendant le rassemblement le numéro deux du MMA, Maulana Ghafoor Hydri.

Le président pakistanais Pervez Musharraf avait déclaré jeudi que l'intervention des forces spéciales, qui a fait 86 morts, dont 75 islamistes, était « inévitable », car le bâtiment religieux était un foyer d'extrémistes.

Dans la banlieue de Dera Ismaïl Khan (nord-ouest), la police a capturé trois terroristes présumés et saisi une voiture remplie d'explosifs. Le véhicule contenait sept «gilets de kamikaze», 100 obus de mortier, deux roquettes et une mine terrestre, ont précisé les policiers.

Deux attentats suicides ont été recensés jeudi, au lendemain de la fin de l'assaut de l'armée contre la mosquée où s'étaient retranchés des islamistes radicaux.

Selon les observateurs, les islamistes sont prêts à résister à toute tentative de Musharraf d'utiliser le conflit à la mosquée Rouge d'Islamabad afin d'écraser le militantisme dans l'ensemble du pays, en particulier dans les zones tribales frontalières de l'Afghanistan.

Le président-général fait face à des pressions accrues de la part des forces basées en Afghanistan, qu'elles soient sous commandement de l'OTAN ou des États-Unis, pour qu'il intervienne contre les militants des zones tribales accusés d'offrir un refuge aux talibans ou aux membres d'Al-Qaida luttant en Afghanistan.

Le raid contre la mosquée Rouge a également satisfait l'opposition laïque et prodémocratique pakistanaise, dont la campagne anti-Musharraf s'était intensifiée ces derniers temps à la faveur de la controverse suscitée par le limogeage du chef de la Cour suprême en mars.

« Cette opération est la preuve que le gouvernement est déterminé à empêcher la talibanisation du pays », estime Rasool Bakhsh Raees, politologue à l'Université de Lahore.

Talibans trop occupés ailleurs

KABOUL — Les talibans afghans et le Hezb-i Islami de Gulbuddine Hekmatyar (HIG), les deux principaux groupes insurgés afghans, ont déclaré être trop occupés à combattre en Afghanistan pour se joindre à une éventuelle « révolte » au Pakistan après les événements de la mosquée Rouge.

«Nous sommes très occupés en Afghanistan», a déclaré par téléphone à l'AFP Youssouf Ahmadi, porte-parole habituel des talibans, au lendemain de la diffusion d'un message audio du numéro deux d'Al-Qaïda, Ayman Al-Zawahiri, appelant les Pakistanais à se « révolter » contre le président Pervez Musharraf après la mort de dizaines d'islamistes dans la prise d'assaut par l'armée de la mosquée Rouge à Islamabad. *AFP*

L'Iran autorise l'inspection d'un réacteur nucléaire par l'AIEA

VIENNE — L'Iran a autorisé des inspecteurs de l'AIEA à se rendre sur les lieux d'un réacteur nucléaire en construction et des discussions sont prévues les 25 et 26 juillet à Vienne pour régler les problèmes en suspens, a-t-on appris auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique et à Téhéran.

L'ambassadeur d'Iran auprès de l'AIEA, Ali Asghar Soltanieh, a précisé que l'inspection du réacteur à eau lourde d'Arak, dans le centre de l'Iran, aurait lieu « bientôt » et déclaré qu'une « seule visite suffira ».

De nouvelles discussions entre l'Iran et l'AIEA sont par ailleurs prévues les 25 et 26 juillet à Vienne, a précisé M. Soltanieh. Un diplomate proche de l'AIEA a commenté cette annonce en estimant que « si les choses promises sont réalisées, l'accord est satisfaisant ».

Le directeur général de l'Agence, Mohamed El-Baradei, avait demandé à l'Iran d'autoriser de telles visites. L'Iran avait bloqué tout accès de l'AIEA à Arak depuis avril dernier, en réponse aux sanctions décidées par le Conseil de sécurité des Nations unies, qui avait exigé la suspension du programme d'enrichissement d'uranium à Natanz et l'arrêt des travaux à Arak.

L'accord sur une telle visite est le résultat des discussions menées mercredi et jeudi à Téhéran par une délégation de l'AIEA et des responsables nucléaires iraniens.

« Durant cette visite, un accord a été conclu pour désigner de nouveaux inspecteurs, permettre une visite sur le site du réacteur à eau lourde d'Arak avant fin juillet » et régler au cours de rencontres en août la question de l'inspection du centre d'enrichissement d'uranium de Natanz, a souligné l'AIEA.

Le représentant iranien auprès de l'Agence a précisé que les « experts de l'AIEA et de l'Iran allaient travailler ensemble pour fixer d'ici à un mois un cadre de travail pour avoir des règles précises sur les méthodes d'inspection du site d'enrichissement de Natanz ».

Les réacteurs à l'eau lourde peuvent permettre de fabriquer du plutonium, pouvant être utilisé, comme l'uranium enrichi, pour la fabrication d'armes atomiques.

Selon un responsable du dossier nucléaire iranien qui a gardé l'anonymat, l'accord sur une visite de l'AIEA au réacteur d'Arak vise à préparer la rencontre entre Ali Larijani, négociateur en chef sur le nucléaire iranien, et Javier Solana, chef de la diplomatie de l'Union européenne, afin qu'ils parviennent à «une entente politique» sur le programme nucléaire iranien. ***AFP***

1772363

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du: 2007-07-13

SUPER 7 — 09 11 20 26 28 35 39 — 27 compl.

La Mini — 684880

Numéro complet	50 000 $	5 premiers	1 000 $
5 derniers	5 000 $	4 premiers	100 $
4 derniers	250 $	3 premiers	10 $
3 derniers	25 $		
2 derniers	5 $		

Banco — 07 09 11 15 16 19 23 28 29 30 31 35 39 43 47 49 50 52 61 62

La Quotidienne — 3* 458 — 4 7248 — *Lots bonis de la Quotidienne 3 : lots augmentés de 33 % !

Astro — Jour 14 - Mois AOÛT - Année 58 - Signe LION

Extra 4259656* 500 000 $ *décomposable dans les deux sens.

SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU 649

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LOTOQUEBEC.COM

Vos numéros sont vérifiés à chaque tirage.
Abonnez-vous !
1 866 628-4783 LOTOMATIQUE®

1771740

ÉTUDE EN ARTHROSE DU GENOU



• L'arthrose du GENOU vous fait-elle souffrir?

Si vous êtes âgé(e) de 50 ans et plus et que vous avez un diagnostic d'arthrose du genou, vous pourriez être admissible à une étude clinique sous la supervision du Dr Jacques Brown et ainsi recevoir la médication en investigation qui vous sera fournie sans frais.

Vos frais de transport pourraient être remboursés, informez-vous!

Groupe de recherche en rhumatologie et maladies osseuses

Vous êtes intéressé(e)? Contactez dès maintenant une infirmière de recherche au

(418) 990-0751

Dr Jacques Brown
Expert canadien

312633

Un chef syndical iranien en prison

TÉHÉRAN — Le responsable du syndicat des conducteur d'autobus, Mansour Ossalou, est en prison à Evine, a déclaré Sohrab Soleimani, responsable des prisons de la province de Téhéran, dont les propos ont été rapportés hier par l'agence Isna. « Ossalou se trouve en prison et est en bonne santé », a-t-il précisé. Selon l'agence Isna, Ossalou a été condamné à quatre ans de prison pour action contre la sécurité nationale et un an de prison pour propagande contre le régime islamique. Les conducteurs d'autobus de Téhéran ont mené plusieurs mouvements pour protester contre leurs bas salaires et leurs conditions de vie. ***AFP***

1772338

Depuis 1902, Cadillac est un symbole de réussite pour des gens de tous les horizons qui cultivent le désir et la liberté d'atteindre leurs rêves. Et, sans cesser d'évoluer, nous sommes toujours restés fidèles à cet idéal.

cadillac.gm.ca

PRIVILÈGES CADILLAC
Programme d'entretien prescrit sans frais de 4 ans ou 80 000 km[3]
Abonnement d'un an au plan Orientation et dépannage d'OnStar[MD]
Garantie limitée de 160 000 km ou 5 ans[2] sur le groupe motopropulseur, transport de courtoisie et assistance routière

ÉDITION PERFORMANCE



CTS 2,8 L
456 $/mois[1] Location 39 mois — 0 $ de comptant
Transport et préparation inclus

Moteur V6 VVT de 2,8 L
Boîte manuelle AISIN à 6 vitesses
Sièges avant chauffants à réglage électrique en 8 sens côté conducteur
Freins à disque avec ABS et fonction d'assistance au freinage d'urgence
Antipatinage à toutes les vitesses avec interrupteur

CTS 3,6 L
629 $/mois[1] Location 39 mois — 0 $ de comptant
Transport et préparation inclus

Moteur V6 VVT de 3,6 L développant 255 HP
Boîte automatique à 5 vitesses
Antipatinage à toutes les vitesses et StabiliTrak[MC]
Différentiel à glissement limité
Suspension, rotors ventilés et plaquettes de freins performance
Roues de 18 po en aluminium poli
Sièges avant chauffants en cuir à réglage électrique en 8 sens
Toit ouvrant à commande électrique

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, conditionnelles à l'approbation de crédit de GMAC, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs 2007 : CTS (6DM69/R7A) et CTS (6DP69/1SB/M82/U2S/Y41/Y43/R1Y/CF5/AM9/K05). Frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits en sus, et payables à la livraison. Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 39 mois. Transport (1 420 $) et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 15 ¢ du km après 65 000 km. La première mensualité est exigible à la livraison. Dépôt de garantie de 0 $. 2. Selon la première éventualité. Détails sur la garantie limitée chez votre concessionnaire. 3. Selon la première éventualité. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire participant, composez le 1 888 446-2000 ou visitez gmcanada.com.**

50 millions $ pour ben Laden, mort ou vif

Le Sénat américain double la récompense pour la capture du chef d'Al-Qaida

Stephen Collinson
Agence France-Presse

WASHINGTON — Le Sénat américain a décidé hier de doubler la prime offerte pour toute information conduisant à la capture d'Oussama ben Laden, sur fond de craintes renouvelées que le chef d'Al-Qaida puisse de nouveau frapper.

La prime a été portée à 50 millions $, et la décision adoptée par 87 votes contre 1.

Ce texte permet ainsi à la secrétaire d'État, Condoleezza Rice, « d'autoriser le versement d'une prime de 50 millions $ pour la capture ou la mort ou toute information conduisant à la capture ou la mort d'Oussama ben Laden ».

Cette prime fait partie du programme des Primes pour la justice du département d'État, qui a déjà versé des millions de dollars pour des personnes aussi recherchées que les fils de Saddam Hussein.

Le vote reflète l'insatisfaction de certains parlementaires, mécontents que le gouvernement n'ait pu mettre la main sur ben Laden.

Le texte demande d'ailleurs que les secrétaires d'État et à la Défense ainsi que le directeur du renseignement fournissent tous les trois mois au Congrès un rapport sur les progrès de l'enquête sur le sort de ben Laden et autres chefs terroristes.

« Cela fait six ans » depuis les attentats du 11 septembre 2001 que les membres d'Al-Qaida « reconstituent leur capacité de nous attaquer », a fait valoir le sénateur du Dakota du Nord, Byron Dorgan, à l'origine de cette proposition.

Al-Qaida « demeure la plus grande menace pour les États-Unis, même après ces six longues années, après deux guerres (Afghanistan et Irak), après des milliards de dollars dépensés pour financer ces deux guerres et pour la sécurité intérieure, après la mort de milliers de nos soldats et après des dizaines de milliers de nos soldats blessés », a-t-il poursuivi.

Ce vote fait suite à une série de rapports révélant que le réseau Al-Qaida, responsable du 11 septembre, est en train de se renforcer et a trouvé refuge dans des régions tribales de l'ouest du Pakistan, où ses membres s'entraînent. Selon ces informations, le réseau essaierait de faire pénétrer des membres aux États-Unis.

Le président George W. Bush a reconnu jeudi qu'Al-Qaida restait « une menace » pour les États-Unis, même après des années de « guerre contre le terrorisme ».

Mais il a vivement démenti que l'organisation terroriste soit aussi forte qu'à la veille du 11 septembre. « À cause des mesures que nous avons prises, ils sont plus faibles aujourd'hui qu'ils n'auraient pu l'être », a-t-il dit.

Le secrétaire à la Sécurité intérieure, Michael Chertoff, avait cependant déclaré mardi « avoir un pressentiment » que les États-Unis seraient bientôt la cible de nouvelles attaques.

Le directeur adjoint du renseignement à la CIA, John Kringen, a indiqué mercredi, devant une commission parlementaire, qu'Al-Qaida semblait « plutôt bien installé dans le refuge sûr des zones du Pakistan qui ne sont pas sous contrôle gouvernemental ».

En janvier 2005, la presse avait annoncé que l'administration Bush allait doubler la prime pour ben Laden, qui était alors de 25 millions $, mais le département d'État avait indiqué qu'aucune décision n'avait été prise. À l'époque, une nouvelle campagne de publicité avait été lancée au Pakistan par les États-Unis, pour diffuser plus largement le montant de la prime en échange d'informations sur le chef terroriste.

Le programme des Primes pour la justice a jusqu'ici versé quelque 62 millions $ pour des récompenses permettant de conduire à d'importants suspects ou de prévenir certains attentats, selon le département d'État.

1772522

Nous recherchons
une compagnie qui pourrait **produire un médicament contre le sida.** C'est une découverte qui a besoin d'être éprouvée.

JECIS
148, Mc Kennan
Matane (QC) G4W 1X5

MISE AU POINT

Veuillez noter les corrections suivantes :

Pour notre cahier publicitaire « **Soldes d'entrepôt** » en vigueur du 14 au 20 juillet 2007

Page 1 (CC072F507), Achat spécial! 9,99$. Chacune. Serviettes de bain. Dans la limite des stocks.

CORRECTION : L'offre devrait se lire comme suit : Achat spécial! 9,99$. Chacune. Serviettes de bain Grand Patrician avec imperfections et Chris Madden avec imperfections. Dans la limite des stocks.

Page 1 (CC072F507), Liquidation. Rabais 50%. Maillots de bain Seven, Funktion et Nevada pour femmes.

CORRECTION : L'offre devrait se lire comme suit : Rabais 50%. Maillots de bain Seven, Funktion et Nevada à prix ordinaire pour femmes.

Page 3 (CC072F507), Rabais de 30% sur maillots à manches courtes ou sans manches Tan Jay, Alia, Haggar mode féminine et Alfred Dunner pour femmes à prix ordinaires de 24-32$. Chacun. En solde 16,80-22,40$.

CORRECTION : Les prix ordinaires et réduits indiqués sont inexacts. Les prix des maillots pour femmes ci-dessus sont : Rég. Sears 63-73$, chacun. En solde 44,10-51,10$.

Page 5 (CC072F507), Épargnez 60%* sur 2 ou plus, épargnez 50%* sur 1. Tous les bagages vendus à l'unité à prix ordinaire sauf tous les articles des programmes « Valeur » Sears dont le prix se termine par ,97. Et, rabais de 60% sur tous les ensembles de 2, 3, 4 ou 5 bagages à prix ordinaires.

CORRECTION : Veuillez prendre note que tous les bagages Samsonite et RBH vendus à l'unité ne font pas partie de cette offre.

Page 8 (CC072F507), Rabais 50%. Toutes les batteries de cuisine Kenmore à prix ordinaires. Batterie de cuisine Kenmore 8 pièces. Rég. Sears 299,99$. Ch. En solde 149,99$. Batterie de cuisine Kenmore Elite 10 pièces. Rég. Sears 399,99$. Ch. En solde 199,99$.

CORRECTION : Veuillez prendre note que les descriptions et les prix des batteries de cuisine ont été inversés. Batterie de cuisine Kenmore Elite 8 pièces. Rég. Sears 399,99$. Ch. En solde 199,99$ et batterie de cuisine Kenmore 10 pièces. Rég. Sears 299,99$. Ch. En solde 149,99$.

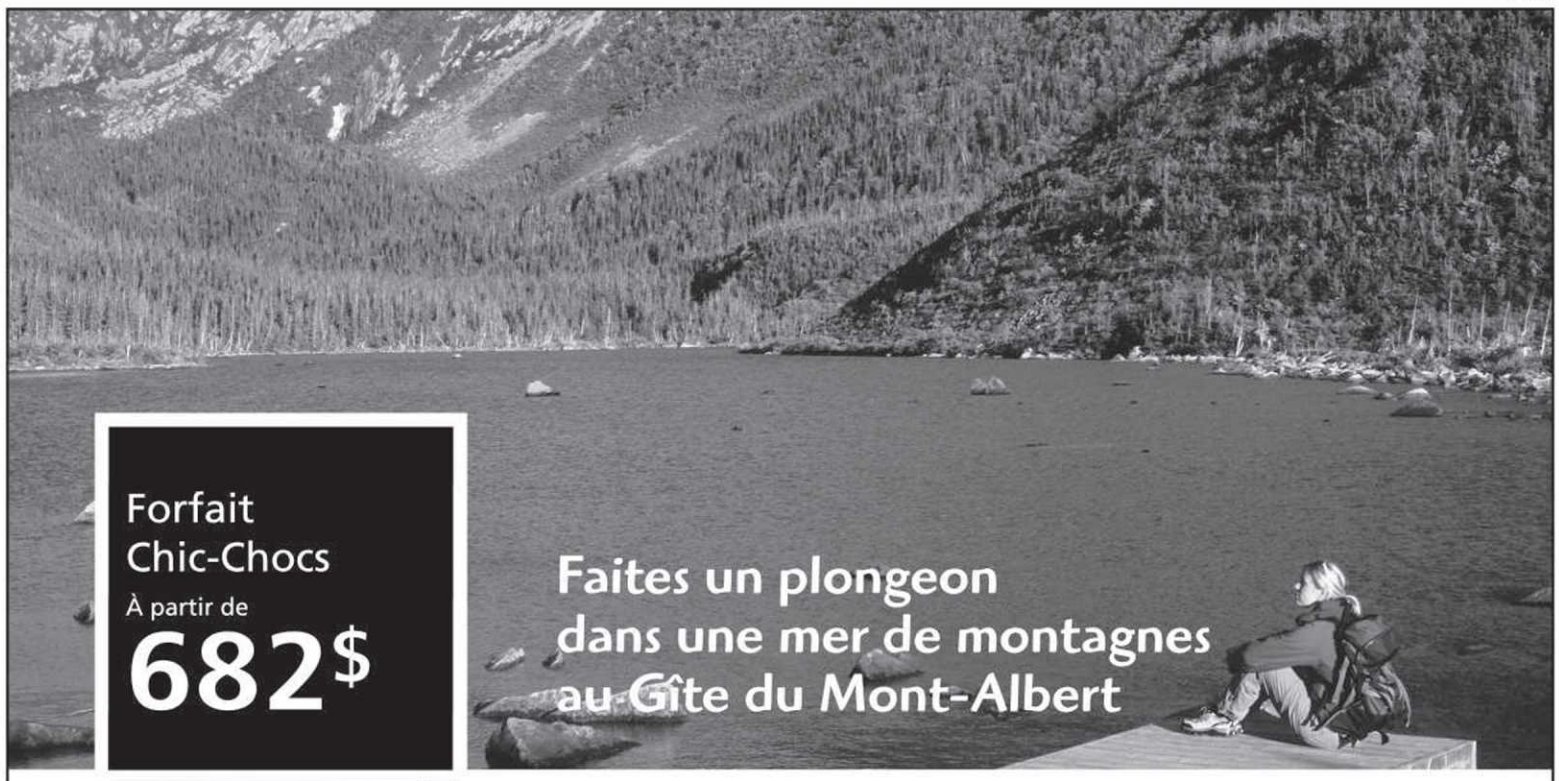
Dans le cadre de l'annonce radiophonique de notre promotion « Achetez-en 2, le 3e est à 1$ » en vigueur du 9 au 13 juillet 2007, achetez 2 articles à prix de liquidation dans n'importe quelle catégorie de vêtements, le 3e est à 1$. Seulement jusqu'au vendredi 13 juillet 2007.

CORRECTION : Veuillez prendre note que les vêtements et accessoires pour enfants sont exclus de cette offre les 12 et 13 juillet 2007.

Nous sommes sincèrement désolés de tout inconvénient que ces erreurs ont pu causer à nos clients.

SEARS

1772353









Photos : Mathieu Dupuis, Jean-Pierre Huard, Fred Klus et Christian Lamontagne

Jetez l'ancre au Gîte du Mont-Albert, en plein cœur du parc national de la Gaspésie, un des plus beaux territoires protégés du Québec, et découvrez des espaces infinis, une nature bouleversante, des randonnées inoubliables, un confort douillet et une table renommée.

Détails du forfait :
Le forfait comprend 5 nuitées au Gîte, 5 soupers table d'hôte, 5 petits déjeuners et les frais de service. Prix par personne en occupation double. Le tarif est en vigueur jusqu'au 29 septembre 2007.

Prix sujet à changement sans préavis. Taxes en sus.

Cet été, vivez
le parc national de la Gaspésie

Pour information ou réservations :
1 866 727-2427 ParcsQuebec.com/Vivez

RÉSEAU Sépaq

Parc national de la Gaspésie
Gîte du Mont-Albert

Assaut laborieux à Nahr Al-Bared

NAHR AL-BARED — L'armée libanaise a bombardé de nouveau hier le camp palestinien de Nahr Al-Bared, dans le nord du Liban, au deuxième jour de violents combats contre les islamistes du Fatah Al-Islam, qui ont coûté la vie à 11 militaires depuis jeudi.

Le pilonnage à l'artillerie et aux obus de chars s'est poursuivi toute la journée, sans répit, sur les positions du Fatah Al-Islam dans le camp de réfugiés en ruines. Les islamistes sont retranchés dans le camp depuis le 20 mai, désormais embusqués dans un réduit dans la partie sud de Nahr Al-Bared.

Jeudi, l'armée avait repris son pilonnage, semblant signaler l'assaut final contre le groupe islamiste, proche d'Al-Qaida, après deux mois de combat.

Appuyés par les bombardements, les soldats tentaient avec difficulté de progresser vers les positions des islamistes, avançant sur un terrain parsemé d'engins piégés et d'embuscades.

Nahr Al-Bared, un camp construit en matériaux résistants, est déserté par la quasi-totalité de ses 31 000 habitants, qui ont fui depuis le début des combats. ***AFP***

Rencontre cruciale à Paris pour le Liban

BEYROUTH — Après huit mois de blocage des institutions, les acteurs politiques libanais espèrent « briser la glace » en se réunissant en fin de semaine près de Paris, afin d'éviter le « scénario catastrophe » qui menace le pays en cas d'échec. La rencontre se tient autour du chef de la diplomatie française, Bernard Kouchner.

La réunion rassemblera, pour la première fois depuis le début de la crise, tout l'échiquier politique libanais autour du thème du « renforcement de l'État libanais », à deux mois et demi d'une échéance cruciale, l'élection présidentielle prévue fin septembre.

Car le Liban est paralysé depuis novembre 2006 par un bras de fer entre le gouvernement, soutenu par les Occidentaux et la plupart des pays arabes, et l'opposition, alliée de Damas et de Téhéran, menée par le puissant Hezbollah chiite.

Huit mois plus tard, les institutions du pays sont bloquées, avec de lourdes conséquences économiques et un climat d'instabilité chronique. Différentes médiations menées par la Ligue arabe ont échoué.

L'initiative française a été bien accueillie, y compris par l'opposition, qui voit une volonté de la France de se mettre à l'écoute « de tous les Libanais », même si elle n'a de cesse de dénoncer le soutien de Paris au gouvernement de Fouad Siniora.

Et ce, malgré quelques crispations dans les rangs du Hezbollah, après des propos du président Nicolas Sarkozy, qui a demandé au parti chiite, également organisation armée, de « renoncer à l'action terroriste ».

« Si le Hezbollah est un mouvement terroriste, pourquoi a-t-il été invité? » a rétorqué Mohammed Fneich, ministre du Hezbollah démissionnaire depuis novembre, qui représentera son parti à Paris.

Mais au moment où la contestation antigouvernementale est dans l'impasse, le parti chiite, classé organisation terroriste par Washington, « a besoin d'une tribune européenne », remarque-t-on dans les rangs de la majorité.

« Nous n'avons pas de signaux d'un déblocage, mais le simple fait que tous aient surmonté leurs réticences pour aller à Paris est encourageant », relève un participant. ***AFP***

1772609

Centre de Recherche du Pavillon CHUL

CHUQ Centre hospitalier universitaire de Québec

Vous êtes ménopausée et souffrez d'atrophie vaginale? Vous êtes incommodée par un des symptômes suivants : sécheresse vaginale, irritations et/ou démangeaisons vaginales, douleurs ou saignements vaginaux lors des relations sexuelles ou de la difficulté à uriner?

Alors, vous pourriez participer à une étude clinique d'une durée de douze semaines qui consistera à l'administration d'un suppositoire vaginal contenant de la DHEA. Vous aurez différents examens médicaux à passer lors de vos visites à la clinique.

Si ceci vous intéresse, vous devez :

1. être âgée entre 40 et 75 ans
2. être non-fumeuse
3. répondre aux autres critères de l'étude

Une compensation financière de 600$ vous sera remise.

Vous désirez des informations supplémentaires? Veuillez communiquer avec **Marie-Pierre Brochu (525-4444 poste 46016)** ou **Marie-Andrée Lajoie (525-4444 poste 48516)**, infirmières de recherche.

Cette étude a été acceptée par le Comité d'éthique de la recherche clinique du CHUL (Projet 107.05.02).

1769862

nº 1 au / in Canada

CROISIÈRES AML

UNIQUE

Baleines et fjord

LES MEILLEURS BATEAUX D'OBSERVATION AU CANADA

- Caméra sous-marine
- Guides naturalistes bilingues
- * Forfait bus-baleines au départ de Québec.

À partir de **57$** *par personne taxes en sus*

Prix famille disponible



TADOUSSAC • BAIE-STE-CATHERINE • RIVIÈRE-DU-LOUP



1 866 625.6760 croisieresaml.com

1769048

Soldes

sur la promenade

5 au 15 juillet

Petits prix, grandes folies!

PLACE STE-FOY

2450, boul. Laurier, Québec, Québec
(418) 653-4184 www.placestefoy.com

L'ÉVÉNEMENT LA FIÈVRE D'ÉTÉ SATURN

SATURN

La grande liquidation des ION se poursuit.

0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT POUR **72** MOIS SUR TOUS LES MODÈLES ION 2007§

Berline ION.2 XT 2007 de Saturn
AUT : 5.9 L/100 km (48 MI/GAL)°
VILLE : 9.2 L/100 km (31 MI/GAL)°



Modèle présenté : Berline ION.3 2007 de Saturn

Caractéristiques de série incluant :

• Glaces et rétroviseurs électriques • Clé avec fonction télédéverrouillage
• Régulateur de vitesse • Panneaux de polymère résistant aux bosses • Garantie limitée 5 ans, 160 000 km sur le groupe propulseur¶

LOUEZ POUR SEULEMENT **175$**** TAUX DE LOCATION DE **2,2%**** **0$** COMPTANT À LA LOCATION DE TOUS LES MODÈLES ION 2007**

** LOCATION DE 48 MOIS D'UNE BERLINE ION.2 XT 2007, 0$ COMPTANT, 0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ, TRANSPORT EN SUS.

LA PROMESSE SATURN

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS OU 160 000 KM SUR LE GROUPE PROPULSEUR¶
LE TRANSPORT DE COURTOISIE ET L'ASSISTANCE ROUTIÈRE^
EXPÉRIENCE D'ACHAT SANS TRACAS | PRIVILÈGE D'ÉCHANGE DE 30 JOURS‡

Voyez votre détaillant Saturn et repartez avec votre ION pendant qu'il est encore temps !

PRIME GM POUR ÉTUDIANTS .ca

Saturn paiera vos deux premiers versements de location ou de financement à l'achat £.

Votre vieille voiture vous donne droit à une récompense. Obtenez un rabais de 1 000$ sur un véhicule Saturn neuf admissible lorsque vous envoyez votre vieille voiture finir ses jours au ciel. Visitez carheaven.ca ou votre détaillant Saturn pour plus d'information*.

autos-o-ciel

Votre expérience commence à **saturncanada.com**

SATURN

Saturn Saab de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Saab de Lévis
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

¶Les composants du groupe propulseur des véhicules 2007 sont couverts par une garantie limitée pendant 5 ans ou 160 000 km, selon la première éventualité. Voyez un détaillant pour les conditions, restrictions et protections de la garantie limitée ainsi que pour les modalités d'assistance et de service à la clientèle. ‡Dans les 30 jours ou 2 500 km suivant la livraison, selon la première éventualité. ^Le transport de courtoisie et l'assistance routière sont aussi disponibles pendant 5 ans ou 160 000 km, selon la première éventualité. ¹ Ce que vous devez savoir : Prix d'achat de 13 899$ pour une berline ION.2 XT 2007 de Saturn. Le financement à 0 % à l'achat est sujet à l'approbation de GMAC. Terme de 72 mois s'appliquant à tous les modèles neufs 2007 ION et réservé aux clients de détail et aux clients de parc admissibles seulement. Un acompte ou un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. La mensualité variera en fonction du montant de l'emprunt et de la valeur de l'acompte/échange. Par exemple : pour un emprunt de 10 000$ à 0 % d'intérêt annuel, les mensualités seront de 139$ pour 72 mois. Le coût de l'emprunt sera de 0$. L'obligation totale sera de 10 000$. L'offre est sans intérêt et s'applique uniquement aux clients de détail qui prennent livraison d'un véhicule ION 2007 de Saturn entre le 7 juillet et le 31 octobre 2007. **Basée sur une location de 48 mois pour une berline ION.2 XT 1SA 2007 de Saturn. Un acompte ou un échange de 0$ est requis pour une mensualité de 175$. Aucun dépôt de sécurité n'est exigé. Le taux de location annuel est de 2,2 %. L'obligation totale est de 8 416$. Sujet à l'approbation de crédit de GMAC. Limite annuelle de kilométrage de 20 000 km, chaque kilomètre excédentaire étant facturé 0,15$. Les dispositions précédentes constituent également un exemple de contrat de location. D'autres options de location sont offertes. **Les offres de location s'appliquent à tous les modèles neufs ION 2007 de Saturn achetés et livrés entre le 7 juillet et le 31 octobre 2007 et sont réservées aux clients de détail et aux clients de parc admissibles seulement. ***Le transport (1 100$) n'est pas inclus. La taxe sur la climatisation (100$), s'il y a lieu, l'immatriculation, la TPS, la TVQ, l'assurance, l'enregistrement, les frais d'administration, les frais liés à l'inscription au RDPRM/PPSA, les droits et l'équipement optionnel sont en sus. Préparation à la route incluse. **Les détaillants peuvent vendre/louer à moindre prix. Un échange entre détaillants peut être nécessaire. Voyez un détaillant, visitez saturncanada.com ou faites le 1 888 4SATURN pour les conditions et les détails. ^Les données relatives à la consommation d'essence ont été établies d'après les méthodes d'évaluation de Transports Canada. Les données présentées sont celles de l'ION.2 à boîte manuelle. °Offre conditionnelle à l'approbation du crédit par GMAC. *Les véhicules remis à Autos-o-ciel doivent avoir été immatriculés et assurés sans interruption au cours des six derniers mois. Pour les conditions d'admissibilité, visitez carheaven.ca. GM se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à ces offres et/ou au programme en tout ou en partie pour toute raison que ce soit et en tout temps, sans préavis. © 2007 Saturn Corporation. Saturn et ses logos sont des marques déposées de Saturn Corporation. Tous droits réservés.

1772228

Bell présente FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC
En collaboration avec MOLSON DRY

14 JUILLET 2007 Samedi

AUJOURD'HUI au Festival

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC Hydro Québec

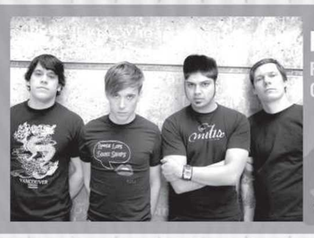
30$ En vente chez Couche-Tard

SCÈNEBELL
Grand amphithéâtre des plaines d'Abraham

19 h

THE HEDRONS
Punk
Royaume-Uni

ALEXISONFIRE
Rock
Ontario



BILLY TALENT
Rock
Ontario

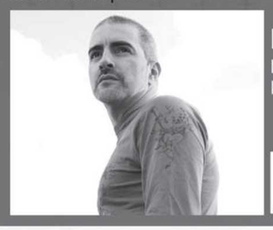
Les Grands événements Desjardins

SCÈNEMOLSONDRY
Parc de la Francophonie

20 h



LES BREASTFEEDERS
Rock
Québec



DARAN
Rock francophone
France

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Consulat général de France à Québec

METROPLACEMETRO
Place D'Youville

13 h 30 AGNÈS BEAUREGARD
Funk rock
Québec

16 h OUSMANE TOURÉ
Musiques du monde
Sénégal

18 h 45 BEDOUIN SOUNDCLASH
Rock
Ontario

21 h 30 THE CAT EMPIRE
Rock
Australie

23 h 10 GRUPO PUJA !
Danse acrobatique aérienne
Argentine - Espagne

UN RENDEZ-VOUS LOTO-QUÉBEC

Volet Escales VACANCES transat

L'IMPÉRIAL DE QUÉBEC
252, rue St-Joseph Est

20 h
THE NEW CITIES
Électronique - Québec

METRIC
Rock - Ontario

23 h
MUTEK présente MUSIQUE RISQUÉE

BRUNO PRONSATO
Électronique - Québec

AKUFEN
Électronique - Québec

VINCENT LEMIEUX
Électronique - Québec

LARGO RESTO-CLUB
643, rue St-Joseph Est

20 h 30 • 10$ + taxes
VIRGINIE HAMEL
Jazz
Québec

Cet été, RTC on prend le bus! 627-2511 www.rtcquebec.ca

PUB ST-ALEXANDRE
1087, rue St-Jean

22 h et 23 h 45
BOB BROZMAN, SOLORAZAF
Blues, Musiques du monde
États-Unis

INFO FESTIVAL Bell
418 529-5200 | 1888 992-5200
infofestival.com

LESARTSDELARUE LOTO-QUÉBEC

UN RENDEZ-VOUS LOTO-QUÉBEC LE PLAISIR D'ÊTRE ENSEMBLE

Entre 18 h et 23 h tous les jours et les samedis et dimanches à compter de 13 h
Rue St-Jean (de la Place D'Youville à la Côte du Palais)

La Fanfarniente della Strada
Spectacle musical ambulant / Québec

Compagnie Saupalin • Puppet's Family
Échassiers et marionnettes géantes / France

Jackie & Sonia
Musique de rue / Québec

Irrwisch • Wegenstreits Gästs
Échassiers / Autriche

Super Mitaine • Les Aventures de Super Mitaine
Marionnettes et théâtre d'objets / Québec

Corpus Dance Projects • Escadron
Danse / Ontario

Ensemble Karel
Musique de rue / Québec

20 h 30
D'irque • Oh Suivant!
Nouveau cirque
13, rue St-Stanislas

PLACEMCDONALD'S c'est ça que j'm...

Jardins de l'Hôtel-de-Ville

Venez faire un tour à la Place McDonald's du Festival d'été de Québec.

Du 5 au 15 juillet 2007, des spectacles de danse urbaine donnés par des professionnels de la danse seront offerts au public.

Concours de danse urbaine McDonald's

Venez voir les prestations de jeunes danseurs la semaine entre 11 h 30 à 13 h 30 et entre 17 h à 21 h ; la fin de semaine entre 12 h et 20 h.

Le Festival d'été de Québec et ses partenaires remercient les milliers de festivaliers qui ont foulé leurs sites !!!

AUSSIAUFESTIVAL

Visitez-nous au bell.ca/festival
Votez pour votre coup de cœur du Festival, obtenez du contenu exclusif sur les artistes ainsi que des téléchargements gratuits. Tout pour vous faire vivre une expérience unique.

Le plaisir d'être ensemble
En collaboration avec Loto-Québec, laissez-vous émerveiller par les spectacles des arts de la rue, assistez aux prestations de Grupo Puja ! et venez vous divertir à la Terrasse Loto-Québec.

Le Bistro SAQ
Amusez-vous entre amis aux rythmes rock, pop, classique ou musiques du monde et découvrez une sélection de vins et de cocktails rafraîchissants aux Bistro SAQ des plaines et de Place Metro !

Kiosques Archambault
Procurez-vous les CD d'artistes du Festival aux kiosques Archambault de la Grande Allée et de la Place Metro !

Bougez plus, mangez mieux. Québec

On fête, on s'anime, on bouge !
Venez vous amuser avec nous pendant le Festival d'été de Québec à la Zone Vasy, située à la Place de la famille le Lait.

Émissions en direct du Festival d'été de Québec

ESPACE MUSIQUE 95,3 FM
De 9h à 11h30

106,3 FM Première Chaîne Radio-Canada
De 13h à 17h

89,1 CKIA
De 12h à 18h30

91,9 Rythme FM
Laissez parler la musique
De 12h à 16h

Bell · Molson Dry · Hydro Québec · Loto Québec · Metro · Desjardins · lait · Ford · SAQ · c'est ça que j'm... · vacances transat · Pepsi Alex Coulombe Ltée · Hilton Québec · Archambault · Galaxie · leSoleil · 91,9 Rythme FM · TVA · Ville de Québec · Québec Office du tourisme de Québec · Canada · Québec bonjourquebec.com

TORONTO	TSX60	NASDAQ	NEW YORK	LE DOLLAR
14 496,50	832,64	2707,00	13 907,25	-0,28
+140,50	+8,96	+5,27	+45,52	95,37 ¢US

affaires



DOSSIER GDS Nathalie Normandeau perd patience → 40

PREMIÈRE MINE DE DIAMANTS AU QUÉBEC ?

Louis Tanguay
ltanguay@lesoleil.com



CAMP LAGOPÈDE (LATITUDE 52 48" N, LONGITUDE 72 12" O) — Alors que les investissements en exploration minière au Québec atteignent un sommet de 20 ans et devraient dépasser les 260 millions $ de l'an dernier, sous l'effet d'un engouement pour l'uranium, une question redevient d'actualité : « Une première mine de diamants est-elle en train de naître sous la taïga québécoise ? »

Le projet Renard, qui passe cette année à l'étape de la préfaisabilité, en a le « potentiel », répond Eira Thomas, chef de la direction de Stornoway Diamond Corporation. Cette société de Vancouver développe ce gisement sur la propriété Foxtrot, détenue en parts égales avec Soquem.

Selon elle, le défi des équipes de géologie et de développement minier sur le terrain est dorénavant de prouver que les pierres de taille intéressante découvertes jusqu'à maintenant n'étaient pas que des « coups de chance extraordinaires ».

Dans la meilleure des hypothèses, le projet pourrait entrer en production en 2012. D'ici là, il faut compter environ cinq ans pour la réalisation des études d'impact, l'obtention des permis et autorisations, et enfin la construction.

Avant cette dernière étape, il faudra avoir construit un accès routier soit par le nord (en provenance du barrage LG-4), soit par le sud, en prolongeant et en rendant permanente la route d'hiver qui s'étend déjà vers la Eastmain, au nord du lac Mistassini. Selon M^me^ Thomas, la question n'est plus de savoir si, mais quand la route vers le nord sera construite puisque tous les intervenants, notamment les trappeurs et pourvoyeurs Cris, la réclament.

Rappelons que le lieu en développement se trouve à environ 250 kilomètres au nord-est de Chibougamau.

Depuis l'an dernier, un échantillon en vrac d'environ 10 000 tonnes de minerai a été prélevé.

La récupération de diamants sur un premier bloc de presque 2000 tonnes a été supérieure aux attentes, précise M^me^ Thomas, et inclut une gemme de 10,15 carats.

Les résultats de récupération sur deux autres lots sont attendus au cours des prochains mois.

Une étape cruciale reste à franchir quand un ensemble de diamants totalisant 6000 carats sera soumis à l'évaluation des acheteurs privés du marché mondial.

C'est de la valeur attribuée à cet échantillon que dépendra la décision de passer ou non à la seconde phase de l'étude de préfaisabilité qui impliquera une délimitation plus précise des ressources.

Si Stornoway est essentiellement une société d'exploration, sa direction envisage déjà la possibilité de créer une division d'exploitation.

Pour cela, Eira Thomas compte sur l'appui d'Agnico Eagle, qui possède environ 15 % des actions de Stornoway, et surtout sur son expertise, reconnue dans l'exploitation de gisements filoniens.

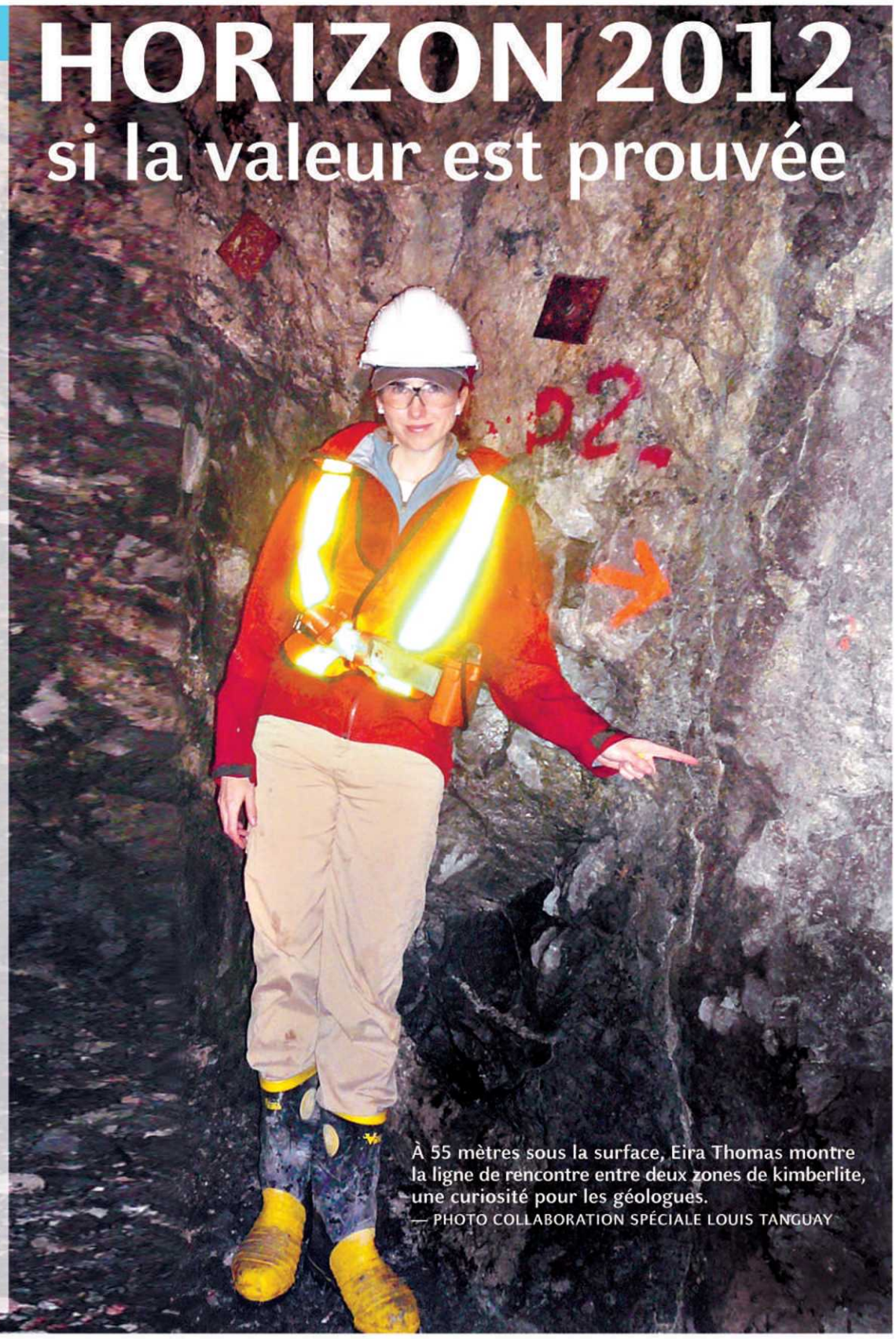
Il ne s'agit pas d'un gisement « de classe mondiale » capable d'attirer les milliards des géants mondiaux du diamant.

Mais si les résultats continuent d'être positifs, il y a là le potentiel pour une mine de taille moyenne qui serait rentable, pendant 10 à 15 ans, compte tenu de ses faibles coûts de capitalisation, dit M^me^ Thomas.

Mais la situation, reconnaît-elle, ne laisse aucune place à l'erreur.

Le journaliste du Soleil a visité le camp et les installations de la propriété Foxtrot à l'invitation de la société Stornoway.

HORIZON 2012
si la valeur est prouvée



À 55 mètres sous la surface, Eira Thomas montre la ligne de rencontre entre deux zones de kimberlite, une curiosité pour les géologues.
— PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE LOUIS TANGUAY

1772251

PLANCHER FLOTTANT
Flōr
www.flor.ca
Importateur
Distributeur
Détaillant

LA GRANDE VENTE ESTIVALE
120 modèles disponibles
Le seul et unique spécialiste en plancher flottant.
Vivez l'expérience Flōr
PROFITEZ AUSSI D'UNE BELLE SÉLECTION DE PLANCHERS À PARTIR DE 0,99$ / PI CA.
1400, ave. Saint-Jean-Baptiste, local 192. Près de Meuble Zip International 861-9998

Flōr
100$
par pièces de 250 pi ca*
*Applicable sur chaque tranche de 250 pi ca et sur les modèles de planchers présélectionnés. Ce rabais ne peut se jumeler à une autre promotion.
PRÉSENTEZ CE COUPON. JUSQU'AU 31 JUILLET

Projet Foxtrot : une sécurité accrue

Louis Tanguay
ltanguay@lesoleil.com

Si une première mine de diamants est un jour mise en exploitation juste au nord des Monts Otish, elle sera d'abord exploitée à ciel ouvert, mais c'est par voie sousterraine que se poursuit l'évaluation des réserves de pierres précieuses qui pourraient justifier des investissements beaucoup plus importants que ceux consentis jusqu'à maintenant.



À cause des ours noirs qui vivent tout près, dans la taïga, le campement des travailleurs du projet Renard est entouré d'une enceinte électrifiée. — PHOTO LOUIS TANGUAY

10
tonnes à l'heure : capacité de traitement du concentrateur

80
travailleurs peuvent vivre au camp Lagopède en période de pleine activité

104 M $
dépensés pour l'exploration et le développement de la propriété Foxtrot

À la fin de 2006, environ 80 millions $ avaient déjà été dépensés depuis les débuts en 1996, sur le projet Foxtrot .

Cette année, le budget de développement et d'exploration totalise 24 millions $, et 80 % de cette somme sont concentrés sur les deux cibles les plus prometteuses identifiées sur le terrain, les kimberlites Renard 2 et 3.

Rappelons que la formation de diamants est associée à une pression et à une chaleur extrêmes développées à 2 km et plus sous la surface de la terre. Si ce magma a réussi à se frayer un chemin rapidement vers le haut, la cheminée plus ou moins conique ainsi formée et appelée « kimberlite » peut contenir des diamants.

Depuis 2006, le creusage d'une rampe d'accès et de deux galeries jusqu'à 55 mètres sous la surface ont permis d'aller prélever la majeure partie du matériel kimberlitique analysé.

Pour traiter cette roche, une mini-usine de concentration a été transportée par avion en pièces détachées et installée sur le site.

Le procédé appelé « séparation en milieu dense » consiste à broyer la roche et à la faire circuler sur des tamis de divers calibres avant de conserver seulement les particules les plus denses qui ont une chance de receler des pierres précieuses. Le concentré ainsi obtenu a été expédié au laboratoire de Stornoway à Vancouver.

Pendant que le travail de séparation et de concentration était en cours, pour trois opérateurs, on comptait deux membres du personnel de sécurité, dans l'usine munie de plusieurs caméras de surveillance, explique Dave Skelton, directeur du projet.

Quand un groupe de journalistes et d'analystes financiers a visité les lieux, les activitésont été interrompues, mais il a fallu montrer patte blanche pour pouvoir approcher l'usine, et même les tas de minerais entreposés dans une zone surveillée.

Il ne s'agit pas tant d'éviter des vols dans un milieu aussi isolé, ajoute M. Skelton, que de garantir hors de tout doute l'authenticité des échantillons qui servent aux prises de décision.

La Caisse veut améliorer la rentabilité du Château Frontenac

Pierre Couture
pcouture@lesoleil.com

La Caisse de dépôt et de placement qui vient d'acquérir le Château Frontenac pour la somme de 155 millions $ caresse de grands projets pour améliorer sa rentabilité.

« On pense qu'il y a du potentiel et des améliorations seront apportées », a fait valoir hier au *Soleil* le vice-président Immobilier de la Caisse, Fernand Perreault.

Jeudi, le bas de laine des Québécois par l'entremise de sa filiale Cadim et de ses partenaires Westmount et InnVest ont conclu une transaction de 2,5 milliards $ avec le fonds immobilier Legacy visant à acquérir 25 hôtels sous les bannières Delta et Fairmont.

Si InnVest conservera les hôtels Delta, la majorité des chics hôtels Fairmont (dont le Château Frontenac, le Reine Élizabeth à Montréal et le Château Laurier à Ottawa) se retrouveront dans le portefeuille de la Caisse et de son partenaire Wesmount. « Ce sont des établissements qui ont une très bonne réputation. Il y a de belles choses à faire », a souligné le gestionnaire.

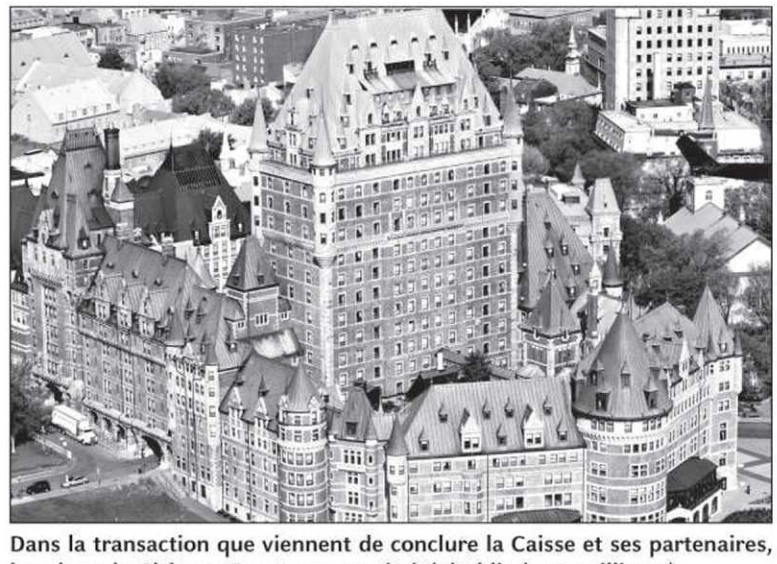
Il faut dire que pour la Caisse, cet investissement s'ajoute à un impressionnant portefeuille d'éléments d'actif dans le secteur hôtelier. Jusqu'à présent, la Caisse détient plus de 200 participations dans des hôtels répartis à travers le monde.

La Caisse n'a d'ailleurs pas l'intention de s'immiscer dans la gestion quotidienne de ces nouvelles acquisitions. Fairmont demeurera le gestionnaire principal de ces établissements alors que Westmount en assurera la bonne rentabilité.

PRIX JUSTE

Plusieurs analystes estiment que le prix payé par la Caisse pour les hôtels de Legacy est dans l'ensemble juste.

Selon plusieurs modèles d'évaluation, dont celui de la Financière Banque Nationale, la Caisse a dû étaler quelque 155 millions $ pour mettre la main sur le Château Frontenac, soit environ 250 000 $ pour chacune des 618 chambres du célèbre établissement de la capitale.



Dans la transaction que viennent de conclure la Caisse et ses partenaires, la valeur du Château Frontenac aurait été établie à 155 millions $. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Dans la métropole, les 1039 chambres du Reine Élizabeth avaient une valeur unitaire d'environ 200 000 $ pour un coût de 208 millions $. À Ottawa, la valeur du Château Laurier est estimée à 108 millions $, soit 250 000 $ pour chacune des 430 chambres. À Toronto, les 1365 chambres du Royal York représentaient une valeur globale de 293 millions $, soit une moyenne unitaire de 215 000 $.

Amendes de 3,8 M $

Presse canadienne

MONTRÉAL — Les récentes mesures des Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont donné lieu à des amendes totalisant 3,8 millions $ et à des peines d'emprisonnement dans certains cas, au cours des six premiers mois de l'année.

Entre le 1er octobre 2006 et le 31 mars 2007, les membres des ACVM ont mené à terme 69 dossiers, qui ont donné lieu à des amendes ou à des règlements à l'amiable totalisant environ 2,4 millions $. À la suite des procédures intentées par les membres du regroupement, les tribunaux ont en outre condamné les contrevenants à payer des amendes de plus de 1,4 million $.

EMPRISONNEMENT

Trois contrevenants se sont par ailleurs vu imposer des peines d'emprisonnement pouvant aller de 15 mois à quatre ans.

Le regroupement des ACVM est composé des autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières du Canada.

LE GROUPE GDS OBTIENT UNE HUITIÈME PROLONGATION DU TRIBUNAL

Nathalie Normandeau perd patience

Gilles Gagné
Collaboration spéciale

NEW RICHMOND — Le Groupe GDS obtient une huitième prolongation du tribunal afin de préparer un plan d'arrangement à l'attention de ses créanciers. Cette fois, la firme de sciage conserve la protection conférée par le cour jusqu'au 3 août, date à laquelle la compagnie vise l'obtention d'une autre prolongation, vraisemblablement jusqu'à la fin de septembre.

Cet autre délai laisse toutefois la ministre responsable de la Gaspésie Nathalie Normandeau « à bout de souffle devant un juge qui reconduit » les prolongations, une situation « qui hypothèque tout le plan de restructuration de l'industrie forestière gaspésienne », qui s'est dotée en septembre d'un document, le rapport Genest, afin de replacer ce secteur sur la voie de la rentabilité.

Il y aura un an le 3 août que GDS s'est placé sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers, après une tentative de saisie. Ses créances se chiffraient à 93 millions $.

En 11 mois, le Groupe GDS a réduit sa dette à 75 millions$, une situation surtout attribuable à l'encaissement de sa part des droits compensatoires venant du conflit canado-américain du bois.

La compagnie a aussi vendu quatre de ses usines du Bas-Saint-Laurent mais les transactions sont récentes et n'apparaissent pas au dernier bilan des créances. Elles totalisent quelques millions de dollars, note la porte-parole du Groupe GDS, Chantale Caron.

Si la firme ne dépose son plan d'arrangement qu'à la fin de septembre, il aura fallu 14 mois pour concocter une proposition. C'est long, concède M^me^ Caron, mais pas anormal.

«C'est normal que ce soit si long parce qu'il y a plusieurs éléments d'actif excédentaires. Aussi, la consolidation de l'industrie en Gaspésie n'est pas terminée. Il n'y a pas d'industriels qui en sont arrivés à des ententes. De plus, nous avons formulé des demandes de financement à Investissement Québec. Ce n'est pas simple de vendre des usines de sciage dans le contexte difficile actuel», note M^me^ Caron.

Le Groupe GDS a vendu ou est sur le point de vendre les usines de transformation de cèdre de Dégelis (deux à Saint-Eusèbe et à Esprit-Saint. La firme est en discussion pour en vendre trois en Gaspésie, à Sainte-Anne-des-Monts, à Grande-Vallée et à New Richmond, toujours dans le cèdre.

Le Groupe GDS veut garder ses scieries de Grande-Rivière, de Pointe-à-la-Croix, de Marsoui et de Grande-Vallée, «mais la possibilité d'en vendre est sur la table», note M^me^ Caron. L'usine de transformation accrue de Matane fait partie des plans de la compagnie, mais pas celle de Gaspé.

La consolidation de l'industrie du sciage en Gaspésie devrait mener à la fermeture de la moitié des 14 scieries de la péninsule. La ministre des Affaires municipales et des Régions Nathalie Normandeau perd toutefois patience au sujet de l'effet qu'entraîne la longue démarche du Groupe GDS.



Selon Nathalie Normandeau, la longue démarche entreprise par le Groupe GDS hypothèque tout le plan de restructuration de l'industrie forestière gaspésienne. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

1772711

Avis public

Régie de l'énergie

DEMANDE DE MODIFICATION DES TARIFS ET CONDITIONS DES SERVICES DE TRANSPORT D'HYDRO QUÉBEC (R-3640-2007) ET DEMANDE D'AUTORISATION POUR ACQUÉRIR OU CONSTRUIRE DES IMMEUBLES OU DES ACTIFS DESTINÉS AU TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ AU COURS DE L'ANNÉE 2008 (R-3641-2007)

La Régie de l'énergie (la Régie) tient une audience publique à Montréal pour étudier la demande de modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec dans ses activités de transport (le Transporteur) dans le dossier R-3640-2007. Dans le cadre de la même audience, la Régie procède à l'examen de la demande d'autorisation pour acquérir ou construire des immeubles ou des actifs destinés au transport d'électricité au cours de l'année 2008, pour les projets du Transporteur dont le coût individuel est inférieur à 25 millions de dollars dans le dossier R-3641-2007. Les demandes du Transporteur ainsi que les documents afférents sont disponibles sur le site Internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca et à son centre de documentation au 800, place Victoria, 2e étage, bureau 2.55, à Montréal.

LES DEMANDES

Le Transporteur demande à la Régie de modifier les tarifs et conditions des services de transport à compter du 1er janvier 2008 et d'approuver des revenus requis de l'ordre de 2 744,7 millions de dollars pour l'année témoin projetée se terminant le 31 décembre 2008. Le Transporteur demande également à la Régie d'autoriser tous les projets d'investissements dont le coût individuel est inférieur au seuil de 25 millions de dollars, et dont les coûts totaux, pour l'année 2008, s'élèvent à 716,9 millions de dollars.

DEMANDES D'INTERVENTION

Toute personne désirant participer à cette audience doit être reconnue comme intervenant. Les demandes d'intervention, pour chacun des dossiers, doivent être transmises à la Régie et au Transporteur au plus tard le **3 août 2007** à **12 h** et doivent contenir les informations exigées au *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* ainsi que dans la décision D-2007-80. Ces documents sont accessibles sur le site Internet de la Régie et à son centre de documentation.

Pour toute information supplémentaire, il est possible de communiquer avec la Régie, par téléphone, par télécopieur et par courrier électronique.

Le Secrétaire
Régie de l'énergie
800, place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : (514) 873-2452 ou sans frais 1-888-873-2452
Télécopieur : (514) 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec

Ottawa cherche une entreprise pour former ses pilotes militaires

Karine Fortin
Presse canadienne

OTTAWA — Le gouvernement du Canada s'est mis hier à la recherche d'une entreprise prête à former les pilotes des avions militaires Hercules et des hélicoptères Chinook qu'il entend acheter.

Dans un premier temps, le ministère des Travaux publics a publié une demande d'expression d'intérêt et de qualification (DEIQ) afin d'obtenir d'ici 30 jours les propositions de sociétés s'estimant capables de s'acquitter de cette tâche pendant 20 ans.

Ottawa invitera ensuite les fournisseurs qualifiés à lui soumettre une proposition formelle. Le contrat, dont la valeur n'a pas été précisée, devrait normalement être octroyé à l'été 2008. Dans un communiqué, le gouvernement a précisé qu'il ne retiendrait qu'un seul fournisseur.

D'après le ministre responsable de l'approvisionnement, Michael Fortier, le Canada cherche une compagnie déjà établie, prête à investir au moins 75 % de la valeur du contrat au pays.

« Notre objectif est d'obtenir les bons services pour notre personnel militaire et de faire en sorte que les entreprises canadiennes retirent des avantages considérables de ces contrats », a expliqué M. Fortier dans un communiqué.

À son avis, le mandat devrait entraîner la création de nouveaux emplois dans les secteurs de l'aérospatiale et de la défense, pendant toute la durée du projet.

En plus de former les pilotes, le fournisseur retenu devra en effet assurer l'entretien des simulateurs de vols et maintenir ses programmes et ses installations à la fine pointe de la technologie.

Au moins une société canadienne, la montréalaise CAE, a l'intention d'être sur les rangs. CAE fabrique des simulateurs de vol pour les Hercules ainsi que pour les Chinook et entraîne déjà le personnel de vol de certaines unités spéciales de l'armée américaine qui utilisent ces appareils.

D'après la porte-parole Nathalie Bourque, la société a l'intention de manifester son intérêt au ministère des Travaux publics. « C'est tout à fait dans les cordes de CAE », a-t-elle souligné en entrevue à la Presse canadienne.

« Nous sommes contents de voir que le gouvernement veut bien entraîner ses troupes, et nous allons répondre à l'appel dans les délais prescrits. »

Le Canada possède déjà une trentaine d'avions Hercules C-130, utilisés à l'occasion de missions de sauvetage ou de ravitaillement, entre autres. Certains de ces appareils ont déjà 40 ans.

Le gouvernement a laissé savoir l'été dernier qu'il entendait en acheter 17 nouveaux. Ces aéronefs qui peuvent décoller et atterrir sur de courtes pistes mal aménagées viendraient compléter la flotte actuelle, très utilisée en Afghanistan. Aucun contrat n'a encore été signé avec leur fabricant, Lockheed-Martin.

PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS

Beaucoup de Canadiens sont mal informés

OTTAWA — Si une majorité des consommateurs canadiens estiment être bien informés au sujet des produits et services financiers, ils admettent devoir améliorer leurs connaissances concernant d'importants secteurs en matière financière. Plusieurs Canadiens ignorent quels sont la responsabilité ou les frais liés à certains produits financiers. Ils ne connaissent pas leurs droits lorsqu'ils traitent avec les institutions financières.

C'est ce que révèle un sondage publié mardi par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) au sujet des difficultés de nombreux Canadiens essayant de comprendre les produits et services financiers offerts sur le marché ainsi que leurs droits comme consommateurs.

« Cette enquête nous montre que de nombreux Canadiens ne pensent pas avoir les connaissances pour prendre de saines décisions en matière financière », a fait remarquer le commissaire par intérim, Jim Callon. Ce sondage visait à mieux comprendre le degré de facilité avec lequel les Canadiens effectuent leurs opérations bancaires courantes, leur niveau de connaissance à l'égard des produits et services qu'ils utilisent et de leurs droits, leurs besoins en matière de renseignements, et à savoir ce qu'ils pensent des institutions financières.

La plupart des Canadiens (87 %) sont d'avis qu'ils sont informés lorsqu'ils magasinent pour se procurer des produits et services financiers. Toutefois, une majorité évidente (60 %) trouve la plupart des informations de nature financière difficiles à comprendre. Un tiers des Canadiens ne connaissent pas leurs droits dans le secteur des produits et services financiers. Et plusieurs (41 %) admettent avoir besoin de plus de renseignements.

Concernant le dossier de crédit, 79 % ne savaient pas comment contester une information figurant dans leur dossier de crédit. Cinquante pour cent ne connaissaient pas les facteurs qui entrent en jeu dans le pointage de crédit. Seulement 24 % des Canadiens connaissent leur pointage de crédit et 15 % ont demandé à recevoir leur dossier de crédit.

La plupart des répondants lisent l'information que leur remet leur banque et portent attention aux frais de gestion. Mais 76 % des titulaires d'un compte bancaire disent examiner leurs relevés au moins une fois par mois. 28 % des titulaires d'un compte bancaire ne savaient pas que les deux personnes détenant un compte bancaire conjoint étaient pleinement responsables du compte.

Concernant les cartes de crédit, 37 % n'avaient aucune idée de la responsabilité incombant aux titulaires principal et secondaire d'une carte de crédit ou avaient une information erronée à ce sujet. Trente et un pourcent ne connaissaient pas le taux d'intérêt annuel appliqué à la carte de crédit.

Seulement 13 % savaient que le montant maximal à débourser en cas d'utilisation par une autre personne de leur carte volée ou perdue était de 50 $. *Le Soleil*

Shaw Communications déclare un bénéfice en baisse

CALGARY — L'entreprise de câblodistribution Shaw Communications à déclaré que son bénéfice a diminué à 91,7 millions $, au troisième trimestre, comparativement à 126,4 millions $ à la même période l'an dernier, alors que la société avait inscrit un avantage fiscal de même que des gains provenant de la vente d'investissements qu'elle détenait. *PC*

Une semaine faste pour les Bourses

Presse canadienne

TORONTO — Le principal indice de la Bourse de Toronto a terminé la semaine sur un nouveau record hier, affichant pour la deuxième journée consécutive un gain de plus de 100 points grâce aux titres des secteurs financier et de l'énergie.

Les marchés new-yorkais ont aussi affiché des gains pour une troisième séance de suite, les investisseurs semblant toujours optimistes quant aux résultats financiers et à l'activité de fusion et acquisition. Ils n'ont été que légèrement déçus par les données négatives sur les ventes au détail américaines du mois dernier.

L'indice torontois S&P/TSX a grimpé de 140,5 points pour clôturer à 14 496,5 points.

Sur l'ensemble de la semaine, l'indice vedette du parquet torontois a progressé de 378 points, soit 2,6 %, notamment grâce à un gain de 190 points enregistré jeudi. C'est cette journée que la minière anglo-australienne Rio Tinto a annoncé son offre de 38,1 milliards $US pour le rachat du géant de l'aluminium Alcan.

La Bourse de croissance TSX a pris hier 25,28 points pour clôturer à 3 330,39 points, tandis que le dollar canadien a reculé de 0,28 ¢, à 95,37 ¢US.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles de la Bourse de New York a pour sa part terminé la séance d'hier au sommet record de 13 907,25 points, en hausse de 45,52 points par rapport à la clôture de jeudi à Wall Street.

Les marchés américains ont profité des bonnes données sur les ventes du mois de juin pour les grandes chaînes de magasins aux États-Unis. Le département américain du Commerce a cependant rapporté hier matin des ventes au détail en recul de 0,9 % le mois dernier, la plus importante baisse mensuelle depuis août 2005. La demande a plongé dans les secteur de l'automobile, des meubles et des fournitures de bureau.

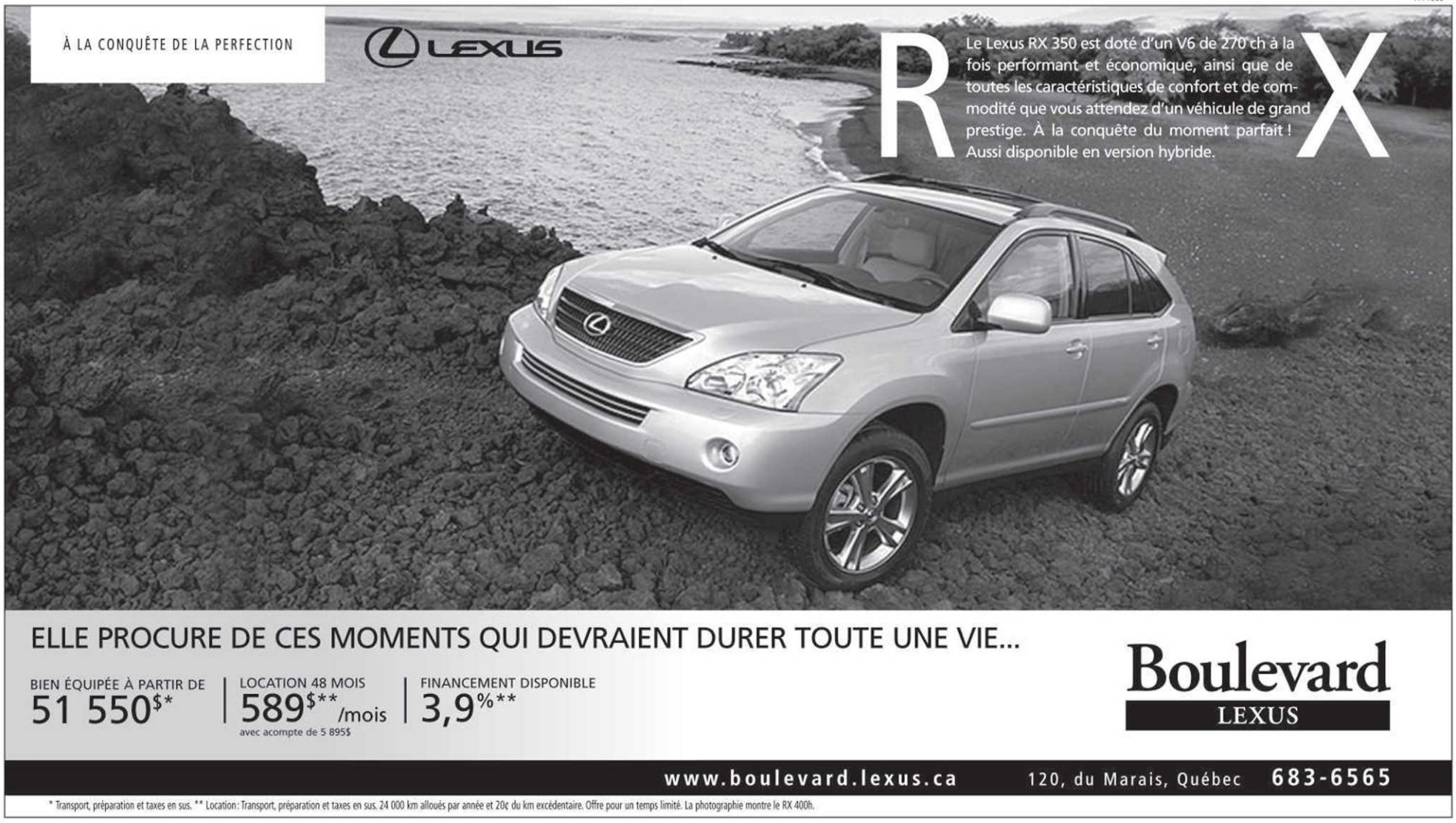
Les économistes attendaient des données stables.

L'indice composite du NASDAQ a grimpé de 5,27 points, à 2707 points, tandis que celui du S&P 500 a progressé de 4,8 points, à 1552,5 points.

Les gains prononcés de cette semaine ont propulsé le TSX et le Dow en hausse de près de 12 % depuis le début de l'année. Certains analystes voient là une source d'inquiétude et se demandent si le niveau d'activités de fusion et acquisition et la faible inflation peuvent être soutenus.

« Les marchés touchent des sommets records consécutifs, nous en sommes à une cinquième année de marché global haussier, alors il serait peut-être temps d'adopter une approche un petit peu plus prudente », a estimé Patricia Croft, économiste en chef et vice-présidente chez Phillips, Hager et North.

1771565



ACTIVITÉS D'EMBALLAGE

Alcan voudrait avoir un seul acheteur

Ross Marowits
Presse canadienne

MONTRÉAL — Le producteur canadien d'aluminium Alcan cherche à vendre ses activités d'emballage à un seul acheteur, plutôt que de les vendre morceau par morceau, afin de favoriser la naissance d'un géant mondial dans ce secteur.

La nature diversifiée de ses activités d'emballage en porte certains à penser que le second fournisseur mondial de produits d'emballage spécialisés pourrait être vendu au moment où le nouveau propriétaire d'Alcan, Rio Tinto, se concentre sur les activités d'aluminium plus lucratives.

« Il y a quatre ou cinq acheteurs pour différentes composantes », a indiqué un analyste sous le couvert de l'anonymat.

L'achat d'Alcan par Rio Tinto pour 38,1 milliards $US prévoit la vente de la filiale d'emballage, qui l'an dernier a déclaré des revenus de 6 milliards $CAN et un bénéfice de 550 millions $.

Cette filiale emploie 31 000 personnes dans 130 usines établies dans 35 pays. Elle utilise du plastique, de la pellicule, de l'aluminium, du papier, du carton et du verre pour fabriquer des emballages pour la nourriture, les produits pharmaceutiques et cosmétiques, et le tabac.

La londonienne Rio Tinto a habituellement préféré la production d'aluminium en amont, qui fournit des marges de profit plus importantes.

Une firme de placements privés pourrait constituer un acheteur idéal pour la division d'emballage, puisqu'elle pourrait y installer son équipe de direction pour en améliorer la performance et hausser les bénéfices, a dit l'analyste Charles Bradford, de la firme new-yorkaise Soleil Securities.

« Ce serait idéal pour une firme de placements privés, un peu comme (l'ancienne filiale d'Alcan) Novelis, parce qu'on a des résultats relativement stables, des flux de trésorerie décents et elle pourrait supporter une dette plus importante pour élever les bénéfices », a-t-il expliqué.

Alcan a essaimé Novelis, une entreprise de produits d'aluminium laminés, en deux entreprises distinctes en 2005.

Le chef de la direction d'Alcan, Dick Evans, aurait déjà recruté un acheteur pour la division d'emballage.

« Des (entreprises) très crédibles nous ont déjà indiqué leur intérêt, a-t-il dit lors d'une entrevue jeudi, après l'annonce de la fusion avec Rio Tinto. Je pense donc que nous allons nous retrouver avec un bon rendement. »

L'évaluation faite par les analystes des activités d'emballage d'Alcoa, la rivale d'Alcan, permet de croire que les activités d'emballage de cette dernière pourraient valoir entre 4,3 et 5,2 milliards $US, selon la taille relative de ses revenus.

La porte-parole d'Alcan, Anik Michaud, a confirmé vendredi que l'entreprise a l'intention de vendre cette division en une seule pièce.

À la Bourse de Toronto, hier, le titre d'Alcan a reculé de 41 ¢, pour terminer à 102,34 $.

Un contrat important pour Bechtel

Presse canadienne

KITIMAT — Alcan a annoncé hier la signature d'un contrat avec la société Bechtel, qui effectuera une étude de faisabilité ainsi que des travaux d'ingénierie préliminaire afin de confirmer l'estimation des coûts et le calendrier de l'ensemble du projet d'expansion de l'usine d'électrolyse Kitimat d'Alcan.

Le contrat conclu avec Bechtel vise l'exécution de tous les travaux de planification, d'ingénierie et d'étude du chantier nécessaires pour soumettre le projet au conseil d'administration d'Alcan à des fins d'approbation définitive.

Les travaux de Bechtel porteront notamment sur le processus d'appel d'offres concernant les achats à long délai de livraison pour l'usine d'électrolyse.

Bechtel se penchera également sur l'ingénierie et sur la conception des procédés mis au point pour l'usine d'électrolyse Kitimat, qui sera dotée de la technologie AP3X.

La modernisation de l'usine d'électrolyse Kitimat d'Alcan permettrait d'accroître la production annuelle mondiale d'aluminium de première fusion d'Alcan de plus de 4 %.

1758152

Transat A.T. achète une société française

Presse canadienne

MONTRÉAL — Transat A.T. inc. fait l'acquisition du voyagiste expéditif français Amplitude Internationale, un spécialiste de la Tunisie, au prix d'environ 5 millions $CAN.

Transat A.T. est une entreprise intégrée du secteur du tourisme spécialisée dans le voyage vacances. Elle possède, entre autres, le transporteur aérien Air Transat et Nolitours, de même que plusieurs autres agences spécialisées.

Installée à Paris, fondée en 1992, Amplitude Internationale est un voyagiste spécialiste de la Tunisie dont les ventes s'élèvent à environ 50 millions $ CAN.

Le président et chef de la direction de Transat A.T., Jean-Marc Eustache, a expliqué hier, lors de l'annonce de la transaction que son groupe renforce ainsi sa position en Tunisie, une destination stratégique sur laquelle il est déjà très actif par l'entremise de son voyagiste Look Voyages, qui y exploite quatre clubs vacances Lookéa.

Cette acquisition vient par ailleurs augmenter la taille de Transat en France, Amplitude Internationale s'ajoutant aux voyagistes Vacances Transat, Brokair et Look Voyages. Transat compte également en France plus de 70 agences de voyages sous les bannières Club Voyages et Look Voyages.

Transat a précisé qu'Amplitude Internationale est rentable et que l'impact de l'acquisition sur son bénéfice par action sera favorable dès le départ.

Dans le contexte de l'entente entre les parties, Sam Zribi, fondateur et président d'Amplitude, demeurera aux commandes des affaires une fois l'entreprise dans le giron de Transat.

Dilbert



1772679

MÉRITE COMMERCIAL DESJARDINS

ENTREPRISE
JUIN 2007

RÉGIONS DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

FINALISTE
ENTREPRISE DE L'ANNÉE
FIDÉIDES 2008



Étaient présents à cette remise, de gauche à droite : M. Jean-Marc Lessard, président de la Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec et directeur de la mise en marché chez F. Dufresne; M. Martin Arsenault, conseiller publicitaire chez TVA Québec; Mme Mélanie Trudel, coordonnatrice administrative chez DEQ Systèmes; M. André Rivard, conseiller publicitaire au quotidien Le Soleil; M. Réal Bérubé, chef de l'innovation technologique chez DEQ Systèmes; M. François Lanouette, gestionnaire des ventes à l'Hôtel Gouverneur Québec; M. Francois Proulx, chef de la direction financière chez DEQ Systèmes; M. Louis Fournier, directeur général au Centre financier aux entreprises Desjardins Lévis-Lotbinière; M. Mario Miville, chef de l'assurance qualité chez DEQ Systèmes.

DEQ

DEQ Systèmes : (418) 839-3012

DEQ SYSTÈMES : VOTRE PARTENAIRE EN TECHNOLOGIE DU DIVERTISSEMENT

Le mercredi 11 juillet 2007, le Mérite commercial Desjardins de juin 2007 a été remis officiellement à DEQ Systèmes. Cette remise s'est déroulée au Centre financier aux entreprises Desjardins Lévis-Lobinière.

Fondée en 1998 à St-Romuald, DEQ (TSX-V: DEQ) est une pionnière dans le domaine de la technologie de bonification pour les tables de jeu de casinos. Le produit principal de DEQ, le système électronique de mise auxiliaire G3TM, est reconnu comme l'un des plus avancés technologiquement en matière de bonification des tables de jeu. Les produits et solutions de bonification de DEQ sont présents dans plus de 200 casinos dans plus de 30 pays à travers l'Amérique, l'Europe et l'Asie et sa clientèle est en constante expansion.

La Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec et ses partenaires félicitent DEQ Systèmes.

UNE INITIATIVE DE :

Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec

Le Mérite commercial Desjardins est un prix mensuel qui vise à souligner le dynamisme et le succès obtenu par des entreprises ayant une place d'affaires dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Lors du 25e Gala des Fidéides, le 13 mars 2008, deux entreprises parmi les lauréates des douze derniers mois se verront attribuer le titre d'« Entreprise de l'année des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches » dans les catégories « petite entreprise » et « moyenne et grande entreprise ».

Desjardins TVA leSoleil rockdétente HÔTEL GOUVERNEUR QUÉBEC

1772388

DE RETOUR! ENCORE UNE FOIS, TOUS PEUVENT PROFITER DU

PRIX FAMILIAL FORD.*



RIEN DE PLUS SIMPLE :

OFFRES EXCEPTIONNELLES

JUSQU'À 1550 $
EN ALLOCATION DE LIVRAISON
SUR UN GRAND CHOIX DE MODÈLES FORD 2007

0 % DE FINANCEMENT JUSQU'À 36 MOIS SUR UN GRAND CHOIX DE MODÈLES FORD 2007 ET 2008

BIENVENUE DANS NOTRE FAMILLE.



PDSC : 16 099 $[v]

PDSC : 33 799 $[v]

PDSC : 24 699 $[v]

FOCUS ZX4 SE

ACHAT
Votre prix familial :
14 841 $[†]
FRAIS DE TRANSPORT EN SUS

LOCATION
199 $/MOIS[††]
LOCATION 48 MOIS, MISE DE FONDS DE 1 750 $
FRAIS DE TRANSPORT INCLUS
0 $ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

MUSTANG GT

ACHAT
Votre prix familial :
29 842 $[†]
4,9 % DE FINANCEMENT JUSQU'À 36 MOIS
FRAIS DE TRANSPORT EN SUS

LOCATION
459 $/MOIS[††]
LOCATION 48 MOIS, MISE DE FONDS DE 1 000 $
FRAIS DE TRANSPORT INCLUS
0 $ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

FUSION SE

ACHAT
Votre prix familial :
22 705 $[†]
FRAIS DE TRANSPORT EN SUS

LOCATION
299 $/MOIS[††]
LOCATION 48 MOIS, MISE DE FONDS DE 375 $
FRAIS DE TRANSPORT INCLUS
0 $ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

POUR VOTRE PRIX FAMILIAL FORD, VISITEZ FORD.CA OU VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD

Ford

Bien pensé

www.ford.ca

ATTENTION DIPLÔMÉS • 750$ DE REMISE AUX DIPLÔMÉS •

Photos à titre indicatif seulement. [†] Achat : Taux de financement de 0 % (Focus et Fusion) et de 4,9 % (Mustang GT) à l'achat jusqu'à 36 mois. Frais de transport de 1 100 $ (Focus), de 1 250 $ (Fusion ou Mustang) en sus. [††] Location : Première mensualité et mise de fonds requises à la livraison. Frais de transport inclus. Des frais de 0,12 $ le km après 80 000 km et d'autres conditions s'appliquent. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de Crédit Ford. [v] Le concessionnaire peut vendre ou louer moins cher. Offres d'une durée limitée. Ces offres peuvent être annulées en tout temps sans préavis. * Le prix familial Ford est en vigueur uniquement du 1er juillet au 31 août 2007 chez les concessionnaires Ford Canada participants et s'applique à la plupart des véhicules Ford et Lincoln 2007 et 2008 neufs (à l'exception des véhicules suivants : Mustang Shelby GT 500, châssis-cabines Série F, fourgons tronqués et châssis nus Série E, camions LCF et poids moyens). Le véhicule neuf doit être commandé ou livré chez votre concessionnaire Ford ou Lincoln au plus tard le 31 août 2007. Le prix familial Ford exclut les frais de transport, d'immatriculation, d'assurances et d'enregistrement et toutes les taxes applicables. Le prix familial Ford est assujetti à des frais d'administration et à des frais de plein de carburant. Le prix familial Ford ne s'applique pas aux véhicules ayant droit à l'Assistance-compétitivité des prix, à la Réduction de prix aux gouvernements, aux primes ou allocations-livraisons pour parcs commerciaux, aux primes pour la location quotidienne ou au programme des ambassadeurs. Cette offre peut être combinée à la plupart des autres offres au détail de Ford Canada faites aux consommateurs en vigueur au moment de l'achat ou de la location. Certaines conditions peuvent s'appliquer. Détails chez votre concessionnaire Ford ou Lincoln ou au Centre de relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673.

1772423

DES KILOMÈTRES ET DES KILOMÈTRES DE VACANCES ...



vroum-vroum

UTILITAIRE SPORT DE L'ANNÉE
ET MEILLEUR ACHAT
Le Guide de l'auto 2007

★★★★★
INDICE DE SÉCURITÉ LE PLUS ÉLEVÉ
LORS D'ESSAIS DE COLLISION[4]

CX-7 GS 2007
À TRACTION INTÉGRALE

LOUEZ À PARTIR DE
379 $ PAR MOIS, POUR 24 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 4995[$]

0[$] DÉPÔT DE SÉCURITÉ



CX-9 GT illustré

CX-9 GS 2007
À TRACTION INTÉGRALE

LOUEZ À PARTIR DE
499 $ PAR MOIS, POUR 24 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 5995[$]

0[$] DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Le CX-9 représente le nouveau flambeau de Mazda, le véhicule le plus imposant de sa gamme...
Louis Butcher, Journal de Montréal

Le CX-9 n'est pas un CX-7 allongé pour accueillir une 3e rangée de sièges, et le CX-7 n'est pas un CX-9 avec 2 rangées de sièges. Ce sont deux véhicules complètement différents.
Motor Trend, novembre 2006



Tribute GT-V6 illustré

TRIBUTE GX 2008

LOUEZ À PARTIR DE
249 $ PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2995[$]

- OU - LOUEZ À PARTIR DE
319 $ PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
0[$] COMPTANT INITIAL

0[$] DÉPÔT DE SÉCURITÉ

mazda

Vous trouverez beaucoup *plus* chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

Pour un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.mazda.ca ou téléphonez au 1-800-263-4680.

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA : PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

* Offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda CX-7 GS à traction intégrale (PXSJ87AA00), des Mazda CX-9 GS à traction intégrale (QXSA87AA00) 2007 neufs de base et des Mazda Tribute GX (WSX05B8AA00) 2008 neufs de base. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun comptant initial pour le Mazda Tribute GX pour l'offre à 319 $ par mois. Aucun dépôt de sécurité requis. Sur approbation du crédit. Limite de 20 000 km par année. Frais de 12¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km par année disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription ou RDPRM en sus. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non-inclus dans les prix mentionnés. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 14 juillet 2007. [4] Accordé au Mazda CX-7 par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) du gouvernement des États-Unis (www.safecar.gov), suite à des tests mesurant les effets de collisions frontales sur les occupants avant et de collision latérales sur les occupants avant et arrière.

Le recours collectif contre Dell est rejeté

Presse canadienne

OTTAWA — La Cour suprême du Canada rejette la requête en recours collectif de l'Union des consommateurs et d'Olivier Dumoulin qui souhaitaient poursuivre la compagnie informatique Dell Computer Corporation pour l'affichage de prix erronés dans Internet.

Le plus haut tribunal du pays renvoie plutôt l'affaire, concernant la vente de matériel informatique par Internet, devant arbitrage au Québec.

L'affaire a été entamée par l'Union, un groupe de défense des intérêts des consommateurs, en mai 2003, lorsque le géant de l'informatique a affiché des prix en ligne incorrects pour un assistant électronique de poche Axim. Dell annonçait sur le web que l'appareil se vendait entre 89 $ et 118 $, selon le modèle, alors que l'appareil était vendu entre 379 $ et 549 $.

M. Dumoulin avait fait la demande pour acheter un de ces appareils à 89 $, ce qui lui avait été refusé.

À l'époque, le contrat en ligne de la compagnie stipulait que tout litige devrait être soumis à l'arbitrage, ce qui apparaît abusif à Charles Tanguay, porte-parole de l'Union des consommateurs. Ce dernier explique que les clauses qui renvoient tout litige en arbitrage ou encore qui interdisent au consommateur de faire partie d'un recours collectif sont fréquentes dans les contrats dans Internet.

Toutefois, la Loi sur la protection du consommateur a été revue et modifiée par le gouvernement du Québec en décembre 2006, de sorte que ce genre de clause est invalide depuis cette date, du moins au Québec.

Dans leur décision, la juge en chef McLachlin et les juges Bastarache, Binnie, LeBel, Deschamps, Fish, Abella, Charron et Rothstein évoquent qu''il faut rejeter l'argument voulant qu'un litige de consommation ne pourrait jamais être soumis à l'arbitrage parce qu'il s'agirait d'un arbitrage sur une question qui intéresse l'ordre public.

L'affaire était suivie de près par les fabricants et vendeurs de matériel informatique et de téléphones cellulaires.

Dell Computer Corporation est une société qui vend au détail, par Internet, du matériel informatique. Elle a son siège canadien à Toronto ainsi qu'un établissement à Montréal.

Baisse du bénéfice de Sportscene

Presse canadienne

MONTRÉAL — Le groupe Sportscene, qui exploite les restaurants La Cage aux Sports, a rapporté hier un bénéfice du troisième trimestre en baisse de 10,7 % comparativement à l'an dernier.

La société montréalaise a par ailleurs annoncé un deuxième dividende de 30 ¢ l'action pour son exercice 2007, lequel sera payable le 16 août aux actionnaires inscrits en date du 23 juillet.

Pour le trimestre terminé le 27 mai, Sportscene a engrangé un bénéfice net de 1,4 million $, soit 33 ¢ par action, comparativement à un bénéfice de 1,6 million $, ou 38 ¢ l'action, à la même période l'an dernier.

Le chiffre d'affaires trimestriel a reculé à 17,6 millions $, une baisse de 4,8 % par rapport au troisième trimestre de l'an dernier.

VENTES

Les restaurants La Cage aux Sports ont engrangé des ventes totales de 29,4 millions $, une hausse de 1,4 % réalisée malgré l'absence du club de hockey les Canadiens de Montréal en séries éliminatoires. La société a attribué cette hausse à l'ouverture de trois nouveaux restaurants comparativement à l'an dernier.

L'action du groupe Sportscene a pris hier 28 ¢, soit 1,85 %, à 15,38 $ à la Bourse de croissance TSX.

Le prix des logements neufs a augmenté de 8,6 %

OTTAWA — Le prix des logements neufs au Canada a augmenté à son rythme le plus lent depuis un peu plus d'un an au mois de mai, affichant une croissance de 8,6 % comparativement à mai 2006. Statistique Canada a fait remarquer que la tendance à la décélération amorcée en septembre 2006 s'est poursuivie en mai. L'augmentation de 8,6 % du mois de mai est légèrement plus lente que la progression de 8,9 % d'une année à l'autre enregistrée en avril. *PC*

Beaubois décroche deux gros contrats

SAINT-GEORGES — Beaubois, entreprise d'ébénisterie architecturale du Groupe Pomerleau, a décroché deux contrats majeurs aux États-Unis. À partir de son usine située à Saint-Georges, Beaubois fabriquera le mobilier de 27 salles de cour du palais de justice de Baton Rouge, en Louisiane. Le projet de 5,5 millions $US requiert l'expertise de 50 travailleurs pendant un an. De plus, l'entreprise acheminera ses produits spécialisés sur mesure à l'hôtel-casino cinq étoiles de Tulalip, près de Seattle dans l'État de Washington. Le projet de 3,3 millions $ US sera complété en octobre 2008. Quarante employés s'y affaireront pendant huit mois.

Luce Dallaire, (collaboration spéciale).

AVIS AU PUBLIC
Avis légaux - Appels d'offres - Encans

1772394

CASILOC inc.

APPEL D'OFFRES

LOT : ACC - Système de contrôle et de gestion des accès

Projet de construction
SALONS DE JEUX

Les entrepreneurs peuvent obtenir de l'information sur l'appel d'offres en visitant le site Internet de l'entreprise :

www.casiloc.com

1772620

District de Québec
No division : 2, Québec
No cour : 200-11-016089-073
No dossier : 43-974647

Dans l'affaire de la faillite de :
9137-0981 QUÉBEC INC.

AVIS est par les présentes donné que la faillite de **9137-0981 QUÉBEC INC.**, corporation légalement constituée, ayant fait affaires au 1104, avenue de Salaberry, Québec (Québec) G1R 2V8 est survenue le 4e jour de juillet 2007 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30e jour de juillet 2007, à 14 h au bureau du syndic, 3075, chemin des Quatre-Bourgeois, bureau 200, Québec (Québec) G1W 5C4

Daté à Québec, le 6e jour de juillet 2007

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
PAR : Marc-Étienne Doyon, CA, CIRP, syndic

MALLETTE

3075, chemin des Quatre-Bourgeois, bureau 200
Québec (Québec) G1W 5C4
Tél. : (418) 653-4455 • Téléc. : (418) 681-1707

1772305

District de Québec
N° Division : 10, Kamouraska
N° Cour : 250-11-001381-076
N° Dossier : 43-973415

Dans l'affaire de la faillite de :
Succession Éric Gauvin

AVIS est par les présentes donné que la faillite de **SUCCESSION ÉRIC GAUVIN**, 1071, Route 185, St-Antonin (Québec) G0L 2J0 est survenue le 28e jour de juin 2007 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19e jour de juillet 2007, à 13 h 30 au Bureau de Mallette, 107, rue Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup.

Daté à Québec, le 6e jour de juillet 2007

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
PAR : Michel Paré, CA, CIRP, syndic

MALLETTE

1175, boulevard de la Rive-Sud, bureau 300
Lévis (Québec) G6W 5M6
Tél. : (418) 839-7531 • Téléc. : (418) 839-8415

1772649

District de Québec
No division : 2, Montmagny
No cour : 300-11-000040-072
No dossier : 43-975216

Dans l'affaire de la faillite de :
RICHARD BERNARD

AVIS est par les présentes donné que la faillite de **RICHARD BERNARD**, sans emploi, ayant fait affaires sous la raison sociale de «**DÉPANNEUR RICHARD BERNARD ENR.**» et résidant au 141, Principale, Notre-Dame-du-Rosaire (Québec) G0R 2H0 est survenue le 6e jour de juillet 2007 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 2e jour d'août 2007, à 16 h au bureau de Mallette, 10, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny.

Daté à Québec, le 12e jour de juillet 2007

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
PAR : Marc-Étienne Doyon, CA, CIRP, syndic

MALLETTE

3075, chemin des Quatre-Bourgeois, bureau 200
Québec (Québec) G1W 5C4
Tél. : (418) 653-4455 • Téléc. : (418) 681-1707

1772619

District de Québec
No division : 02
No cour : 200-11-015928-073
No dossier : 43-145740

Dans l'affaire de la faillite de :
COFFRAGE CHAMPLAIN INC.

AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue par le Tribunal le 4e jour de juillet 2007 à l'égard de **COFFRAGE CHAMPLAIN INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1410, rue Faucher, Québec (Québec) G2G 1P4 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 31e jour de juillet 2007, à 10 h au bureau du syndic, 3075, chemin des Quatre-Bourgeois, bureau 200.

Daté à Québec, le 11e jour de juillet 2007

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
PAR : Philippe Buzzetti, CA, CIRP, syndic

MALLETTE

3075, chemin des Quatre-Bourgeois, bureau 200
Québec (Québec) G1W 5C4
Tél. : (418) 653-4455 • Téléc. : (418) 681-1707

1772390

Transports Canada Transport Canada

AVIS PUBLIC
LOI DE 2001 SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA

La *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada* (LMMC 2001) est maintenant en vigueur.

Transports Canada encourage les membres de la communauté maritime à se familiariser avec la nouvelle législation et ses règlements.

Les principaux changements de la LMMC 2001 visent l'exploitation des bateaux suivants :

- embarcations de plaisance;
- navires commerciaux, grands et petits;
- navires à passagers;
- bateaux de pêche;
- remorqueurs et barges.

La LMMC 2001 est une version actualisée et simplifiée de la *Loi sur la marine marchande du Canada*. Elle est donc plus claire et facile à comprendre. La nouvelle loi aidera la communauté maritime à mener ses activités de façon plus sécuritaire, efficace et respectueuse de l'environnement, en tenant compte des besoins des Canadiens dans le contexte de l'économie mondiale. La nouvelle loi est le fruit de consultations approfondies auprès d'un large éventail d'intervenants du secteur maritime. La LMMC 2001 s'applique aux navires canadiens exploités dans toutes les eaux ainsi qu'à tous les navires exploités en eaux canadiennes.

En utilisant votre navire en conformité avec la LMMC 2001, vous aidez à mettre en place une culture axée sur la sécurité maritime au Canada.

La LMMC 2001 remplace l'ancienne *Loi sur la marine marchande du Canada* en tant que loi habilitante régissant la sécurité du transport maritime et de la navigation de plaisance, ainsi que la protection du milieu marin.

Pour plus de renseignements sur la LMMC 2001 et son incidence sur vos activités et votre navire, consultez le www.cmac-ccmc.gc.ca. Vous pouvez aussi communiquer avec votre Centre de Transports Canada local, ou composer sans frais le 1-866-879-9902 ou le 613-998-7764 dans la région de la capitale nationale.

Canada

Avis de qualité

Ministère du Revenu

Successions non réclamées

Le ministre du Revenu du Québec fait connaître, par la publication de cet avis, qu'il a maintenant la responsabilité de liquider des successions ou d'administrer des biens qui n'ont pas été réclamés, pour les personnes mentionnées ci-dessous.

Vous souhaitez obtenir de l'information, faire une réclamation ou avoir accès à l'ensemble des biens non réclamés ? Consultez le registre des biens non réclamés dans le site Internet de Revenu Québec, à l'adresse **www.revenu.gouv.qc.ca**, ou communiquez avec la Direction principale des biens non réclamés, au 1 866 840-6939. Si vous croyez être l'héritier d'une succession ou avoir le droit de réclamer un bien, la procédure à suivre pour faire votre réclamation ainsi que les honoraires qui s'appliquent vous seront expliqués. Ces honoraires seront déduits du montant que vous réclamez. Lors de votre démarche, vous devrez prouver hors de tout doute que vous êtes bien le propriétaire, l'héritier ou l'ayant droit de la succession ou des biens que vous réclamez. Notez que le règlement d'une succession exige des délais qui varient selon la complexité du cas et qui peuvent s'échelonner sur plusieurs mois.

Par ailleurs, vous pourriez être approché par un *chercheur d'héritier* (personne ou entreprise dont l'activité consiste à trouver les personnes qui ont droit à un héritage). Sachez que ces personnes peuvent exiger des honoraires élevés, que vous devez parfois payer avant même d'accéder aux renseignements préliminaires concernant l'héritage. Notez que le ministre du Revenu du Québec n'est aucunement responsable des frais que vous pourriez engager auprès d'un *chercheur d'héritier*.

Selon l'article 794 du *Code civil du Québec*, le ministre du Revenu du Québec dresse un inventaire des successions non réclamées au paragraphe 1 du présent avis. Sur demande écrite de la part d'une personne intéressée (héritier, légataire, créancier possédant un document à l'appui), une copie de l'inventaire pourra lui être transmise.

Le ministre du Revenu du Québec remettra les biens administrés aux propriétaires et aux ayants droit qui se manifestent dans les délais prescrits. Pour réclamer une succession, tout héritier ou ayant droit dispose, en principe, d'un délai de dix ans, à compter de la date d'ouverture de la succession. Pour tout autre bien, le délai de réclamation est illimité, sauf dans le cas des sommes dont le montant est inférieur à 500 $. Pour ces dernières, le droit de réclamation est limité à dix ans, à compter de leur remise au ministre des Finances.

Le ministre du Revenu du Québec agit conformément aux dispositions de l'article 32 de la *Loi sur le curateur public* et de l'article 699 du *Code civil du Québec*.

Note : Les appellations, les dénominations ou les noms figurant dans les listes publiées dans cet avis sont écrits comme ils ont été transmis par les différents détenteurs au moment de la remise des biens ou des produits au ministre du Revenu du Québec.

1. Successions non réclamées

Nom	Domicile	Date du décès
AUSTIN (HAMEL), Thérèse	50, rue Duplessis, appartement 1, Trois-Rivières	2007-03-12
BÉDARD, Lucien	2160, rue Duff Court, appartement 208, Lachine	2006-11-10
BERGERON, Ernest (Ernie)	412, rue Louis-Jolliet, Châteauguay	2006-03-23
BIRON, Michel	887, rang Saint-Pierre, Saint-Zéphirin-de-Courval	2007-02-14
BOUCHER, Jean-Claude	47, rue du Pontmain, appartement 2, Laval	2007-03-31
BOUCHER, Jean-Jacques	3825A, rue Saint-Denis, Montréal	2007-01-28
BUJOLD, Aimé	3967, rue Ethel, Verdun	2006-05-21
CHALIFOUX, Robert-Joseph	4379, avenue Rosedale, Montréal	2006-11-21
CHAVIGNY DE LA CHEVROTIÈRE, François	3275, rue des Châteaux, Laval	2007-02-15
CHRÉTIEN, Denis	267, avenue Jacques-Cartier, Matane	2006-03-12
CODERRE, Robert	1258, chemin Gagné, Canton-de-Granby	2005-03-11
CORBEIL, Michel	443, rue Labelle, Saint-Jérôme	2007-02-26
DALLAIRE, Alain	5385, rue du Menuet, Charny	2006-01-06
DELCOURT, Muriel	396A, 27e Avenue, Pointe-Calumet	2006-10-09
DESCOSTES, Noëlla	5836, rue Hadley, Montréal	2006-12-23
DESCOTEAUX, Georges	2150, avenue Papineau, Montréal	2007-02-12
DESILETS, Denis	1535, boulevard de la Grande-Allée, Boisbriand	2006-12-26
DESROCHERS, Jules	222, boulevard Des Ormeaux, appartement 2, Longueuil	2007-03-09
DIXON, Brian-Patrick	725, 7e Avenue, appartement 6, Lachine	2007-01-15
DOUCET, Nelson	190, avenue des Trembles, Dolbeau-Mistassini	2007-01-26
DOYON, Thérèse	625, avenue Chouinard, Québec	2005-09-07
DROUIN, Johanne	225, rue Victor-Delamarre, appartement 10, Québec	2006-11-02
DUCHARME, André	829, 5e Avenue, Verdun	2007-03-10
DUCHESNEAU, Andrée	4484, 18e Avenue, appartement 4, Montréal	2006-09-22
DUPÉRÉ, Paul	680, rue Brouillette, appartement 2, Saint-Hyacinthe	2006-05-15
DUPUIS, Claude	4770, rue Saint-Félix, Saint-Augustin-de-Desmaures	2007-02-28
ÉMOND, Oscar	2340, boulevard Bécancour, Bécancour	2007-03-24
GAGNON, Marcel	220, rue Rougemont, appartement 6, Longueuil	2006-01-27
GAGNON, Serge	5735, chemin de la Côte-des-Neiges, appartement 8, Montréal	2007-04-08
GAUTHIER, Denis	1826, avenue de Colmar, Québec	2006-09-19
GRENON, Anita	6, rue du Foyer, Clermont	2006-09-16
JOUBERT (BOURDEAU), Thérèse	8670, rue Jean-Brillon, appartement 414, Lasalle	2006-10-08
JUNEAU, Jean-Marc	24, rue Dorval, Trois-Rivières	2007-05-01
LABBÉ, Jacques	84, rue Laurier Est, Victoriaville	2007-01-24
LABRECQUE, Colette	1131, 3e Avenue, appartement 4, Val-d'Or	2007-01-09
LACHAPELLE, Robert	8220, rue Ontario Est, appartement 303, Montréal	2006-07-31
LAMOTHE, Marielle	2460, avenue des Hirondelles, Bécancour	2006-03-03
LANGEVIN, Yvan	966, rue Fréchette, Longueuil	2006-11-03
LANOUETTE, Jean-François	388, chemin North, Austin	2007-01-28
LAPOINTE, Réjean	42, rue King-Georges, appartement 2, Longueuil	2007-03-21
LAURIN, Monique	510, rue Léonard, appartement 201, Mont-Tremblant	2007-02-07
LAVOIE, Claude	6309, rue Saint-Dominique, Montréal	2006-11-01
LEDUC, Sébastien	133, rang Sainte-Julie, Notre-Dame-des-Prairies	2007-02-13
LEGROS, André	5333, rue Sherbrooke Est, appartement 1353A, Montréal	2005-09-11
LEMAY, Dominique	6020, boulevard Joseph-Renaud, appartement 110C, Anjou	2007-01-26
LEROUX, Claude	53, rue Montcalm, appartement 3, Longueuil	2006-12-04
LEVERT, Armand	117, rue Ayers, appartement 3, Lachute	2006-12-14
LORD, David	305, boulevard des Anciens-Combattants, Sainte-Anne-de-Bellevue	1999-01-28
MAHEUX, Jean (John) (Camilien)	6315, rue Agathe, Brossard	2006-06-19
MALDEMAY, Georgette	59, 1re Avenue, Paspébiac	2006-11-03
MARIUS, Charles-Anthony	2000, rue Sherbrooke Ouest, Montréal	2006-11-08
MERCIER, De Verchère	3600, avenue McCartney, appartement 306, Québec	2006-12-05
MOROTÉ, Claude	7650, rue Lespinay, Saint-Léonard	2006-07-17
MYETTE, Manon	9, rue des Toucans, Blainville	2006-11-02
PAQUIN, Roger	432, rue Saint-Gabriel, Saint-Tite	2007-01-27
PATRY, Florian	178, rue Principale, Saint-Victor	2007-04-11
PAYMENT, Léo	3155, rue Monsabré, Montréal	2006-04-08
PÉPIN, Fernand	7131, rue Boyer, Montréal	2007-03-06
PICHER, Normand	509, rue Bérard, Granby	2006-10-07
PILON, Claude	166, rue de Gentilly, Laval	2006-07-05
PRIMEAU, Maurice	7310, avenue Christophe-Colomb, appartement 303, Montréal	2006-10-24
RACINE, Robert	950, rue des Tilleuls, Saint-Bruno	2007-01-06
REGAUDIE, Alain	610, rue du Creusot, Terrebonne	2006-10-08
RETHY, Vilma	6565, chemin Hudson, Montréal	2006-08-26
RHAINDS, Chantal	356, rue Onésime-Côté, La Baie	2007-04-07
RICHARD, Jean-Marie	193, avenue Saint-Michel, appartement 14, Saint-Raymond	2007-03-07
ROBITAILLE, Yves	5475, boulevard Marie-Victorin, appartement 407, Brossard	2006-07-06
SAURIOL, Isabelle	2745, route 335, Saint-Calixte	2006-11-25
SCHACHAY, George (Gyorgy)	2550, rue Jacques-Cartier Ouest, appartement 403, Montréal	2005-10-11
SOUCY, Steve	1583, rue de la Pente-Douce, Magog	2006-10-05
SURPRENANT, Jean-Eugène	3420, 7e Rue, Laval	2007-03-07
TALBOT, Gilles	160, rue Mainville, appartement 8, Sainte-Thérèse	2006-09-02
TOUTANT, Paul	12495, rue Victoria, appartement 2, Montréal	2007-04-11
TREMBLAY, Gloria (Marie)	2, chemin Hanna, Shawville	2006-09-24
TREMBLAY, Jean-Claude	18, rue Claire, Saint-Sauveur	2007-03-17
TRUDEAU, Guy	3460, chemin de Chambly, appartement 608, Longueuil	2007-03-23
WICKLMAN, Gérard-Joseph	1632, rue Cardinal, Saint-Laurent	2006-10-19

2. Biens situés au Québec dont les propriétaires ou leurs héritiers sont inconnus ou introuvables ou auxquels ils ont renoncé

Nom	Nature du bien
BEAUDRY, Stenio	Terrain vacant, chemin Walter-Dupont, à Trois-Rivières

3. Biens délaissés par les personnes morales dissoutes

9089-2233 Québec inc.	9124-0960 Québec inc.
Assurances Rochon & associés inc.	Aux petits moteurs inc.
Construction W. Alder 2000 inc.	David N. Weisstub consultants inc.
Domaine des lacs de Sainte-Sophie en Haut inc.	Kindersly corp.
Restaurant Dragon magnifique inc.	Sablière Sainte-Marthe inc.

4. Avis de clôture d'inventaire

Conformément à l'article 795 du *Code civil du Québec*, prenez avis que le ministre du Revenu du Québec, agissant aux termes de l'article 698 du *Code civil du Québec*, a procédé à la clôture d'inventaire pour les successions suivantes :

Nom	Domicile	Date du décès
AUBERT, Jean-Jacques	6520, rue des Perce-Neige, Charny	2005-01-24
BELL (JOHNSTON), Marjorie-Evelyn	3700, avenue Benny, appartement 5, Montréal	2003-06-03
BELLEMARE, Pierre	952, rue Sainte-Marguerite, Montréal	2005-02-18
BOWKER, Charles-Milton	3823, Grand Boulevard, Saint-Hubert	2006-03-28
BRAULT, Jeannette	1440, rue Dufresne, Montréal	2005-07-22
CADIEUX, Fernand	208A, rue Grant, Longueuil	2005-12-06
CAMPBELL, Anne	5311, rue Sherbrooke Ouest, Montréal	2003-10-06
CARRIER, Adrien	475, rue Caroline, Longueuil	2003-04-26
CHISWELL, Harold	7490, avenue d'Outremont, appartement 1, Montréal	2006-02-07
DIGNARD, Joanne	316R, 6e Rue, Québec	2004-03-15
DROUIN, Florence	1717, rue Notre-Dame Nord, Thetford Mines	2000-08-07
DUBREUIL, Lucienne	2225, rue Rachel Est, Montréal	2005-02-03
DUFOUR, Marius	93, rue Principale Nord, Sacré-Cœur	2000-11-14
DUHAMEL, Michel	181, rue Toulouse, appartement 214, Longueuil	2003-08-23
ÉMOND, Léonard	6495, rue Hochelaga, appartement 25, Montréal	2005-02-08
FERLAND, Denis	427, boulevard des Bois-Francs Sud, appartement 18, Victoriaville	2004-11-28
FOURNIER, Omer	645, boulevard Saint-Germain Ouest, Rimouski	2005-05-26
GOULET, Louis-Émile	2255, boulevard Henri-Bourassa Est, appartement 1, Montréal	2004-09-26
GRAVEL, Jean-Paul	1500, avenue du Maire-Beaulieu, appartement R-12, Québec	2004-03-04
HARRISON, Grace	8686, rue Centrale, LaSalle	2002-07-18
HARVEY, Louis-Philippe	1151, rue des Muguets, Roberval	1998-08-30
HUDON, Annette	1333, boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli	2004-02-20
JOLICOEUR, Rolland	631, rue Samson, Laval	1997-12-18
KALVAITIS, Jokubas	9251, rue Airlie, appartement 9, LaSalle	2005-07-15
KOHLAP, Erik-Elmar	5240A, boulevard Saint-Joseph, Lachine	2004-10-06
LACHAPELLE, Rita	4445, boulevard Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord	2005-09-28
LAFLAMME, Marie-Laure	19, rue Principale Est, Saint-Fabien-de-Panet	2005-02-03
LALONDE, Paul	8080, rue Joliette, appartement 304, LaSalle	2004-08-15
LAROCHE, Léopold (Léo-Paul)	233A, avenue Turcotte, Vanier	2004-05-04
LA RUE (LARUE), Claude	3156, rue de Martigny, Québec	2006-04-08
LEDUC, Gérard	341, chemin du Fleuve, Côteau-du-Lac	2002-07-09
MARIN, Gaétan	18, 37e Avenue, Bois-des-Filion	2003-02-10
MARSEAUD (MARSAUD) (MARCEAU), Maurice	6767, rue Cartier, Montréal	2006-03-17
MARTIN, Gérard	45, rue Leclerc, Québec	2004-10-12
POIRIER, Sylvie	25, 3e Avenue Ouest, Paspébiac	2003-06-02
RACINE, Thérèse	94, rue Robinson Nord, Granby	2004-08-10
SERVANT, Jean-Hugues	934, rue Caron, Granby	2003-12-17
SHEPARD (SYMINGTON), Christine	4500, rue Main, Dunham	2000-11-07
SMITH, Carol-May	295, rue Woodland, appartement 1, Verdun	2005-11-30
THERRIEN, Marcelle	4900, boulevard Lapointe, Montréal	2006-04-28
TREMBLAY, Réal	2680, avenue du Pont Sud, Alma	2006-12-21
VAZQUEZ (ALONSO) (FERNANDEZ), Marcela	6280, boulevard Décarie, appartement 808, Montréal	2005-10-25

5. Avis de fin de liquidation

Conformément à l'article 700 du *Code civil du Québec*, le ministre du Revenu du Québec donne avis qu'il a terminé la liquidation des successions mentionnées ci-dessous. Tout héritier ou ayant droit peut faire valoir ses droits auprès du ministre dans les dix ans suivant la date où son droit s'est ouvert.

Nom	Domicile	Date du décès	Reliquat
BARTHA (SZOKE), Helen	1800, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal	2000-11-07	2 477,44 $
COURTNEY, Béatrice	500, boulevard Balmoral, La Prairie	1998-08-24	2 290,48 $
KISEL, Paulina	4900, boulevard Lapointe, Montréal	2000-11-22	158,25 $
TROUNCE, Gordon	305, boulevard des Anciens-Combattants, Sainte-Anne-de-Bellevue	2002-12-04	152 273,79 $

6. Avis de correction

Prenez avis que, contrairement à ce qui a été communiqué dans l'avis de qualité du ministère du Revenu, publié dans les journaux *La Presse*, *Le Soleil* et *The Gazette* du 20 janvier 2007 et dans la *Gazette officielle du Québec* du 3 février 2007, le ministre du Revenu du Québec a décliné juridiction pour agir conformément aux articles 696 et suivants du *Code civil du Québec*, à titre de liquidateur de la **succession de Lucie LEGRIS (CHARTRAND)**, domiciliée au 8528, boulevard Lévesque Est, appartement 401, Laval, et décédée le 13 janvier 2006.

Direction principale des biens non réclamés
500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 10.00
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : 1 866 840-6939
www.revenu.gouv.qc.ca

Québec

TAUX DE CHANGE

UN DOLLAR US COÛTE UN EURO COÛTE

1,0485$ 1,4457$

PÉTROLE

WTI 74,19 $ US **+1,48**

BRENT 78,93 $ US **+0,61**

OR

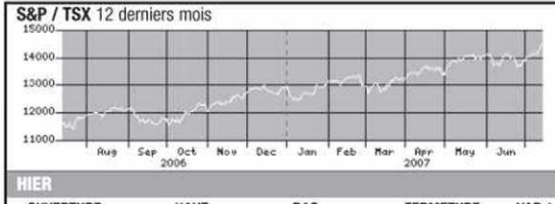
665,80 $US

-0,90

ARGENT

n.d.

S&P / TSX 12 derniers mois



5 derniers jours



HIER

OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR.1 J	VAR.1 AN
14 369,98	14 496,50	14 356,0	**14 496,50**	0,98%	24,95%

ACTIONS NÉGOCIÉES	GAINS	PERTES	INCHANGÉES
1 839 millions	975	639	224

52 SEMAINES	HAUT	BAS	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
	14 356	10 957	386 millions	519 millions

Les 10 plus actifs	VOLUME	CLÔT. ($)	VAR. ($)
Connacher Oil & gs A	50100	108,00	+2,00
Harvest Ergy trst E	40170	109,55	+1,18
Alcan	34992	102,34	-0,41
New Gld nc	29170	85,00	+0,50
Research In mtn	8570	238,70	+13,54

	VOLUME	CLÔT. ($)	VAR. ($)
Redcorp Vntrs	20140	90,00	N/A
Primewest Ergy tr C	13930	100,50	+0,45
Bell	32777	41,20	+0,04
IUn SPInx	15311	83,48	+0,88
Suncor Ergy	12422	100,02	+2,22

Indice régional

L'indice boursier régional **IBR** Québec/Chaudière-Appalaches valait hier

2983,52 POINTS

en hausse de

31,19 POINTS OU

1,06 %

sur la journée précédente.

L'IBR-QCA, marque de commerce du cyberjournal CommerceMonde (www.commercemonde.com) est mis à jour par Frédérick Tremblay.

50 Québécoises au TSX de croissance

		Vol. (X100)	Clot.($)	Var.($)
Advitech Inc	AVI	1620	0,09	-0,01
Appalaches Ress	APP	728	0,14	+0,01
Augyva Mnng Res	AUV	55	0,39	-0,00
Azimut Explrtn	AZM	549	8,50	+0,23
Biophage Phrm	BUG	5	0,11	-
Bioxel Phrm	BIP	1307	0,22	+0,04
British Cntr If	BCO	5	0,40	+0,20
Cagim Rl stt cr	CIM	140	0,61	-0,08
Ced-or	COQ	960	0,03	-0,01
Cie-nergy Ply-f	CGY	80	0,32	-0,01
Clemex Tchnlg A	CXG.A	140	0,27	+0,01
Co2 Sltns	CST	322	0,49	-
Cpl Tchnlgs	CCY	200	0,30	+0,02
D-box Tchnlgs A	DBO.A	130	0,58	+0,01
Dachatl	DAC	10	2,40	+0,40
Deq Systèms	DEQ	4416	0,82	-0,01
Dianor Ress	DOR	390	0,76	+0,01
Ergoresearch	ERG	230	0,17	-
Fortsum Bs sl	FRT	100	0,53	-0,04
Frv Md	FRV	350	0,15	-
Gie Envrnmnt tc	GIE	30	0,02	-0,02
H2o Innvtn 2000	HEO	854	1,80	+0,06
Honeybee Tchnlg	HBT	48	0,11	+0,00
Imaflex A	IFX.A	50	0,50	+0,03
Junex	JNX	64	0,98	-0,02
Loubac Tp nvrnm	LTE	1000	0,03	+0,01
Louvem Mns	LOV	10	0,25	-0,02
Lyrtech	LYT	1625	0,07	-
Matamec Explrtn	MAT	230	0,19	-0,00
Medical Intl tc	MIZ	150	0,60	+0,03
Mrrm	MRR	5	6,50	-0,25
Namex Explrtn	NME	330	0,36	+0,03
Novik	NVK	50	0,20	+0,02
Nti Nwmrcl	CFD	10	0,07	+0,01
Omnitech Cnsltn	GCO	1580	0,04	+0,01
Orbite Vsp A	ORT.A	130	0,20	-
Priva	PIV	195	0,10	-
Prolab Tchnlgs	PLT	40	0,06	-
Puma Explrtn	PUM	170	0,34	-0,01
Redex	RDX	10	0,44	+0,01
Ressources Mnrr	POI	50	0,73	+0,02
Road Nw md crp	RNM	100	0,03	-
Robex Ress	RBX	775	0,24	+0,02
Saturn Mnrls	SMI	40	0,23	-
Syscan Itl	SYA	20	0,12	-
Tom Explrtn	TUM	810	0,10	+0,01
Vantex Ress	VTX	315	0,14	-0,00
Vigil Lctng sys	VIG	640	0,03	+0,01
Vior Explrtn mn	VIO	2306	0,23	+0,04
Wanted Tch crp	WAN	190	0,85	+0,15

Lire les cotes

Seules apparaissent les actions ordinaires, celles généralement détenues par des particuliers.

Sont inclus d'abord les titres dont le volume moyen de transactions, au cours des 60 dernières séances au moment de dresser la liste, a été de 100 actions et plus. Quelques titres de sociétés de la région ont été ajoutés. La liste est révisée à chaque trimestre.

Les valeurs fournies par Stockgroup Media sont exprimées en dollars.

Société : nom de l'entreprise et symbole boursier.

Ferm. : cours à l'arrêt des transactions.

Ch. net : changement de valeur par rapport au précédent cours de fermeture.

Société	Ferm.	Ch. net

A et B

Aastra Tchnlgs	AAH	39,50	+0,23
Aber Dmnd crp	ABZ	42,25	+0,19
Aberdeen As-pcf	FAP	8,27	-0,03
Abitibi A	A	3,04	+0,04
Absolute Sftwr	ABT	31,45	-0,58
Accrete Ergy	GZ	5,13	+0,05
Acd Systms nt'l	ASA	0,56	-
Ace Avtn hldg A	ACE.A	27,72	+0,17
Adaltis Incrprt	ADS	1,84	-0,01
Addax Ptrlm crp	AXC	42,84	+0,29
Addendatl	ADV	22,80	-
Adeptron Tchnlg	ATQ	0,25	-0,00
Adf Grp sv	DRX	4,59	+0,14
ADS A	AAL.A	1,15	-
Advantex Mrktng	ADX	0,07	-
Aecon Grp	ARE	14,42	-0,36
Aeterna Zentaris	AEZ	3,39	-0,03
Africanpr plc	ACU	2,10	+0,05
Afriore	AFO	8,72	-0,01
AGF Mngmnt B	AGF.B	39,35	-0,15
Agnico-eagle Mn	AEM	45,17	+0,37
Agricore Untd I	AU	20,45	N/A
Agrium	AGU	47,92	+2,22
AIC Glbl Fncl c	ASC	15,89	-0,01
Ainsworth Lmbr	ANS	7,75	+0,38
Air Cd cl A	AC.A	14,06	+0,16
Airiq	IQ	0,17	-0,01
Akita Drlng A	AKT.A	16,91	+0,11
Alamos Gld	AGI	6,42	-0,33
Alarmforce Inds	AF	5,61	+0,11
Alberta Clppr r	ACN	2,90	-
Alcan	AL	102,34	-0,41
Alexco Res crp	AXR	5,64	+0,04
Algoma Cntrl cr	ALC	140,00	-
Algoma Stl	AGA	55,97	-
Alimentation B	ATD.B	21,75	+0,13
Aliments Mpl If	MFI	16,41	+0,04
Allbanc Splt cr	ALB	13,65	+0,15
Allen-vanguard	VRS	7,90	-0,10
Alliance Atl B	AAC.B	52,53	+0,02
Almaden Mnrls	AMM	2,86	-0,01
Ambrilia Bphrm	AMB	2,30	+0,10
Amcn Bnnz gld c	BZA	0,27	+0,00
Amerigo Ress	ARG	3,06	+0,06
Amica Mtr Ifsty	ACC	12,30	+0,13
Amisco Indstrs	IAC	1,52	-
Amvescap	AVZ	12,10	-0,51
Anatolia Mnrls	ANO	6,08	-0,12
Anderson Ergy	AXL	4,74	+0,12
Angiotech Phrmc	ANP	7,50	+0,21
Antrim Ergy	AEN	8,29	-0,03
Anvil Mnng	AVM	20,10	+0,01
Apollo Gld crp	APG	0,53	-
Aquiline Ress	AQI	11,45	+0,05
Arawak Ergy crp	ABG	2,83	-
Armistice Ress	AZ	0,85	-0,05
Arsenal Ergy	AEI	0,55	+0,07
Art Advncd rsch	ARA	0,30	-0,02
Asbestos	AB	5,05	-0,89
Ascalade Cmm	ACG	2,40	+0,18
Ashton Mnng f c	ACA	1,14	-0,01
Aspen Grp Ress	ASR	0,13	-
Aspreva Phrm	ASV	21,15	+0,13
Astral Md cl A	ACM.A	44,25	+0,09
Atco Cl X	ACO.X	57,93	+0,20
Atlantis Systms	AIQ	0,51	+0,02
Atlas Ergy	AED	4,03	-0,07
Atna Ress	ATN	1,90	+0,03
Atrium Innvtns	ATB	27,40	+1,00
Ats Atmtn tlng	ATA	9,10	+0,15
Augusta Res crp	AZC	3,62	+0,12
Aur Ress	AUR	42,21	+0,35
Aura Gld	ORA	1,46	+0,03
Aurizon Mns	ARZ	3,84	+0,01
Aurora Ergy Res	AXU	16,62	-0,52
Axcan Pharm.	AXP	20,50	-0,17
Axia Ntmd crp	AXX	6,80	+0,30
Azure Dyns crp	AZD	0,65	-0,01
Baffinland Irn	BFF	4,05	+0,05
Ballard Pwr syt	BLD	5,50	+0,01
Bankers Ptrlm	BNK	0,57	+0,01
Banque CIBC	CM	98,15	+1,25
Banque de Montréal	BMO	69,55	+0,23
BK NS	BNS	52,09	+0,25
Banque Laurentienne	LB	38,15	-0,23
Banque Nationale	NA	62,84	+0,69
Banque Royale	RY	57,82	+0,51
Banque TD	TD	73,00	+0,42
Banro	BAA	10,90	-0,06
Barrick Gld crp	ABX	33,59	+0,25
Barrick Gld	HCX	17,75	+0,56
Bell	BCE	41,20	+0,04
Bear Rdg Ress	BER	1,73	-
Belzberg Tchnlg	BLZ	7,24	+0,36
Bema Gld crp	BGO	7,32	+0,32
Bennett Envrnmn	BEV	0,35	-
Berens Ergy	BEN	0,97	+0,05
Big 8 splt A	BIG.A	54,66	+0,66
Biomira	BRA	1,14	-0,03
BioMS	MS	2,40	+0,04
Bioscrypt	BYT	0,67	+0,01
Biosyntech	BSY	0,51	-0,04
Biovail	BVF	27,49	+0,31
Birchcliff Ergy	BIR	4,25	-0,01
Bmtc Grp A	GBT.A	22,98	+0,03
Bocenor	GBO	0,35	-
Bombardier Cl B	BBD.B	6,64	+0,04
Boralex	BLX	18,10	-0,28
Bow Vlly rgy	BVX	6,06	+0,16
Brazilian Dmnds	BDY	0,20	-0,01
Breaker Ergy A	WAV.A	6,38	+0,08
Breakwater Ress	BWR	3,41	-0,05
Brompton Eqty s	BE	19,72	-0,22
Brompton Splt b	SBC	15,48	+0,09
Brookfield As A	BAM.A	43,06	+0,20
Brookfield Prpr	BPO	25,58	+0,39
Bulldog Ress	BD	6,90	+0,02
Burmis Ergy	BME	2,94	-0,09
Burntsand	BRT	0,21	-0,00

C

C1 Ergy	CTT	0,20	-
Cae	CAE	15,18	+0,39
Caldwell Prtn A	CWL.A	1,62	+0,12
Caledonia Mnng	CAL	0,15	-
Calfrac Wllcs	CFW	20,08	+0,04
Calvalley Ptr A	CVI.A	7,00	-0,02
Cameco	CCO	53,25	+1,10
Campbell Ress	CCH	0,14	-
Can Sb-srfc rgy	CSE	3,70	-
Canaccordtl	CCI	22,20	+0,25
Cdn Gn nvsts	CGI	30,50	-0,15
Cdn Gld hntr cp	CGH	2,10	+0,05
Cdn Hydr dvlpr	KHD	6,05	-0,08
Cdn Lf cs spl	LFE	15,25	+0,12
CNRL	CNQ	74,18	+1,85
Cdn Rylts	CZZ	3,30	-
Cdn Sprr rgy	SNG	3,26	+0,06
Cdn Tr crp cl A	CTC.A	87,50	+1,55
Cdn Utl cl	CU	47,20	-0,14
Cdn Wstrn bnk	CWB	28,44	-0,24
Cdn Zcrp	CZN	0,85	-
CP Rail	CP	77,37	+0,67
Canarc Res crp	CCM	0,57	+0,03
Candax Ergy nc	CAX	0,98	+0,01
Candente Ress c	DNT	1,73	+0,05
Canfor	CFP	12,94	-0,01
Canwest Glbl cm	CGS	9,34	-0,15
Canyon Srvcs gr	FRC	4,30	+0,34
Capital Gld crp	CGC	0,51	-
Capitol Ergy Re	CPX	8,12	-
Capstone Mnng c	CS	3,19	+0,32
Cardero Res crp	CDU	1,94	-0,02
Cardiome Phrm c	COM	10,53	+0,72
Caribbean Utl U	CUP.U	12,29	+0,06
Carmanah Tchnlg	CMH	2,21	+0,06
Carpathian Gld	CPN	1,50	-0,05
Cascades	CAS	12,06	+0,22
Caspian Ergy	CEK	0,66	-
Catalyst Ppr cr	CTL	3,31	+0,28
Ccl Indstrs c B	CCL.B	43,68	+0,06
Celestica	CLS	6,66	-
Centerra Gld	CG	9,62	-0,08
Central Fnd f A	CEF.A	9,80	+0,02
Centurion Ergy	CUX	11,99	-0,01
Ceramic Prtctn	CEP	15,00	-0,19
Cerbicom	CIC	3,79	-0,05
Chariot Ress	CHD	1,27	-0,02
Chartwell Tchnl	CWH	1,86	-
Chc Hlcptr cr A	FLY.A	28,40	+0,05
Churchill	CUQ	14,04	-0,01
Cic Ergy crp	ELC	17,85	+0,20
Cinch Ergy crp	CNH	1,33	-0,04
Clarke	CKI	10,91	-0,04
Claude Ress	CRJ	1,60	+0,02
Claymore Brc tf	CBQ	34,15	+0,19
Cline Mnng crp	CMK	0,32	-0,00
Coalcorp Mnng n	CCJ	4,89	+0,02
Coeur Dln mns c	CDM	4,39	+0,11
Cogeco Cbl sv	CCA	50,89	-0,36
Cogeco Sv	CGO	44,00	+0,43
Cognos	CSN	42,53	-0,61
Com Dv tl	CDV	5,30	-0,06
Cmrcl Sltns	CSA	4,55	-0,05
Canadien National	CNR	57,34	+0,61
Compagnies Lb L	L	51,67	-0,33
Compton Ptrlm c	CMT	10,55	+0,02
Conjuchem Btch	CJB	0,41	-0,03
Connacher Oil &	CLL	4,21	+0,11
Constellationpr	CCU	1,54	+0,01
Corby Dstllrs A	CDL.A	25,20	+0,12
Cordero Ergy	COR	5,25	-0,01
Coretec	CYY	1,01	-0,01
Cork Explrtn	CRK	1,56	+0,06
Corp Fin. Power	PWF	42,16	+0,91
Corridor Ress	CDH	11,94	+0,07
Corriente Ress	CTQ	5,07	+0,11
Corus Entrtnm B	CJR.B	49,71	+0,11
Cossette Cmmnct	KOS	12,50	+0,17
Cott	BCB	16,59	+0,41
Crew Ergy	CR	9,75	+0,20
Cross Lk mnrls	CRN	0,63	-
Cryocath Tchnlg	CYT	4,07	+0,13
Cryptologic Ord	CRY	24,96	-0,02
Crystallex Intr	KRY	4,22	-0,08
Cumberland Ress	CLG	7,97	+0,13
Cusac Gld mns	CQC	0,18	+0,01
CV Tech	CVQ	1,36	-0,08
Cygnal Tchnlgs	CYN	0,56	-
Cymat Tchnlgs	CYM	0,21	-0,02
Cyries Ergy	CYS	10,58	+0,13

D à G

Dalsa	DSA	11,79	+0,04
Delphi Ergy crp	DEE	1,79	+0,03
Denison Mns crp	IUC	10,99	+0,33
Descartes Systm	DSG	4,35	-0,10
Diagnocure	CUR	3,05	-
Diamond Flds nt	DFI	0,13	-
Diamond Tr rgy	DT	2,99	+0,19
Divcom Lghtnng	DVQ	0,26	-
Divestco	DVT	3,95	-
Dividend 15 spl	DFN	18,51	+0,26
Dividend 15 spl	DF	15,26	+0,24
Domtar	UFS	11,27	+0,06
Draxis Hlth	DAX	6,55	+0,11
Dual Explrtn nc	DLX	2,11	-0,13
Duluth Mtls	DM	3,10	+0,04
Dundee cl A	DC.A	24,94	-0,11
Dundee Prcs mtl	DPM	9,45	-0,17
Dundee Wlth nc	DW	16,68	+0,08
Duvernay Ol crp	DDV	35,22	+0,24
Dynacor Mns	DYN	0,84	-0,01
Dynatec	DY	5,12	+0,06
Eastern Ptnm	ELR	2,62	+0,01
Eastmain Ress	ER	0,72	-
Ecopia Bscncs	EIA	0,33	-
Eldorado Gld cr	ELD	5,27	-0,06
Emera	EMA	20,50	+0,10
Emergis Inc	EME	7,39	+0,24
Empire A	EMP.A	49,77	+0,69
Enbridge	ENB	37,25	+0,33
Encana	ECA	67,29	+0,71
Endeavour Mnng	EDV	10,34	+0,25
Endeavour Slvr	EDR	5,30	-0,15
Endev Ergy	ENE	1,03	-0,02
Enerchem Itl	ECH	3,60	+0,10
Ergy Mtls crp	EMC	17,46	+0,22
Engenuity Tchnl	EGY	1,19	+0,01
Ensign Ergycs	ESI	19,75	+0,25
Entree Gld	ETG	3,40	+0,08
Equinox Mnrls	EQN	4,60	+0,20
Esi Entrtnmnt s	ESY	0,40	-0,04
Etruscan Ress	EET	3,25	-0,15
European Gldfld	EGU	5,64	+0,02
European Mnrls	EPM	1,47	+0,04
Evertz Tchnlgs	ET	24,00	+0,58
Exalta Ergy	EXA	1,88	+0,03
Exfo Elctr-ptcl	EXF	7,70	+0,06
Extreme Cctv	EXC	3,85	-0,10
Fairfax Fncl hl	FFH	218,25	+1,91
Fairquest Ergy	FQE	3,69	+0,09
Far Wst mnng	FWM	4,25	-
Farallon Ress	FAN	0,85	-0,04
Fncl 15 splt cr	FTN	17,64	+0,39
Fncl 15 splt cr	FFN	15,09	+0,09
Financière Mnv	MFC	40,26	+0,38
Financière Sn I	SLF	50,79	+0,11
Finning Itl	FTT	30,22	+0,73
Fst Clgry ptrlm	FCP	5,41	-0,10
Fsttl rlty	FCR	26,35	+0,36
Fst Mtls	FMA	1,55	+0,05
Fst Nckl	FNI	1,34	-
Fst Qntm mnrls	FM	109,07	-3,65
Fstservice	FSV	39,22	+0,29
Flint Ergycs	FES	30,25	-0,10
Fnx Mnng nc	FNX	35,50	-0,45
Forbes Md-tch	FMI	0,68	-0,03
Formationtl crp	FCO	0,86	-
Forsys Mtls crp	FSY	6,57	-0,13
Fortis	FTS	26,34	+0,04
Four Ssns H&R	FSH	91,38	-0,47
Fraser Ppns nc	FPS	5,76	-0,16
Freegold Vntrs	ITF	1,47	-0,02
Frontenac Dvlpmn	FRG	13,64	+0,14
Frontenapr crp	FCC	6,93	+0,13
Fun Tchnlgs	FUN	3,46	-0,04
Gabriel Ress	GBU	4,85	-0,07
Galleon Ergy A	GO.A	16,56	+0,08
Gammon Lk Ress	GAM	12,63	-0,26
Garda	GW	22,40	+0,23
Gastar Explrtn	YGA	2,16	-0,06
Gateway Gld crp	GTQ	0,73	-0,03
Gbs Gld tl	GBS	2,86	-0,04
Gemcom Sftwr nt	GCM	1,90	+0,04
Genesis Lnd dvl	GDC	7,79	+0,16
Gennum	GND	11,74	-0,07
Gentry Ress	GNY	3,57	-0,01
Geocan Ergy	GCA	0,85	-0,04
George Wstn Imt	WN	80,05	-0,59
Gerdau Amrstl c	GNA	15,29	-0,31
Gitennes Explrt	GIT	0,35	-0,03
Glencairn Gld c	GGG	0,59	-0,01
Glendale Itl	GIN	3,40	+0,25
Global Almn c U	GLA.U	1,90	-0,10
Globalpr crp	GLQ	4,04	+0,54
Global Rlwy nds	GBI	4,84	-0,10
Globex Mnng ntr	GMX	6,20	+0,45
Gluskin Shff &	GS	29,44	+2,75
Gold Rsrv cl	GRZ	5,64	-0,11
Goldcorp G	G	27,82	-0,09
Golden Str Ress	GSC	4,17	-0,07
Goldstake Explr	GXP	0,16	+0,02
Grande Cch cl c	GCE	1,36	+0,02
Great Bsn gld	GBG	3,05	-0,04
Great Pnthr Res	GPR	1,94	-0,02
Great Plns xplr	GPX	1,20	+0,09
Great-west Lfc	GWO	35,80	+0,25
Grey Hrs crp	GHC	10,75	+0,15
Grey Wlf xplrtn	GWE	2,99	+0,09
Greystar Ress	GSL	7,99	+0,18
Groupe Bkn vllg	GBV	0,12	-
Groupe Canam	CAM	11,75	+0,47
Groupe CGI	GIB.A	11,74	+0,04
Groupe Cmnt s A	ST.A	43,05	+2,16
Groupe Frzn Itê	FGL	23,61	+0,22
Groupe Jn ct A	PJC.A	16,21	-0,12
Groupe Lprrr/ A	GLV.A	40,38	+0,03
Groupe Snc Lavalin	SNC	41,06	+0,11
Groupe TVA	TVA.B	17,90	+0,94
Gryphon Gld crp	GGN	0,87	+0,02
Guyana Gldflds	GUY	11,17	+0,14

H à J

Haemacure	HAE	0,12	+0,01
Hammond Pwr s A	HPS.A	13,09	+0,09
Hanfeng Evrgrn	HF	14,85	+0,57
Harris Stl grp	HSG	46,15	-0,10
Hemosol	HML	0,07	-0,02
Heritage Ol crp	HOC	69,90	-0,89
Heroux-devtek	HRX	8,95	+0,19
High Incm prncp	PAY	10,99	+0,02
High Plns rnm,	HPU	1,47	+0,04
High Rvr gld mn	HRG	3,06	-0,03
Highpine Oil & g	HPX	14,68	+0,03
Hillsborough Re	HLB	0,60	-0,02
Hmz Mtls	HMZ	0,04	-0,01
Homburg Invst B	HII.B	5,70	-0,45
Hometl grp	HCG	39,32	+1,30
Hudbay Mnrls	HBM	28,23	-0,40
Husky Ergy	HSE	44,90	+0,50
Husky Injctn ml	HKY	7,41	-0,14
Hydrogenics	HYG	1,64	+0,04
Iamgold	IMG	8,81	+0,03
Ibex Tchnlgs	IBT	0,10	-0,01
Igm Fncl	IGM	53,95	-0,17
Imaging Dyns c	IDL	1,20	+0,04
Imax	IMX	4,69	-0,01
Imperial Mtls c	III	17,76	-0,32
Imperial Ol	IMO	51,16	+0,72
Inco	N	85,99	+0,02
Income Strms E	STQ.E	15,62	+0,02
Industrielle Alliance	IAG	39,00	-0,15
Industries Dr B	DII.B	39,33	-0,90
Infowave Sftwr	IW	0,30	-0,05
Ing Cd vtg	IIC	49,01	+1,01
Inmet Mnng crp	IMN	99,79	+0,82
Innicor Sbsrfc	IST	1,85	-0,13
Innova Explrtn	IXL	6,05	+0,14
Inter-citic Mnr	ICI	1,70	+0,14
Intermap Tchnlg	IMP	6,25	-
Internat Mnrls	IMZ	5,85	-0,04
Internat Nckl v	INV	1,40	-0,06
Internat Rylty	IRC	7,69	-0,04
Interoil	IOL	27,25	+0,27
Intertape Plymr	ITP	4,30	-0,01
Intrepid Mns	IAU	0,44	-0,02
Intrinsyc Sftwr	ICS	0,70	+0,02
Ipc Us ncm Cm U	IUR.U	11,03	-0,21
Ipl A	IPL.A	6,65	-
Ipsco	IPS	167,50	+0,68
Ishares Cdn dj	XCG	24,38	+0,45
Ishares Cdn dj	XCV	23,04	+0,35
IUn CdGld	XGD	71,82	+0,20
Ishares Cdn sct	XCB	19,26	-0,04
Ishares Cdn Sct	XBB	27,95	+0,08
Ishares Cdn Sct	XLB	18,85	-0,05
Isotechnika	ISA	1,65	-0,04
Iteration Ergy	ITX	5,48	+0,01
IUn SPCap	XIC	91,12	+0,94
Iunits Cd 5 yr	XSB	27,60	-0,01
Iunits Dvdnd nd	XDV	24,32	+0,18
Iunits Incm trs	XTR	14,42	+0,07
Iunits Mtrls sc	XMA	35,29	+0,23
IUn InEqy	XIN	30,28	-0,08
Iunits Rl rtrn	XRB	18,24	+0,13
IUn 500ir	XSP	19,50	+0,15
IUn SPInx	XIU	83,48	+0,88
IUn CdErg	XEG	92,61	+1,49
IUn CdFin	XFN	55,54	+0,38
IUn ITech	XIT	8,92	+0,12
IUn SPMid	XMD	97,75	+0,85
IUn CdRei	XRE	16,69	+0,11
Ivanhoe Ergy	IE	2,15	-0,08
Ivanhoe Mns	IVN	17,23	+0,53
Ivernia Incrprt	IVW	1,83	-0,03
Jaguar Mnng	JAG	7,65	-0,05
Jaguar Nckl nc	JNI	0,22	-0,00
JDS Uni	JDU	16,27	-
Jinshan Gld mns	JIN	2,22	-0,09
Jumptv	JTV	5,09	-0,01

K à M

Kaboose	KAB	3,01	-0,04
Kangaroo Md	KTV	3,09	+0,04
Katanga Mnng	KAT	26,20	-0,48
Kereco Ergy	KCO	5,76	+0,10
Khan Ress	KRI	4,13	-0,03
Killam Prop	KMP	9,29	-
Kimber Ress	KBR	1,36	+0,01
Kingsway Fncl s	KFS	19,81	+0,05
Kinross Gld c K	K	14,14	+0,08
Kirkland Lk gld	KGI	13,39	+0,90
La Mnch Ress	LMA	0,90	-0,04
La Snz crp	LSZ	48,15	+0,03
Labopharm	DDS	2,95	-
Lake Shr gld cr	LSG	1,90	-0,01
Laramide Ress	LAM	11,19	-0,31
Les Vêtements Gildan	GIL	36,50	+0,43
Life & bnc splt	LBS	14,29	+0,09
Linamar	LNR	21,64	-0,40
Linear Gld crp	LRR	3,20	-0,05
Lionore Mnng nt	LIM	27,47	-
Liquidation Wrl	LQW	4,55	-0,06
Lorex Tchnlgy	LOX	0,30	-0,02
Lorus Thrptcs n	LOR	0,23	-
Lumina Ress crp	LUR	1,33	+0,03
Lundin Mnng crp	LUN	15,35	-0,07
Macdonald Dttwl	MDA	43,75	-0,50
Mad Ctz ntrctv	MCZ	1,45	-0,09
Madison Pcfc pr	MPC	2,86	+0,11
Magellan Arspc	MAL	2,75	-0,10
Magna Entrtnm A	MEC.A	2,85	+0,06
Magna Intl I c A	MG.A	100,23	+2,12
Mahalo Ergy	CBM	3,90	-
Mainstreet Eqty	MEQ	17,40	+0,12
Major Drlng gr	MDI	48,78	-0,02
Manitoba Tlcmc	MBT	47,61	+0,35
March Ntwrks cr	MN	13,20	+0,18
Martinrea Itl	MRE	17,62	+0,30
Matrikon	MTK	2,90	+0,15
Mavrix Fnd mngm	MVX	1,85	-
Maxim Pwr crp	MXG	7,80	+0,14
Mdn Inc	MDN	1,40	+0,07
Mds	MDS	21,79	-
Medcomsoft	MSF	0,72	+0,01
Medicure	MPH	1,55	-0,01
Mega Bloks	MB	20,30	+0,30
Mega Urnm	MGA	6,10	+0,05
Melcor Dvlpmnts	MRD	27,16	-0,33
Mercator Mnrls	ML	9,25	+0,25
Merge Cdr xchng	MRG	7,46	+1,20
Meridian Gld	MNG	30,53	+0,03
Metallic Vntrs	MVG	2,21	+0,08
Metallica Ress	MR	5,08	+0,03
Methanex	MX	27,61	+0,68
Métro Inc A	MRU.A	39,30	-
Meubles Lén ls	LNF	13,95	-
Mi Dvlpmnts c A	MIM.A	38,28	+0,22
Midnight Ol xpl	MOX	1,85	-0,03
Migenix	MGI	0,55	+0,01
Milagro Ergy	MIG	0,13	-
Minco Gld crp	MMM	1,39	-0,01
Minco Slvr crp	MSV	2,36	-0,04
Minefinders	MFL	12,85	-0,10
Miramar Mnng cr	MAE	5,02	-0,08
Miranda Tchnlgs	MT	9,49	+0,16
Mission Ol & gs	MSO	12,36	-0,04
Mitec Tlcm	MTM	0,22	-
Mks	MKX	1,70	-0,03
Molson Crs cd B	TPX.B	97,62	+0,12
Moly Mns	MOL	5,80	+1,10
Moneta Prcpn mn	ME	0,14	+0,00
Mosaid Tchnlgs	MSD	26,65	+0,84
Moto Gldmns

carrières

Téléphone (418) 686-3270 Télécopieur (418) 686-3265

monemploi.com workopolis.com

1772645

J'ai l'assurance de me réaliser



SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCES GÉNÉRALES INC., FILIALE DE SSQ GROUPE FINANCIER, EST UN ASSUREUR DIRECT QUI OFFRE DES PRODUITS EN ASSURANCE AUTOMOBILE, HABITATION ET ENTREPRISE AU QUÉBEC.

RECONNUE POUR SES VALEURS AXÉES SUR L'EXCELLENCE, LE DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES, LA SATISFACTION DE SES EMPLOYÉS ET DE SA CLIENTÈLE, SSQ ASSURANCES GÉNÉRALES EST EN PLEINE CROISSANCE.

VOUS DÉSIREZ VOUS JOINDRE À UNE ÉQUIPE QUI MET SES EMPLOYÉS ET SES CLIENTS AU PREMIER RANG? VOUS AIMEZ LE TRAVAIL D'ÉQUIPE ET VOUS ÊTES PRÊT À RELEVER DE NOUVEAUX DÉFIS? ALORS, L'UN DE CES POSTES EST POUR VOUS :

- Analyste en comptabilité
- Analyste en ressources humaines
- Analyste en techniques d'assurances des entreprises
- Analyste en techniques d'assurances des particuliers
- Expert en sinistres externe (Montréal)
- Expert en sinistres externe (Québec)
- Gestionnaire de système
- Souscripteur – assurance des entreprises - niveau II
- Technicien en affaires électroniques
- Technicien aux technologies de l'information

De nombreux avantages à venir travailler chez nous :

- Entreprise en pleine croissance
- Excellentes conditions de travail et multiples avantages sociaux
- Salaire très concurrentiel
- Style de gestion prônant le respect, l'ouverture et la satisfaction des employés et des clients
- Milieu de travail jeune, dynamique et stimulant

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ avant le 24 juillet 2007 en mentionnant le titre du poste à l'adresse suivante :

SSQ, Société d'assurances générales inc.
Service des ressources humaines
2515, boulevard Laurier
C.P. 10530, Succ. Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 0A5
Courriel : rh@ssqgenerale.com

Pour la description des postes, consultez la section «offres d'emploi» de notre site Internet.

ssqgenerale.com

Seules les personnes dont la candidature sera retenue recevront un accusé de réception. Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité et invitons les femmes, les minorités visibles et ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.

SSQ Assurances générales

Les valeurs à la bonne place

1772597

ESTIMATEUR



Familiprix inc. est un regroupement de 277 pharmaciens propriétaires qui possède la plus forte croissance de l'industrie et dont le siège social est situé à Québec.

Notre mission : « Être la meilleure pharmacie de quartier ».

RELEVANT DU CHEF AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL, LA PERSONNE AURA COMME PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

Analyser et préparer les évaluations de coûts éventuels des matériaux, de la main-d'œuvre et de l'équipement nécessaire pour mener à bien les projets du département selon les soumissions, les plans, les devis et les spécifications techniques; Analyser les soumissions reçues en lien avec les projets; Mettre en place et tenir à jour les systèmes et les procédures de soumissions, de contrôle et de rapports; Préparer des relevés et des prévisions de coûts et de dépenses à intervalles réguliers pendant la durée du projet; Préparer et tenir à jour un répertoire des fournisseurs, des entrepreneurs et sous-traitants; Communiquer avec les différents intervenants pour l'évolution et le suivi des projets; Toutes autres tâches connexes à la fonction.

EXIGENCES REQUISES :

- Détenir un DEC en technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment;
- Posséder 5 à 6 années d'expérience pertinente;
- Avoir une bonne connaissance de la suite Microsoft Office;
- Avoir une bonne connaissance du logiciel Autocad;
- Connaissance de l'anglais un atout.

QUALITÉS RECHERCHÉES :

Familiprix recherche une personne qui a de l'entregent et un bon esprit d'équipe. Elle doit avoir un bon souci du détail, un sens de l'urgence et des priorités. De plus, elle doit être autonome, capable de s'adapter facilement et avoir une excellente capacité de communication orale et écrit.

« Joignez-vous au succès ! »

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 20 juillet 2007 l'adresse suivante :

Service des ressources humaines
6000, rue Armand-Viau, Québec (Québec) G2C 2C5
Télécopieur : (418) 847-3324
Courriel : ress.hum@familiprix.com

Familiprix

1772618

INSPEC-SOL INGÉNIERIE ET SOLUTIONS

INSPEC-SOL est une firme pluridisciplinaire fondée en 1972 et spécialisée en science du bâtiment, en géotechnique, en ingénierie des matériaux et en environnement. **INSPEC-SOL** emploie plus de 400 professionnels et techniciens œuvrant au sein de 20 places d'affaires situées au Québec, en Ontario, dans les Maritimes et aux États-Unis.

INSPEC-SOL est à la recherche de personnel dynamique, autonome et intéressé à œuvrer au sein d'une équipe exceptionnelle pour le bureau de Saint-Romuald, pour combler les postes suivants :

INGÉNIEUR EN GÉOTECHNIQUE

Sous la responsabilité du directeur, le candidat devra prendre charge de différents projets reliés au domaine de la géotechnique. Il sera responsable de la planification des projets, de la coordination des équipes de travail, du suivi des travaux et de la préparation des rapports.

EXIGENCES :

Ingénieurs juniors et intermédiaires; Membre de l'OIQ; BSc.A en génie civil ou géologique; bonne connaissance des logiciels informatiques (WORD, Excel, etc.,), très bon sens de l'organisation, débrouillard et responsable.

TECHNICIEN DE CHANTIER EN CONTRÔLE DES MATÉRIAUX
(Junior, intermédiaire, senior)

EXIGENCES :

D.E.C. en génie civil. Expérience en inspection et essais sur matériaux (sols, béton de ciment, enrobés bitumineux et métallurgie). Très bon sens de l'organisation, débrouillard et responsable.

DESSINATEUR
(Junior et intermédiaire)

EXIGENCES :

Autocad version 2004 ou 2007. Connaissance Corel Draw

INSPEC-SOL offre une rémunération compétitive et une gamme d'avantages sociaux.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à louellette@inspecsol.com ou par télécopieur au 418-839-7731

Nous remercions à l'avance tous les candidats de l'intérêt qu'ils portent à **INSPEC-SOL.** Toutefois, *nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature aura été retenue.*

www.inspecsol.com

1772546

URGENT

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE BILINGUE

(bureau situé à Charlesbourg)

Le (la) candidat(e) aura les responsabilités suivantes :

Répondre aux appels, s'occuper du courrier et des envois postaux, veiller à l'approvisionnement de la papeterie et autres items, assister le département de santé/sécurité, le département des commandes, préparer les feuilles de temps, effectuer le suivi de différents dossiers et toute autre tâche demandée.

La personne recherchée doit être dynamique, débrouillarde, connaître la suite Office et posséder deux années d'expérience dans des fonctions similaires.

Faites parvenir votre CV par courriel à: emploi@cooljack.net
ou par télécopieur au (418) 628-8786

Comblez le vide

Fondation pour l'alphabétisation

1 800 361-9142 **www.fqa.qc.ca**

1772696

Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord

*Le **Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord** est issu de la fusion, en juillet 2004, du **CLSC-CHSLD La Source**, du **Centre de santé Orléans** et du **Centre de santé de la Haute-Saint-Charles.***

Il dessert une population résidant sur les territoires de la Côte-de-Beaupré, en passant par l'Île d'Orléans, Beauport, Charlesbourg, Loretteville jusqu'à Sainte-Catherine de la Jacques-Cartier. Il emploie quelque 2 800 employés et 230 médecins. Il s'agit d'un établissement multivocationnel, exploitant des CLSC, des centres hospitaliers ambulatoires et des centres d'hébergement de soins de longue durée.

CONSEILLER(ÈRE) CLINICIEN(NE) EN SOINS INFIRMIERS

(Poste cadre intermédiaire temps complet permanent)

Le sommaire de la fonction
Sous la responsabilité du directeur de la qualité des services et des soins infirmiers, la personne titulaire de ce poste détient une responsabilité de surveillance, de contrôle et de développement en matière de qualité des soins infirmiers dans les secteurs d'activités concernés. Cette autorité lui confère le droit d'agir ou de donner des directives dans des unités pour ce qui concerne des activités ou des processus spécifiques et souvent spécialisés qui s'inscrivent à l'intérieur de son champ de compétence. Elle exerce des fonctions cliniques de consultation, de gestion de projets, de développement d'outils cliniques, de programme de soins, d'enseignement et de recherche dans les diverses installations de l'établissement. Elle exerce une fonction conseil auprès du personnel en soins infirmiers dont elle n'est pas le responsable hiérarchique et aussi auprès des différents cadres. Elle agit comme modèle de rôle et agent de changement tout en contribuant au développement et à la promotion d'une pratique professionnelle avancée en soins infirmiers.

Le profil recherché
Un gestionnaire ou un professionnel expérimenté qui a démontré dans ses expériences passées un excellent leadership mobilisateur en soins infirmiers. Il possède des habiletés pour la formation, la supervision, l'enseignement et le soutien clinique. Il a un souci constant des besoins de la clientèle et est habile à travailler en partenariat.

Les exigences
- Membre en règle de l'OIIQ
- Maîtrise en sciences infirmières ou en voie d'obtention
- Un diplôme terminal de 2e cycle en Sc. infirmières peut être considéré
- Cinq (5) années d'expérience dans un poste nécessitant une expérience de gestion, de supervision et de soutien aux divers intervenants
- Connaissance pratique de l'informatique
- Bonne expérience de travail en programmes de CLSC

La rémunération
La rémunération est établie selon les normes en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux : classe 15.

CHEF DU SECTEUR PRODUCTION ET DISTRIBUTION

(Poste cadre intermédiaire temps complet permanent)

Le sommaire de la fonction
Sous la responsabilité du chef du service alimentaire, la personne titulaire de ce poste gère les activités relatives à la production, au contrôle de la qualité, la conservation et la distribution des aliments afin d'assurer aux diverses clientèles du Centre d'hébergement Saint-Augustin et aux autres sites desservis des aliments conformes aux principes de nutrition et de la politique québécoise en matière de nutrition. Elle assume la gestion des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles sous sa responsabilité.

Le profil recherché
La personne recherchée doit avoir des aptitudes en gestion des ressources humaines. Elle doit être apte à exercer un leadership participatif permettant la mobilisation des équipes. Elle doit maîtriser les techniques de l'art culinaire et de par son esprit d'initiative et de créativité est à l'affût des nouvelles tendances. Elle doit veiller de façon rigoureuse à l'application des normes de qualité et d'innocuité alimentaire. Elle doit intégrer l'approche clientèle dans sa gestion quotidienne et ce, en étroite collaboration avec les équipes de nutrition clinique. Elle adhère à la philosophie et aux valeurs organisationnelles de la direction. Son expertise sera mise à profit auprès des gestionnaires de l'ensemble des services alimentaires de l'établissement.

Les exigences
- Diplôme d'études professionnelles en cuisine d'établissement
- Formation de manipulateur en sécurité d'aliments
- Cinq années d'expérience dans le domaine de la production à haut volume
- Formation en technique de gestion des services alimentaires et de restauration et formation supérieure en cuisine constituent des atouts importants
- Connaissance des conventions collectives et des principes de base en santé et sécurité
- Connaissance de base en informatique

La rémunération
La rémunération est établie selon les normes en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux : classe 12.

Les personnes intéressées à présenter leur candidature doivent acheminer leur curriculum vitæ **au plus tard le 27 juillet 2007, en mentionnant le titre du poste** à :

Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord
Direction des ressources humaines
Monsieur Christian Guenette
Mont d'Youville, 2915, avenue Bourg-Royal, Québec (Québec) G1C 3S2
Téléphone : (418) 661-5666, poste 4121 • Télécopieur : (418) 661-3639

1772539

Centre de santé et de services sociaux de Kamouraska

LE CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE KAMOURASKA, est un établissement offrant des services en CH - CHSLD - CLSC, disposant d'un budget de plus de 30 millions de dollars, de 700 employés dont 20 cadres, oeuvrant dans 7 installations. L'établissement se veut un réseau de services intégrés auprès d'une population de plus de 22 000 personnes dans la MRC de Kamouraska.

Nous sommes à la recherche d'un (e) :

AGENTE(E) D'APPROVISIONNEMENT

POSTE À TEMPS COMPLET PERMANENT
(2e affichage)

Le mandat
Sous l'autorité du directeur des ressources financières, techniques et informationnelles, l'agent(e) d'approvisionnement négocie et adjuge les contrats d'approvisionnement. La personne met en œuvre le processus d'approvisionnement. Elle effectue les achats de fournitures et d'équipements. De plus, l'agent(e) d'approvisionnement analyse les marchés et liaison avec les fournisseurs et communique avec les clients et les fournisseurs. La personne prépare les appels d'offre. Elle supervise les employés sous sa responsabilité.

Exigences
- Diplôme universitaires de premier cycle en sciences de l'administration ou dans une discipline appropriée;
- Un certificat de l'Association canadienne de gestion des achats (ACGA) sera considéré comme un atout;
- Expérience minimale de deux (2) ans au service d'approvisionnement;
- Connaissance fonctionnelle de l'anglais écrit et parlé;
- Habileté à négocier et à travailler sous pression;
- Habileté à communiquer verbalement et par écrit;
- Sens de l'organisation, des responsabilités;
- Leadership favorisant la participation et la mobilisation du personnel;
- Préoccupation marquée pour l'orientation client et le partenariat;
- Connaissance d'un système informatisé de gestion de l'approvisionnement.

Rémunération
La rémunération pour ce poste est conforme aux conditions de travail en vigueur du secteur de la santé et des services sociaux.

Si le défi vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae, **avant le 3 août 2007, 16 heures** à l'adresse suivante :

Centre de santé et de services sociaux de Kamouraska
Direction des ressources humaines, secteur dotation
575, avenue Martin, ST-PASCAL (QC) G0L 3Y0
Télécopieur : (418) 492-7910
Courriel : ressources.humaines.csssk@ssss.gouv.qc.ca

N.B. Seuls les candidats invités en entrevue seront contactés initialement.

1772578

Le Vélo Vert Inc.
Entreprise d'insertion, recherche un
Directeur général
(Pour information : www.levelovert.com)

Le Vélo Vert est un organisme à but non lucratif voué à l'intégration en emploi de personnes rencontrant des difficultés sur le plan socioprofessionnel. Les diverses activités reliées au recyclage et à la vente de vélos permettent d'offrir aux employés en apprentissage une expérience de travail concrète dans un contexte de travail réel.

Mandats :
Relevant du conseil d'administration, le Directeur général planifie, organise, gère et supervise l'ensemble des opérations de l'entreprise (gestion des ressources humaines, financières ainsi que matérielles, etc.). Il représente l'entreprise auprès des partenaires et négocie les ententes de services auprès de ceux-ci. Il participe au développement des produits et services de l'entreprise.

Exigences :
- Formation universitaire pertinente (ou deux ans d'expérience compensant une année d'études).
- Expérience en gestion des ressources humaines et financières.
- Expérience en intervention ou entreprise d'économie sociale ou dans le domaine du vélo (détail ou fabrication).
- Habileté avec les logiciels de Office.
- Intérêt et motivation à travailler dans un domaine social et commercial.
- Leadership, autonomie, sens des responsabilités, capacité à gérer les imprévus, bon communicateur, intègre.

Conditions :
Emploi permanent à temps plein. Salaire selon expérience. Avantages sociaux.

Entrée en fonction : au plus tard le 4 septembre 2007

Transmettre CV « Concours 2007-05 Directeur général » avant le 3 août 2007 au 3030, boul. Sainte-Anne, Québec (Québec) G1E 6N1, par télécopieur au 661-4047 ou par courriel : info@levelovert.com

1772602

Canada Steamship Lines
une division du Groupe CSL Inc.

CHEF MÉCANICIEN

Canada Steamship Lines invite les candidats ayant les qualifications et l'expérience requises à se joindre à notre équipe comme chef mécanicien. Notre flotte de vraquiers et déchargeurs autonomes est la plus moderne en opération sur les Grands Lacs et la voie maritime du St-Laurent.

Les candidats doivent répondre ou excéder les conditions suivantes :
- Certificat de mécanicien de 1e classe, certificat de compétence pour bateau a moteur validé en accord avec STCW;
- Expérience en tant que chef mécanicien (vapeur combinée serait un atout);
- Résidant canadien ou permis de travail canadien;
- Bonnes connaissances de l'anglais, verbal et écrit;
- Excellentes aptitudes de communication, de gestion et d'esprit d'analyse;
- Bonnes habilités pour travailler avec un système d'entretien informatisé;
- Connaissances approfondies de logiciels connus;
- Expérience sur un vraquier et sur un déchargeur autonome serait un atout;
- Expérience en navigation sur les Grands Lacs préférée, mais non essentielle.

Canada Steamship Lines offre une excellente rémunération avec un groupe d'avantages sociaux et un programme de congé flexible.

Veuillez envoyer votre résumé et références par courriel à ships@cslmtl.com (référence no CHF0607) ou par la poste au :

Directeur de la flotte
Canada Steamship Lines
759, Square Victoria
Montréal (QC)
H2Y 2K3
www.csl.ca

1772498

Guillevin International Cie, un chef de file dans la distribution de produits électriques est à la recherche d'un(e):

VENDEUR INTERNE

(pour son bureau de Québec)

Le(la) candidat(e) retenu(e) aura comme principales fonctions :

Objectifs du poste : S,impliquer dans la vente de produits, prendre des commandes, répondre a des demandes de prix, fournir des renseignements techniques et solutionner promptement les problemes.

- Répondre aux appels promptement, poliment et professionnellement et comprendre les besoins des clients.
- A l,occasion négocier des prix et autres conditions spéciales avec les clients et les fournisseurs.
- Prendre les moyens nécessaires pour résoudre les problemes et effectué le suivie des dossiers.
- Suggérer des produits substituts lorsque requis.
- Faire la promotion de produits vedettes.
- Coordonné ses activités avec celles des vendeurs externes .

QUALIFICATIONS REQUISES :
- Diplôme d,études secondaires.
- Minimum 2 années d,expérience dans le domaine.
- Excellentes aptitudes de communication verbale et écrite.
- Bonne présentation et entregent.
- Capacité de travailler en équipe.
- Souci du travail bien fait.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à: rmagnan@guillevin.com

Guillevin International Cie
a/s Réjean Magnan
6085 des Tournelles
Québec, Québec, G2J 1P7

Pour éviter les mauvaises surprises
Consultez la météo
Tous les jours dans
leSoleil

1772673

La Corporation de la Salle Albert-Rousseau est à la recherche d'un(e) candidat(e) pouvant occuper le poste suivant :

TECHNICIEN(NE) COMPTABLE

(contrat 1 an temps plein, 37,5 h/sem., possibilité prolongation)

Relevant de la directrice des finances et de l'administration, vous aurez principalement à :

- Préparer la paie pour 80 à 100 employés;
- Préparer les différents rapports pour les remises gouvernementales et les avantages sociaux tout en assurant les suivis;
- Participer à l'implantation d'un système de contrôle des stocks;
- Participer à l'implantation d'un nouveau système comptable informatisé (Acomba).

Vous possédez cinq années d'expérience en comptabilité et maîtrisez le cycle de la paie ainsi que le logiciel Excel. Vous détenez un DEC en techniques administratives avec option comptabilité ou finances.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 26 juillet 2007 à l'adresse suivante :

Service du personnel
Corporation de la Salle Albert-Rousseau
courriel : nwhalen@salle-a-rousseau.qc.ca

Seuls les candidats retenus seront contactés. Prière de ne pas téléphoner.

SALLE ALBERT-ROUSSEAU
www.sallealbertrousseau.com

1772501

solutions CARCAJOU

Notre client, une importante entreprise dans le domaine pharmaceutique, est présentement à la recherche de candidats pour combler les postes suivants :

Superviseur(e) approvisionnements

Sous la responsabilité du Directeur des approvisionnements, le titulaire aura la responsabilité de superviser les achats et assurer un suivi auprès des fournisseurs. Collaborer avec les ingénieurs et apporter un soutien au niveau des achats reliés aux projets spéciaux. S'assurer du bon fonctionnement du système qualité.

Acheteur(e)

Participer à l'approvisionnement de l'organisation en matières premières et en matériaux nécessaires à la bonne marche des opérations tout en respectant les exigences applicables. Coordination des achats et des retours entre les divers fournisseurs, les fabricants et le service à la clientèle.

Planificateur(trice)-maître

S'occuper de l'ordonnancement des séquences d'opération. Effectuer le suivi et la coordination du plan détaillé des activités nécessaires à la bonne marche des opérations impactant les activités de fabrication.

Solide expérience dans les domaines pharmaceutique, médical, alimentaire ou aérospatial.

SOLUTIONS CARCAJOU
Recrutement de personnel cadre
Télécopieur : (418) 266-3102
lise@solutionscarcajou.com

1772705

Conseil scolaire Centre-Nord

Venez enseigner en Alberta pour l'année scolaire 2007-2008!

ENSEIGNANTS FRANCOPHONES

à temps plein et à temps partiel recherchés

Boréal (Fort McMurray)
Généraliste : 7e et 8e année
Mathématiques et sciences : 9e, 10e et 11e année

St-Christophe (Wainwright)
Généraliste au secondaire

Maurice-Lavallée (Edmonton)
Mathématiques : 9e à la 12e année
Sciences et deux options

Soumettre votre candidature à :
M. Henri Lemire, directeur général
301, 8627 - 91e RueEdmonton (AB) T6C3N1
Tél. : (780) 468-6440
Téléc. : (780) 440-1631
hlemire@csrcn.ab.ca

1772563

PROFESSIONNEL en activité physique demandé

Poste permanent à temps plein dans un centre de conditionnement physique à 50 minutes de Québec.

Tâches :

- Évaluation de la condition physique;
- Élaboration de programmes d'entraînement;
- Collaboration avec clinique médicale, physiothérapeutes, CSST et SAAQ;
- Supervision de clientèle avec des besions particuliers, tels que réadaptation cardiaque, problèmes pulmonaires et diabétiques.

Exigences :

- Baccalauréat en kinésiologie ou en éducation physique ou technicien en réadaptation physique;
- Pouvoir enseigner des cours de groupe serait un atout.

Salaire :

Selon l'expérience, la formation et son désir de développer.

Envoyez votre C. V. à l'adresse électronique suivante :
emploikinesiologie@hotmail.com

1772479

Chalifour

Chalifour, division de CanWel, est un grossiste en matériaux de construction établi dans la ville de Québec depuis 1916. Aujourd'hui, l'entreprise occupe une place importante dans le marché.

Cette équipe dynamique vous offre la chance de joindre ses rangs et de vous accomplir dans un environnement stimulant. L'organisation cherche actuellement à combler le poste suivant à St-Nicolas, près de Québec:

ANALYSTE DE RABAIS

Notre analyste de rabais est responsable de faire le suivi des rabais de fournisseurs et des rabais de clients de même que des tâches connexes à ces activités.

- Diplôme universitaire en administration ;
- Expérience pertinente de 3 à 5 ans ;
- Connaissance des logiciels suivants : Excel (fonctions avancées), Word et JDE (E1 et E3 : atout majeur) ;
- Anglais foncionnel.

Si vous avez de l'intérêt pour ce poste et que vous en rencontrez les exigences, faites-nous parvenir votre CV sans tarder :

Par téléc. : 819-752-3501 ou **yves.marchand@canwel.com**

1772584

SUPERMÉTAL STRUCTURES

Supermétal Structures inc. est un leader nord-américain dans la conception, la fabrication et le montage de charpentes métalliques pour des projets commerciaux, institutionnels et industriels de grande envergure. Dans le but de poursuivre notre croissance et de maintenir la qualité de notre service, nous recrutons présentement des candidats aspirant à une carrière technique excitante et désirant se joindre à notre équipe dans le domaine suivant :

ADMINISTRATEUR RÉSEAU

Le candidat sera responsable de la gestion du réseau comprenant 3 sites à distance. Les usines sont reliées à notre site principal via un réseau VPN sur des équipements CISCO.

Description de fonctions

- Gérer un réseau d'environ 100 usagers dans l'environnement suivant : Windows Server 2003, Exchange 2003, Veritas Backup Exec, Serveur de licence FlexIm, SQL Server 2003, IIS Manager (compte FTP et lien Web).
- Créer des comptes, gérer les droits sur les répertoires réseaux avec Active Directory et application de politiques réseaux.
- Installer des postes de travail selon différentes spécifications.
- Dépanner les utilisateurs.
- Maintenir à jour la liste des équipements et des logiciels installés.

Exigences

- Formation collégiale - Administrateur de réseau ou formation équivalente.
- 4 à 5 ans d'expérience.
- Maîtrise de l'anglais parlé.
- Connaissance d'un environnement AS/400 un atout.

POUR POSTULER

**1955, 5e Rue, Saint-Romuald (QC) G6W 5M6,
par télécopieur au (418) 834-9821
ou par courriel : jacques.barbeau@supermetal.com**

1772580



Techniciennes ou techniciens en informatique (support à la clientèle)

L'Université du Québec à Rimouski (UQAR) veut combler **trois (3) postes permanents** à son Service des technologies de l'information.

L'UQAR regroupe environ 5500 étudiantes et étudiants répartis principalement dans ses campus de Rimouski et de Lévis.

Vous oeuvrez dans des équipes de services de soutien à la clientèle : support bureautique, laboratoires, audiovisuel, support aux utilisateurs. Vous effectuez différents travaux techniques informatiques nécessaires au bon fonctionnement du matériel, des logiciels, et des systèmes d'exploitation constituant le parc de micro-ordinateurs de l'Université. Vous fournissez des conseils techniques, documentez vos travaux, supportez la clientèle, diagnostiquez et corrigez les problèmes.

Lieu d'affectation :

* Deux postes à temps complet au **Campus de Rimouski**
* Un poste à temps complet au **Campus de Lévis**

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitæ avant **16 h 30 le 30 juillet 2007** à recrut-p_srh@uqar.qc.ca ou par la poste à :

Université du Québec à Rimouski
Service des ressources humaines
300, allée des Ursulines, C. P. 3300, succ. A
Rimouski (Québec) G5L 3A1

Renseignements : www.uqar.ca/offresemploi

Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les membres de minorités visibles et de minorités ethniques et les autochtones.

Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

UQAR
Rimouski | Lévis
www.uqar.ca

1772573



Directeur des ventes

RÉFÉRENCE systèmes

RÉFÉRENCE SYSTÈMES

est un fournisseur de produits et services informatiques intégrés, dont le siège social est à Québec et qui offre à sa clientèle d'affaires équipements et logiciels, services techniques, hébergement Internet, ainsi que programmation de sites Web et progiciels.

Le directeur des ventes est responsable des ventes, du personnel, de l'organisation et du fonctionnement de son département.

Le candidat recherché doit avoir au moins 5 ans d'expérience dans la vente de produits et services informatiques ainsi que dans la gestion d'une équipe de travail, pouvoir démontrer de solides antécédents de succès et d'accomplissements dans la vente et le développement d'affaires, et être bilingue fonctionnel. Il devra démontrer une grande autonomie, une orientation sans équivoque vers les résultats, une personnalité et une éducation lui permettant d'œuvrer à haut niveau dans les organisations ainsi que de bonnes connaissances de gestion des ventes, du marketing et du personnel.

Nous offrons un milieu de travail dynamique et un plan de rémunération très compétitif comprenant du salaire, une bonification proportionnelle à la performance ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Veuillez déposer votre candidature sur notre site Web : www.reference.qc.ca. Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes; le masculin n'est utilisé que pour alléger le texte.

1772603

COMMISSION SCOLAIRE DU FER

La Commission scolaire du Fer requiert les services d'un(e) ou d'un

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE D'INTERVENTION AGIR AUTREMENT (003)

Poste à temps plein
35 heures / semaine, **surnuméraire pour une période minimale de deux ans.**

Lieu de travail
École Manikoutai, 40, rue Comeau, Sept-Îles

Nature du travail
L'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique comporte plus spécifiquement des fonctions d'analyse, de conseil et de soutien auprès des intervenantes et intervenants des établissements scolaires et des services éducatifs **relativement à l'intervention éducative en milieu défavorisé dans le cadre de la Stratégie d'Intervention Agir Autrement (SIAA).**

Quelques attributions caractéristiques
Collaborer à la réalisation du projet éducatif et des projets particuliers des établissements; participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leur plan de réussite tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la Commission scolaire.

Analyser les besoins des écoles participantes, de leur environnement socio éducatif, identifier les ressources disponibles, consulter les intervenantes et intervenants, élaborer un plan d'action, en informer le personnel d'encadrement des services et des établissements et formuler des recommandations.

Concevoir ou sélectionner et animer des activités de formation et d'instrumentation pour des besoins spécifiques.

Procéder périodiquement à l'évaluation des activités en lien avec la thématique, produire des rapports et formuler des recommandations en vue de la réalisation des activités.

Collaborer avec les autres intervenantes et intervenants du milieu scolaire, les organismes partenaires et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Accepter de se déplacer à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire de la Commission scolaire.

Qualifications requises
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en éducation.

Horaire de travail
Du lundi au vendredi.

Supérieur immédiat
Le directeur des services éducatifs.

Rémunération
Déterminée en fonction de la scolarité et de l'expérience. 35 904 $ à 68 069 $ + prime de rétention de 8%.

Date d'entrée en fonction
Le ou vers le 27 août 2007.

Fin du concours
Le 27 juillet 2007 à 16h30.

AGENT DE DÉVELOPPEMENT EN MILIEU DÉFAVORISÉ (002)

Poste à temps plein
35 heures /semaine, **surnuméraire pour une période minimale de deux ans.**

Lieu de travail
École Manikoutai, 40, rue Comeau, Sept-Îles.

Nature du travail
L'emploi d'agente ou agent de développement comporte plus spécifiquement la recherche, l'analyse et le développement d'activités reliées à une thématique particulière telle que les relations avec la communauté, la prévention de la violence et de la toxicomanie, l'analyse des besoins de formation des entreprises, le développement organisationnel, le développement du support technologique, la révision de processus administratif.

Pour ce projet, le mandat est lié au soutien du déploiement de l'expertise en matière d'intervention éducative en milieu défavorisé dans les Commissions scolaires et les écoles participantes à la Stratégie d'Intervention Agir Autrement (SIAA) du territoire de la direction régionale.

L'agente ou l'agent voit à la planification, la coordination et l'animation de la mise en oeuvre d'un plan d'action en lien avec une thématique et faisant appel aux ressources internes et externes de la Commission.

Quelques attributions caractéristiques
Contribuer à la réalisation, puis à la mise à jour, du plan stratégique de la Commission scolaire concernant la thématique pour laquelle elle ou il intervient.

Analyser les besoins du milieu, identifier les ressources disponibles des réseaux interne et externe, consulter les intervenantes et intervenants, élaborer un plan d'action, en informer le personnel d'encadrement des services et des établissements et formuler des recommandations.

Élaborer et réaliser, avec d'autres ressources de la Commission scolaire, des activités de sensibilisation, d'information et de formation à l'intention du personnel concerné par les différents programmes et activités du dossier.

Établir et maintenir des relations de collaboration avec les représentantes et représentants des organismes partenaires pouvant être impliqués dans les différents programmes étudiés pour obtenir ou fournir des avis ou des renseignements; intervenir auprès des organismes concernés pour faire connaître les ressources et les services de la Commission scolaire et des établissements.

Représenter la Commission scolaire auprès des divers partenaires; animer les rencontres des spécialistes intéressés; coordonner le travail des groupes concernés par la thématique.

Procéder périodiquement à l'évaluation des activités en lien avec la thématique, produire des rapports et formuler des recommandations en vue de la réalisation des activités.

Accepter de se déplacer fréquemment sur le territoire de la Côte-Nord et à l'extérieur du territoire (Québec et Montréal).

Qualifications requises
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.

Posséder un domaine d'expertise relié aux besoins et problématiques des milieux scolaires et des élèves en contexte de défavorisation.

Horaire de travail
Du lundi au vendredi.

Supérieur immédiat
Le directeur des services éducatifs.

Rémunération
Déterminée en fonction de la scolarité et de l'expérience. 35 302$ à 65 000$ + prime de rétention de 8%.

Date d'entrée en fonction
Le ou vers le 27 août 2007.

Fin du concours
Le 27 juillet 2007 à 16h30.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature à :
La Commission scolaire du Fer; Services des ressources humaines; Concours **P-0708-002, ou** au concours **P-0708-003**; 30, rue Comeau, Sept-Iles (QC) G4R 4N2 ou télécopieur : (418) 964-2744 ou courriel : rhumaines@csdufer.qc.ca

- Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse.
- La Commission scolaire du Fer souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle applique un programme d'accès à l'égalité pour les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les femmes.

1772385



S'IL Y A UNE RÉGLEMENTATION, ELLE DOIT ÊTRE SUIVIE. VOUS PARTAGEZ NOTRE POINT DE VUE ? ALORS NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

L'Autorité des marchés financiers est l'organisme de réglementation du secteur financier québécois. Elle protège les consommateurs, applique la réglementation en vigueur et surveille les marchés financiers.

Nous sommes présentement à la recherche :

Analyste de la vigie et de l'information (site : Québec)

Sous la supervision du chef du Service des programmes de sensibilisation et de la vigie, vous procédez à une vigie proactive en assurant la cueillette des éléments d'information émanant du domaine des finances personnelles et en faites ressortir ce qui devrait être porté à la connaissance de l'Autorité et des consommateurs. Vous soutenez les membres du Service dans l'élaboration de programmes d'information et d'éducation, ainsi que dans les moyens à privilégier pour les mettre en place et les diffuser. Enfin, vous participez à diverses activités publiques visant à promouvoir la mission éducative de l'Autorité auprès des consommateurs.

Conditions de candidature

- Baccalauréat en administration, finance, droit, consommation, éducation ou toute autre discipline ou combinaison de disciplines jugées pertinentes;
- Minimum de 3 ans d'expérience en éducation des consommateurs dans un des volets suivants du secteur des produits et services financiers : assurances, institutions de dépôt ou valeurs mobilières;
- Expérience en rédaction de matériel informatif ou éducatif constitue un atout (particulièrement dans le secteur des produits et services financiers);
- Expérience en gestion de projets et en organisation d'évènements;
- Expérience en gestion d'une base de données;
- Connaissance des logiciels de la suite Microsoft (Word, Excel, Outlook, PowerPoint);
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit.

Nous vous invitons à consulter une version plus détaillée de cette offre sur le site Web de l'Autorité des marchés financiers au **www.lautorite.qc.ca**.

Si ce défi vous intéresse et que vous répondez au profil décrit, faites parvenir votre curriculum vitæ, **avant le 27 juillet 2007**, à la Direction des ressources humaines par courriel, par la poste ou par télécopieur.

Autorité des marchés financiers
Direction des ressources humaines
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, 3e étage
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : **418 525-9519**
rh-qc@lautorite.qc.ca

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
INFORMER. ENCADRER. PROTÉGER.

1772389

Institut maritime du Québec
Cégep de Rimouski

www.imq.qc.ca

OFFRE D'EMPLOI

Enseignantes ou enseignants

Le Collège de Rimouski est à la recherche, pour l'Institut maritime du Québec, d'enseignantes ou d'enseignants dans la discipline suivante :

2-073-248.B0.03	**NAVIGATION**	**1 TEMPS PARTIEL 93,3 %**
2-073-248.B0.04	**NAVIGATION**	**1 TEMPS PARTIEL 100 %**

Exigences

Brevet supérieur en navigation ou en voie d'obtention. Une formation universitaire pertinente serait un atout.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ avant le **3 août 2007, 16 h,** à l'adresse suivante :

Discipline Navigation
Collège de Rimouski
Service des ressources humaines
60, rue de l'Évêché Ouest
Rimouski (Québec) G5L 4H6

Donnez aux plus **démunis**

Fondation de Lauberivière
692-4248
www.lauberiviere.org

1772714

ASSISTANTE DENTAIRE
Temps plein
Téléphoner au
682-6600

1771824

PHARMACIEN(NE)S
Québec et Sainte-Foy **(Wal-Mart Comptoir santé)**
Temps plein et partiel
Salaire et avantages sociaux concurrentiels, primes et plus...
Fermé samedi et dimanche soir
Communiquez avec Nathalie Prévost
(418) 623-5334

1772569

C'EST AUSSI

UNE CARRIÈRE EXCITANTE EN TÉLÉCOMS
AU SEIN D'UNE ENTREPRISE EN PLEINE CROISSANCE

Chez Allstream, notre mission consiste à offrir une valeur réelle, tel que perçue par nos clients. Comment ? Tout commence par l'expertise que nos employés mettent à la disposition des entreprises nord-américaines.

Ce qui nous distingue aux yeux de nos clients : notre équipe ! Tous nos employés se concentrent à offrir leurs connaissances spécialisées et leur expertise pour résoudre les défis technologiques et optimiser l'investissement en TI de nos clients, tout en leur permettant de se brancher sur le futur.

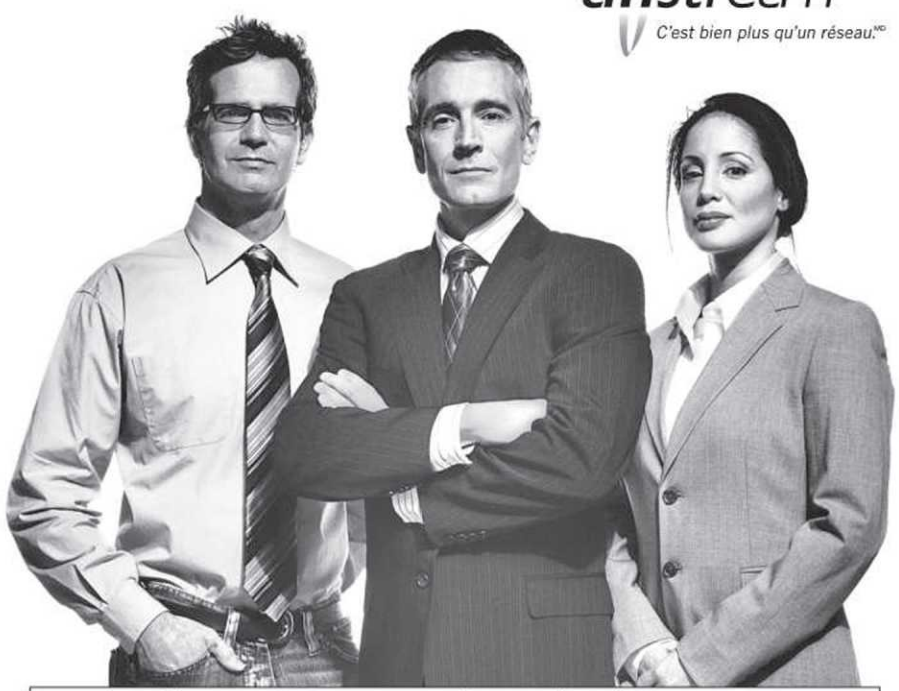
Nous sommes à la recherche de professionnels qui devront mettre nos solutions sur le marché et continuer de fournir une valeur exceptionnelle à nos clients.

Êtes-vous prêts à relever le défi et à mettre à profit votre expertise aux services des entreprises québécoises ? Nous cherchons à pourvoir divers postes, notamment dans les secteurs d'activité suivants :

VENTES • MARKETING • GESTION DE PROJETS
SERVICES DE RÉSEAU • ACTIVITÉS LIÉES À LA CLIENTÈLE
SERVICES PROFESSIONNELS

Pour en savoir plus sur nos perspectives de carrière, veuillez postuler en ligne à l'adresse **www.mtsallstream.com/carriere**

allstream
C'est bien plus qu'un réseau.[MD]



CONNECTIVITÉ IP | COMMUNICATIONS UNIFIÉES | SÉCURITÉ | CONSULTATION EN TI

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus pour une entrevue. Dans l'optique de notre Programme d'équité en matière d'emploi, les femmes, les autochtones, les membres de minorités visibles ou les personnes souffrant d'un handicap sont encouragés à s'identifier comme tel et à déposer leur candidature.

[MD] Manitoba Telecom Services Inc. Utilisé en vertu d'une licence.

1772387

Kruger
Produits



Bâtir ensemble, avec passion, mon impact sur l'avenir !

Produits Kruger limitée est le plus grand fabricant et distributeur canadien de papiers à usages domestiques et commerciaux : papier hygiénique, essuie-mains, essuie-tout, papiers mouchoirs et chiffons préhumectés. Cashmere, Purex, SpongeTowels, Scotties, White Swan et White Cloud comptent parmi nos marques de commerce les plus connues.

Produits Kruger limitée est membre de la société Kruger, qui emploie 10 000 personnes dans ses établissements situés au Québec, en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve-et-Labrador, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Nous sommes à la recherche de candidats pour combler le poste suivant à notre usine de Crabtree (Joliette):

INGÉNIEUR DE PROJETS ÉLECTRIQUES

SOMMAIRE DE LA FONCTION

- Assumer la responsabilité de la gestion de projets électriques sous sa supervision dont les études de faisabilité, les études de coûts, l'installation, la modification, le démarrage et le suivi après démarrage;
- Analyser et résoudre les problèmes courants d'opération et proposer des solutions d'amélioration des équipements électriques/automatisation en tenant compte des aspects environnementaux, de santé et sécurité et de qualité du produit;
- Travailler en étroite collaboration avec les différents clients internes (opération et entretien) et fournisseurs;
- Apporter un soutien technique au personnel du service électrique/automatisation en vue de corriger et de résoudre les différents problèmes susceptibles d'affecter les équipements électriques (dépannage);
- Assurer le suivi des budgets et travailler à réduire les coûts des projets.

EXIGENCES

- Baccalauréat en génie électrique ou automatisation/contrôle
- Expérience minimale de 5 ans dans le secteur manufacturier, préférablement dans le secteur des pâtes et papiers
- Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec
- Maîtrise des différents outils informatiques
- Bilinguisme (français, anglais) essentiel

CE QUE NOUS OFFRONS

- Salaire et gamme d'avantages sociaux concurrentiels
- Possibilité de développement de carrière
- Programme de formation

Si vous correspondez au profil recherché, faites parvenir votre curriculum vitae via le site internet suivant :
www.kruger.com (onglet emploi)

Nous remercions à l'avance tous les candidats. Toutefois, seuls ceux qui auront été retenus pour une entrevue seront contactés. Papiers Scott Limitée souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi.

1772561

COMPTABLE (CA/CGA)
3 À 5 ANS D'EXPÉRIENCE
TECHNICIEN COMPTABLE

• TRAVAIL À QUÉBEC (STE-FOY)
• HORAIRE FLEXIBLE
• SALAIRE À DISCUTER

CV : courriel : dengosa@bellnet.ca

1772581

LE GEORGE V

CONCIERGE D'IMMEUBLE

Principales fonctions
Répondre aux propriétaires de condos.
Effectuer des travaux de nettoyage et d'entretien d'immeuble et d'équipement de tous genres. Effectuer des travaux de peinture, de menuiserie et réparations mineures de plomberie.

Exigences
Scolarité : DEP entretien d'immeuble ou l'équivalent en expérience
Années d'expérience reliées à l'emploi : 5 ans
Habiletés en rénovations et réparation d'immeuble et d'équipements.
Bonne forme physique, propre, aptitudes pour le travail manuel, sens de l'organisation et autonomie.
Entregent
Doit demeurer sur place (logement 3 1/2 disponible)
Permanent
Haute-Ville de Québec

Faire parvenir C.V. à l'attention de :
Guylaine Girard
Télécopieur : 266-6186
Courriel : rh@vieuxquebec.com

13 000 écoliers déjeunent avec nous tous les matins.



CLUB DES PETITS DÉJEUNERS DU QUÉBEC
www.clubdejeuners.org
1 888 442-1217

1772614

Manpower

Chef de file dans le domaine du personnel recherche

SPÉCIALISTE AU DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

La personne doit posséder un minimum de 3 à 5 ans d'expérience en vente.
ATOUT : entreprise dans le recrutement doit connaître le marché de Québec.
Anglais très fonctionnel.
Salaire selon expérience.
Bénéfices marginaux exceptionnels.
Faites parvenir votre cv avant le 27 juillet 2007 à :
therese.monette@na.manpower.com
Seulement les personnes retenues seront contactées.

famill

Vivre jusqu'au bout. 687-6084
www.michel-sarrazin.ca

1772721

Dépatie Guillot
DÉVELOPPEMENT D'AFFAIRES INC

DIRECTEUR ADJOINT À L'ADMINISTRATION

Dépatie Guillot Développement d'Affaires inc. recherche pour l'un de ses clients oeuvrant dans la distribution de marchandises commerciales un **Directeur adjoint à l'administration.** Ce dernier devra posséder les compétences pour assumer les rôles suivants :

- Assurer la gestion des comptes payables en collaboration avec le directeur des achats;
- Préparer les paies des employés;
- Effectuer la collection de comptes à recevoir;
- Effectuer les remises de taxes mensuelles;
- Autres tâches administratives connexes.

Le candidat sélectionné devra posséder les atouts suivants :

- Autonome;
- Sens de l'organisation;
- Capacité de travailler sous pression;
- Polyvalent;
- Français et anglais parlés et écrits;
- Attitude positive.

Une expérience d'au moins 3 ans dans un poste similaire est un prérequis.

Pour appliquer sur ce poste, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en copie papier avant le 20 juillet à :

Dépatie Guillot Développement d'Affaires inc.
C.P. 9398, Succ. Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1V 4B5

L'entreprise que nous représentons est équitable en matière d'emploi.

Le masculin n'est utilisé que pour alléger le texte.

1772526

MANOIR Auberge champêtre

Le Manoir du lac William de St-Ferdinand est une auberge champêtre de 35 chambres et suites, classifiée quatre étoiles par Tourisme Québec. Lauréat national argent des Grands Prix du Tourisme québécois en 2005, membre d'Hôtellerie Champêtre et de Spas Relais santé, le Manoir du lac William est reconnu pour l'excellence de son service à la clientèle.

CHEF CUISINIER

TEMPS PLEIN (40 heures)

Sous la direction du directeur de cuisine, le chef cuisinier devra :

- Assurer la direction de la cuisine;
- Élaborer les menus table d'hôte;
- Planifier et effectuer la préparation et la mise en place;
- Effectuer la cuisson et la préparation des plats;
- Contrôler et maintenir la propreté des lieux.

Compétences recherchées :

- Connaissance approfondie de la cuisine gastronomique;
- Expertise en cuisine de salle à manger, cuisine française, du terroir et international;
- Expertise en buffet et banquet;
- Dynamisme, leadership, rapidité d'exécution et capacité de travailler en équipe;
- Se tenir au courant des tendances du marché (goûts, allergies, etc...).

Faites parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

PROGESCO
a/s Nancy Capistran
575, boul. Industriel Est
Victoriaville (QC)
G6T 1S7
Télécopieur : (819) 752-6022
Téléphone : (819) 752-3132
ncapistran@progesco.net

Cvendu.CA MC

C Facile C Rapide C Nouveau

Le site des petites annonces
leSoleil

1772288

COOPÉRATIVE DE SERVICES À DOMICILE DE LA MRC DE MONTMAGNY

Située à Montmagny, la Coopérative de services à domicile de la MRC de Montmagny, fondée en 1998, a pour mission de procurer à ses membres des services d'assistance à domicile. Se démarquant par la qualité de ses services et par son souci de la satisfaction des membres, elle dessert 14 municipalités de la MRC de Montmagny et compte 100 employés répartis sur tout le territoire. Pour l'appuyer dans la réalisation de ses objectifs, elle sollicite des candidatures pour le poste de :

DIRECTEUR(TRICE) SERVICES AUX MEMBRES ET RESSOURCES HUMAINES

Relevant de la directrice générale, vous serez responsable de la gestion du personnel et de la gestion des services offerts aux membres et participerez au comité de gestion de la Coopérative.

Gestionnaire autonome et responsable, vous êtes à l'aise avec l'ensemble des fonctions reliées à la gestion des ressources humaines et vous saisissez bien les enjeux de la culture et de l'esprit coopératif. Vous êtes reconnu(e) par votre leadership, vos communications interpersonnelles de qualité supérieure, votre gestion efficace et votre créativité. Vous manifestez une préoccupation constante pour la qualité des services et la satisfaction aux membres.

Vous détenez un diplôme universitaire de 1er cycle en relation industrielle ou toute autre formation pertinente. Un certificat en administration serait un atout. Vous possédez trois ans d'expérience en gestion.

N'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt en nous faisant parvenir votre curriculum vitae en toute confidentialité **avant le 27 juillet 2007** et en mentionnant le numéro de dossier 07-5395 à :

MULTI-RESSOURCES
PROACTIF POUR LES COMPÉTENCES DE DEMAIN

Denise Bournival, c.o.
Présidente
Multi-Ressources
3081, chemin Ste-Foy
Québec (Québec) G1X 1P9
Télécopieur : (418) 681-1989
Courriel : cv@multiressources.com
Site Internet : www.multiressources.com

1772482

MPA
RECHERCHE DE CADRES INC.

Notre client, entreprise manufacturière, division d'une multinationale américaine constituée en centre de profit et située près de Farnham, nous a mandatés pour recruter un :

Contrôleur

Relevant du directeur d'usine, vous serez responsable de la planification, de l'organisation, de la direction et du contrôle des opérations du service de comptabilité, de la vérification et d'autres services financiers. Vous élaborerez et mettrez en œuvre les opérations, les procédures et les systèmes financiers de l'entreprise. Vous préparerez avec votre équipe les états financiers, les prévisions budgétaires et les autres rapports d'analyse et de gestion financière.

Vous évaluerez les systèmes d'information financière, les activités des systèmes et des procédés de comptabilité. Vous proposerez les modifications concernant les procédés, les systèmes d'opérations, les budgets et d'autres fonctions de contrôle financier pour l'équipe de direction de l'usine. Vous serez entre autres responsable des différentes relations avec les instances gouvernementales, en ce qui concerne la loi sur la formation des employés, le fond de pension, la fiscalité, la recherche et le développement.

Vous êtes reconnu pour votre leadership et votre créativité. Vous êtes parfaitement bilingue et comptez de trois à cinq années d'expérience dans des fonctions similaires dans le secteur manufacturier. Vous détenez un baccalauréat en comptabilité ou en finance accompagné d'un titre comptable CA, CMA ou CGA. Vous maîtrisez le système de gestion SAP et êtes familiarisé avec la production par ligne de produits. Vous démontrez beaucoup d'aptitudes à communiquer à tous les niveaux hiérarchiques de l'organisation.

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ, à titre confidentiel, à **MPA RECHERCHE DE CADRES INC., Projet n° 1371, 7900, boul. Taschereau Ouest, bureau A-204, Brossard (Québec) J4X 1C2. Courriel : courrier@5148753996.ca ou courrier@m-p-a.qc.ca; télécopieur : 450 465-9215**.

Notre client souscrit à l'équité en matière d'emploi.
Seules les personnes retenues recevront un accusé de réception.

1772536

Desjardins



CHEZ NOUS, CHACUN A UN RÔLE À JOUER.

OFFREZ-VOUS UNE CARRIÈRE CHEZ DESJARDINS.

Parce que les valeurs de coopération sont à la base même de ce qui nous distingue, Desjardins met tout en œuvre pour que le talent, le travail et les compétences de tout un chacun soient reconnus et mis à contribution.

CONSEILLER - CLIENTÈLE ÉTUDIANTE

La Fédération des caisses Desjardins est vouée au service des caisses et appuie ces dernières dans la réalisation de leur plan d'affaires et de leur mission visant à satisfaire les besoins de leurs membres propriétaires. La Fédération a également pour mandat de coordonner les efforts de toutes les autres composantes du Mouvement, notamment les sociétés filiales.

Afin d'assurer la représentation de Desjardins auprès des établissements scolaires (enseignement professionnel, collégial et universitaire), les conseillers - Clientèle étudiante ont le mandat de présenter l'offre Desjardins aux étudiants qui fréquentent ces établissements scolaires. Une région géographique du Québec ou de l'Ontario sera attribuée à chaque représentant en fonction du lieu de résidence.

LE DÉFI

Vous aurez la responsabilité d'organiser et de coordonner l'animation commerciale et éducative en milieu étudiant professionnel, collégial et universitaire. Pour ce faire, vous mettrez à contribution les caisses et les intervenants des différentes composantes de Desjardins. Vous accompagnerez les caisses dans l'animation commerciale et la valorisation de l'offre Desjardins auprès des clientèles étudiantes. Aussi, vous verrez à promouvoir l'offre de service Desjardins en milieu étudiant et planifierez des rendez-vous en caisse à la clientèle étudiante afin de contribuer à l'expansion des affaires et à l'atteinte des objectifs du plan d'affaires.

LE PROFIL

Vous êtes titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires (option marketing) ou l'équivalent et comptez deux années d'expérience pertinente.

Postulez en ligne au desjardins.com/emploi

Concours 0702346
Date limite : 31 juillet 2007

Desjardins
Conjuguer avoirs et êtres

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi. Seules les personnes sélectionnées seront contactées.

1772380

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
Québec

La Commission de la capitale nationale du Québec s'acquitte d'une triple mission : contribuer à l'aménagement de la capitale du Québec, faire la promotion de Québec comme lieu d'exercice du pouvoir politique du Québec et conseiller le gouvernement sur la mise en valeur du statut de capitale.

La **Commission de la capitale nationale du Québec** cherche

2 ARCHITECTES

Designer urbain
Concours nº PA-0707-04

Chargé(e) de projets
Concours nº PA-0707-05

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature **avant 16 h, le 8 août 2007** en indiquant clairement le numéro de concours sur la lettre de présentation.

Pour une description complète et pour soumettre votre candidature, veuillez consulter la section *Quoi de neuf* à la page d'accueil de notre site Internet au www.capitale.gouv.qc.ca

Pour faire paraître vos annonces dans cette section :

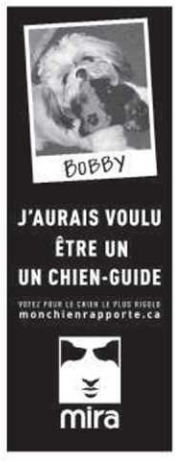
Composez 686-3270
ou écrivez à
Carrières et Professions
Le Soleil, C.P.1547
Québec (Québec) G1K 7J6

Heures limites de réservation :

midi l'avant-veille de la publication; mercredi 16 h pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., chapitre C-12). Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

Carrières



1739129

Mecnov Inc.

MECNOV INC., *compagnie spécialisée dans la conception et la fabrication de machinerie industrielle, désire combler le poste suivant:*

INGÉNIEUR ÉLECTRIQUE - CHARGÉ DE PROJET

Responsabilités
* Conception de systèmes électriques;
* Gestion de projets (sélection des composantes, suivi de la fabrication);
* Programmation de systèmes (automates programmables, contrôleurs de mouvement, variateurs de vitesse, etc.);
* Gestion du parc informatique de l'entreprise.

Exigences
* Bac en génie électrique ou équivalent;
* Deux à cinq ans d'expérience dans la réalisation de projets électriques et/ou programmation de systèmes;
* Bilinguisme de base (anglais-français) essentiel;
* Connaissance du logiciel Autocad Electrical.

Veuillez faire parvenir votre c.v. à:
MECNOV INC., 864, rue Archimède, Lévis (Québec) G6V 7M5
Télécopieur: 837-7653 - Courriel: mecnov@mecnov.com

1772660

DMB
LES DISTRIBUTIONS MARC BOIVIN INC.

CHAUFFEUR - LIVREUR
(local seulement)

- Permis de conduire classe 1
- Temps plein
- Avantages sociaux

Parc industriel de St-Augustin

Faites parvenir votre cv
Par télécopieur : 878-6217

Courriel :
jpdube@dmb.qc.ca



1772737

JEAN COUTU

succursale de Sept-Îles
(boul. Laure) est à la recherche de

2 PHARMACIEN(NE)S

1 Poste temps plein
1 Remplacement d'un congé de maternité

- Groupe d'assurance pour pharmacien (aux frais de l'employeur)
- Nous payons votre cotisation à l'Ordre des pharmaciens
- Travail une fin de semaine sur 3
- Salaire, conditions et avantages sociaux des plus intéressants

Faire parvenir votre c.v. à l'attention de

Denis Paradis
par télécopieur au (418) 968-4072
ou communiquer avec Denis Paradis
par tél. au (418) 962-3333.

1772739

François Côté
COLLECTION

est à la recherche de

CONSEILLERS(ÈRES) EN MODE MASCULINE

Temps plein et partiel
pour sa nouvelle succursale des Galeries de la Capitale

Nous offrons :
Des salaires compétitifs
(en fonction de l'expérience);
Un programme de formation complet;
Une ambiance de travail exceptionnelle;
Possibilité de carrière.

Faire parvenir votre curriculum vitae :
par télécopieur : (418) 657-6751
par courriel : collection@francoiscote.com
ou présentez vous directement au magasin au
1200, av. Germain-des-Prés, Sainte-Foy
(Québec) G1V 3M7
Téléphone : (418) 657-1760

1772381

VIANDES Surfines

Préposé à la réception/expédition de marchandise alimentaire

- Poste à temps plein
- Travail physique
- Recevoir et expédier la marchandise
- Entreposer la marchandise au congélateur
- Horaire de jour 5 h à 14 h

Télécopieur : (418) 878-9693
ou (418) 878-6079, par courriel :
sbilodeau@surfines.com

1772295

MDL Services en électrotechnique

TECHNOLOGUE EN GÉNIE ÉLECTRIQUE

MDL Énergie inc., compagnie en pleine expansion
dans le domaine de l'électrotechnique

Temps plein - Région de Québec
Secteur d'activité : Industriel / commercial
Nombre d'années d'expérience : 10 ans
DEC en Génie électrique option électrodynamique.

Description du poste :
Effectuer des travaux de mise en service, d'entretien et de réparation sur de l'appareillage de distribution électrique basse et moyenne tension.

Faire parvenir C.V. à :
MDL Énergie inc.
Att. : Dave Tremblay
2700, rue Jean-Perrin, local 100
Québec (Québec) G2C 1S9
Tél. : (418) 847-2220
Téléc. : (418) 847-0246
Courriel : dtremblay@mdlenergie.com

À toutes les 27 minutes, quelqu'un meurt d'une maladie du cœur au Québec.

FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC

Donnez généreusement.
1 888 473-4636

7 JOURS le forfait parfait!

VÉHICULES

Les petites annonces du Soleil
844-4444

1772706



RECHERCHÉ(E)S :

Vous avez de l'expérience dans le domaine de l'informatique et désirez transmettre votre passion ?

Le collège CDI de Québec est à la recherche d'un

ENSEIGNANT(E) EN INFORMATIQUE SPÉCIALISTE EN RÉSEAUTIQUE
POSTE À TEMPS PLEIN DE JOUR

NOUS VOUS OFFRONS :
- Une équipe dynamique;
- Des possibilités d'avancement;
- Un salaire concurrentiel.

EXIGENCES :
- Diplôme d'études collégiales en informatique;
- Excellentes habiletés de communication;
- Bon vulgarisateur.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

905, av. Honoré-Mercier, bureau 20
Québec (QC) G1R 5M6
Télécopieur : (418) 694-9082
Courriel : julie.savard@cdi.ca

1772483

Prenez part à la vie de votre quartier !

Couche-Tard

Préposé(e)s, service à la clientèle (nuit)

- *Deux postes à temps plein*
- *Prime de nuit*
- *Possibilités d'avancement réelles*

Axé(e) sur un service à la clientèle de qualité, vous possédez un bon esprit d'équipe et faites preuve de dynamisme. Aucune expérience requise.

Présentez-vous avec votre curriculum vitæ au **1805, 1re Avenue (coin Lamontagne) à Limoilou** ou postulez en ligne au **www.couche-tard.jobs**.

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature aura été retenue.

J' ma job !
www.couche-tard.jobs

1772449

ALUTREC INC.

ALUTREC, manufacturier spécialiste de semi-remorques en aluminium, offre une opportunité de carrière intéressante pour les postes suivant :

Ingénieur mécanique

Vous serez responsable des différents projets de conceptions et de recherche et développement. Vous travaillerez de concert avec les ressources du service technique.
Vous possédez un BAC en génie mécanique. Vous êtes très familier avec le logiciel SolidWorks. Vous êtes mobilisateur et vous adorez les nouveaux défis. Une connaissance fonctionnelle de l'anglais est souhaitable.

Technicien en dessin (CAD)

En tant que ressource du service de l'ingénierie, vous serez responsable de dessiner les diverses composantes et d'effectuer les mises en plan.
Vous possédez une technique en génie mécanique. Vous avez au moins 1 an d'expérience et vous êtes familier avec le logiciel SolidWorks.
Pour ces postes, nous recherchons des gens dynamiques, qui adorent le travail d'équipe et qui contribuent activement à l'amélioration.
Si ce défi vous intéresse, et que vous avez le goût d'exprimer vos talents et de participer activement au succès de l'entreprise, faites-nous parvenir votre curriculum vitae avant le 30 juillet 2007 à l'attention d'Eric Gilbert soit par télécopieur ou courriel:

418-599-2555 ou egilbert@alutrec.com
Le lieu de travail est à 25 min. des ponts, nous sommes situé au 115, rue St-Georges, Ste-Agathe-de-Lotbinière

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi. Seules les personnes sélectionnées seront contactées.

Formation

1755053



CE QUE TOUT EMPLOYÉ DOIT SAVOIR

Me François Leduc, avocat

FIN D'EMPLOI ET INDEMNITÉ DE DÉPART

- Un premier conseil : ne signez rien lors de votre fin d'emploi.
- Deuxième conseil : que vous soyez salarié ou cadre, prenez le temps de connaître vos droits en matière :
  - * d'indemnité de départ
  - * de congédiement

De plus, le Code civil du Québec est plus généreux que la Loi des normes du travail.

La durée de votre emploi est votre meilleur capital de négociation.

Adhérez à une assurance protection juridique.

Téléphone : (418) 522-2078, poste 201
Courriel : leduc@webnet.qc.ca

1772515

VIANDES Surfines

Manoeuvre à la transformation des aliments

Travail sur chaîne de montage réfrigérée, exigeant une bonne dextérité manuelle et aimant le travail d'équipe.
Poste permanent, temps plein de jour.
Faite parvenir votre C.V. par télécopieur au (418) 878-9693 ou au 878-6079 ou par courriel à: sbilodeau@surfines.com

DÉCÈS ET AVIS

www.cyberpresse.ca/lesoleil/
deces@lesoleil.com

Index
des avis de décès

BÉDARD, Soeur Jeannette — Québec — 12 juil. 2007

BILODEAU, Denis — Sainte-Foy — 12 juil. 2007

BROUILLARD, Mariette Benoit — Ste-Foy autrefois Montréal — 12 juil. 2007

BUSSIÈRES, Henri — Beauport — 12 juil. 2007

CARON, Alphéda — Beauport — 12 juil. 2007

CARRIÈRE, Jean-Paul — Beauport — 11 juil. 2007

CÔTÉ, Gisèle Sévigny — Sainte-Marie — 11 juil. 2007

CROTEAU, René — 11 juil. 2007

DEFOY, Albert — Québec — 11 juil. 2007

DROUIN, Michel — Québec — 11 juin 2007

DUFOUR, Constance Thibault — 4 juil. 2007

GENEST, Normande (Giguère) — Loretteville — 13 juil. 2007

GERVAIS, Rose Lecomte — Loretteville — 13 juil. 2007

GINGRAS, Gérard ptre — St-Vallier de Bellechasse — 10 juil. 2007

GRENON, Frère Raymond s.c. — 11 juil. 2007

JACQUES, Clermont — Vallée-Jonction — 9 juil. 2007

JOBIN, Me François c.r. — Saint-Nicolas — 13 juil. 2007

LAFOND, Armand — Québec — 10 juil. 2007

LAMONTAGNE, Gilles — Charlesbourg — 12 juil. 2007

MÉTIVIER, Jean-Yves — Lévis — 4 juil. 2007

OUELLET, Fernand — Québec — 9 juil. 2007

PLOURDE, Michel — 1er juil. 2007

POITRAS, Bébé Gabriel — 11 juil. 2007

QUIRION, Soeur Claire — Québec — 12 juil. 2007

RACINE, Raynald — Beauport — 9 juil. 2007

Renseignez-vous
au 686-3326 poste 2261



Soeur Jeannette Bédard
1917 - 2007

À la Maison-Mère, le 12 juillet 2007, à l'âge de 89 ans et 7 mois, est décédée Sœur Jeannette Bédard (Sœur St-Jean du Sacré-Cœur), Sœur de Saint-Joseph de Saint-Vallier, fille de feu monsieur Joseph-Émile Bédard et de feu dame Émilia Paradis, originaire de St-Sauveur de Québec. Elle était dans la 69e année de sa profession religieuse. Elle sera exposée à la

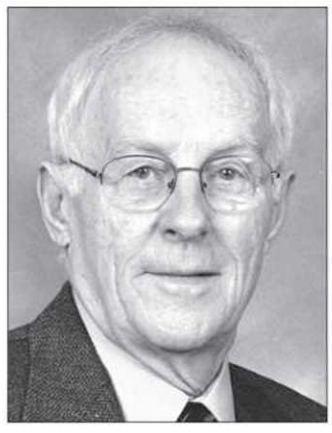
MAISON-MÈRE DES SŒURS DE SAINT-JOSEPH DE SAINT-VALLIER
560, chemin Ste-Foy, Québec

le lundi 16 juillet 2007 de 14h à 17h et de 19h à 21h et le jour des funérailles, à compter de 8h30. Les funérailles auront lieu **le mardi 17 juillet 2007 à 10h15 à l'Oratoire Saint-Joseph, 560, chemin Ste-Foy, Québec**. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté, sous la direction de

LÉPINE CLOUTIER LTÉE
715, rue de St-Vallier Est, Québec

Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, les membres de l'association aux Sœurs de St-Joseph de St-Vallier; son frère: Rosaire (Thérèse Plamondon); sa nièce: Claire (Dr Sabin Plourde); ses neveux: Laurent (Ethel Falhman) ainsi que de nombreux cousins, cousines et ami(e)s.

LÉPINE CLOUTIER LTÉE
715, rue de St-Vallier Est, Québec
Pour renseignements: (418) 529-3371
Télécopieur: (418) 529-9506
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au www.lepinecloutier.com



Denis Bilodeau
1930 - 2007

À l'Hôpital Laval, le 12 juillet 2007, à l'âge de 77 ans, est décédé monsieur Denis Bilodeau, époux de madame Francine Bolduc. Retraité de l'Hydro-Québec, il demeurait à Sainte-Foy. Les membres de la famille vous accueilleront au

CENTRE FUNÉRAIRE DES ÉRABLES
950, avenue des Érables,
Québec (Québec)

le dimanche 15 juillet de 14h à 17h et de 19h à 22h. Le lundi 16 juillet de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré **le lundi 16 juillet 2007 à 11h, en l'église St-Yves (2470, rue Triquet, Québec)**. Les cendres seront déposées au Mausolée François-de-Laval (Cimetière Belmont) à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Bernard et Lucie, et leurs conjoint et conjointe, Jean Bérubé et Nathalie Brunet; un fils, Ghislain, est décédé accidentellement en 1984; ses belles-sœurs et beaux-frères: Donia Gilbert, Jean-Guy Faucher, Henriette Fortin, Lucille Poulin, Clémence Bolduc, Anita Tanguay, Fernand Leclerc, Jacqueline Bilodeau, Germain Bolduc, Louisette Loubier, Sr Réjeanne Bolduc, sscm et Sr Henriette Bolduc, sscm; ses chères cousines Pauline et Valencia ainsi que de nombreux neveux, nièces et ami(e)s.
La famille tient à remercier très chaleureusement tout le personnel de l'Institut de cardiologie de l'Hôpital Laval pour les soins exceptionnels qui ont été prodigués sur une période de plus de 35 ans. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Institut de cardiologie de l'Hôpital Laval (2725, chemin Ste-Foy, Québec (Québec) G1V 4G5, téléphone: (418) 656-4564). Des enveloppes seront disponibles au salon. La direction des funérailles a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES (ANSE ET PLATEAU)
693, avenue Nérée-Tremblay,
Québec (Québec) G1N 4R8
téléphone: (418) 688-2411
télécopieur: (418) 688-2414
courriel: plateau@coopfuneraire2rives.com
site Internet: www.coopfuneraire2rives.com



Mariette Benoit Brouillard
1923 - 2007

Chère épouse, chère maman, chère grand-maman.
Ton courage et ta ténacité continueront de nous servir d'exemples tout au long de notre vie. Ta gentillesse et ta bienveillance nous manqueront mais elles nous serviront encore et toujours de guides. Merci pour tout.

Au revoir.

Au CHA, Hôpital du St-Sacrement, le 12 juillet 2007 à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Mariette Benoit, épouse de M. Louis-Georges Brouillard. Originaire de Montréal, elle demeurait à Sainte-Foy depuis 1964. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Louis (Ginette Thibodeau), Colette (Richard Désy) et Jean (Marick Brisson); ses petits-enfants Isabelle, Nicolas, Élise, Marie-Hélène et Florence; ses arrière-petits-enfants Camille, Juliette, Charlotte et Soumaïa; ses frères et soeurs: feu Gisèle (feu Édouard Séguin), feu Rolande (feu Paul Séguin, Raymond Sauviat), Lucille (feu Lionel Hébert), Madeleine (feu Bernard Daly, Henri Pagé), Claire (feu Jean-Jacques Brouillard), feu André (Madeleine Hébert), feu Jean; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Brouillard: Paul-Émile (Rose-Hélène Dufresne), feu Jean-Jacques (Claire Benoit), Bernard (Jeannine Cloutier), Jean-Charles (feu Claire Picard), Jean-Pierre (Lise Morency); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille tient à remercier très sincèrement le personnel soignant du 3e étage (cardiologie) du Pavillon Coulombe de l'Hôpital du St-Sacrement pour les bons soins prodigués au cours des ans. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital du St-Sacrement (secteur cardiologie). Des enveloppes à cet effet seront disponibles au salon. La famille recevra les condoléances le dimanche 15 juillet de 13h à 16h et de 18h à 21h et le lundi 16 juillet de 12h à 14h au

CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, av. Nérée-Tremblay, Sainte-Foy

Les funérailles auront lieu **en l'Église Saint-Thomas d'Aquin, 2125, rue Louis-Jolliet, Sainte-Foy le lundi 16 juillet 2007 à 14h30**. La direction des funérailles a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES (ANSE-PLATEAU)
Renseignements au
693, avenue Nérée-Tremblay,
Québec (Québec) G1N 4R8
téléphone: (418) 688-2411
télécopieur: (418) 688-2414
courriel: plateau@coopfuneraire2rives.com
site Internet: www.coopfuneraire2rives.com



Henri Bussières
1921 - 2007

À l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, Québec, le 12 juillet 2007, à l'âge de 86 ans 6 mois, est décédé monsieur Henri Bussières (retraité de la Daishowa), époux de dame Jeannette Belleau. Originaire de St-Henri de Lévis, monsieur demeurait à Québec, arrondissement Beauport. Il était le fils de feu dame Alphonsine Beaudoin et de feu monsieur Joseph Bussières. Les membres de la famille vous accueilleront à

LA SEIGNEURIE COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
2450, av. St-Clément, arrondissement Beauport (autoroute de la Capitale, sortie Bourg-Royal no 318)

le lundi 16 juillet 2007 de 14h à 17h et de 19h à 22h, de même que le mardi 17 juillet 2007 de 9h à 10h30. Les funérailles seront célébrées **ce mardi 17 juillet à 11h en l'église de Notre-Dame de l'Espérance (chemin du Petit Village, arrondissement Beauport)**.

Outre son épouse, monsieur Bussières laisse dans le deuil ses enfants: Diane (Richard Morency), Thérèse (Jean Hallé), Johanne (Bertrand Blouin), Marie (Serge Plchette); ses petits-enfants: Kathleen (Éric Couillard), Cynthia (Carl Morin), Jason, François, Andrée-Anne, Yannick, Gabriel; ses arrière-petits-enfants: Judith, Ève-Marie et Frédérique; ses sœurs: Lumina (feu Albert Marquis), Léda (feu Paul Thomassin); ses beaux-frères et belles-sœurs: Roland Drapeau (feu Émilia Bussières), Gilberthe Belleau (feu Philippe Boulay), Lilianne Belleau (feu Noël Bussières), Adrienne Morneau (feu Lionnel Belleau), Berthe Belleau (Renaud Baril), Claire Belleau (feu Jean-Guy Bussières), Réal Belleau (Lucille Laroche) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Monsieur Bussières était également le grand-père de feu Kevin Blouin (1986-2003). La famille remercie le Dr Yves Bédard pour son grand dévouement. Merci également à madame Thérèse Poulin et mesdames Nancy et Nathalie du CLSC Orléans ainsi qu'à l'équipe de l'unité coronarienne de l'Hôpital Enfant-Jésus pour l'attention portée et la qualité des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation canadienne du rein (section Québec), 1270, chemin Ste-Foy, bureau 2142, Québec (Québec) G1S 2M4. Des formulaires seront disponibles au salon. Les funérailles sont sous la direction de

LA SEIGNEURIE COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
2450, St-Clément,
Beauport (Québec) G1E 1E8
Pour renseignements ou message de sympathie personnalisé:
téléphone: (418) 663-4735
télécopieur: (418) 663-2328
courriel: cfs@bellnet.ca

Aujourd'hui, le diabète nous concerne tous...

Vos dons font la différence !

Les Diabétiques de Québec
2700, boul. Laurier (Place Laurier)
Bureau 6250, Tour Champlain
Québec (Québec) G1V 4K5
Téléphone : (418) 656-6241 poste 2
diabete@bellnet.ca
www.lesdiabetiquesdequebec.com



Alphéda Caron

À l'Hôpital de l'Enfant-Jésus du CHA, le 12 juillet 2007 à l'âge de 98 ans est décédée dame Alphéda Caron, épouse en premières noces de feu M. Edmond Mercier et en secondes noces de feu M. Paul-Emile Filteau. Elle demeurait à Beauport (Quartier Courville). Le service religieux sera célébré **le mardi 17 juillet 2007 à 11h, en l'église de St-Louis de Courville, 2315, av. Royale, Québec**, où la famille recevra les condoléances 30 minutes avant la cérémonie et de là au cimetière paroissial.

Direction des funérailles:
F.-X. BOUCHARD INC.
2258, av. Larue, Beauport, Québec

Elle laisse dans le deuil ses sœurs et ses beaux-frères: Noëlla Caron (feu Gérard Tremblay), Anna Caron (Paul-Emile Lebel), Madeleine Caron (Roger Dubé); ses neveux et nièces, spécialement Lise et Yvon Simard, Guy Simard (Lise Vézina), Louisette Simard (Claude Mercier), Charline Simard (Pierre Ouellet), Réjean Simard (Danielle Grenier), Michelle Paré (feu Gaston Simard); sa petite-fille Marie-Pier De Guise (Eric Savard) et son arrière-petit-fils William ainsi que plusieurs petits-neveux et petites-nièces.
Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, av. Belvédère, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G3, téléphone: (418) 683-8666.
Pour renseignements: (418) 663-9838
condoléances par télécopieur: (418) 660-1614
courriel: f.x.bouchard@biz.videotron.ca
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec

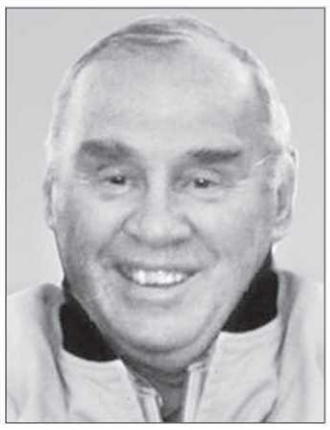
Laissez parler votre coeur...

Le don effectué suite à un décès est un geste d'espoir.

Il suffit de quelques minutes pour le faire.
Une carte témoignant de votre sympathie et de votre générosité sera envoyée à la famille éprouvée.

1 888 473-4636

FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC



Jean-Paul Carrière

1925 - 2007

À l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, Québec, le 11 juillet 2007, à l'âge de 81 ans 8 mois est décédé monsieur Jean-Paul Carrière, fils de feu dame Ernestine Morisset et de feu monsieur Charles-Arthur Carrière. Il demeurait à Québec, arrondissement Beauport. Les funérailles seront célébrées **le lundi 16 juillet 2007 à 11h en l'église St-Ignace de Loyola, 3325, rue Loyola, arrondissement Beauport**, où la famille vous accueillera à compter de 10h. L'inhumation des cendres se fera au cimetière paroissial.

Monsieur Carrière laisse dans le deuil ses sœurs et frères: Thérèse (feu Jean-Paul Roy), Gisèle, Madeleine, Jacques (Ghislaine Dolbec), Suzanne, Jeanne D'Arc, Céline (feu Guy Laplante), Gaston (Hélène Bornais); sa cousine Yvonne Carrière ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Il était le frère de feu Bertrand (feu Simone Gariépy) et feu Roland.
Sincère merci au personnel médical de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus pour les soins attentifs qu'il a reçus. Les funérailles sont sous la direction de

LA SEIGNEURIE
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
2450, St-Clément,
Beauport (Québec) G1E 1E8
Pour renseignements ou
message de sympathie personnalisé:
téléphone: (418) 663-4735
télécopieur: (418) 663-2328
courriel: cfs@bellnet.ca



Gisèle Sévigny Côté

« C'est grand la mort, c'est plein de vie dedans. »

Au CSSS du Grand-Littoral site CHSLD de Saint-Isidore, le 11 juillet 2007, à l'âge de 73 ans et 5 mois, est décédée dame Gisèle Sévigny, épouse de M. Léo-Paul Côté. Elle demeurait antérieurement à Sainte-Marie. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

EDGAR MERCIER & FILS INC.
240, du Collège, Sainte-Marie
le dimanche 15 juillet de 14h à 16h et de 19h à 22h, lundi, jour des funérailles, à compter de 9h30. Le service religieux sera célébré **le lundi 16 juillet à 11h, en l'église de Sainte-Marie** et de là au cimetière paroissial.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Laurent (Josline Couturier), Réjeanne (André Dubreuil), Bruno (Marjolaine Laprise), Jean-Marc (Lucie Laflamme), ses huit petits-enfants: François et Christine Côté, David Lemieux, Anne-Marie, Myriam, Alexandre, feu Laurie et Jérémie Côté; ses frères et soeurs: Marcel (Émilienne Bonneville), Raymond, feu Bertrand (Jacqueline Turmel); ses beaux-frères et belles-soeurs: Antonia (Roger Demers), Thérèse (John Murphy), Sr Albertine, Noëlla (feu Marcel Morin), Octave (Simone Rousseau), feu Laurent, Simone (Rosaire Rousseau) et Arthur (Louisette Nadeau) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
La famille Côté remercie le personnel du CHSLD de Saint-Isidore pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don au Groupe d'Accompagnement Jonathan, C.P. 963, Sainte-Marie de Beauce (Québec) G6E 3C2. La direction des funérailles est confiée à la Maison

EDGAR MERCIER & FILS INC.
Sainte-Marie, Beauce
affiliée C.T.Q.
Pour information: (418) 387-4080
télécopieur: (418) 387-4312
courriel: edgar.mercier@globetrotter.net
site Internet: www.edgarmercier.com



René Croteau

1934 - 2007

C'est dans la paix et la sérénité qu'est décédé, à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 11 juillet 2007 à l'âge de 73 ans, monsieur René Croteau. Il était l'époux de dame Ghislaine Roger.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Joelle et son conjoint, Richard Laflamme, Rémy et sa conjointe, Jody Primeau, ses frères et soeurs ainsi que leurs conjoint(e)s: Annette (Jean-Louis Dion), Marcelle (feu Paul Chainey), Noella (Jacques Dion), Jeannine (feu Guy Dubé), Henri (Louiselle Roger), Claude (Louise Faucher), feu Lucien (Ghislaine Pelchat); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Jean-Marie (Cécile Morin), feu Réal (Jeannine Dumont), Louiselle (Henri Croteau), feu Chanel (Colette Picard) et Réjean (Jacqueline Desrochers), plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, amis golfeurs et quilleurs ainsi que de nombreux ami(e)s.
La famille vous accueillera en présence des cendres à la résidence funéraire

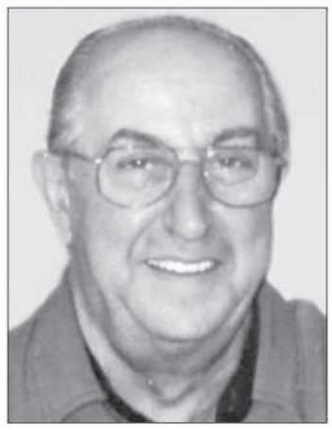
BEAUDOIN, FERLAND, DUPUIS LTÉE
1114, rue Principale, Saint-Agapit
le mardi 17 juillet 2007 de 14h à 16h30 et de 19h à 22h. Le service religieux sera célébré **le mercredi 18 juillet 2007 à 11h, en l'église de Saint-Agapit**. Les cendres seront déposées ultérieurement au columbarium du cimetière paroissial.
Son épouse et ses enfants tiennent à remercier chaleureusement madame Sylvie Dubois pour son dévouement exemplaire et son support constant à l'égard de René au cours des derniers mois. Nous désirons également remercier bien sincèrement le personnel de l'Hôtel-Dieu de Québec et le personnel de soutien à domicile du CLSC pour tous les bons soins prodigués. Merci à son ami, Georges-Henri Normand, pour sa générosité. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don en sa mémoire soit à la Fabrique de Saint-Agapit, 1154, Principale, Saint-Agapit (Québec) G0S 1Z0 ou à la Fondation du CHUQ (Hôtel-Dieu de Québec), 10, rue de l'Espinay, Québec (Québec) G1L 3L5.
Pour renseignements:
téléphone: (418) 888-4351
télécopieur: (418) 888-4951

Un souvenir pour les proches

Faites plastifier l'avis pour seulement 3,[25$]

3,25$ par copie, livré par envoi postal

leSoleil
686-3326, poste 2261



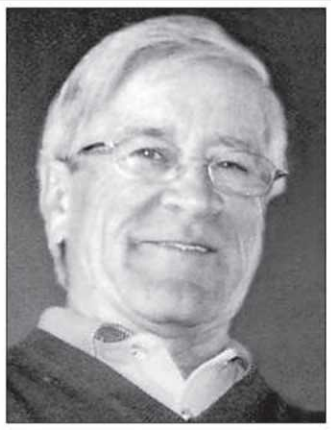
Albert Defoy

1926 - 2007

À Québec, le 11 juillet 2007, à l'âge de 81 ans et 4 mois, est décédé monsieur Albert Defoy, époux de feu dame Aline Gignac. Il demeurait à Québec. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium. Le service religieux sera célébré, en présence des cendres, **le mardi 17 juillet 2007 à 11h en l'église Saint-Félix de Cap-Rouge (1460, rue Provancher, Cap-Rouge), Québec**. La famille recevra les condoléances au même endroit à partir de 10h. Les cendres seront déposées au Columbarium du cimetière Saint-Charles.

Il laisse dans le deuil ses filles: Sylvie (Richard Boucher) et Carole (Pierre Morin); son petit-fils Simon-Pierre; ses sœurs: Bertha, Marie-Ange, Gemma et Raymonde; son frère Jean-Louis; sa nièce Liliane et ses neveux: Conrad et Gilles ainsi que de nombreux autres neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et ami(e)s.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation canadienne Rêves d'Enfants, 100, route de l'Église, bureau 495, Sainte-Foy (Québec) G1V 3V9. La direction des funérailles a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES
693, avenue Nérée-Tremblay,
Québec (Québec) G1N 4R8
téléphone: (418) 688-2411
télécopieur: (418) 688-2414
courriel: plateau@coopfuneraire2rives.com
site Internet: www.coopfuneraire2rives.com



Michel Drouin

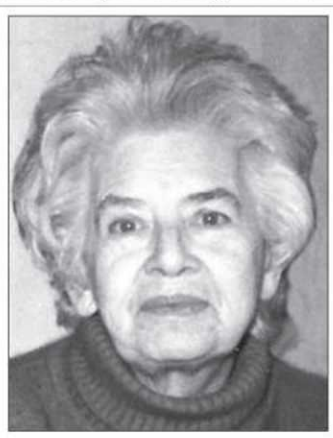
1929 - 2007

C'est le 11 juin 2007, à l'âge de 77 ans, entouré des siens et des bons soins prodigués par l'extraordinaire équipe de l'unité coronarienne de l'Hôpital Laval, que nous a quittés paisiblement Michel. Cet ami, grand-papa, papa et époux ne souhaitait que le bonheur des personnes qui l'entouraient. Il nous a appris a aimer la vie. Nous gardons de Michel le souvenir d'un homme attachant, généreux, dévoué, disponible et toujours souriant. Il manquera à tous ceux qui l'ont côtoyé. Il laisse dans le deuil son épouse Pierrette Denis, ses 2 filles Carole (Pierre Harvey) et Hélène, ses petits-enfants Jérôme, Antoine, Philippe, William et Raphaëlle, ses frères et sa sœur: Paul-Armand (Claire Ratté), Gaston (Marielle Gosselin), Gérald (Suzanne Perreault), Claudette (Lucien Routhier), ses beaux-frères et belles-sœurs: René (feu Thérèse Lamontagne), Huguette (Bertrand Dufour), Louisette (Serge Filion) et Roger (Francine Raymond), neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Michel aurait certainement aimé dire un dernier bonjour à tous ses amis avec qui il a partagé des moments agréables, que ce soit pour une partie de billard ou de golf et à tous ceux qu'il a côtoyés dans ses nombreuses activités de bénévolat qui lui tenaientt tellement à cœur comme le Challenge Bell, le hockey pee-wee, les Fêtes de la Nouvelle-France, le Carnaval de Québec, l'Association des diabétiques, pour n'en nommer que quelques-unes. Son épouse et ses enfants désirent témoigner leur reconnaissance à toute l'équipe de l'unité coronarienne ainsi qu'au personnel du 4e Est de l'Hôpital Laval pour leur support exceptionnel ainsi que pour la qualité des soins et la délicatesse qu'ils ont témoignée. Selon ses volontés, il voulait réunir parents et amis à une liturgie de la parole en présence des cendres. **La famille vous accueillera à compter de 13h30 le lundi 16 juillet au**

MAUSOLÉE DU
CIMETIÈRE ST-CHARLES
1460, boul. Hamel, Québec
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la fondation de l'Hôpital Laval pour la recherche en cardiologie. Des enveloppes seront disponibles sur place, sous la direction de la

MAISON GUY DENIS
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
DE LA RIVE-NORD
112, de l'Église, Donnacona
Pour renseignements:
téléphone: (418) 268-3575
télécopieur: (418) 268-3852
courriel: coop.rivenord@globetrotter.net



Constance Thibault Dufour

1925 - 2007

Après avoir été l'amoureuse, la guide, l'amie pendant plus de 80 ans, Connie nous a quittés sereine et rayonnante d'amour à la toute fin de la journée du 4 juillet pour aller rejoindre son Marcel, l'amour de sa vie ainsi que sa fille aînée, Diane. Elle aura été, tout au long de cette vie bien remplie, une femme d'une grande délicatesse, une mère protectrice et une amie fidèle. Ses proches garderont d'elle le souvenir d'une femme généreuse, discrète, intègre, d'une grande tolérance et d'une ouverture d'esprit exceptionnelle. Ces qualités auront fait d'elle une secrétaire de direction précieuse à la Commission scolaire des Découvreurs pendant plusieurs années.

Elle laisse dans l'espoir d'heureuses retrouvailles ses filles et leur conjoint: époux de feu Diane (Sylvain Robertson); Susan (Robert Larivière); Grace (Jacques Fortin); Janet (Michel Nadeau) et ses fils: Mark et Paul. Elle veillera de là-haut sur ses petits-enfants: Charles-Étienne, Maude, Louis Félix, Florence et Béatrice. Elle laisse aussi ses sœurs Gabrielle Charland et Marion Torpy; ses belles-sœurs Denise Thibault, Elvira Dufour et Jeannette Bianchi, son beau-frère Armand Dufour ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces, sans oublier ses amies, dont sa très grande amie d'enfance, Colombe Pelletier.
Nous désirons souligner de façon toute particulière le dévouement, la délicatesse et la générosité de tous les membres du personnel du Centre hospitalier Jeffery Hale, complices extraordinaires de son quotidien, qui l'ont entourée d'amour et de bons soins.
Pars le cœur léger; tu nous as appris que la vie est précieuse et qu'elle mérite qu'on s'y attarde et qu'on la célèbre. Nous te rejoindrons plus tard pour la Fête des Fêtes.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le **16 juillet à 13h30, en l'église Sainte-Geneviève, 3180, rue d'Amours à Sainte-Foy** et de là au complexe funéraire du

PARC COMMÉMORATIF
LA SOUVENANCE
301, rang Sainte-Anne, Québec
La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 13h.
Toute marque de sympathie pourra se traduire par un don à la Fondation des Amis du Jeffery Hale, 1250, chemin Sainte-Foy, Québec G1S 2M6. La direction des funérailles a été confiée à la

MAISON FUNÉRAIRE
LÉPINE CLOUTIER LTÉE
Pour renseignements: (418) 529-3371
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au
www.lepinecloutier.com



Normande (Giguère) Genest

À l'Hôpital Laval, le 13 juillet 2007 à l'âge de 73 ans est décédée, entourée de l'amour des siens, dame Normande Giguère, conjointe de M. André Boily. Elle demeurait à Loretteville. Le service religieux sera célébré **le lundi 16 juillet 2007 à 14h en l'église de St-Ambroise de Loretteville, 277, rue Racine, Québec**, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie et de là au cimetière St-Charles.

Direction des funérailles:
F.-X. BOUCHARD INC.
4100, boul Ste-Anne, Beauport, Québec
Elle laisse dans le deuil outre son conjoint; ses enfants et ses belles-filles Claude (Anne Faucher), Marc (Sophie Côté); ses petits-enfants, Audrey, Anthony, Noémie; le père de ses enfants feu Jean-Paul Genest; son frère et sa belle-sœur: Edmour (Marie Hébert), ses beaux-frères et belles-sœurs des familles Genest et Boily. Ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, et ami(e)s.
Compenser l'envoi de fleurs par un don à la fondation de l'Hôpital Laval, 2725, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4G5.
Pour renseignements: (418) 663-9838
condoléances par télécopieur:
(418) 660-1614
courriel: f.x.bouchard@biz.videotron.ca
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



Rose Lecomte Gervais

1914 - 2007

Au Foyer de Loretteville, le 13 juillet 2007, à l'âge de 93 ans, est décédée dame Rose Lecomte, épouse de feu monsieur Rolland Gervais. La famille recevra les condoléances au

CENTRE FUNÉRAIRE
DE CHARLESBOURG (L'ANSE)
7335, boul. Henri-Bourassa
le 17 juillet 2007 de 8h30 à 10h30. Le service religieux sera célébré **le mardi 17 juillet 2007 à 11h en l'église St-Charles-Borromée (angle 1re Avenue et boul. Louis-XIV à Québec)**. L'inhumation se fera au Cimetière St-Charles.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: René (Nicole Gervais), Monique s.c.q., Claire (Jocelyn Roberge) et Aline (Philippe Garneau); ses petits-enfants: Sophie (Pierre Turbide), Stéphane (Katie Drolet), François (Julie Yvars), Sébastien (Caroline Blais), Julie (Hugues Tennier), Dominic (Geneviève Wilshire), Pierre-Alexandre; ses arrière-petits-enfants: Rosalie, Justine et Élisabeth Turbide,

William et Émilie Gervais, Maxendre, Salomé et Arielle Garneau, Noémie Gervais-Turgeon, Anaëlle et Joanie Tennier; ses belles-sœurs: Marie-Anna Lecomte, Germaine Gervais, Sœur Marie-Claire Gervais ainsi que ses nombreux neveux, nièces, parents et ami(e)s. Elle était la mère de feu Lise (feu Claude Turgeon).
La famille remercie chaleureusement le personnel du deuxième étage et les bénévoles du Foyer de Loretteville pour les bons soins prodigués ainsi que leurs délicates attentions. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de santé de la Haute-Saint-Charles (Centre hospitalier Chauveau et Foyer de Loretteville), téléphone: (418) 842-3651 poste 193. Des enveloppes et formulaires seront disponibles au salon. La direction des funérailles a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES (ANSE ET PLATEAU)
Renseignements au
280, 8e Rue, Québec (Québec) G1L 2N9
téléphone: (418) 688-2411
télécopieur: (418) 525-6971
courriel: anse@coopfuneraire2rives.com
site Internet: www.coopfuneraire2rives.com



Gérard Gingras, ptre

1933 - 2007

Le 10 juillet 2007, à sa résidence de St-Vallier de Bellechasse est décédé subitement, à l'âge de 74 ans, Gérard Gingras, ptre. Il était le fils de feu Sarah Gobeil et de feu Augustin Gingras. Il était le dernier vivant de sa famille. Ses frères et sœurs, tous décédés, étaient Paul-Eugène, Ursule, Louis-Joseph, ptre, Jean-Jules et Jeanne d'Arc. L'abbé Gérard Gingras sera exposé au funérarium

LÉPINE CLOUTIER LTÉE
975, Marguerite-Bourgeoys,
Québec (Québec) G1S 3X8

le dimanche 15 juillet de 14h à 17h et de 19h à 22h. Il y aura également exposition en Chapelle Ardente, **le lundi 16 juillet de 9h à 10h15, suivi des funérailles à 10h30 en la Basilique de Québec, 16, rue Buade, Québec (Québec) G1R 4A1** et de là au cimetière Belmont (les gens pourront se stationner dans la cour intérieure du Séminaire de Québec de 9h à 12h). Il laisse dans le deuil ses cousins et ses cousines de la famille Gobeil et de la famille Gingras. Il laisse aussi dans le deuil plusieurs personnes qu'il accompagnait, plusieurs collègues de travail, de nombreux(ses) amis(es) dont Lise Savoy et Alain Malenfant.

Après avoir fait ses études classiques au Collège St-Charles-Garnier, il a fait ses études en théologie à l'Université Laval et a été ordonné prêtre au Diocèse de Québec le 16 juin 1962. Il a par la suite exercé son ministère comme vicaire à la paroisse St-Grégoire-de-Montmorency (1962–1967); puis à la paroisse St-Michel-de-Sillery (1967-1968); il a, par la suite, été animateur de pastorale à la polyvalente de Charny (1968-1970); puis au Cégep de Limoilou (1970-1975); à l'Université Laval (1975-1978); et au Centre de prévention du suicide de Québec (1978-1979); puis après avoir pris un temps d'études pour compléter une Maîtrise en théologie à l'Université Laval (1980-1981), il a été ensuite vicaire et curé à la paroisse Ste-Marie-Médiatrice (1981-1985); puis animateur de pastorale au Centre hospitalier Robert-Giffard (1987-1996). Ces dernières années, il rendait de multiples services au Centre de la pastorale de la santé et des services sociaux, particulièrement à l'Hôpital Jeffery Hale, aux Centres d'hébergement St-Augustin, Maizerets et St-Charles, à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec, au Centre d'hébergement Champlain des Montagnes et au Centre hospitalier Saint-Sacrement Ltée. Il rendait aussi des services à l'unité pastorale du fleuve dans la région de Bellechasse.
Pour renseignements: (418) 529-3371
télécopieur: (418) 529-9506
courriel: lc@lepinecloutier.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au www.lepinecloutier.com



Frère Raymond Grenon s.c.

1935 - 2007

Au Centre d'hébergement de l'Hôpital général de Québec, le 11 juillet 2007 est décédé frère Raymond Grenon (Frère Rosaire), de la communauté des Frères du Sacré-Cœur. Il était âgé de 71 ans et 10 mois dont 54 ans de vie religieuse. Il était le fils de feu monsieur Louis Grenon et de feu dame Yvonne Grondines de Montauban-les-Mines. Le frère Raymond Grenon a été enseignant dans les régions du Saguenay et de la Mauricie. Il a également été missionnaire en Océanie, en Polynésie française et en Afrique. Les membres de la communauté et de la famille recevront les condoléances à

LA MAISON DE SAINTE-FOY
1400, route de l'Aéroport, Québec
téléphone: (418) 872-1485
télécopieur: (418) 872-6266
courriel: adm@fsc-canada.org
ou roubram@yahoo.fr

le lundi 16 juillet de 19h à 21h et **le mardi 17 juillet à compter de 13h jusqu'à l'eucharistie d'adieu qui sera célébrée à 16h30 au même endroit**. L'inhumation suivra au cimetière de la communauté.

Outre ses confrères religieux, le frère Raymond laisse dans le deuil ses sœurs: Simone (feu Wilfrid Bourque) et Corine (feu James Lamarche); son frère Omer (Marcelle LeRoux) ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la

MAISON FALARDEAU BÉDARD ET ROY
1547, Notre-Dame,
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3B4
Pour renseignements: (418) 842-3737
télécopieur: (418) 842-1078
courriel: lc@lepinecloutier.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au www.lepinecloutier.com



Clermont Jacques

1926 - 2007

À la Maison Catherine de Longpré de Saint-Georges, le lundi 9 juillet 2007, à l'âge de 80 ans et 8 mois, est décédé M. Clermont Jacques, époux en premières noces de feu Mme Germaine Jacques et conjoint de Mme Alice Poulin, demeurant à Vallée-Jonction. La famille vous accueillera exceptionnellement à la

SALLE MULTI-FONCTIONNELLE
259, boul. J.M. Rousseau
Vallée-Jonction

à cause de rénovations à notre salon funéraire, dimanche de 14h à 16h30 et de 19h à 21h30, le lundi jour des funérailles à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le **lundi 16 juillet 2007 à 11h, en l'église de Vallée-Jonction** et de là au cimetière paroissial. La famille a confié la direction des funérailles à la

MAISON ARMAND PLANTE INC
875, avenue Ste-Thérèse
Saint-Joseph-de-Beauce.

Il laisse dans le deuil outre sa conjointe Mme Alice Poulin, son fils Michel (Renée Gendron), sa fille Sylvie (feu Rémi Pouliot), ses 4 petits-enfants: Marie-Andrée, Sophie et Daniel Jacques et Simon Pouliot, son arrière-petit-fils Antoine; ses frères et soeurs: Bibiane (feu Adjutor Lessard), Fernand, Monique, Fernande (Gérard Tardif), Lorraine (feu Réal Simard), Clairval (Cécile Huard), feu Guy (Georgette Roy), Jeanne D'Arc (feu Lucien Lagueux), Yvette (Clément Labbé). Il laisse aussi dans le deuil Louise Cliche (Denis Paré) et ses enfants Sophie, Etienne, Frédérique. Il laisse également ses beaux-frères, belles-soeurs des familles Jacques et Poulin, neveux , nièces et amis.
Ses enfants tiennent à remercier le personnel du Manoir de la Roselière et de la Maison Catherine de Longpré pour les soins prodigués.
Votre témoignage de sympathie peut se traduire par un don à La Maison Catherine de Longpré.
Vous pouvez faire parvenir directement vos condoléances à la famille par télécopieur au (418) 397-4404 ou le 1-800-696-3513 par courriel à lcmapi@globetrotter.net
Pour tous renseignements composez le (418)397-6948.
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



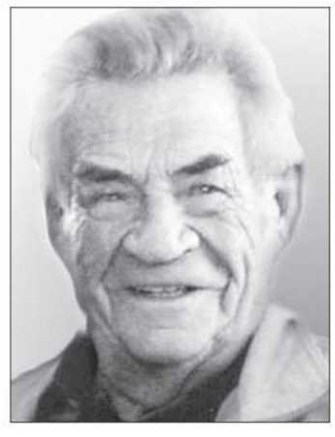
Me François Jobin, c.r.

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 13 juillet 2007, à l'âge de 88 ans, est décédé Me François Jobin, c.r., époux de feu dame Marcelle Lachance. Il demeurait à Saint-Nicolas.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Pierre, Marianne (Jean Gauvin), Yves (Lise Guilbeault), Denis (Yolande Vermette), Louise, Jean-François (Nathalie Lelièvre), Dominique (Odette Fafard), Claude (Huguette Mayrand), Hélène (François Tardif), Marie-France (Richard Delagrave); ses petits-enfants: Marie-Pierre, Jean-Philippe, François-Pierre, Sébastien, Julie, Alexandra, Jean-François, Pierre-Olivier, Anne-Marie et Catherine; ses arrière-petits-enfants: Naomie et Maksim; sa belle-sœur: Lucille; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.
Un remerciement au personnel de la résidence des Pionniers ainsi que de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour les bons soins prodigués. La famille recevra les condoléances au funérarium

CLAUDE MARCOUX LTÉE
1431, des Pionniers, Saint-Nicolas

lundi de 19h à 22h et mardi à compter de 9h30. Le service religieux sera célébré **le mardi 17 juillet 2007 à 11h en l'église de Saint-Nicolas**. L'inhumation aura lieu au cimetière Notre-Dame de Belmont.
Pour renseignements: (418) 839-8823
télécopieur: (418) 839-0016
courriel: cmarcoux@videotron.ca
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



Armand Lafond

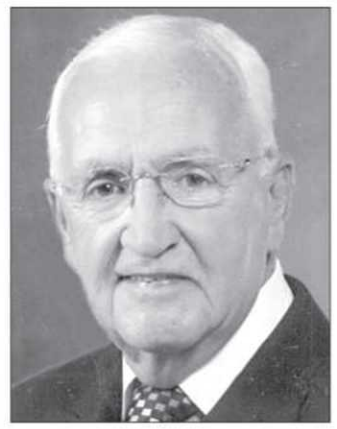
1924 - 2007

À l'Hôpital St-François d'Assise, le 10 juillet 2007, à l'âge de 82 ans, est décédé monsieur Armand Lafond, époux de feu madame Yolande Jobin. Il demeurait à Québec. Il a été confié au

COMPLEXE FUNÉRAIRE DU PARC COMMÉMORATIF LA SOUVENANCE
301, rang Ste-Anne (coin rte de l'Aéroport), Quartier Laurentien, Québec (Québec) G2G 0G9

Le service religieux sera célébré **le mercredi 18 juillet 2007 à 14h en l'église St-Albert le Grand, 3055, 2e Avenue, Québec (Québec)**. La famille recevra les condoléances à l'église, une heure et demie avant la cérémonie.

Il laisse dans le deuil ses filles et ses gendres: Francine (Claude Guay), Jo-Ann (Gaston Verreault), Nicole (Dominique Grégoire), Nathalie; ses petits-enfants: Marc-Antoine (Eve-Marie Gingras), Guillaume (Gisèle Mondebo), Mélody, Olivia; son arrière-petite-fille: Nellyha Mondebo Laveau; ses sœurs et son frère: Aurore (feu Nérée Leclerc), Cécile (Robert Dorion), Suzanne (feu Marcel Lacombe), feu Lauréat (Yvette Laflamme), Ferdinand (Laurence Chouinard); ses beaux-frères et sa belle-sœur: Conrad (Jacqueline Lacouline), feu Pierrette (Jean-Charles Gosselin), feu Marcel (Marguerite Paré) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation canadienne du rein, 1270, chemin Ste-Foy, bur. 2142, Québec (Québec) G1S 2M4, téléphone: (418) 683-1449.
Pour renseignements: (418) 871-2372
télécopieur: (418) 871-6965
courriel: lasouvenance@lepinecloutier.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au www.lepinecloutier.com



Gilles Lamontagne

1935 - 2007

À l'Auberge aux 3 Pignons, le 12 juillet 2007, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Gilles Lamontagne, il était le fils de feu M. Georges-Albert Lamontagne et de feu Mme Gabrielle Moreau, époux de feu Pierrette Simard. Il demeurait à Charlesbourg. Il a été confié au

COMPLEXE FUNÉRAIRE DU PARC COMMÉMORATIF LA SOUVENANCE

La famille recevra les condoléances au

FUNÉRARIUM LÉPINE-CLOUTIER LTÉE
6450, boul. Henri-Bourassa
Québec G1H 3B9

le dimanche 15 juillet de 14h à 17h et de 19h à 22h et le lundi 16 juillet de 9h30 à 10h30. Le service religieux sera célébré **en l'église Bon-Pasteur, 385, Jean-XIII, Charlesbourg, le lundi 16 juillet 2007 à 11h.**

Il laisse dans le deuil, ses sœurs: Lise (Edwin Richard) et Colette; sa belle-mère: Marguerite Simard (feu Léonidas Simard); sa belle-sœur: Florianne (feu Yves Barbeau); ses tantes: Cécile et Jacqueline; ses filleuls: Martin (Manon) et Nathalie (Claude); ses neveux et nièce: Richard Barbeau (Johanne), Claude Richard (Annie), Chantale Richard, Christian Richard (Mélanie); ainsi que plusieurs cousins, cousines, parents et amis(es). La famille tient à remercier le personnel les Boisés St-Aubert et L'Auberge aux 3 Pignons. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Société canadienne du cancer, 1040, av. Belvédère, bureau 214, Québec QC G1S 3G3, téléphone: 683-8666.
Pour renseignements: (418) 529-3371
Télécopieur: (418) 529-9506
Courriel: lc@lepinecloutier.com
"Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au www.lepinecloutier.com"





amou

Vivre jusqu'au bout. 687-6084
www.michel-sarrazin.ca



Jean-Yves Métivier

1948 - 2007

À l'Hôtel-Dieu De Lévis, le 4 juillet 2007, à l'âge de 59 ans, est décédé monsieur Jean-Yves Métivier. Il demeurait à Lévis. La famille recevra les condoléances au

CENTRE FUNÉRAIRE D'AUBIGNY
(situé au cimetière Mont-Marie)
154, rue du Mont-Marie Lévis

le samedi le 21 juillet 2007 de 11h à 14h. **Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon, en présence des cendres, le même jour à 14h** et suivra l'inhumation des cendres au cimetière Mont-Marie

Il est allé rejoindre son père Almonzor, sa mère Marguerite Carrier, son frère Langis, sa fille Marjorie et son beau-père Armand Bégin. Il laisse dans le deuil ses enfants: Jonathan (Louise Lamarche), Nicolas et Caroline; sa petite-fille chérie: Frédéric; son filleul: Francis; ses sœurs: Sylviane et Louise; ses frères: Benoît (Monique Bolduc), feu Langis (Danielle Bédard), Alain (Louise Migneault); la mère de ses enfants: Gisèle Bégin; sa belle-mère Eugénie Carrier; ses beaux-frères, belles-sœurs de la famille Bégin ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes et autres parents et tous ceux qu'il a connus et appréciés.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur du Québec 4715, avenue des Replats, bureau 261 Québec (Québec) G2J 1B8. Des enveloppes seront disponibles au salon. La direction des funérailles a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES (ANSE ET PLATEAU)
Renseignements au
154, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 8X1
Téléphone: (418) 835-5553
Télécopieur: (418) 835-2313
Courriel: aubigny@coopfuneraire2rives.com
Site web: www.coopfuneraire2rives.com



Fernand Ouellet

1946 - 2007

À Québec, le 9 juillet 2007, à l'âge de 60 ans et 7 mois, est décédé monsieur Fernand Ouellet, fils de feu Armand Ouellet et de dame Adrienne Rioux. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au

CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, Nérée-Tremblay, Québec

le dimanche le 15 juillet 2007 de 13h30 à 16h30. **Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon, en présence des cendres, le même jour à 16h**. L'inhumation des cendres se fera au cimetière Saint-Simon de Rimouski, le 18 juillet 2007.

Outre sa mère, Fernand laisse dans le deuil et la peine sa sœur: Cécile (Robert Côté), ses neveux et nièces: Nathalie (Marc Raby), Martin (Karine Patry), Marie-Josée (Martin Ouellet), Pierre (Hélène Fortin), Alix Mei et Anne Xiulan, ses petits-neveux et nièces: Victoria, Léa, Justine, Rosemarie, Clément, Julien et Audrey-Jeanne, ses oncles et sa tante, ses cousins, ses cousines ainsi que de nombreux ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Fondation des maladies du coeur du Québec, téléphone: (418) 682-6387. Des enveloppes seront disponibles au salon. La direction des funérailles a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
693, avenue Nérée-Tremblay
Québec (Québec) G1N 4R8
Tél.: (418) 688-2411
Télécopieur: (418) 688-2414
Courriel: plateau@coopfuneraire2rives.com
Site web: www.coopfuneraire2rives.com



Michel Plourde

1956 - 2007

Est décédé en Saskatchewan, lors d'un accident d'hélicoptère, le 1er juillet 2007 à l'âge de 50 ans. Il laisse dans le deuil son fils Antoine (Marlène Olivier mère), sa mère madame Jacqueline Anctil (feu Dr Jean-Léon Plourde), son frère Jean-Louis (Danielle Quirion), ses sœurs: Marie (Joël Moreno), Andrée (Greg Neeld), Élisabeth (Benoit Éléonore) et feu Isabelle; ses neveux: Charles, Guillaume, Jean-Olivier, Thierry et Philippe; ses oncles, tantes, cousins, cousines ainsi que ses fidèles et nombreux ami(e)s.

Pour Michel, son fils, sa famille et ses amis ont toujours pris une place importante dans son cœur. Une cérémonie religieuse se tiendra **à l'église St-Michel-de-Sillery, située au 1600, Cardinal-Persico à Sillery, le vendredi 20 juillet 2007 à 14h**. La famille y recevra les condoléances à compter de 13h. La famille tient à remercier la Gendarmerie Royale de la Saskatchewan, Transport Canada, la Compagnie Expédition Hélicoptère et toutes les autres personnes qui ont participé de près ou de loin aux recherches. Merci à tous pour votre soutien. Vous pouvez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation du CHUQ, 10, rue de l'Espinay, Québec (Québec) G1L 3L5. La direction des funérailles a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES (ANSE-PLATEAU)
Renseignements au
693, avenue Nérée-Tremblay,
Sainte-Foy (Québec) G1N 4R8
téléphone: (418) 688-2411
télécopieur: (418) 688-2414
courriel: plateau@coopfuneraire2rives.com
site Internet: www.coopfuneraire2rives.com

Les petits frères des Pauvres

La famille des personnes âgées seules

Ils ne seront plus jamais seuls!

1.866.627.8653



Bébé Gabriel Poitras

Au Centre mère-enfant du CHUL, le 11 juillet 2007 s'est éteint, dans les bras de sa maman, bébé Gabriel Poitras, après 55 jours de survie.

Il laisse dans le deuil sa maman Mélanie Hamel, son papa Jonathan F. Poitras, son grand frère William, son frère jumeau Alexandre, ses grands-parents: Renaud Poitras, Jacynthe Labbé, Jean-Claude Hamel, feu Nicole Bourbeau Hamel, Claire Lapointe, sa tante Patricia Hamel et son oncle Jasson Poitras (Cynthia Hamel). Les membres de la famille accueilleront parents et ami(e)s au

COMPLEXE FUNÉRAIRE SYLVIO MARCEAU
Membre du Réseau Dignité
1460, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette
www.sylviomarceau.com

le lundi 16 juillet, jour des funérailles, de 12h30 à 13h50. Le service religieux sera célébré **le 16 juillet 2007 à 14h en l'église de Notre-Dame de l'Annonciation de L'Ancienne-Lorette (1625, rue Notre-Dame)**.

Sincères remerciements à tout le personnel du service de l'unité de néonatalogie du Centre mère-enfant du CHUL pour les merveilleux soins prodigués à notre cher Gabriel durant sa courte existence. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation du CHUQ-CHUL - unité de néonatalogie (10, rue de l'Espinay, Québec (Québec) G1L 3L5, téléphone: (418) 525-4385).

Pour renseignements: (418) 522-5212
télécopieur: (418) 521-2187 ou
courriel: quebec@sylviomarceau.com



Soeur Claire Quirion

À la Maison généralice des Sœurs de la Charité de Québec, le 12 juillet 2007, à l'âge de 75 ans, est décédée Sœur Claire Quirion (en religion Soeur Saint-Jean-d'Ars) après 56 ans de vie religieuse. Elle était la fille de feu Lucien Quirion et de feu Bernadette Poulin de St-Simon-les-Mines, Qc. La dépouille mortelle sera exposée au

SALON DE LA MAISON GÉNÉRALICE

le dimanche 15 juillet de 14h à 21h; le lundi de 12h30 à 14h. Les funérailles auront lieu **le lundi 16 juillet à 14h en la chapelle de la communauté au 2655, rue Guillaume-Le-Pelletier, Québec** et l'inhumation se fera au cimetière de la communauté à Notre-Dame-de-l'Espérance, Québec, Québec.

Elle laisse dans le deuil outre les membres de sa famille religieuse, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Louise-Hélène (Eddy Jalbert), Thetford Mines, Nicole (Gaston Rancourt), Québec, Jeannine Bégin (Gérard Maheu), Montmagny, Lise Bégin (Jean-Paul Nadeau), Charlesbourg; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Prière de ne pas envoyer de fleurs. La direction des funérailles a été confiée à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE MICHEL GRAVEL
2970, chemin Royal, Giffard, Beauport
Pour information: (418) 660-2020
sans frais: 1-866-757-2020
télécopieur: (418) 660-2620
courriel: mgravel@resfuneraire.ca
site Internet: www.michelgravel.ca
(avis de décès disponible sur le site)



Raynald Racine

Au Centre d'hébergement Saint-Augustin, le 9 juillet 2007, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Raynald Racine, époux de feu Pauline Boivin, fils de feu monsieur Jean-Marie Racine et de madame Simonne Arseneault. Il demeurait à Beauport.

Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. La famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie à l'église. Le service religieux sera célébré en présence des cendres, le **lundi 16 juillet 2007 à 14h, en l'église Saint-François-Xavier de Duberger, 2180, boul. Père-Lelièvre, Québec** et de là au cimetière Saint-Charles, 1460, boul. Hamel, Québec, sous la direction de la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LA FALAISE
525, Prince-Édouard, Québec

Il laisse dans le deuil, outre sa mère, ses frères et soeurs: Raymonde (Jacques Langlais), Diane (Pierre Armstrong), Daniel (Diane Morin), Pierrette (Daniel Bluteau), Serge, Clermont (Ginette Leclerc); sa tante Rosanne Gingras; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel et les bénévoles du Centre hospitalier Saint-Augustin pour la qualité des soins prodigués et le soutien exceptionnel à Raynald durant les 40 années qu'il a vécu parmi eux.

Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne de la sclérose en plaques, 525, boul. Hamel, A-24, Québec G1M 2S8.

Pour renseignements:
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LA FALAISE
525, Prince-Édouard
Québec (Québec) G1K 2M8
téléphone: (418) 525-4637
télécopieur: (418) 529-5803
courriel: falaise@oricom.ca

DON IN MEMORIAM

un don de réconfort et d'espoir

FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER

INFORMER, HÉBERGER, ACCOMPAGNER.

(418) 657-5334 • 1 800 363 0063
www.info-cancer.com
190, rue Dorchester Sud, bureau 50, Québec (Québec) G1K 5Y9

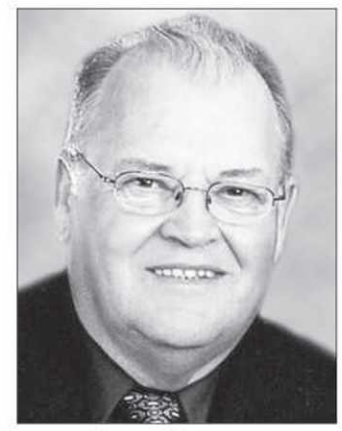
720 REMERCIEMENTS



Léo Beaurivage

Vous avez été nombreux, parents et ami(e)s, à nous témoigner votre sympathie, votre réconfort et votre amour à l'occasion du décès de M. Léo Beaurivage, survenu le 24 juin 2007. Nous tenons à vous remercier très chaleureusement, que ce soit pour votre présence au salon, votre assistance aux funérailles, vos appels ou vos cartes ainsi que pour tous vos dons et offrandes de messes. À tous un cordial merci.

Ses filles Madeleine et Monique



Marcel Caron

(1939 - 2006)

« Il nous a tellement donné qu'on ne pourra jamais l'oublier. »

En décembre dernier, la population de Saint-Pascal et des environs rendait un dernier hommage à M. Marcel Caron, suite à son décès survenu le 11 décembre 2006.

Son épouse, Mme Nicole Légaré, sa mère, Mme Hélène Audet (feu Patrick Caron), ses enfants: Gilles (Julie Landry), Josée (Michel Huot), Sylvain (Martine Lévesque), André (Manon Thériault), ses 7 petits-enfants: David, Jennyfer, Geneviève, Simon, Maorie, Lorianne et Marc-Antoine ainsi que les familles Caron et Légaré tiennent à vous remercier sincèrement pour les nombreux témoignages de sympathie et votre présence au salon funéraire et aux funérailles.

Un merci particulier à ses copains motoneigistes qui lui ont décerné le titre de Bénévole de l'année. Merci à la direction et au personnel de la Résidence Funéraire Daniel Caron pour leur professionnalisme et leur approche très humaine.

Que chacun d'entre vous trouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

Famille Marcel Caron,
Saint-Pascal de Kamouraska

l'épilepsie est une réalité

EPILEPSIE CANADA

1 877 734-0873



Cécile Gignac Côté

Ses filles, Linda et Chantal, remercient sincèrement tous les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de Mme Cécile Gignac, survenu le 21 juin 2007, soit par offrandes de messes, fleurs, dons ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

La famille Côté

Hélène Coulombe

Suite au décès de Mme Hélène Coulombe survenu le 7 juin 2007, à l'âge de 79 ans, sa famille désire remercier tous les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, cartes, dons ou assistance aux funérailles.

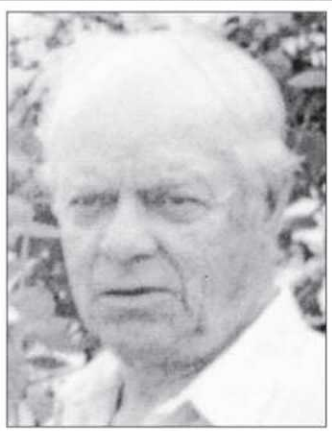
Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance en considérant ces remerciements comme lui étant personnellement adressés.



Raymond Dumont

Sincères remerciements aux parents et ami(e)s qui ont partagé notre peine lors du décès de M. Raymond Dumont survenu le 11 avril 2007, soit par visites au salon, offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, envois de fleurs, dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis ou à la paroisse St-Joseph de Lévis et présence aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Les familles Dumont et Denis



Rodolphe East

La famille Julien tient à remercier tous ceux et celles qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de M. Rodolphe East, survenu le 23 mai dernier. À tous, un cordial merci.



Yolande Garneau

Nos remerciements les plus sincères à nos parents, amis, et toutes les personnes qui ont manifesté des marques de sympathie, soit par vos paroles, votre présence, offrandes de messes, prières, cartes, fleurs ou assistance aux funérailles, lors du décès de notre mère, le 26 avril 2007.

Votre sympathie fut un baume et un réconfort à notre peine, nous sommes très reconnaissants du soutien que vous nous avez apporté. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant personnellement adressés.

Ses enfants, Dave et Nadia



Annette Bouchard Gauthier

À la suite du décès de Mme Annette Bouchard Gauthier, survenu le 25 juin 2007, nous désirons remercier tous les parents et ami(e)s qui nous ont témoigné leur sympathie par leur présence, offrandes de messes, dons et affiliations de prières. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Nous désirons aussi remercier tout le personnel du CLSC Orléans pour leurs bons soins à domicile.

Ses frères Yvon et René



Réal Léonce Lévesque

Nous offrons nos sincères remerciements aux parents et ami(e)s qui nous ont manifesté leur sympathie lors du décès de M. Réal Léonce Lévesque, survenu le 22 avril 2007, soit par une visite au salon, offrande de messes, affiliation de prières, carte de sympathie, envoi de fleurs, don à la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent et présence aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Son épouse, Mme Thérèse Langelier et ses enfants Louise et Jacques



Léon Marcotte

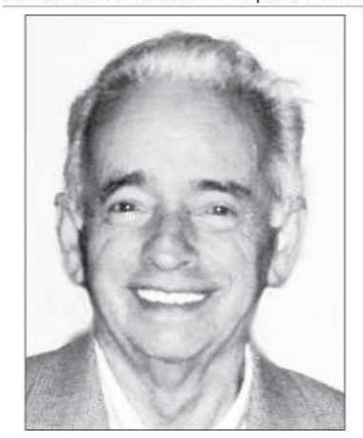
Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de M. Léon Marcotte, survenu le 28 mai 2007. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Son épouse et les enfants



Simone Déry Ouellet

Profondément touchée par le réconfort et l'amitié démontrés lors du décès de Mme Simone Déry Ouellet survenu le 26 avril 2007, la famille vous remercie bien sincèrement. Que chacun et chacune de vous considère ces remerciements comme personnels.



Guy Paré

Nos remerciements les plus sincères à tous les parents et ami(e)s qui ont partagé notre peine lors du décès de Guy, survenu le 14 mai 2007. Vos témoignages de sympathie et de réconfort nous ont grandement touchés. Que chacun d'entre vous trouve ici un message personnel de notre profonde reconnaissance.

Son épouse et sa famille

info-cancer
www.info-cancer.com
1 800 363-0063
FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER
INFORMER, HÉBERGER, ACCOMPAGNER.



Jean-Louis Petitclerc

La famille remercie sincèrement tous les parents, ami(e)s, cousins, cousines, neveux et nièces qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Jean-Louis Petitclerc survenu le 17 juin 2007, soit par des offrandes de messes, des affiliations de prières, envois de fleurs, cartes de sympathie, dons, visites au salon ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

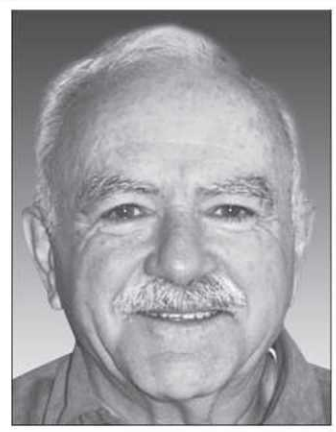
Ses frères et ses soeurs



Ghislaine Savard Rhéaume

Vous avez eu le délicatesse, lors du décès de Mme Ghislaine Savard, survenu le 26 juin 2007, de nous témoigner, par un geste personnel, la part que vous preniez à notre peine. Nous en avons été sincèrement touchés et tenons à vous dire notre profonde gratitude. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

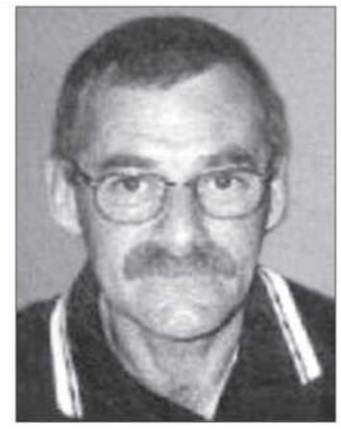
M. Ghyslain Rhéaume et la famille



Patrice St-Amant

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de M. Patrice St-Amant, survenu le 20 mai 2007. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Son épouse Adrienne Desbiens, ses enfants: Julie, Martin et Brigitte; leur conjoint(e) et ses petits-enfants



Ghyslain Trépanier

Nous remercions bien sincèrement les parents et ami(e)s qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Ghyslain Trépanier, survenu le 1er juin 2007, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, dons ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Ses fils Mathieu et Simon, sa mère Juliette Sauvageau, ses frères Réjean et Réal, ses soeurs Lucie et Christiane

725 ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS



Jonathan Blackburn

C'est avec amour que nous pensons à toi, tu es venu dans notre vie et nous t'en remercions. Maintenant va vers la Lumière et repose en paix.

Papa et maman

En ta mémoire, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 22 juillet 2007 à 10h en l'église Bon-Pasteur. Parents et amis sont invités à se joindre à nous pour partager ce moment de recueillement.



Yvonne Fortin Dubois

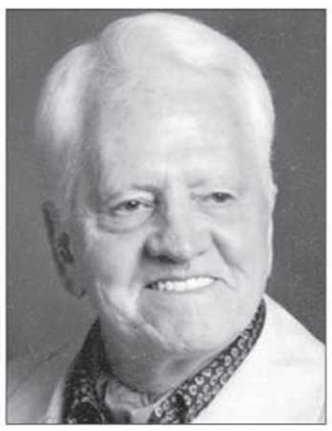
À ta douce mémoire, une messe anniversaire sera célébrée le samedi 21 juillet 2007 à 16h en l'église de Charny. Merci à celles et ceux qui s'uniront à nous par la pensée ou leur présence.

Tes enfants

Léda Morin Fontaine

Une messe anniversaire sera célébrée en sa mémoire, le dimanche 22 juillet 2007, à 9h, en l'église Notre-Dame Auxiliatrice de Buckland.

725 ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS



Fernand La Rochelle

Le samedi 21 juillet 2007, à 16h, en l'église Saint-Thomas d'Aquin, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Fernand La Rochelle. Merci à tous les parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration.



Marie Riou Latulippe

Il y a un an, tu nous quittais. Et depuis ce temps, nous n'avons cessé de faire mémoire de toi en famille, avec tes proches et tes amis. Ta longue et mystérieuse maladie n'aura pas altéré la richesse des valeurs qui étaient tiennes et que tu nous as léguées. Elles transcendent ton départ. C'est ainsi qu'il est de notre responsabilité de les conserver et de les transmettre. Nous voulons par là, chère Marie, te rendre un ultime hommage et perpétuer ton souvenir.

Le dimanche 22 juillet, à 9h45, en l'église Saint-Mathias de Cabano sera célébrée une messe anniversaire à ta mémoire. Et une seconde messe sera célébrée le dimanche 29 juillet, à 10h30, en l'église Saint-Dominique, au 175, Grande-Allée Ouest, Québec.

Merci aux parents et amis qui s'uniront à la famille pour ces célébrations.

Ton époux, les enfants, leur conjoint et les petits-enfants



Cécile Lefebvre

Le dimanche 22 juillet 2007 à 10h30, en l'église St-Dominique de Québec, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de notre chère tante Cécile. Merci aux parents et ami(e)s qui par leur présence ou leur pensée s'uniront à nous pour cette célébration.

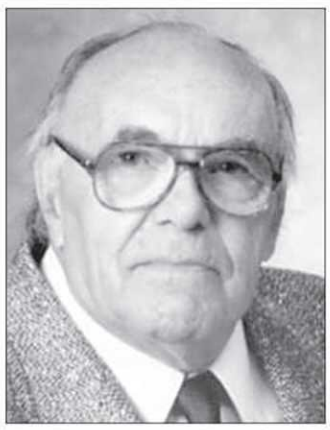
Louise, Jean-Pierre et Louis



Laurette (Cayer) Poirier

Pour souligner le premier anniversaire du décès de notre mère, le 14 juillet 2006, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 15 juillet 2007 à 10h30, en l'église St-Dominique, 175, Grande-Allée Ouest, Québec. Merci aux parents et ami(e)s qui se joindront à nous.

Ses filles Francine, Diane et sa petite-fille Claudine Grenier



Jude Poulin

La famille de Jude Poulin invite parents et ami(e)s à la messe anniversaire qui sera célébrée à sa mémoire, le samedi 21 juillet 2007 à 16h30 à l'église Saint-Charles-Garnier, 1215, Chanoine-Morel, Sillery. Merci à ceux et à celles qui s'uniront à nous par leur présence ou en pensée.



Roland Rancourt

Déjà une année s'est écoulée depuis ton départ et tu nous manques beaucoup. Tu restes et resteras toujours bien présent dans nos coeurs. De là-haut, veille sur nous et donne-nous le courage de continuer.

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 22 juillet 2007 à 11h en l'église de Château-Richer. Merci aux parents et ami(e)s qui se joindront à nous lors de cette célébration.

Ton épouse Huguette ainsi que les familles Rancourt et Samson

Une fondation qui vient en aide aux enfants démunis des écoles primaires des régions de Québec et Lévis depuis 1988

Condoléances par dons

«In Memoriam»

Fondation Georgette-Lavallée

628-4355

www.fondationglavallee.qc.ca

1602, de la Moselle, Québec,Qc G1G 2H4



Aline Robitaille

Un an déjà que tu es partie. Puisses-tu toujours veiller sur nous et nous accompagner.

En ta mémoire, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 22 juillet 2007 à 10h en l'église Saint-Jean-Baptiste de La Salle, 2550, rue Biencourt, Sainte-Foy. Merci de vous unir à nous pour cette célébration.



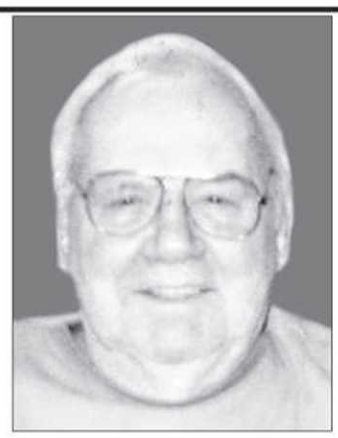
Jeanne Shaienks

En la douce mémoire de Jeanne Shaienks, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 22 juillet 2007 à 10h, en l'église Notre-Dame, à Lévis. Parents et ami(e)s sont invités à se joindre à la famille.



Jules U. Tessier

Le samedi 21 juillet 2007 à 16h, en l'église de La Nativité de Beauport, rue du Couvent, Québec, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Jules Ulric Tessier. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration.



Henri Verreault

Voilà déjà un an que tu es parti. Ta voix ricaneuse, la joie de t'entendre raconter ta vie, ton amour pour la nature résonnent encore en chacun de nous. De là-haut, nous savons que tu nous accompagnes enfin heureux d'aller où bon te semble.

Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 21 juillet 2007 à 16h, en l'église Sacré-Coeur, 340, Montmartre, à Québec. À tous ceux qui se joindront à nous pour cette célébration, nous disons merci.

Son épouse Jeannine, accompagnée de ses enfants

740 FAVEURS OBTENUES

Remerciements à la Sainte Vierge Sacré-Coeur pour faveurs obtenue savec promesse de faire publier. M.A.G.

Remerciements à Notre-Dame du Sacré-Coeur et au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. P.L.

Remerciements a Ste-Anne et St-Antoine pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier. D.L & S.G.

Saint-Esprit qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.) L.V.

765 MONUMENTS

DU MANUFACTURIER

THERIAULT & FILS

710, 1ère Ave, Québec, 524-1561

À Québec, nous écoutons, nous formons, nous sensibilisons, nous sauvons des vies.

Donnez maintenant

1.418.683.0933

Dons en ligne

www.cpsquebec.ca

FONDATION DU CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE QUÉBEC

EN BREF

Hamilton aurait aimé affronter Schumi

→ Le Britannique Lewis Hamilton, meneur du Championnat du monde de Formule 1, a avoué jeudi qu'il regrettait de ne pas avoir pu affronter sur un circuit le septuple champion du monde allemand Michael Schumacher. «Quand j'ai appris qu'il mettait un terme à sa carrière (fin 2006), j'ai espéré: "Zut, s'il te plaît Michael, repars pour une saison et on fera de belles courses l'un contre l'autre"», a déclaré le pilote de l'écurie McLaren-Mercedes lors d'une apparition organisée par l'un de ses partenaires dans la capitale allemande. «Je l'ai rencontré l'an dernier avant le Grand Prix de Turquie et j'ai été impressionné, car j'avais entendu qu'il était arrogant et pas vraiment sympa, mais il a pris du temps pour parler avec moi et ce fut un grand honneur», a souligné Hamilton, 22 ans. Le jeune pilote britannique a également admis qu'il aurait aimé affronter en course le Brésilien Ayrton Senna, «(son) modèle au même titre que Schumacher». «Ce sont des hommes et pilotes qui m'inspirent beaucoup de respect», a-t-il conclu. *AFP*

Bishop absent de six à huit semaines

→ Le quart-arrière des Argonauts de Toronto, Michael Bishop, devra s'absenter pendant six à huit semaines à cause d'une fracture au poignet droit. Bishop s'est fracturé l'os de l'avant-bras du côté du pouce de sa main, a annoncé l'équipe de la LCF, hier. Après avoir complété trois passes de touché et mené les Argos vers une avance de 27-0 à la demie contre Calgary, jeudi, Bishop a été plaqué durement. À la porte de la zone des buts, il a allongé le bras pour tenter de marquer le touché, et c'est celui-ci qui a absorbé le plus dur coup. Des tests effectués à l'hôpital ont révélé la fracture. Une chirurgie a permis de réparer les dommages. *PC*

L'Impact gagne 1-0 grâce à Ribeiro

→ Un but du milieu de terrain Antonio Ribeiro à la 84e minute de jeu a permis à l'Impact de Montréal (7-3-6) de blanchir les RailHawks de la Caroline (4-5-7) 1-0, vendredi, au stade SAS, à Cary, en Caroline du Nord. À la suite d'un centre du défenseur Simon Gatti venant du flanc gauche, Ribeiro a récupéré le ballon dans l'axe, a bien contrôlé, puis a décoché un tir d'environ 20 mètres, qui a battu le gardien des RailHawks Chris McClellan. Pour Ribeiro, il s'agissait d'un troisième but cette saison et d'un 25e point en carrière (9-7-25). Le Onze montréalais est la seule équipe de la ligue toujours invaincue sur la route cette saison (4-0-3). L'Impact n'est plus qu'à un point du sommet de la première division de la ligue United. *PC*



UN JAVELOT PLANTÉ DANS LE FLANC !

Le sauteur en longueur français Salim Sdiri, qui participait hier soir à la réunion d'athlétisme de Rome, troisième étape de la Golden League, a été blessé par un javelot lancé par le Finlandais Tero Pitkmki. Selon les médecins, le javelot n'a pas provoqué de blessure profonde et Sdiri, perfusé, était conscient lors de son transport à la Polyclinique Gemelli. Il a même demandé à ce qu'on aille récupérer son sac, qui contenait sa carte d'identité. « Sdiri a une blessure au côté droit de quatre centimètres, a expliqué le médecin Ansa Giuseppe Fischetto. La pointe du javelot a partiellement pénétré dans le flanc. » Sdiri est resté un moment à genoux, le javelot planté dans le flanc. « Sdiri a été frappé alors qu'il se trouvait à un mètre de moi, a raconté le sauteur italien Andrew Howe. Je lui ai retiré du flanc la pointe du javelot. J'ai encore les mains tachées de sang. Quand Sdiri a été évacué, il a m'a dit : "Ne t'inquiète pas, Andrew, je vais bien." » — PHOTO REUTERS

Le championnat en tête

Les Alouettes de Charlesbourg font le plein de vétérans

Ian Bussières
ibussieres@lesoleil.com

À égalité avec les Élites de Montréal au premier rang du classement général de la Ligue de baseball Élite du Québec (LBEQ), les Alouettes de Charlesbourg ont été très actifs sur le marché des échanges hier, à deux jours de la fin de la période des transactions.

Les Alouettes ont d'abord conclu un échange à trois équipes avec les Diamants de Québec et les Ducs de Longueuil. Le lanceur droitier lévisien François-Alexandre Beaulieu, 22 ans, prend le chemin de Charlesbourg après avoir remporté le championnat à Longueuil l'an dernier. « François-Alexandre est un lanceur de premier plan qui pourrait être le numéro un dans n'importe quelle équipe de la Ligue. Il ne voulait plus jouer à Longueuil et souhaitait revenir en région », a commenté le directeur général des Alouettes, Luc Martel.

DEUX GAUCHERS SACRIFIÉS

En retour, les Alouettes ont cédé aux Ducs les lanceurs gauchers Maxime Latulippe et Charles Brulotte, respectivement âgés de 20 et 21 ans, un choix de première ronde au repêchage universel de 2008 et un certain montant d'argent. Brulotte n'aura fait que passer à Longueuil, puisque les Ducs l'ont immédiatement refilé aux Diamants en retour d'un choix de première ronde.

Les Alouettes ont aussi expédié aux Diamants le receveur de 19 ans Maxime Julien et le lanceur de 17 ans Jean-Christophe Paquin, qui évolue actuellement avec les Ailes du Québec, pour mettre la main sur deux joueurs de 22 ans, le receveur Jayson Caron et l'inter Dominik Walsh.

« Jayson viendra nous donner du *punch* à l'attaque. Avec sa moyenne de ,367, c'était le meilleur frappeur des Diamants ! Quant à Dominik, il viendra combler la perte de Mathieu Vallières, qui aura pris la route d'un collège américain quand nous serons en deuxième ronde des séries », a-t-il poursuivi en précisant qu'il espérait que ces acquisitions puissent aider les siens à remporter le championnat.

Senécal fait les choses en grand

Presse canadienne

LAVAL — Kevin Senécal a fait les choses en grand, hier, sur les allées du club Islesmere, en remportant les honneurs du Championnat des circuits Allstream, première étape de la série Prestige HSBC.

Le professionnel du club Le Maître Tremblant a ramené une deuxième carte consécutive de 67 et son cumulatif de 134, 10 coups sous la normale, lui a permis de devancer par deux coups Chris Barber, professionnel adjoint au club The Landings, en banlieue d'Ottawa, à l'issue d'une longue journée marquée d'un violent orage qui a entraîné une interruption du jeu de trois heures en fin de matinée.

À égalité au troisième rang, avec des pointages de 139 (-5), on retrouve Éric Landreville et Vincent Dumouchel.

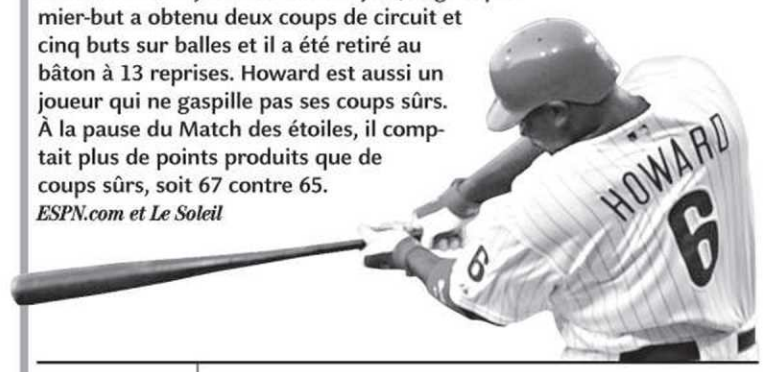
À sa première victoire de la saison, Senécal a touché une bourse de 7000 $. Comme il l'avait fait la veille, Senécal a réussi six oiselets et commis un seul bogey. « Je n'étais pas aussi confortable au-dessus de la balle, a dit le champion, mais je m'en suis sorti en ne déviant pas de ma routine. Mon jeu sur les verts m'a sauvé en quelques occasions, en plus d'une approche calée pour un *birdie* au 17e trou. »

Temps d'arrêt

FOUINEUR

→ Arsen Liliev, un Russe spécialiste du tir au poignet, a récemment été disqualifié d'un tournoi européen disputé en Suède pour tricherie après avoir tenté de se classer dans une catégorie de poids inférieure à la sienne en faisant appel à un sosie pour la pesée officielle. Liliev avait tenté d'accéder à la catégorie des 70 kg, mais il avait été recalé, étant trop lourd de deux kilos. Ce contretemps ne l'a pas empêché de tenter sa chance de nouveau, cette fois en envoyant sur la balance un autre athlète russe lui ressemblant. L'imposteur a passé l'étape de la pesée, mais des officiels ont finalement découvert le pot aux roses avant le début de la compétition, a indiqué le président de l'Association suédoise de tir au poignet, Andreas Johansson. « Ils se ressemblaient, mais ça n'a pas fonctionné », a dit Johansson. Liliev a été disqualifié, tandis que son remplaçant a reçu un avertissement. *AP*

→ Ryan Howard (photo), des Phillies de Philadelphie, a récemment connu une séquence de 20 présences au bâton sans qu'une seule balle ne soit mise en jeu. Du 24 au 29 juin, le gros premier-but a obtenu deux coups de circuit et cinq buts sur balles et il a été retiré au bâton à 13 reprises. Howard est aussi un joueur qui ne gaspille pas ses coups sûrs. À la pause du Match des étoiles, il comptait plus de points produits que de coups sûrs, soit 67 contre 65.
ESPN.com et Le Soleil

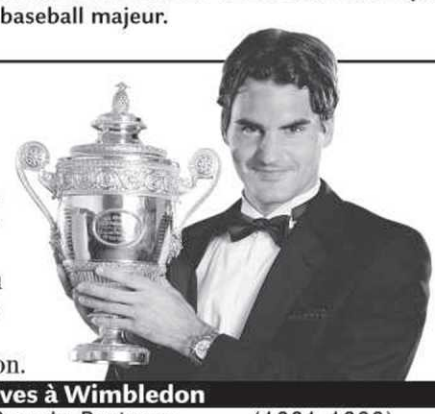


CITATION

« Personne ne peut prédire quand ça arrivera et Hank a une vie, lui aussi. Ça peut prendre des semaines. Vous vous attendez à ce que cet homme sillonne le continent pendant des semaines ? Il sera toujours le roi des coups de circuit dans nos cœurs. Hank, si tu veux rester à la maison, reste à la maison, mon frère. »

— BARRY BONDS, le voltigeur des Giants de San Francisco, qui est à quelques longues balles de devenir le nouveau monarque des coups de circuit du baseball majeur.

ZOOM | TENNIS



CINQ DE SUITE → En battant Rafael Nadal la semaine dernière, le Suisse Roger Federer (photo) s'est approché à un titre du plus grand nombre de tournois consécutifs remportés à Wimbledon.

Victoires consécutives à Wimbledon		
6	Willie Renshaw, Grande-Bretagne	(1881-1886)
5	**Roger Federer, Suisse**	**(2003-2007)**
5	Bjorn Borg, Suède	(1976-1980)
5	Laurie Doherty, Grande-Bretagne	(1902-1906)
4	Pete Sampras, États-Unis	(1997-2000)
4	Tony Wilding, Nouvelle-Zélande	(1910-1913)
4	Reggie Doherty, Grande-Bretagne	(1897-1900)

Source : AP — STATS LE SOLEIL

HORAIRE | TÉLÉ

BASEBALL MAJEUR
L.A. Dodgers à San Francisco, 15 h 30, Sportsnet
St. Louis à Philadelphie, 15 h 30, FOX
Toronto à Boston, 19 h, Sportsnet
Chicago White Sox à Baltimore, 19 h, WGN
Cincinnati à N.Y. Mets, 19 h 30, WPIX

FOOTBALL — LIGUE CANADIENNE
Montréal à Hamilton, 19 h, RDS, TSN

GOLF
Champions — Omnium Dicks Sporting Goods, 13 h, The Golf Channel
PGA — Classique John Deere, 15 h, CBS

SOCCER — COUPE U-20
États-Unis c. Autriche, 14 h, CBC
Argentine c. Mexique, 19 h 30, CBC

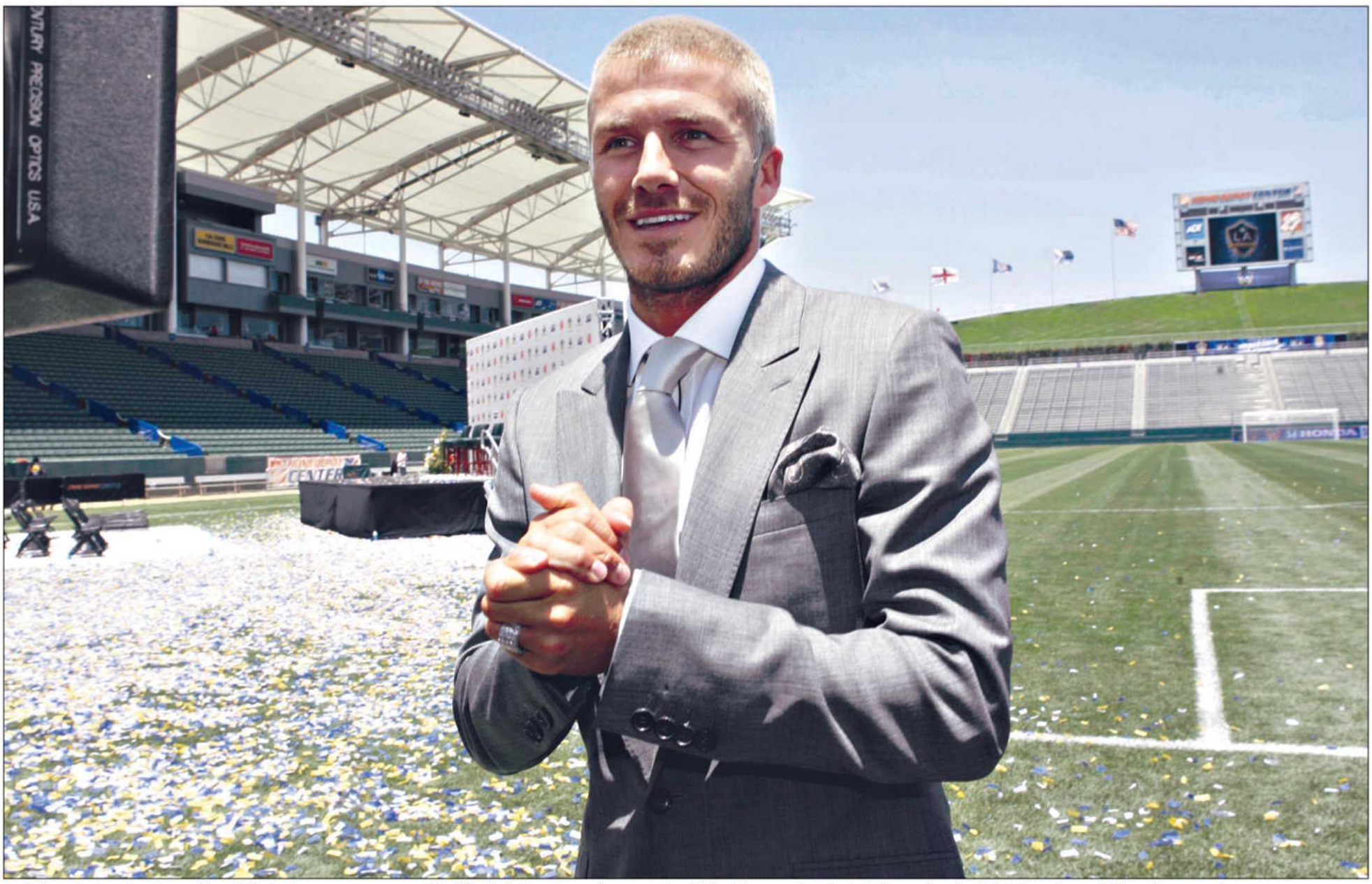
CYCLISME
Tour de France, 8 h 30, Canal Évasion

BASEBALL Le vendredi 13 sourit aux Capitales → 70

sports



HOCKEY Brent Sutter dirigera les Devils → 71



Le Galaxy de Los Angeles a déroulé le tapis rouge pour accueillir l'étoile britannique du soccer, David Beckham, qui se frottait les mains de plaisir lors d'une cérémonie en son honneur. — PHOTO AP

Beckham, recrue royale

Associated Press
et Agence France-Presse

CARSON, Californie — Avant que David Beckham ne puisse transformer les États-Unis en pays de soccer, il devra maîtriser le jargon propre à ce sport en Amérique du Nord. L'étoile du foot européen a été officiellement présentée dans le stade qui lui servira de nouveau domicile, hier, alors qu'il a été accueilli par des confettis et les cris de ses nouveaux partisans.

Beckham a vite reconnu que son transfert au Galaxy de Los Angeles le forcera à s'ajuster. Même pour les choses les plus simples, comme le nom de son sport. Après avoir déclaré que sa famille venait avant tout, il a affirmé que « la deuxième chose la plus importante est le foot... Je veux dire le soccer. Je vais m'habituer à un moment donné. Je m'excuse », a dit Beckham. Son lapsus a été accueilli par quelques huées, puis des rires.

Quelque 5000 amateurs de soccer, surtout des jeunes et des adolescentes, étaient dans les gradins pendant que « Becks » allait montrer son nouveau maillot au numéro 23. Son épouse Victoria a également posé pour les photographes avant la présentation.

« C'est bien de voir autant d'amateurs », a dit Beckham depuis l'estrade qui avait été placée sur le terrain de soccer. « Durant ma carrière, j'ai joué pour deux des plus grands clubs du monde, Manchester United et le Real Madrid. Ma famille vit maintenant à Los Angeles, quelque chose que nous avions hâte de connaître et dont nous sommes très fiers, et tout dans notre vie est parfait. Alors, c'est le temps de relever mon nouveau défi. Ceci est l'un des plus grands défis de ma carrière : déménager dans un autre pays, de l'autre côté du globe. J'avais hâte. »

TOUCHE MAGIQUE

Le milieu de terrain de 32 ans a signé un contrat de cinq ans avec le Galaxy en janvier dernier, qui lui permettra d'empocher quelque 32,5 millions $US en salaire. Il s'est joint à la Major League Soccer depuis le Real Madrid, où il a démontré qu'il avait encore sa touche magique sur les coups francs. Grâce à une solide fin de saison, il a aidé le Real à remporter le championnat de la ligue espagnole, le mois dernier. Son niveau de jeu a même été assez impressionnant pour qu'il regagne sa place au sein de la sélection anglaise.

Affirmant qu'il voulait aider le soccer à se développer aux États-Unis, Beckham a indiqué que « j'y contribuerai pour les cinq prochaines années et peut-être quelques années encore après cela ».

Même si Beckham risque d'attirer les feux de la rampe à Hollywood, il a souligné que le soccer viendrait en tout premier lieu. Sa première sortie avec le Galaxy sera un match amical contre une équipe qu'il connaît bien, le FC Chelsea, le 21 juillet. Le Galaxy disputera trois autres matchs hors concours avant de se rendre à Toronto, où Beckham devrait faire ses débuts officiels dans la MLS le 5 août contre le FC Toronto.

Le messie du soccer américain ?

La Presse

MONTRÉAL — Beckham la *superstar* est arrivé à Los Angeles et la secousse a été à la hauteur de sa réputation. Photos osées avec son épouse en une de magazine, nuée de paparazzis, émission de téléréalité sur NBC consacrée à l'arrivée de sa femme Victoria (alias Posh Spice) dans la ville des Anges... Pour Beckham le joueur, le défi est plus costaud. On compte sur lui pour injecter la passion du soccer en Amérique du Nord, rien de moins. Beckham réussira-t-il là où Pelé a échoué ?

Attendu le monsieur ? Et comment ! Les joueurs du Galaxy comptent sur lui pour redorer leur fiche médiocre de 3-5-4. Les supporteurs espèrent qu'il leur en mettra plein les yeux avec ses coups francs téléguidés. Mais surtout, plusieurs le voient comme le sauveur du soccer en Amérique du Nord, celui qui popularisera le sport dans le dernier bastion qui résiste encore et toujours à l'envahisseur...

Passionner les Américains au point de les faire suivre des matchs qui se terminent 0-0 après 90 minutes de jeu ? Le pari semble loin d'être gagné, mais Francis Millien est confiant.

« Une des grosses faiblesses du soccer américain est son manque de couverture médiatique », explique le président du comité organisateur du volet montréalais de la Coupe du Monde U-20 et responsable technique à la Fédération québécoise du soccer. « Les médias en parlent peu, mais David Beckham va changer la donne. Les gens vont parler de lui, de sa femme, de ses amis et ça ne peut être que bénéfique. »

PERCEPTION À CHANGER

Francis Millien croit surtout que l'arrivée de l'ancien capitaine de la sélection anglaise va changer la perception des Européens face aux soccer nord-américain. « Autrefois, ceux qui décidaient de venir aux États-Unis étaient considérés comme des joueurs finis, mais plus maintenant. Beckham a encore plusieurs belles années devant lui, s'il le veut. »

Ce n'est pas la première fois que le soccer américain tente de faire sa place au soleil. En 1975, la défunte North American Soccer League avait fait appel à Pelé pour populariser le sport aux États-Unis. Le succès escompté n'est pas venu.

« Pelé est débarqué sur la fin de sa carrière, dit Millien. Il jouait sur sa valeur passée, par sur sa valeur présente ou future. De plus, la MLS est mieux implantée, avec une structure plus solide que la NASL. Cette ligue est là pour rester. »



DES PANAM À LA SAUCE BRÉSILIENNE

Les XV^es^ Jeux panaméricains ont pris leur envol, hier soir, lors d'une cérémonie qui a célébré l'énergie et la grande diversité de la culture brésilienne devant une foule très animée dans le légendaire stade Maracana, qui peut accueillir jusqu'à 97 000 personnes. Pour les deux prochaines semaines, ce sont quelque 5500 athlètes provenant de 42 pays des Amériques et des Caraïbes qui participeront aux 33 sports d'été au programme de ces jeux. Le président du Brésil, Luiz Inacio Lula da Silva, en présence de nombreux dignitaires dont le président du CIO Jacques Rogge, a proclamé l'ouverture des jeux à l'issue d'un spectacle riche en couleurs et où toutes les musiques et les rythmes du pays étaient à l'honneur. — PHOTO REUTERS

Une prise d'impact

Le convoité Julian Feoli se joint au Rouge et Or

Réal Labbé
rlabbe@lesoleil.com

L'entraîneur-chef de l'équipe de football du Rouge et Or de l'Université Laval, Glen Constantin, a confirmé la venue d'un joueur qu'il recherchait particulièrement, Julian Feoli, des Spartiates du Vieux-Montréal.

Le receveur de 6'1" et 185 livres a finalement décidé de joindre les rangs du Rouge et Or. « C'est un joueur qui peut avoir un impact immédiat sur notre attaque, a dit l'entraîneur-chef. Surtout avec la perte de Samuel Grégoire-Champagne qui a quitté en raison de ses études. Il était ce que l'on appelle un *blue chip* et un joueur que je considère parmi les cinq meilleurs sortis des rangs collégiaux la saison dernière. Il pourrait voir de l'action immédiatement et il se présentera à l'université au mois d'août. »

Les contacts avaient été faits depuis quelques mois avec le receveur des Spartiates. Mais il avait l'espoir de recevoir des offres d'universités américaines. Toutefois, les nouvelles de ce côté tardaient à arriver et Feoli a décidé d'accepter l'offre du Rouge et Or.

Constantin a une fois de plus réussi un autre bon coup, et en bout de ligne, son équipe aura mis la main sur quatre des cinq meilleurs joueurs collégiaux. Vrai que les succès du Rouge et Or peuvent attirer des joueurs et vrai aussi que ça peut en rebuter quelques autres.

« Notre programme et les succès qui en découlent nous facilitent la tâche pour les vrais, pour ceux qui veulent gagner, pour ceux qui ont du caractère. Ils savent qu'ils doivent travailler fort pour réussir. Par contre, les joueurs qui vivent un sentiment d'insécurité vont préférer aller ailleurs. Ceux qui veulent que je leur fasse des promesses ne m'intéressent pas. C'est une question de justice pour les autres.

En bout de ligne, le Rouge et Or aura mis la main sur quatre des cinq meilleurs joueurs collégiaux

« Le quart-arrière Bruno Prud'homme en est l'exemple parfait. Deux fois, il a mené Équipe Canada au championnat mondial junior. C'est à lui que l'on remettait le ballon pour le match final et il a toujours impressionné tout le monde. Il a accepté de venir chez nous tout en sachant que Benoît Groulx est notre quart numéro un, mais il est prêt à se battre pour le poste. C'est ce genre d'individus que l'on aime avoir dans notre formation. »

CONCEPT D'ÉQUIPE

Le Rouge et Or a toujours privilégié le concept d'équipe, ce qui en fait la fierté du groupe d'entraîneurs.

« Nous sommes un groupe et c'est dans cette ligne de pensée que je fais du recrutement en disant aux joueurs que je rencontre que la seule promesse que je peux leur faire c'est de leur donner une chance égale à tous les autres joueurs. C'est sûr que les qualités athlétiques d'un jeune sont importantes, mais je recherche beaucoup le caractère, le joueur qui est capable de vivre dans un contexte d'équipe, et jusqu'à maintenant cette façon de faire nous a bien réussi. Nous n'avons jamais eu beaucoup de problèmes avec ce concept dans notre histoire. »

Reste maintenant à Constantin à trouver un joueur de ligne défensive pour remplacer Michael Jean-Louis, qui est resté chez les Eskimos d'Edmonton dans la Ligue canadienne de football.

Nouveau domicile pour les Keb's

Ian Bussières
ibussieres@lesoleil.com

Le Kebekwa de l'American Basketball Association jouera dans un nouveau domicile et sur un nouveau plancher la saison prochaine puisque le président de l'équipe, Vincent Bernier, a confirmé hier la conclusion d'une entente d'un an avec le Pavillon de la Jeunesse.

« Nous sommes très heureux. Le Pavillon de la Jeunesse était pour nous la seule façon de développer l'équipe en assurant sa rentabilité », a commenté Bernier en faisant référence aux quelque 7 000 places assises disponibles dans l'amphithéâtre.

Les autres options qui s'offraient à l'équipe étaient le PEPS de l'Université Laval, qui ne peut accueillir plus de 2 000 spectateurs, le Centre de foires, le Cégep F.-X.-Garneau et le Cégep de Limoilou. L'an dernier, les Keb's disputaient leurs parties locales devant des salles combles de 815 partisans au Cégep de Sainte-Foy. « La plus grande capacité d'accueil et la présence de loges nous permettront de mieux faire connaître notre produit en faisant passer le prix des billets, vendus entre 15 $ et 40 $ l'an dernier, à une fourchette variant entre 10 $ et 25 $ », a poursuivi le président des Keb's.

« Le Pavillon de la Jeunesse était pour nous la seule façon de développer l'équipe en assurant sa rentabilité »

— Vincent Bernier, président du Kebekwa

Le Kebekwa a également procédé à l'achat d'un nouveau plancher ayant déjà servi à la NBA qui sera identifié aux couleurs de la formation québécoise. « Nous aurions souhaité que la Ville de Québec en achète un, mais nous pourrons leur louer afin de permettre d'accueillir des compétitions nationales. »

Bernier espère également que l'entente avec le Pavillon de la Jeunesse l'aidera dans ses négociations avec Dominic Soucy, qui avait ouvertement souhaité un amphithéâtre aux dimensions plus professionnelles pour les Keb's. « Les négociations vont bien et nous aimerions régler le dossier bientôt », a-t-il conclu.

BASEBALL

NATIONALE

JEUDI 12 JUILLET
Cincinnati 2, N.Y. Mets 3

VENDREDI 13 JUILLET
Houston 0, Chicago Cubs 6
Washington en Floride
St. Louis à Philadelphie
Cincinnati 8, N.Y. Mets 4
Pittsburgh 1, Atlanta 9
Colorado 10, Milwaukee 6
San Diego 2, Arizona 4 (7e manche)
L.A. Dodgers 3, San Francisco 0 (5e m.)

SAMEDI 14 JUILLET
Houston (Oswalt 8-5) à Chicago Cubs (Lilly 8-4), 15h55
L.A. Dodgers (Penny 10-1) à San Francisco (Morris 7-5), 15h55
St. Louis (Maroth 5-3) à Philadelphie (Hamels 10-4), 15h55
Colorado (Lopez 5-2) à Milwaukee (Sheets 10-4), 19h05
Washington (Chico 4-5) en Floride (Mitre 3-4), 19h05
Pittsburgh (Gorzelanny 9-4) à Atlanta (James 8-7), 19h05
Cincinnati (Belisle 5-6) à N.Y. Mets (Glavine 7-6), 19h10
San Diego (Young 8-3) en Arizona (L.Hernandez 5-5), 21h40

CLASSEMENT (162 MATCHS)

(Matchs à Arizona et San Francisco non compris)

Division Est

	G	P	MOY	DIF	SÉ	10D
N.Y. Mets	49	40	.551	—	1p	3-7
Atlanta	48	42	.533	1.5	2g	6-4
Philadelphie	45	44	.506	4.0	2g	4-6
Floride	42	48	.467	7.5	2p	5-5
Washington	37	52	.416	12.0	3g	5-5

Division Centrale

	G	P	MOY	DIF	SÉ	10D
Milwaukee	49	40	.551	—	3p	3-7
Chicago Cubs	45	43	.511	3.5	1g	6-4
St. Louis	40	46	.465	7.5	1p	5-5
Pittsburgh	40	49	.449	9.0	1p	6-4
Houston	39	51	.433	10.5	1p	5-5
Cincinnati	37	53	.411	12.5	1g	7-3

Division Ouest

	G	P	MOY	DIF	SÉ	10D
San Diego	49	38	.563	—	1p	5-5
#-L.A. Dodgers	49	40	.551	1.0	1g	4-6
Arizona	47	43	.522	3.5	5p	2-8
Colorado	45	44	.506	5.0	1g	7-3
San Francisco	38	48	.442	10.5	1p	5-5

#-meilleur deuxième.

MEILLEUR DEUXIÈME

	G	P	MOY.	DIF.
L.A. Dodgers	49	40	.551	—
Atlanta	48	42	.533	1.5
Arizona	47	43	.522	2.5
Chicago Cubs	45	43	.511	3.5
Colorado	45	44	.506	4.0
Philadelphie	45	44	.506	4.0
Floride	42	48	.467	7.5
St. Louis	40	46	.465	7.5
Pittsburgh	40	49	.449	9.0
San Francisco	38	48	.442	9.5
Houston	39	51	.433	10.5
Washington	37	52	.416	12.0
Cincinnati	37	53	.411	12.5

LES MENEURS

(Matchs d'hier non compris)

	MJ	AB	PC	CS	MOY.
Pence Hou	64	275	39	94	.342
Holliday Col	87	358	56	122	.341
DYoung Was	81	283	41	96	.339
HaRamirez Flo	86	353	70	117	.331
DeLee Chi	82	309	46	102	.330
CJones Atl	65	249	48	82	.329
Taveras Col	70	271	46	88	.325
Utley Phi	87	345	64	112	.325
MiCabrera Flo	85	321	52	104	.324
Renteria Atl	85	335	56	107	.319

POINTS COMPTÉS — Rollins, Phi, 71; HaRamirez, Flo, 70; Uggla, Flo, 67; Utley, Phi, 64; Fielder, Mil, 62; JBReyes, NY, 62; BPhillips, Cin, 60; ASoriano, Chi, 60.

POINTS PRODUITS — CaLee, Hou, 73; Fielder, Mil, 70; Holliday, Col, 69; Utley, Phi, 68; Howard, Phi, 67; MiCabrera, Flo, 61; **Martin**, LA, 60; Hawpe, Col, 60.

COUPS SÛRS — Holliday, Col, 122; HaRamirez, Flo, 117; Utley, Phi, 112; JBReyes, NY, 112; Rollins, Phi, 111; Byrnes, Ari, 110; ASoriano, Chi, 107; Renteria, Atl, 107.

DOUBLES — Utley, Phi, 34; Uggla, Flo, 32; Holliday, Col, 30; DeLee, Chi, 26; CaLee, Hou, 25; Church, Was, 24; AdGonzalez, SD, 24; BHall, Mil, 24; ASoriano, Chi, 24; Biggio, Hou, 24.

TRIPLES — Rollins, Phi, 10; JBReyes, NY, 9; Pence, Hou, 6; Johnson, Atl, 6; Amezaga, Flo, 6; CGuzman, Was, 6; KMatsui, Col, 5; OHudson, Ari, 5; Byrnes, Ari, 5; DRoberts, SF, 5.

CIRCUITS — Fielder, Mil, 29; Dunn, Cin, 24; Griffey Jr., Cin, 23; Howard, Phi, 21; Hardy, Mil, 18; MiCabrera, Flo, 18; Uggla, Flo, 17; BPhillips, Cin, 17; Bonds, SF, 17.

BUTS VOLÉS — JBReyes, NY, 46; Pierre, LA, 34; HaRamirez, Flo, 27; Victorino, Phi, 27; Taveras, Col, 20; Wright, NY, 19; Byrnes, Ari, 17; DRoberts, SF, 17.

LANCEURS (10 décisions) — Penny, LA, 10-1, .909, 2.39; Harang, Cin, 9-2, .818, 3.67; Peavy, SD, 9-3, .750, 2.19; CYoung, SD, 8-3, .727, 2.00; Hamels, Phi, 10-4, .714, 3.72; Maine, NY, 10-4, .714, 2.71; BSheets, Mil, 10-4, .714, 3.41.

RETRAITS AU BÂTON — Peavy, SD, 125; Hamels, Phi, 124; Webb, Ari, 112; Harang, Cin, 112; CZambrano, Chi, 107; CYoung, SD, 99; Lilly, Chi, 98.

VICTOIRES PROTÉGÉES — FCordero, Mil, 27; Valverde, Ari, 26; Hoffman, SD, 25; Saito, LA, 23; Fuentes, Col, 20; Gregg, Flo, 18; BWagner, NY, 18.

AMÉRICAINE

JEUDI 12 JUILLET
Toronto 4, Boston 7
Chicago White Sox 9, Baltimore 7
N.Y. Yankees 7, Tampa Bay 3
Oakland 2, Minnesota 6
Detroit 2, Seattle 3

VENDREDI 13 JUILLET
Toronto 6, Boston 5
Kansas City 4, Cleveland 5
Chicago White Sox 0, Baltimore 2
N.Y. Yankees 4, Tampa Bay 6
Oakland 3, Minnesota 5
Detroit 5, Seattle 2 (6e manche)
Texas 1, L.A. Angels 1 (6e manche)

SAMEDI 14 JUILLET
Toronto (McGowan 5-4) à Boston (Matsuzaka 10-6), 19h05
Kansas City (Meche 5-6) à Cleveland (Sabathia 12-3), 19h05
Chicago White Sox (Vazquez 6-5) à Baltimore (D.Cabrera 6-10), 19h05
N.Y. Yankees (Wang 9-4) à Tampa Bay (Sonnanstine 1-3), 19h10
Oakland (Blanton 8-5) au Minnesota (Silva 6-10), 19h10
Texas (Loe 5-6) à L.A. Angels (Lackey 11-5 ou Jer.Weaver 6-5), 21h05
Detroit (Rogers 3-0) à Seattle (Batista 8-7), 22h05

CLASSEMENT (162 MATCHS)

(Matchs à Seattle et L.A. Angels non compris)

Division Est

	G	P	MOY	DIF	SÉ	10D
Boston	54	35	.607	—	1p	5-5
Toronto	44	45	.494	10.0	1g	5-5
N.Y. Yankees	43	44	.494	10.0	1p	6-4
Baltimore	39	50	.438	15.0	1g	4-6
Tampa Bay	35	54	.393	19.0	1g	2-8

Division Centrale

	G	P	MOY	DIF	SÉ	10D
Detroit	52	35	.598	—	1p	6-4
#-Cleveland	53	36	.596	—	1g	6-4
Minnesota	47	43	.522	6.5	2g	5-5
Chicago W.S.	40	48	.455	12.5	1p	5-5
Kansas City	38	51	.427	15.0	1p	5-5

Division Ouest

	G	P	MOY	DIF	SÉ	10D
L.A. Angels	53	35	.602	—	1p	4-6
Seattle	50	36	.581	2.0	4g	7-3
Oakland	44	46	.489	10.0	5p	3-7
Texas	38	50	.432	15.0	1g	6-4

#-meilleur deuxième.

MEILLEUR DEUXIÈME

	G	P	MOY.	DIF.
Cleveland	53	36	.596	—
Seattle	50	36	.581	1.5
Minnesota	47	43	.522	6.5
Toronto	44	45	.494	9.0
N.Y. Yankees	43	44	.494	9.0
Oakland	44	46	.489	9.5
Chicago W.S.	40	48	.455	12.5
Baltimore	39	50	.438	14.0
Texas	38	50	.432	14.5
Kansas City	38	51	.427	15.0
Tampa Bay	35	54	.393	18.0

LES MENEURS

(Matchs d'hier non compris)

	MJ	AB	PC	CS	MOY.
MOrdonez Det	84	318	70	116	.365
ISuzuki Sea	86	361	61	128	.355
Polanco Det	79	331	62	111	.335
Jeter NY	86	353	58	118	.334
OCabrera LA	86	351	55	115	.328
Posada NY	83	294	46	96	.327
Youkilis Bos	78	295	50	96	.325
VGuerrero LA	85	311	46	101	.325
VMartinez Cle	79	309	44	100	.324
BRoberts Bal	87	348	57	112	.322
CGuillen Det	78	286	51	92	.322

POINTS COMPTÉS — ARodriguez, NY, 82; Sheffield, Det, 78; Sizemore, Cle, 73; MOrdonez, Det, 70; DeJesus, KC, 66; Granderson, Det, 64; Rios, **Tor**, 63.

POINTS PRODUITS — ARodriguez, NY, 87; Morneau, Min, 75; VGuerrero, LA, 75; MOrdonez, Det, 72; THunter, Min, 71; VMartinez, Cle, 68; CGuillen, Det, 67.

COUPS SÛRS — ISuzuki, Sea, 128; Jeter, NY, 118; MOrdonez, Det, 116; OCabrera, LA, 115; BRoberts, Bal, 112; Polanco, Det, 111; Rios, **Tor**, 106.

DOUBLES — MOrdonez, Det, 35; DOrtiz, Bos, 30; VGuerrero, LA, 27; OCabrera, LA, 26; Posada, NY, 26; Granderson, Det, 25; THunter, Min, 25.

TRIPLES — Granderson, Det, 15; Crawford, TB, 8; DeJesus, KC, 6; TPena, KC, 5; Teahen, KC, 5; CGuillen, Det, 5; Cora, Bos, 5.

CIRCUITS — ARodriguez, NY, 31; Morneau, Min, 24; Sheffield, Det, 21; CPena, TB, 20; THunter, Min, 19; Rios, **Tor**, 18; Konerko, Chi, 18.

BUTS VOLÉS — BRoberts, Bal, 27; Sizemore, Cle, 24; Crawford, TB, 23; ISuzuki, Sea, 23; JLugo, Bos, 22; Figgins, LA, 20; Lofton, Tex, 20.

LANCEURS (9 décisions) — Bonderman, Det, 9-1, .900, 3.48; Beckett, Bos, 12-2, .857, 3.44; Sabathia, Cle, 12-3, .800, 3.58; Verlander, Det, 10-3, .769, 3.14; Haren, Oak, 10-3, .769, 2.30; KEscobar, LA, 10-3, .769, 3.19; Carmona, Cle, 10-4, .714, 3.85; Halladay, **Tor**, 10-4, .714, 4.66.

RETRAITS AU BÂTON — Bedard, Bal, 149; JoSantana, Min, 125; Matsuzaka, Bos, 123; Sabathia, Cle, 119; Shields, TB, 118; Kazmir, TB, 115; JVazquez, Chi, 108.

VICTOIRES PROTÉGÉES — Putz, Sea, 25; Borowski, Cle, 25; Jenks, Chi, 24; FrRodriguez, LA, 24; TJones, Det, 22; Papelbon, Bos, 21; Reyes, TB, 17.

JUNIOR

LIGUE ÉLITE DU QUÉBEC

JEUDI 12 JUILLET
Montréal 3, LaSalle 17

VENDREDI 13 JUILLET
Repentigny 7, LaSalle 8 (8 manches)
St-Eustache 0, Laval 3

SAMEDI 14 JUILLET
Sherbrooke à **Québec** (Stade municipal), (2), 16h
Saguenay à Longueuil (2), 16h
St-Eustache à Montréal, 19h

DIMANCHE 15 JUILLET
Laval à **Québec** (2) (Stade municipal), 16h
Charlesbourg à Repentigny (2) (Parc Champigny), 16h
Saguenay à Longueuil, 14h
Montréal à Trois-Rivières (2), 14h
St-Eustache à Sherbrooke (2), 16h

CLASSEMENT (50 MATCHS)

	G	P	MOY.	DIF.
Montréal	20	10	.667	—
Charlesbourg	22	12	.647	—
Trois-Rivières	20	13	.606	1.5
Laval	19	14	.576	2.5
Longueuil	18	14	.563	3.0
Sherbrooke	16	15	.516	4.5
Québec	15	15	.500	5.0
Repentigny	15	16	.484	5.5
St-Eustache	14	19	.424	7.5
LaSalle	9	24	.273	12.5
Saguenay	8	24	.250	13.0

LES MENEURS

(Matchs d'hier non compris)

	AB	PC	CS	BV	MOY.
I.Gonzales, Mtl	80	26	39	4	.488
J.F. Rooney, Rep	88	24	37	3	.420
F.Gaudreau, Lon	92	23	38	1	.413
O.Cloutier, Sag	94	19	37	2	.394
C.Moniz, Lav	86	23	33	16	.384
M.Vallières, **Cha**	76	25	28	16	.368
J.Caron, **Cha**	90	15	33	4	.367
S.Robert, Mtl	77	18	28	12	.364
M.Langton, Las	106	10	38	2	.358
M.Nadler, Las	93	31	32	6	.344

POINTS COMPTÉS — M.Nadler, Las, 31; S.Richer, Mtl, 30; D.Dufour, **Cha**, 30; I.Gonzales, Mtl, 26; M.Vallières, **Cha**, 25.

POINTS PRODUITS — P.Delisle, Rep, 33; F.Gaudreau, Lon, 30; M.Langton, Las, 30; I.Gonzales, Mtl, 26; J.F.Rooney, Rep, 26.

COUPS SÛRS — I.Gonzales, Mtl, 39; F.Gaudreau, Lon, 38; M.Langton, Las, 38; J.F.Rooney, Rep, 37; O.Cloutier, Sag, 37.

DOUBLES — P.D'Aoust, Las, 14; M.Nadler, Las, 12; M.Brochu, Lon, 12; P.Delisle, Rep, 11; O.Cloutier, Sag, 11; A.Tardif, StE, 11.

TRIPLES — S.Richer, Mtl, 5; M.Bourgeois, She, 2; F.Maltais, Sag, 2; C.PiFer, Lon, 2; M.Milot, Rep, 2.

CIRCUITS — F.Gaudreau, Lon, 7; M.Vallières, **Cha**, 5; I.Gonzales, Mtl, 5; P.Delisle, Rep, 5; J.F.Rooney, Rep, 5; V.Poulin, **Cha**, 5.

BUTS VOLÉS — C.PiFer, Lon, 22; D.Dufour, **Cha**, 20; M.Vallières, **Cha**, 16; C.Moniz, Lav, 16; S.Robert, Mtl, 12; S.Richer, Mtl, 12.

MOYENNE DE POINTS MÉRITÉS

	ML	V	D	MC	BB	RB	MOY
G.Duguay, Lon	43.1	6	0	3	17	73	1.45
P.Pohoney, Mtl	42.1	5	1	3	14	39	1.49
P.Chabot, **Qué**	34.2	4	2	0	25	29	1.62
S.Bélanger, TR	61.2	6	3	7	9	39	1.82
J.F.Rooney, Rep	60.1	6	3	6	18	55	1.97
S.Houle, TR	34.1	3	2	2	11	25	2.04
A.Bernier, She	67.0	8	1	7	25	62	2.09
J.F.Bordeleau, **Cha**	57.0	5	3	5	18	43	2.46
M.Rochon, Lav	66.0	3	4	3	35	52	2.55
N.Gosselin, **Cha**	49.0	8	1	2	14	45	2.57

VICTOIRES — N.Gosselin, **Cha**, 8; A.Bernier, She, 8; G.Duguay, Lon, 6; J.F.Rooney, Rep, 6; J.F.Ricard, StE, 6; S.Bélanger, TR, 6.

RETRAITS AU BÂTON — G.Duguay, Lon, 73; M.Bossé, Lon, 65; A.Bernier, She, 62; J.F.Ricard, StE, 58; J.F.Rooney, Rep, 55.

VICTOIRES PROTÉGÉES — M.Milot, Rep, 6; M.Maher, TR, 5; B.Giroux, Lav, 3; B.Globensky, Lon, 3; R.Caron Catellier, Mtl, 3; É.St-Amand, She, 3.

LIGUE MAJEURE AA

JEUDI 12 JUILLET
Lévis 1, **C.R.S.A.** 2

SAMEDI 14 JUILLET
Victoriaville à **C.R.S.A.** (2) (St-Casimir), 13h
Québec à Chaudière-Ouest (Grande-Pointe), 20h30

CLASSEMENT (25 MATCHS)

	G	P	MOY.	DIF.
C.R.S.A.	11	5	.688	—
Québec	11	5	.688	—
Chaudière-Ouest	7	6	.538	2.5
Beauport	7	10	.412	4.5
Victoriaville	6	9	.400	4.5
Lévis	5	12	.294	6.5

LIGUE MAJEURE BB

JEUDI 12 JUILLET
Ste-Foy 11, Québec 1
Chaudière-Ouest 1, Thetford Mines 7

SAMEDI 14 JUILLET
Beauport à Thetford Mines (2) (Stade), 15h

DIMANCHE 15 JUILLET
Beauport à Thetford Mines (Stade), 14h

CLASSEMENT (25 MATCHS)

	G	P	MOY.	DIF.
Thetford Mines	14	5	.737	—
Ste-Foy	9	7	.563	3.5
Beauport	10	9	.526	4.0
Haute St-Charles	8	10	.444	5.5
Québec	7	12	.368	7.0
Chaudière-Ouest	6	11	.353	7.0

MIDGET AAA

DIMANCHE 15 JUILLET
Trois-Rivières à Rive-Sud, 18h

CLASSEMENT (40 MATCHS)

	G	P	MOY.	DIF.
Charlesbourg	19	9	.679	—
Montréal	18	12	.600	2.0
Trois-Rivières	16	16	.500	5.0
Lachine	14	15	.483	5.5
Laval	14	16	.467	6.0
Rive-Sud	7	20	.259	11.5

SENIOR

LIGUE ÉLITE DU QUÉBEC

JEUDI 12 JUILLET
Trois-Rivières 4, Sherbrooke 0

VENDREDI 13 JUILLET
Québec à Victoriaville
Acton Vale à Coaticook

SAMEDI 14 JUILLET
Sherbrooke à **Rivière-du-Loup** (2) (Stade municipal), 13h
Granby à Trois-Rivières, 19h

DIMANCHE 15 JUILLET
Acton Vale à Granby, 19h

CLASSEMENT (32 MATCHS)

(Matchs d'hier non compris)

Association Worth

	G	P	MOY.	DIF.
Trois-Rivières	18	4	.818	—
Rivière-du-Loup	17	5	.773	1.0
Victoriaville	18	7	.720	1.5
Québec	8	12	.400	9.0

Association Rawlings

	G	P	MOY.	DIF.
Coaticook	13	12	.520	—
Sherbrooke	11	13	.458	1.5
Acton Vale	8	16	.333	4.5
Ailes du Québec	7	16	.304	5.0
Granby	4	19	.174	8.0

LIGUE MAJEURE BB

SAMEDI 14 JUILLET
Imédia à Montmagny, 13h

DIMANCHE 15 JUILLET
Bar le Xanthie à Montmagny, 14h
Bar le Shack à Victoriaville (2), 16h
Imédia à Indiens, 19h30

CLASSEMENT (24 MATCHS)

	G	P	MOY.	DIF.
Montmagny	9	4	.692	—
Éclairage Contrast	9	5	.643	0.5
Imédia	9	5	.643	0.5
Bar Le Shack	7	4	.636	1.0
Victoriaville	7	7	.500	2.5
Bar le Xanthie	6	7	.462	3.0
Indiens	1	16	.059	10.0

PURIBEC BAS ST-LAURENT

VENDREDI 13 JUILLET
Matane 7, Rimouski 14

SAMEDI 14 JUILLET
Cabano à Trois-Pistoles, 18h
La Pocatière à Rimouski, 19h

DIMANCHE 15 JUILLET
Matane à La Pocatière, 16h

CLASSEMENT (20 MATCHS)

	G	P	MOY.	DIF.
Trois-Pistoles	10	2	.833	—
Cabano	7	5	.583	3.0
La Pocatière	6	7	.462	4.5
Matane	5	9	.357	6.0
Rimouski	4	9	.308	6.5

MINEUR

COMPÉTITION DE LA RÉGION DE QUÉBEC

VENDREDI 13 JUILLET

ATOME A
STJ/STR 13, St-François 3

MOUSTIQUE MINEUR
Q.V.B.A.L. 6, Beauport 7

PEE-WEE A
C.R.S.A. 3, Charlesbourg 7
Chaudière-Est 14, Côte de Beaupré 2

BANTAM A
St-Nicolas 4, Équipe féminine 5

MIDGET A
Cascades 2, Cavaliers 7

BALLE-MOLLE

QUÉBEC SPORTIF SPALDING

Matchs joués au Parc Dollard

LUNDI 16 JUILLET
RDS Zone C. Chauffage Géo Thermique J.-G. Samson, 19h30
Caron et Guay c. Phénix Maritime, 21h15

CLASSEMENT (24 MATCHS)

	G	P	N	PTS
Phénix Maritime	7	5	1	15
AIM Québec	7	6	1	15
Chauffage Géo Thermique J.-G. Samson	6	6	0	12
RDS Zone	5	5	1	11
Caron et Guay	3	6	3	9

FOOTBALL

CANADIENNE

SEMAINE 3

JEUDI 12 JUILLET
Calgary 15, Toronto 48

VENDREDI 13 JUILLET
Edmonton 19, Winnipeg 15
Col.-Britannique à Saskatchewan

SAMEDI 14 JUILLET
Montréal à Hamilton, 19h

CLASSEMENT (18 MATCHS)

(Match à Saskatchewan non compris)

Division Est

	MJ	G	P	N	PP	PC	PTS
Toronto	3	2	1	0	100	44	4
Winnipeg	3	1	1	1	86	81	3
Montréal	2	0	2	0	30	48	0
Hamilton	2	0	2	0	14	67	0

Division Ouest

	MJ	G	P	N	PP	PC	PTS
Saskatchewan	2	2	0	0	65	15	4
C.-Britannique	2	2	0	0	53	31	4
Edmonton	3	1	2	1	67	83	3
Calgary	3	1	2	0	60	106	2

MAJEUR DU QUÉBEC

SAMEDI 14 JUILLET
Bas-St-Laurent Mustangs à Beauce X-Men (St-Prosper), 13h
Québec Monarks à Saguenay Mercenaires (UQAC), 16h

CLASSEMENT (6 MATCHS)

	MJ	G	P	N	PP	PC	DIF.
Québec Monarks	4	4	0	0	142	22	—
Québec Rebelles	5	4	1	0	107	54	0.5
Beauce	4	2	2	0	80	41	2.0
Saguenay	5	1	4	0	42	86	3.5
Bas-St-Laurent	4	0	4	0	29	197	4.0

LIGUE DE QUÉBEC

Matchs joués à L'Académie Saint-Louis

DIMANCHE 15 JUILLET
Sudistes c. Minotaure, 13h
Bulldogs c. Mercenaires, 16h
Cobras c. Scavengers, 19h

CLASSEMENT (8 MATCHS)

	MJ	G	P	N	PP	PC	PTS
Scavengers	6	4	1	1	140	34	9
Bulldogs	6	4	1	1	96	72	9
Mercenaires	6	3	2	1	78	55	7
Cobras	6	3	2	1	60	50	7
Sudistes	6	2	4	0	86	103	4
Minotaure	6	0	6	0	7	153	0

SOCCER

COUPE DU MONDE U-20

DEUXIÈME RONDE

JEUDI 12 JUILLET
Zambie 1, Nigeria 2
Argentine 3, Pologne 1
Mexique 3, Congo 0
Chili 1, Portugal 0

QUARTS DE FINALE

SAMEDI 14 JUILLET
Autriche c. États-Unis, 14h15
Espagne c. République tchèque, 17h45

DIMANCHE 15 JUILLET
Chili c. Nigeria (à **Montréal**), 14h15
Argentine c. Mexique, 19h45

BUTEURS

Sergio Aguero, Argentine	5
Adrian Lopez, Espagne	4
Freddie Adu, États-Unis	3
Josmer Altidore, États-Unis	3
Giovanni Dos Santos, Mexique	3
Dawid Janczyk, Pologne	3
Danny Szetela, États-Unis	3
Ezekiel Bala, Nigeria	2
Pablo Barrera, Mexico	2
Edinson Cavani, Uruguay	2
Angel Di Maria, Argentine	2
Bruno Gama, Portugal	2
Erwin Hoffer, Autriche	2
Ousman Jallow, Gambie	2
Lubos Kalouda, République tchèque	2
Leandro Lima, Brésil	2
Rodgers Kola, Zambie	2
Nicolas Medina, Chili	2
Maximiliano Moralez, Argentine	2
Alexandre Pato, Brésil	2
Abdallah Salim, Jordanie	2
Young Rok Shin, Corée du Sud	2
Luis Suaraz, Uruguay	2

UNITED

JEUDI 12 JUILLET
Vancouver 0, Seattle 1

VENDREDI 13 JUILLET
Montréal 1, Caroline 0
Charleston 1, Porto Rico 3
Californie à Portland

SAMEDI 14 JUILLET
Rochester à Atlanta, 19h55
Miami à Vancouver, 22h

DIMANCHE 15 JUILLET
Montréal au Minnesota, 18h05
Charleston à Porto Rico, 17h
Californie à Portland, 21h

CLASSEMENT (30 MATCHS)

(Match à Portland non compris)

	MJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Seattle	17	8	5	4	16	15	28
Montréal	16	7	3	6	17	13	27
Vancouver	17	7	4	6	18	13	27
Rochester	18	7	5	6	25	22	27
Portland	12	7	2	3	17	7	24
Atlanta	15	6	5	4	21	17	22
Porto Rico	15	4	4	7	19	17	19
Charleston	17	5	7	5	20	24	19
Miami	17	5	10	2	15	23	17
Caroline	15	3	5	7	10	13	16
Californie	16	3	8	5	13	22	14
Minnesota	13	2	6	5	10	15	11

Trois points pour une victoire. Un point pour une nulle.

COUPE DU QUÉBEC

SAMEDI 14 JUILLET

U-14 MASCULIN
Dynamo de Québec à Rive-Sud (Illiinois #1), 16h

U-14 FÉMININ
Bourassa à **Dynamo de Québec** (Royal St-David), 17h

U-16 MASCULIN
Laval à **Dynamo de Québec** (Royal St-David), 11h

U-16 FÉMININ
Laurentide à **Dynamo de Québec** (Royal St-David), 15h

U-18 MASCULIN
Royal de Beauport à **Kodiak de Charlesbourg** (Patro #2), 12h

SENIOR MASCULIN
Royal de Beauport à Jean-Talon (Claude-Robillard), 13h

SENIOR FÉMININ
Kodiak de Charlesbourg à Rive-Sud (Collège-François synth.), 9h
E.D.O. à **Dynamo de Québec** (Lac Beauport), 12h
Panthers à **Royal de Beauport** (Royal St-David), 13h
Phénix de Québec à Lanaudière-Centre (Horizon, Legardeur), 18h

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

VENDREDI

HOCKEY
LIGUE NATIONALE

ATLANTA signe un contrat de plusieurs saisons avec le centre Alexandre Giroux.

NEW JERSEY nomme Brent Sutter au poste d'entraîneur-chef.

OTTAWA signe des contrats avec le défenseur Lawrence Nycholat et l'ailier droit Niko Dimitrakos.

PITTSBURGH signe un contrat avec le centre Jeff Taffe.

BASEBALL
LIGUE NATIONALE

CHICAGO CUBS cède le voltigeur Felix Pie en Iowa de la Ligue de la côte du Pacifique; rappelle le receveur Geovany Soto d'Iowa.

CINCINNATI acquiert le lanceur Daniel Denham d'**Oakland** en retour du lanceur Julio Manon; cède Denham à Sarasota de la Ligue de la Floride.

MILWAUKEE achète le contrat du lanceur Mike Marksbury de Rockford de la Ligue Frontier.

SAN FRANCISCO signe une prolongation de contrat de deux ans avec le directeur-général Brian Sabean.

LIGUE AMÉRICAINE

BOSTON retire le lanceur Joel Pineiro de la liste des blessés; cède le joueur d'utilité Jeff Bailey à Pawtucket de la Ligue internationale.

CLEVELAND achète le contrat du lanceur Jensen Lewis de Buffalo de la Ligue internationale; transfère le voltigeur David Dellucci de la liste des blessés de 15 jours à celle de 60 jours.

DETROIT échange le lanceur Roman Colon à **Kansas City** en retour d'un joueur à être nommé.

OAKLAND cède le lanceur Julio Manon à Sacramento de la Ligue de la côte du Pacifique.

SEATTLE signe une prolongation de contrat de cinq ans avec le voltigeur Ichiro Suzuki.

LIGUE CAN-AM

BROCKTON signe un contrat avec le joueur d'intérieur Alex Nunez.

QUÉBEC signe un contrat avec le lanceur **Brad McLaughlin**.

SUSSEX réclame au ballottage le receveur Chris Crescenzi d'**Atlantic City**.

FOOTBALL
LIGUE NATIONALE

DETROIT signe des contrats avec le quart-arrière J.T. O'Sullivan, le secondeur Johnny Baldwin et le demi de coin Ramzee Robinson; libère le quart-arrière Phil Horvath.

INDIANAPOLIS signe un contrat de six ans avec l'ailier défensif Dwight Freeney.

BASKETBALL
ASSOCIATION NATIONALE

NEW JERSEY signe un contrat de plusieurs saisons avec le garde Vince Carter.

TENNIS

OMNIUM ALLIANZ ATP

Gstaad, Suisse

SIMPLE - QUARTS DE FINALE

Igor Andreev, Russie, bat Richard Gasquet (3), France, 7-5, 6-2.

Paul-Henri Mathieu (5), France, bat Gaël Monfils, France, 6-1, 4-6, 6-3.

Radek Stepanek, République tch

Michel Gagnon, Royal Québec 81
Kevin Genois, Cap-Rouge 81
Benoît Gordon, Pinegrove 81
Stéphane Huneault, Quatre Domaines .. 81
André Jetté, Pinegrove 81
Jacques Jr. Paiement, Royal Québec 81
Mark Rathwell, Royal Montreal 81
Charles Etienne Séguin, Rivermead 81
Alexandre Bourque, Lac St-Joseph 82
Alain Caron, Bois-Francs (Des) 82
Johnny Mazzaferro, St-Raphaël 82
Paul Scofield, Beloeil 83
Pierre Archambault, Kanawaki 84
Mathieu Bélanger, Royal Québec 84
Marcel Bouchard, Royal Québec 84
Pascal Garneau, Du Moulin 84
Mathieu Lahaie, Golf Québec 84
David Lamontagne, Milby 84
Denys Paillé, Ki-8-Eb 84
Hubert P.-Bouchard, Dallaire (municipal) 84
Richard Hallé, Triangle d'Or 85
Christian Babineau, Cerf (Le) 86
Marc-Antoine Bovet, Laval-sur-le-Lac ... 86
Jean-François Levasseur, Ki-8-Eb 86
Paul Spare, Rideau View 86
Jang-Gun Byeon, Summerlea 87
Marcel Gervais, Royal Québec 87
Louis Pelletier, Lorette 87
Evan Krakower, Elm Ridge 88
Daniel Levesque, Bic 88
Jean Tremblay, Port-Alfred 88
B. Nesrallah, Rivermead n'a pas terminé
Luc Guilbault, Milby n'a pas pris le départ

CLASSIQUE JOHN DEERE - PGA

Silvis, Illinois

Nathan Green ..... 67-63—130
Carl Pettersson ..... 67-64—131
Jason Dufner ..... 65-66—131
Neal Lancaster ..... 64-68—132
Duffy Waldorf ..... 65-68—133
Kevin Sutherland ..... 66-67—133
Tim Clark ..... 68-65—133
Bob May ..... 66-67—133
Kenny Perry ..... 65-68—133
Billy Mayfair ..... 69-66—135
Brian Gay ..... 72-63—135
D.J. Trahan ..... 67-68—135
J.P. Hayes ..... 70-65—135
Brendon de Jonge ..... 67-68—135
Paul Stankowski ..... 65-70—135
Jonathan Byrd ..... 67-68—135
Tim Petrovic ..... 68-68—136
Jeff Overton ..... 70-66—136
Tom Johnson ..... 68-68—136
Troy Matteson ..... 69-67—136
Scott Gutschewski ..... 65-71—136
Michael Sim ..... 69-67—136
Jim Rutledge ..... 72-68—140

Ne se sont pas qualifiés

Ian Leggatt ..... 73-74—147
Richard Lee ..... 76-71—147

CLASSIQUE OWENS CORNING - LPGA

Sylvania, Ohio

Se Ri Pak ..... 63-68—131
Jin Young Pak ..... 67-69—136
Meg Mallon ..... 72-65—137
Carri Wood ..... 68-69—137
Jimin Kang ..... 70-68—138
Morgan Pressel ..... 68-70—138
Marcy Hart ..... 72-67—139
Ji-Young Oh ..... 70-69—139
Laura Diaz ..... 69-70—139
Cristie Kerr ..... 69-70—139
Lorie Kane ..... 69-70—139
Angela Stanford ..... 69-70—139
Alena Sharp ..... 65-74—139
Jill McGill ..... 74-66—140
Kim Hall ..... 73-67—140
In-Kyung Kim ..... 72-68—140
Sherri Turner ..... 72-68—140
Sophie Giquel ..... 72-68—140
Angela Park ..... 71-69—140
Laura Davies ..... 71-69—140
Candie Kung ..... 70-70—140
Seon HwaLee ..... 70-70—140
Jane Park ..... 70-70—140
Christina Kim ..... 69-71—140
Jeong Jang ..... 69-71—140
Mikaela Parmlid ..... 69-71—140

Ne s'est pas qualifiée

A.J. Eathorne ..... 72-74—146

DICK'S SPORTING GOODS - CHAMPIONS

Endicott, New York

Craig Stadler ..... 34-35— 69
Scott Hoch ..... 35-34— 69
Rod Spittle ..... 35-34— 69
Bruce Vaughan ..... 34-36— 70
Massy Kuramoto ..... 33-37— 70
Ed Dougherty ..... 34-36— 70
Bruce Fleisher ..... 34-36— 70
Tim Simpson ..... 35-35— 70
Tim Conley ..... 36-34— 70
Jack Ferenz ..... 36-34— 70
Boonchu Ruangkit ..... 35-36— 71
Vicente Fernandez ..... 35-36— 71
Lon Hinkle ..... 36-35— 71
Andy Bean ..... 36-35— 71
Gil Morgan ..... 38-33— 71
John Jacobs ..... 35-36— 71
Denis Watson ..... 36-35— 71
Don Pooley ..... 37-34— 71

CYCLISME

TOUR DE FRANCE

Résultats de la 6e étape, courue sur 199,5 km entre Semur-en-Auxois et Bourg-en-Bresse.

1. Tom Boonen (Bel) 5h20:59
(Vitesse moyenne de 37,292 km/h)
2. Oscar Freire (Esp) ..... m.t.
3. Erik Zabel (All) ..... m.t.
4. Sébastien Chavanel (Fra) ..... m.t.
5. Thor Hushovd (Nor) ..... m.t.
6. Daniele Bennati (Ita) ..... m.t.
7. Robert Förster (All) ..... m.t.
8. Robert Hunter (A-Sud) ..... m.t.
9. Romain Feillu (Fra) ..... m.t.
10. Murilo Fischer (Bré) ..... m.t.
11. Francisco Ventoso (Esp) ..... m.t.
12. Jérôme Pineau (Fra) ..... m.t.
13. Robbie McEwen (Aus) ..... m.t.
14. Danilo Napolitano (Ita) ..... m.t.
15. Geraint Thomas (G-B) ..... m.t.
16. Enrico Degano (Ita) ..... m.t.
17. Inaki Isasi (Esp) ..... m.t.
18. Fred Rodriguez (É-U) ..... m.t.
19. Anthony Geslin (Fra) ..... m.t.
20. Sven Krauss (All) ..... m.t.
67. Fabian Cancellara (Sui) ..... m.t.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Fabian Cancellara (Sui) 29h49:55
2. Andreas Klöden (All) ..... à 0:33
3. Filippo Pozzato (Ita) ..... à 0:35
4. David Millar (G-B) ..... à 0:41
5. Oscar Freire (Esp) ..... à 0:43
6. George Hincapie (É-U) ..... m.t.
7. Vladimir Gusev (Rus) ..... à 0:45
8. Vladimir Karpets (Rus) ..... à 0:46
9. Erik Zabel (All) ..... à 0:48
10. Mikel Astarloza (Esp) ..... à 0:49
11. Thomas Dekker (P-B) ..... à 0:51
12. Benoît Vaugrenard (Fra) ..... à 0:52
13. Jose Ivan Gutierrez (Esp) ..... à 0:53
14. Alberto Contador (Esp) ..... à 0:55
15. Andreï Kashechkin (Kaz) ..... m.t.
16. Cadel Evans (Aus) ..... à 0:56
17. Ruben Perez (Esp) ..... m.t.
18. Michael Rogers (Aus) ..... à 0:57
19. Oscar Pereiro (Esp) ..... m.t.
20. Linus Gerdemann (All) ..... à 0:58
69. Tom Boonen (Bel) ..... à 1:38

CLASSEMENTS ANNEXES

POINTS (MAILLOT VERT)

1. Tom Boonen (Bel) ..... 141 pts
2. Erik Zabel (All) 130
3. Oscar Freire (Esp) 114
4. Robert Hunter (A-Sud) 103
5. Thor Hushovd (Nor) 101
6. Robbie McEwen (Aus) 97
7. Sébastien Chavanel (Fra) 94

MONTAGNE (MAILLOT À POIS)

1. Sylvain Chavanel (Fra) ..... 40 pts
2. Philippe Gilbert (Bel) 23
3. William Bonnet (Fra) 15
4. Giampaolo Cheula (Ita) 10
5. Stéphane Augé (Fra) 9
6. Michael Rasmussen (Dan) 8
7. David Millar (G-B) 7

JEUNES (MAILLOT BLANC)

1. Vladimir Gusev (Rus) 29h50:40
2. Thomas Dekker (P-B) ..... à 0:06
3. Benoît Vaugrenard (Fra) ..... à 0:07
4. Alberto Contador (Esp) ..... à 0:10
5. Linus Gerdemann (All) ..... à 0:13
6. Bernhard Kohl (Aut) ..... à 0:19
7. Thomas Lövkvist (Suè) ..... à 0:23

JEUX PANAMÉRICAINS

RÉSULTATS DU CANADA

Rio de Janeiro, Brésil

DAMES

HANDBALL
Canada 38, Cuba 25

HIPPODROME DE QUÉBEC

AUJOURD'HUI

Finger Lake (g), 12h35
Monmouth (g), 12h50
Woodbine (g), 13h10
Belmont (g), 13h
Arlington (g), 14h
Rideau, 18h30
Mohawk, 19h20
Montréal, 19h25
Meadowlands, 19h30

SOMMAIRES

BASEBALL - NATIONALE

HOUSTON 0 CHICAGO CUBS 6

	ab	p	cs	pp
Biggio 2b	4	0	0	0
Pence cc	4	0	1	0
Brkmn 1b	3	0	0	0
CaLee cg	4	0	2	0
Loretta ac	3	0	1	0
Lamb 3b	4	0	0	0
Scott cd	3	0	0	0
Munsn r	3	0	1	0
JJnngs l	2	0	0	0
Qualls l	0	0	0	0
Lidge l	0	0	0	0
OPlmro fs	1	0	0	0
Albers l	0	0	0	0
TreMillr l	0	0	0	0
Totaux	**31**	**0**	**5**	**0**
Houston				
Chicago Cubs				

	ab	p	cs	pp
ASrano cg	5	1	2	0
TTheriot ac	4	1	2	0
DeLee 1b	3	0	1	2
ARmrz 3b	4	0	0	1
CFloyd cd	4	1	2	0
HHowry l	0	0	0	0
DeRosa 2b	5	1	2	0
JJones cc	4	0	1	1
Soto r	5	1	0	0
CZmro l	3	1	2	1
MrmI l	1	0	0	0
Pagan cd	0	0	0	0
Totaux	**38**	**6**	**12**	**5**

.000 000 000 — 0
.000 301 02x — 6

E—Berkman (6), Loretta 2 (6), Lamb (7). DJ—Chi 1. LSB—Hou 7, Chi 14. 2B—ASoriano (25), DeLee (27). BV—Theriot (15). BS—JJones.

Houston	ML	CS	P	PM	BB	RB
JJennings P,1-5	5	1-3	10	4	3	1	7
Qualls		2-3	0	0	0	2	0
Lidge		1	0	0	0	0	2
Albers		1-3	2	2	2	2	0
TreMiller		2-3	0	0	0	0	0
Chicago Cubs							
CZmro G,11-7	6	2-3	3	0	0	3	7
Marmol	1	1-3	0	0	0	0	1
Howry		1	2	0	0	0	1

MVL—Albers.

WASHINGTON 14 FLORIDE 10

	ab	p	cs	pp
Logan cc	4	4	2	0
Blliard 2b	6	0	3	2
Zmrmn 3b	3	2	1	1
DYong 1b	4	0	1	4
Fick 1b	1	0	1	0
Kearns cd	5	1	2	3
Church cg	5	2	2	0
King l	0	0	0	0
Rauch l	0	0	0	0
Jimnz fs	1	0	0	0
CCrdro l	0	0	0	0
FLopez ac	5	2	2	2
Schndr r	3	1	1	1
Lngrhn cg	1	0	1	0
Brgmn l	1	1	0	0
Rivera l	0	0	0	0
Flores r	2	1	1	0
Totaux	**41**	**14**	**17**	**13**
Washington				
Floride				

	ab	p	cs	pp
HaRmz ac	5	1	2	0
Uggla 2b	3	0	0	1
MiCbr 3b	5	1	1	0
Jacobs 1b	3	3	2	1
JuMlr l	0	0	0	0
Reed fs	1	0	0	0
Gregg l	0	0	0	0
Wlnhm cg	4	1	1	3
Hrmida cd	5	1	2	1
Olivo r	5	2	2	0
Amzga cc	4	1	3	4
Willis l	0	0	0	0
Grdner l	0	0	0	0
Borchd fs	0	0	0	0
ERmrz l	0	0	0	0
Obmllr l	0	0	0	0
Linden fs	1	0	0	0
Pinto l	0	0	0	0
Wood 1b	1	0	0	0
Totaux	**37**	**10**	**13**	**10**

.011 630 201 —14
.010 440 010 —10

E—Willis (2). DJ—Flo 3. LSB—Was 10, Flo 7. 2B—Belliard (15), DYoung (24), Church (25), Hermida (10), Olivo (14). 3B—Logan (2), Langerhans (1), HaRamirez (5). C—Jacobs (6), Willingham (12), Amezaga (2). RV—Willingham (1). S—Bergmann, Willis. BS—Uggla.

Washington	ML	CS	P	PM	BB	RB
Bergmann	4	1-3	7	8	8	4	2
Rivera G,3-2	1	2-3	3	1	1	1	2
King		1	1	0	0	0	0
Rauch		1	1	1	1	0	0
CCordero		1	1	0	0	0	1
Floride							
Willis P,7-8	3	2-3	8	8	3	3	0
Gardner		1-3	0	0	0	0	1
ERamirez		2-3	2	2	2	0	0
Obermueller		1-3	2	1	1	2	0
Pinto	1	1-3	1	2	2	1	2
JuMiller	1	2-3	2	0	0	1	3
Gregg		1	2	1	1	1	1

Atteint—par Willis (Kearns). BP—Olivo 2.

ST. LOUIS 3 PHILADELPHIE 13

	ab	p	cs	pp
Miles ac	4	0	0	0
Ludwck cc	3	0	0	1
Percivl l	0	0	0	0
Spiezio cd	1	0	0	1
Pujols 1b	5	1	1	1
Duncan cg	3	0	2	0
Rolen 3b	4	0	0	0
JEcrcn cd	3	0	1	0
Thmps l	1	0	0	0
Sprger l	0	0	0	0
AKndy 2b	2	1	1	0

	ab	p	cs	pp
Rollins ac	5	2	3	3
Vctrno cd	4	2	2	0
Utley 2b	5	2	4	3
Nunez 2b	1	0	1	0
Howard 1b	5	2	3	0
Rwand cc	6	0	3	2
Burrell cg	2	2	1	1
Rmero l	0	0	0	0
Mesa l	0	0	0	0
Helms fs	1	0	0	0
Durbin l	0	0	0	0

	ML	CS	P	PM	BB	RB
JJennings P,1-5	5	1-3	10	4	3	1	7
Qualls		2-3	0	0	0	2	0
Lidge		1	0	0	0	0	2
Albers		1-3	2	2	2	2	0
TreMiller		2-3	0	0	0	0	0
Chicago Cubs							
CZmro G,11-7	6	2-3	3	0	0	3	7
Marmol	1	1-3	0	0	0	0	1
Howry		1	2	0	0	0	1

MVL—Albers.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Miller P,4-3		5	6	3	2	2	6
Grilli		1	0	0	0	0	0
McBride		1	0	0	0	0	3
Capellan		1	0	0	0	1	0
Seattle							
FHrndz G,6-4	6	1-3	10	2	2	2	6
Green		2-3	0	0	0	0	1
Sherrill		1-3	0	0	0	0	0
Reitsma		2-3	0	0	0	1	0
Putz VP,25		1	1	0	0	0	1

Atteint—par Capellan (JGuillen). MVL—Miller.

BASEBALL - CAN-AM

QUÉBEC 19 NASHUA 13

	ab	p	cs	pp
Berry 2b	6	2	1	1
Nccrta ac	5	5	4	2
Sclbrn fd/cg	5	4	4	5
Lntgua 3b	5	2	1	3
Dschns 1b	3	1	2	1
Ryan cu/cg	1	1	0	0
Gllwy cg/cc	2	0	0	0
Uchida cc	4	1	1	1
Stng cd/cg	6	1	1	1
Stevens r	3	0	1	1
Pello l	2	1	1	0
Trainor cc	1	0	1	0
Martin cd	5	1	2	1
Totaux	**48**	**19**	**19**	**16**
Québec				
Nashua				

	ab	p	cs	pp
Rmstlla cd	4	4	2	3
TCrgtn cg	3	1	1	0
Rosario ac	6	1	4	6
Rdrguez r	5	0	1	0
Acey 2b	6	0	1	0
Mttrram fd	4	0	1	0
Wssrmn fd	1	0	0	0
MCrgtn 3b	4	1	0	0
Dplssie 1b	5	2	2	2
Giannttti cc	4	3	3	1

	42	13	15	12
	.011	020	2(13)0	—19
	.104	101	420	—13

E—Naccarata, Ryan, Ramistella, Acey 3. DJ—**Qué** 1. LSB—**Qué** 8, Nas 10. 2B—Naccarata, Rodriguez, Duplissie 2, Giannotti 2. C—Naccarata, Scalabrini 2, Lantigua, Ramistella 2, Rosario. BV—Giannotti. RV—Mottram.

Québec	ML	CS	P	PM	BB	RB
Dunn		6	10	7	7	4	4
McLaughlin		2-3	3	4	1	4	0
Pello G,1-0	1	1-3	2	2	1	0	1
Mendoza		1	0	0	0	0	1
Québec							
Okamoto		6	7	4	3	3	6
Paul		1	3	2	2	0	1
Yano		0	2	4	4	2	0
Palazzolo P,4-2		0	1	3	2	0	0
Mann		1	6	6	6	0	1
Torres		1	0	0	0	0	0

Yano a lancé à 4 frappeurs en 8e. Palazzaolo a lancé à 3 frappeurs en 8e. MVL—Dunn. Atteint—par Palazzolo (Lantigua).

	ab	p	cs	pp
YMolna r	2	0	0	0
GBnntt r	1	0	0	0
KWells l	1	0	0	0
Cate l	0	0	0	0
Cvos l	0	0	0	0
Schmkr cc	2	1	2	0
Totaux	**32**	**3**	**7**	**3**
St. Louis				
Philadelphie				

	ab	p	cs	pp
Dobbs 3b	5	1	4	0
Ruiz r	4	0	0	0
Kndrck l	3	1	2	2
Bourn cg	1	1	0	0
Totaux	**42**	**13**	**23**	**11**

.000 010 011 — 3
.511 200 22x —13

E—Miles (10), YMolina 2 (6), KWells (4), Burrell (5). DJ—StL 3, Phi 3. LSB—StL 9, Phi 14. 2B—Duncan (14), Schumaker (3), Rollins (23), Howard (14), Rowand (21). C—Pujols (17), Rollins (17), Utley (16). BV—Victorino (28). S—Victorino. BS—Burrell, Kendrick.

St. Louis	ML	CS	P	PM	BB	RB
KWells P,3-12		1	8	6	4	1	1
Cate	1	2-3	3	1	0	2	2
Cavazos	1	1-3	2	2	2	1	0
Percival		1	2	0	0	0	1
Thompson		2	8	4	3	0	2
Springer		1	0	0	0	1	1
Philadelphie							
Kendrick G,4-0		7	6	1	1	1	4
Romero		1-3	1	1	1	1	0
Mesa		2-3	0	0	0	0	0
Durbin		1	0	1	1	3	0

KWells a lancé à 2 frappeurs en 2e, Thompson a lancé à 4 frappeurs en 8e. Atteint—par Durbin (AKennedy), par Cavazos (Ruiz), par Kendrick (YMolina). MVL—Percival.

CINCINNATI 8 NY METS 4

	ab	p	cs	pp
Freel 3b	4	3	1	0
Hopper cc	5	2	2	0
Grf Jr. cd	4	1	0	0
BPhllps 2b	5	2	3	6
Dunn cg	1	0	1	0
EEcrcn 3b	1	0	0	0
Httberg 1b	4	0	0	0
AlGnzlz ac	5	0	2	2
Ross r	5	0	0	0
Harang l	3	0	0	0
JaVltin fs	1	0	0	0
CtIngus l	0	0	0	0
Stanton l	0	0	0	0
Wthers l	0	0	0	0
Totaux	**38**	**8**	**9**	**8**
Cincinnati				
NY Mets				

	ab	p	cs	pp
JBRyes ac	4	1	0	0
Gotay 2b	5	0	2	1
Beltran cc	3	0	0	0
Wright 3b	3	1	1	0
CDlgdo 1b	3	1	2	1
L Duca r	4	0	0	0
ShGren cd	4	0	2	0
Mldge cg	4	1	1	2
Maine l	2	0	0	0
Pelfrey l	0	0	0	0
JoVlntn fs	1	0	0	0
Mota l	0	0	0	0
Schnws l	0	0	0	0
Easley fs	1	0	0	0
Heilmn l	0	0	0	0
Totaux	**34**	**4**	**8**	**4**
Cincinnati				
NY Mets				

E—EEncarnacion (10), AlGonzalez (15), Gotay 2 (2). DJ—Cin 2. LSB—Cin 9, NY 8. 2B—Freel (11), BPhillips (14), AlGonzalez (20), Gotay (5), Wright (22), CDelgado (23). C—BPhillips (18), Milledge (1). BV—ShGreen (7).

Cincinnati	ML	CS	P	PM	BB	RB
Harang G,10-2		6	7	3	3	2	8
Coutlangus		2-3	0	0	0	2	0
Stanton	1	1-3	1	1	1	0	0
Weathers		1	0	0	0	0	0
NY Mets							
Maine P,10-5	4	2-3	6	7	4	3	3
Pelfrey	1	1-3	2	1	1	1	1
Mota		1	1	0	0	0	0
Schoeneweis		1	0	0	0	0	1
Heilman		1	0	0	0	1	0

Atteint—par Pelfrey (Freel), par Harang (CDelgado).

PITTSBURGH 1 ATLANTA 9

	ab	p	cs	pp
McLth cc	4	0	1	0
FSnchz 2b	3	0	0	0
Kata 2b	1	0	0	0
LaRche 1b	3	0	1	0
Ar Jr.p	0	0	0	0
Castillo fs	1	0	0	0
Bay cg	4	1	1	0
Nady cd	4	0	1	0
JBtsta 3b	3	0	1	0
Palino r	4	0	1	1
JWlson ac	4	0	2	0
Snell l	1	0	0	0
Grabow l	0	0	0	0
Phelps 1b	1	0	0	0
Totaux	**33**	**1**	**8**	**1**
Pittsburgh				
Atlanta				

	ab	p	cs	pp
Harris cg	5	0	1	0
RnteriaAc	4	0	1	2
YEscbr ac	1	0	0	0
CJones 3b	4	1	2	0
Moylan l	0	0	0	0
James fs	1	0	0	0
Ascanio l	0	0	0	0
AJones cc	2	2	1	1
Diaz cg	0	0	0	1
McCnn r	4	2	3	4
Frncur cd	4	1	1	0
Jhnson 2b	3	1	1	0
Thrmn 1b	2	1	0	0
THudsn l	3	1	1	1
Wdwrd 3b	1	0	0	0
Totaux	**34**	**9**	**11**	**9**
Pittsburgh				
Atlanta				

E—LaRoche (4). DJ—Pit 1, Atl 1. LSB—Pit 7, Atl 6. 2B—Nady (16), Paulino (14), CJones (18), McCann (20). C—AJones (16), McCann 2 (11). BV—CJones (4). S—Snell. BS—Diaz.

Pittsburgh	ML	CS	P	PM	BB	RB
Snell P,7-6		5	8	7	4	2	4
Grabow		1-3	3	2	2	1	1
Armas Jr.	2	2-3	0	0	0	1	2
Atlanta							
THudson G,9-5		7	5	0	0	1	4
Moylan		1	0	0	0	0	0
Ascanio		1	3	1	1	0	2

Snell a lancé à 4 frappeurs en 6e.

COLORADO 10 MILWAUKEE 6

	ab	p	cs	pp
Spbrgh cc	4	1	1	1
Carroll 2b	4	1	1	0
Herges l	0	0	0	0
Hwkins l	0	0	0	0
Baker fs	1	0	0	0
Affeldt l	0	0	0	0
Corpas l	0	0	0	0
Hlliday cg	5	1	1	1
Helton 1b	5	0	2	2
Atkins 3b	4	1	0	0
Tlowzki ac	4	2	2	2
Hawpe cd	2	2	0	0
Trralba r	4	2	3	2
Francis l	3	0	1	2
KMtsui 2b	1	0	0	0
Totaux	**37**	**10**	**11**	**10**
Colorado				
Milwaukee				

	ab	p	cs	pp
CHart cc	4	0	1	1
Hardy ac	4	1	0	0
Braun 3b	4	2	2	4
JEstda r	4	0	0	0
Mench cd	4	0	1	0
Cunsell fs	1	0	0	0
Spurlng l	0	0	0	0
Grffnno fs	1	0	0	0
BShse l	0	0	0	0
Totaux	**34**	**6**	**8**	**6**

.002 341 000 —10
.004 110 000 — 6

E—Tulowitzki (6), Hawpe (4). DJ—Col 2. LSB—Col 6, Mil 6. 2B—Helton (21), Francis (2), CHart (16). C—Holliday (16), Tulowitzki (10), Torrealba (5), Braun 2 (13), Fielder (30). S—Capuano. BS—Spilborghs.

Colorado	ML	CS	P	PM	BB	RB
Francis G,9-5		5	7	6	6	2	7
Herges		1	0	0	0	0	0
Hawkins		1	1	0	0	1	1
Affeldt		1	0	0	0	0	1
Corpas		1	0	0	0	1	1
Milwaukee							
Capuano		3	6	5	5	3	3
Villanueva P,6-1		3	3	5	5	2	3
Spurling		2	1	0	0	0	1
BShouse		1	1	0	0	0	1

Capuano a lancé à 4 frappeurs en 4e.

BASEBALL - AMÉRICAINE

TORONTO 6 BOSTON 5

	ab	p	cs	pp
VWells cc	4	1	0	0
Jhnson cg	4	2	2	1
Rios cd	4	1	3	1
Thmas fd	4	1	2	0
HClark fd	0	0	0	0
Glaus 3b	4	1	2	1
Ovrbay 1b	4	0	1	1
AHill 2b	4	0	1	1
Zaun r	4	0	1	0
JMcDld ac	4	0	0	0
Totaux	**36**	**6**	**12**	**5**
Toronto				
Boston				

	ab	p	cs	pp
JDrew cd	2	1	1	0
Hinske cd	1	0	0	0
WPena cd	2	0	1	0
Pedroia 2b	4	0	0	0
Cora cs	0	0	0	0
MRmrz cg	5	2	2	3
Yukilis 1b	4	1	1	0
Lowell 3b	4	0	2	2
Varitek r	4	0	1	0
Crisp cc	4	0	0	0
JLugo ac	4	0	1	0
Totaux	**38**	**5**	**10**	**5**

.004 002 000 — 6
.203 000 000 — 5

E—Glaus (5). DJ—Bos 2. LSB—Tor 9, Bos 8. 2B—Johnson (4), Rios 2 (25), Thomas (12), Zaun (9), JDrew (15), Youkilis (23), Varitek (10). 3B—Lowell (2). C—MRamirez (12). BV—JLugo (23).

Toronto	ML	CS	P	PM	BB	RB
Marcum G,5-3		6	7	5	3	1	6
Downs		2-3	1	0	0	0	0
Janssen		1	1	0	0	0	0
Accardo VP,12	1	1-3	1	0	0	1	1
Boston							
Tavarez		4	9	4	4	3	3
Snyder P,1-2	1

U-20 : Argentine-Mexique, un match aux allures de finale

MONTRÉAL — Les amateurs auront droit à un affrontement de qualité quand l'Argentine et le Mexique s'affronteront en quarts de finale de la Coupe du Monde de soccer des moins de 20 ans.

On commence même à comparer Sergio Aguero au grand Diego Maradona après ses deux buts contre la Pologne dans la ronde des 16, et Giovanni Dos Santos en a fait tout autant pour le Mexique.

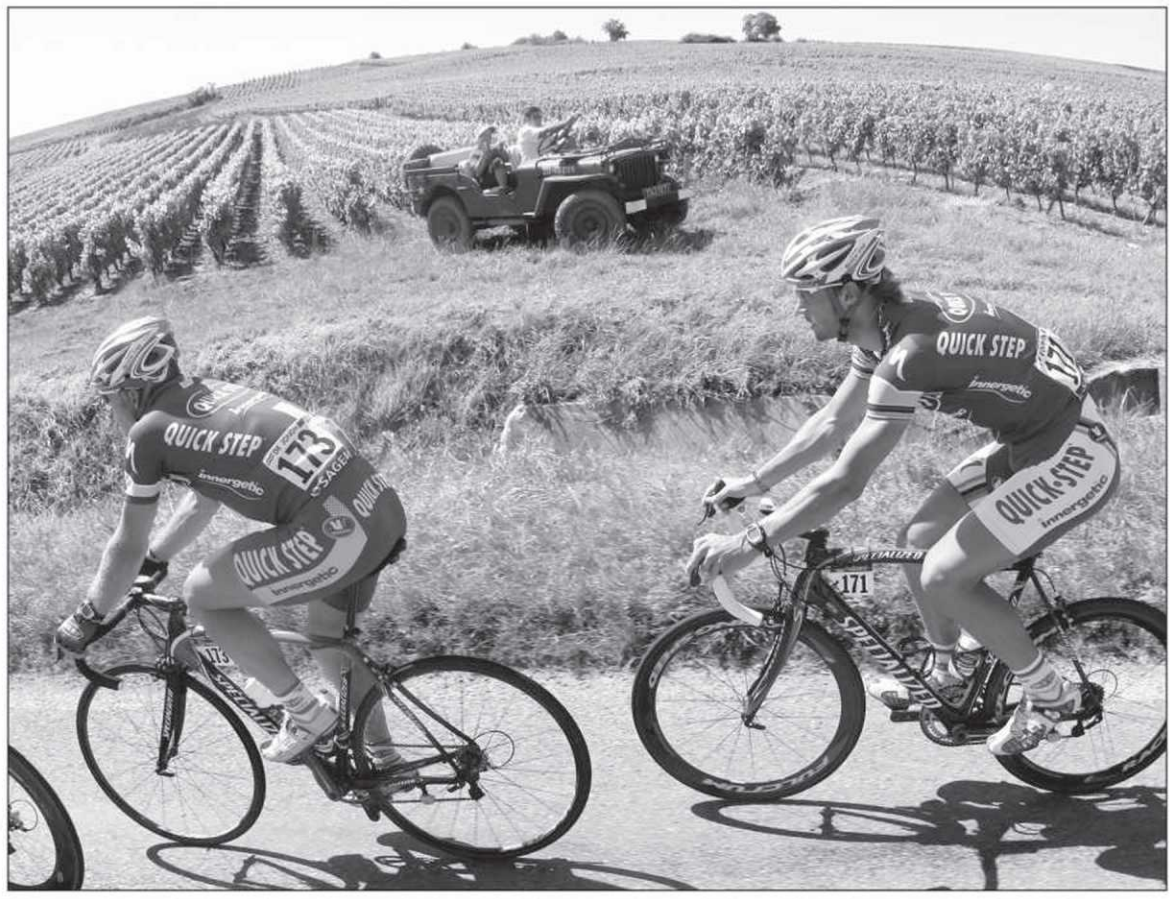
C'est un match qui aurait pu facilement être présenté en finale, mais le sort a voulu qu'ils s'affrontent dès cette fin de semaine.

Les quarts de finale commencent aujourd'hui. Les États-Unis, eux aussi de grands favoris, affrontent l'Autriche à Toronto, et l'Espagne rencontre la République tchèque à Edmonton. Demain, le Chili affrontera le Nigeria au Stade olympique, et c'est à Ottawa que sera présenté le match Argentine-Mexique.

Les Américains ont finalement obtenu un but de la part d'un autre joueur que Freddy Adu, Danny Szetela ou Josy Altidore quand Michael Bradley a marqué contre l'Uruguay. Ils tenteront d'atteindre les demi-finales pour la première fois. Mais les Américains sont inquiets. Altidore a été blessé au mollet et il y a eu quatre cartons dans le dur match contre l'Uruguay. L'Autriche a obtenu un but important de Erwin Hoffer contre la Zambie, mais les Autrichiens seront les négligés. Même chose pour les Tchèques contre les Espagnols.

Aguero et l'Espagnol Lopez dominent le tournoi avec cinq buts chacun, mais c'est le premier des deux buts de Aguero contre la Pologne qui fera parler longtemps. *PC*





Avant de remporter la sixième étape du Tour de France au sprint, hier, le Belge Tom Boonen (à droite) a profité de l'aide de son coéquipier Steven De Jongh. — PHOTO AFP

Boonen, toutes dents dehors

Associated Press

BOURG-EN-BRESSE, France — Malgré un problème de dérailleur, le Belge Tom Boonen (Quick Step) a remporté au sprint hier la sixième étape du Tour de France, disputée sur 199,5 km entre Semur-en-Auxois et Bourg-en-Bresse et marquée par une longue et vaine échappée du Britannique Bradley Wiggins.

À la veille de la première étape de montagne du Tour de 2007, le Suisse Fabian Cancellara a conservé le maillot jaune de leader qu'il détient depuis le départ du Tour à Londres, alors qu'Alexandre Vinokourov et Andreas Kloeden, meurtris dans leurs chairs depuis leurs chutes la veille, sont restés sagement dans le peloton.

« Demain (samedi), le col de la Colombière sera trop dur, je ne pense pas pouvoir conserver le maillot. Un nouveau Tour de France commence pour moi. Mais je serai encore en jaune le 14 juillet, c'est important », a déclaré Cancellara, vainqueur du prologue à Londres, puis de l'étape de Compiègne.

Un autre spécialiste des prologues, Bradley Wiggins (Cofidis), a donc fait sensation sur les routes de la Bresse, hier, avant d'être rejoint par le peloton après 190 km d'échappée, à quelques hectomètres de l'arrivée à Bourg-en-Bresse. « On était cinq dans l'échappée du matin, puis je me suis retrouvé soudain seul. Il n'y avait plus personne pour m'aider, je me suis dit c'est le Tour de France, il faut y aller », a déclaré Wiggins, parti au deuxième kilomètre et repris à sept du but, après avoir compté 17 minutes d'avance.

LA CHANCE A TOURNÉ

Boonen, qui n'avait plus remporté d'étapes sur le Tour depuis 2005, a devancé au sprint un autre ex-champion du monde, l'Espagnol Oscar Freire, et l'Allemand Erik Zabel. Le Français Sébastien Chavanel a pris la quatrième place. « Ce n'était pas facile, j'ai eu un problème de dérailleur », a déclaré Boonen, sacré champion du monde en 2005 et sacré pour la cinquième fois sur le Tour à Bourg-en-Bresse. « Cette année, le Tour n'avait pas bien commencé, mais ce n'était pas un problème de jambes, c'est la chance qu'il me fallait. »

Cette étape de transition avant les trois étapes alpestres a permis à Vinokourov, l'un des favoris du Tour, de tester sa résistance au lendemain de sa chute. Il a pédalé avec 15 points de suture au genou droit. Son coéquipier Andreas Kloeden souffre, lui, d'une fêlure au coccyx. « Alexandre m'a dit qu'il a très mal dormi, il a beaucoup souffert, il a galéré, a déclaré le champion de France Christophe Moreau. Ça le brûle sous le cuissard. L'étape était tranquille, tant mieux pour lui. »

Aujourd'hui, les 197,5 km entre Bourg-en-Bresse et le Grand Bornand marqueront le début véritable des hostilités, avec l'ascension du premier col de première catégorie, celui de la Colombière. « Les leaders vont venir se montrer, on va les voir au classement général », a prédit Moreau.

La montagne sera rude pour « Vino » et Klöden

La montagne va être difficile à passer dans le Tour de France pour les deux leaders de l'équipe Astana, le Kazakh Alexandre Vinokourov et l'Allemand Andreas Klöden, blessés, a estimé hier le gérant de l'équipe suisse, Marc Biver. « Le verdict se jouera certainement samedi et dimanche », a déclaré le responsable de l'équipe au départ de la sixième étape. « Si tous deux arrivent à passer les Alpes sans grosses difficultés, tout sera encore possible. Mais il est clair qu'avec les douleurs aux deux genoux pour Vino, le coccyx fissuré pour Klöden, ce sera difficile à passer. » Vinokourov, favori du Tour, et Klöden, deuxième du classement général à 33 secondes du Suisse Fabian Cancellara, ont chuté jeudi au cours de la cinquième étape. « Le moral de "Vino" est absolument remarquable, a souligné Biver. C'est incroyable ! Je n'ai jamais vu un sportif touché dans sa chair aussi gravement avoir un moral aussi solide. "Vino", c'est quelqu'un au caractère exceptionnel et c'est peut-être ce qui va le sauver. » En revanche, le dirigeant d'Astana s'est montré un peu moins optimiste pour Klöden. « Je le sens un peu moins. Il a l'air abattu. Mais il est vrai que les blessures les plus visibles ne sont pas toujours celles qui font le plus mal. » *AFP*

EN BREF

Au US amateur féminin → Catherine Fortin (Beauceville) et Sara-Maude Juneau (Lac-Saint-Joseph) ont réussi leur qualification, jeudi, pour le tournoi amateur ouvert des États-Unis. Les deux filles prendront part à ce prestigieux tournoi du 6 au 12 août, en Indiana. Elles se sont qualifiées au Duxbury Yacht Club dans la région de Boston avec un pointage de 72 (un coup sous la normale) pour Catherine et de 75 pour Sara-Maude. Pour Catherine Fortin, c'était un deuxième essai pour une qualification, elle qui participera à partir de demain au championnat provincial à Milby. Son inscription est déjà faite et acceptée pour les Championnats canadiens du 30 juillet au 4 août à Toronto, et dès le lendemain, elle se rendra en Indiana pour la ronde d'entraînement précédant le US amateur. *Réal Labbé*



Ami et cadet depuis plus de 40 ans → André Gagné est toujours à l'aise sur son terrain du Royal Québec et il l'est encore plus lors du tournoi Duc de Kent à cause de la présence de son ami et cadet André Desgagnés (photo). « Ça fait 44 ou 45 ans que je lui sers de cadet, souligne ce dernier. Je trouve qu'il est moins nerveux ces dernières années, maintenant il prend goût à jouer au golf. » M. Desgagnés est un vrai maniaque de golf et il ne rate jamais une occasion de pratiquer son sport favori. « J'ai déjà joué un 23 décembre à Sainte-Pétronille. Regardez-moi ça, dit-il en manipulant les bâtons de son joueur, ça prend dorénavant des instruments de chirurgien. J'aimerais bien ça qu'une année on donne la même sorte de bâtons à tout le monde et on verrait qui pourrait obtenir les meilleurs pointages. » *Réal Labbé*

Des lettres d'excuses → Golf Québec a envoyé des lettres d'excuses à 11 joueurs qui avaient été exclus par erreur de la deuxième ronde du tournoi Alexandre de Tunis qui se tenait en début de semaine dans la région d'Ottawa. La coupure devait se faire à 78, et à cause de l'erreur on a avisé ceux qui avaient enregistré ce pointage qu'ils ne pouvaient participer à la deuxième. Malheureusement, il a été impossible à l'organisation de rejoindre les joueurs, ceux-ci ayant déjà quitté. Ladirection de Golf Québec a compensé avec sa lettre d'excuses. *Réal Labbé*

DUC DE KENT

Le parcours se fait avare

Réal Labbé
rlabbe@lesoleil.com



Le parcours Québec du club de golf Royal Québec de Boischatel s'est montré très coriace pour la première ronde du tournoi Duc de Kent Desjardins, alors que seulement trois joueurs ont joué en bas de la normale, dont le meneur Louis-Alexandre Pitre, du club hôte, avec son pointage de 69. Mark Coldham (Rideau View) et Hugo C. Lauzon (Le Versant) ont enregistré des premières rondes de 71.

André Gagné l'avait prévu. Il disait plus tôt cette semaine que le parcours Québec pouvait se montrer très avare et que la partie se jouerait sur les verts. C'est en plein ce qui s'est passé, et le triple champion du Duc de Kent aurait pu s'en tirer mieux que son pointage de 74 si l'arrêt de près d'une heure à cause de l'orage n'avait cassé son rythme. « J'étais à trois sous la normale après 11 trous quand le jeu a été arrêté. J'ai eu deux verts de trois roulés sur les trois trous suivants et la même chose au 18. J'étais à 218 verges pour mon deuxième coup et j'ai préféré jouer de prudence. J'ai mal choisi mon bâton pour mon troisième coup et j'ai pris trois roulés, pour un bogey. Si la même situation se présente demain (aujourd'hui), je vais y aller pour le vert à mon deuxième coup. »

PITRE A SU SE CALMER

Louis-Alexandre Pitre est entré au chalet assez tôt et il a été le meneur pendant le reste de la journée avec son pointage de 69. « Une super bonne ronde. Pour moi, tout s'est passé sur les verts puisqu'au total je n'ai pris que 25 roulés. C'est définitivement ma meilleure ronde sur le Québec, surtout que j'étais trois au-dessus de la normale après quatre trous. Je me suis bien repris après avec six oiselets. J'étais un peu fâché contre moi après ce pénible départ, et avec mon cadet, nous avons décidé de nous en tenir au plan de match. C'est mon oncle Bruno et il sait me calmer, car je suis un émotif. »

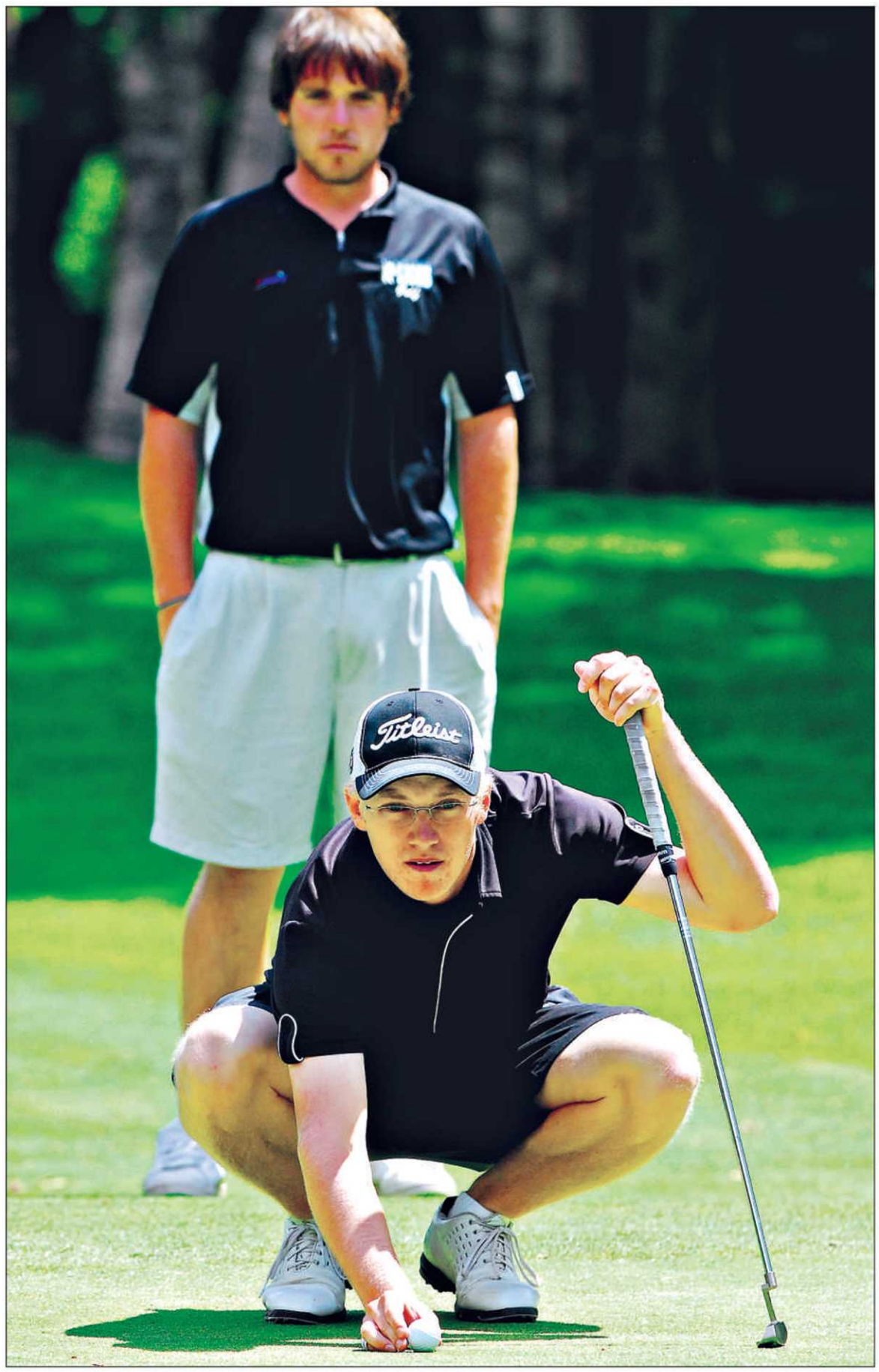
Keven Fortin-Simard, lui aussi du Royal Québec, a joué la normale. « J'ai gaspillé un paquet de coups. J'ai atteint 17 verts en coups réglementaires, mais j'ai quatre trous de trois roulés et j'ai manqué trois roulés de 12 pieds et moins. Je n'ai pas capitalisé sur mes bons coups sur les verts et je n'ai réussi qu'un oiselet sur les quatre normales 5 que je suis capable de prendre en deux. Je vais aller travailler une couple de petites choses, dont mon bois numéro un. Je suis content de ma ronde, je voulais être dans l'un des deux derniers groupes à prendre le départ. »

LANGEVIN DÉÇU

Renaud Langevin (Beauceville) souhaite que le Québec lui redonne quelques coups aujourd'hui. « Je me suis placé en deux coups sur les normales 5 des 16e et 18e trous, mais je n'ai pu faire mieux que la normale. Je suis déçu parce que je frappais la balle assez bien pour jouer moins un ou moins deux. Je n'ai réussi que deux oiselets et ce n'est pas assez. J'ai trouvé que la vitesse des verts était bien correcte. »

Auteur d'une ronde de 74, Julien Proulx (Cap-Rouge) a eu sa part de difficulté avec les verts. « Ils étaient très rapides et difficiles à lire. Ils n'étaient pas durs à prendre, mais c'était difficile de faire tenir la balle dessus. Faut dire que le long délai n'a pas aidé. À la longue, il ne faisait pas chaud dans le petit abri où nous étions réfugiés. »

Le premier départ est prévu pour 7 h aujourd'hui et le dernier groupe partira à 10 h 36.



Kevin Fortin-Simard s'en est bien tiré en jouant la normale, mais il a affirmé après sa ronde avoir « gaspillé un paquet de coups ». — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Gagné-Marcoux a sa place chez les Tiger-Cats

Miguel Bujold
La Presse

HAMILTON — Au printemps, les experts évaluaient que deux Québécois possédaient de véritables chances d'être repêchés par une équipe de la NFL : Éric Deslauriers, un membre des Alouettes, et Cédric Gagné-Marcoux, qui a déjà sa place au sein de la ligne offensive des Tiger-Cats de Hamilton.

Même s'il a disputé sa carrière universitaire au centre avec les Golden Knights de Central Florida, Gagné-Marcoux joue au poste de garde à gauche. L'entraîneur-chef des Tiger-Cats, Charlie Taaffe, a expliqué qu'il comptait déjà sur un bon centre en Marwan Hage, mais que Gagné-Marcoux faisait partie des cinq meilleurs joueurs de ligne du club. « Au fond, les deux positions se ressemblent beaucoup. La principale différence est l'angle des blocs, mais ça reste du football », explique l'affable Gagné-Marcoux.

Comme Deslauriers, qui disputera son premier match dans la LCF ce soir, Gagné-Marcoux n'a finalement pas été repêché par une équipe de la NFL. Mais il a tout de même participé à un minicamp des Vikings du Minnesota. « Il n'y avait pas vraiment de place pour moi au Minnesota, mais ce fut une très bonne expérience », dit celui qui a été surpris par la qualité du jeu dans la LCF.

« Le calibre est très bon. Lorsque je suis arrivé ici (à Hamilton), je venais de quitter les Vikings et je peux dire qu'il y a plusieurs joueurs dans la LCF qui pourraient facilement jouer dans la NFL. La vitesse du jeu est vraiment bonne. Les joueurs sont généralement moins gros, mais ils sont très rapides et athlétiques. »

À EN PERDRE LE SOUFFLE

En plus de changer de position, Gagné-Marcoux a dû se familiariser avec un terrain plus large et, aussi, avec des répits moins longs ; dans la LCF, il n'y a que 20 secondes entre les jeux, contrairement à 40 aux États-Unis. Le joueur de 24 ans a admis chercher son souffle à quelques occasions…

Lorsqu'on lui a demandé s'il rêvait toujours à la NFL, Gagné-Marcoux a insisté pour dire que toute son attention était consacrée aux Tiger-Cats. « J'aime ça ici. Il y a beaucoup de tradition et l'organisation a embauché des gens positifs, qui connaissent bien le football et qui ne lésinent pas sur l'effort. Marcel (Desjardins) et Charlie (Taaffe) passent 16-17 heures par jour au stade. Ça paraît qu'ils adorent le football et c'est bon pour l'équipe. »

Même s'il est parfaitement comblé chez les Tiger-Cats, qui ont fait de lui leur choix de première ronde en 2006, Gagné-Marcoux a longtemps été un partisan des Alouettes. « Lorsque j'étais plus jeune, j'organisais mes horaires de travail en fonction des matchs des Alouettes. Je prenais congé la journée des matchs ! Ce sera donc très spécial, demain (ce soir). » Cette fois, il pourra tout faire sauf prendre congé.



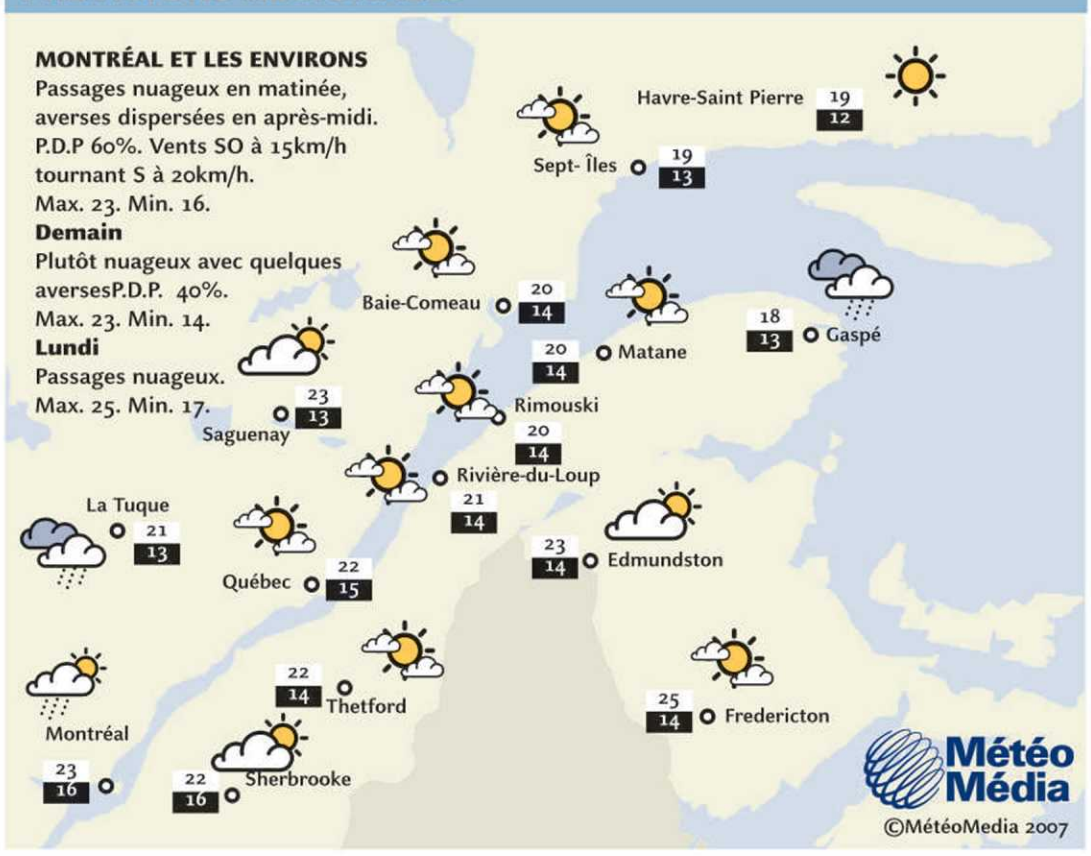
L'entraîneur des Tiger-Cats, Charlie Taaffe, estime que Cédric Gagné-Marcoux est un de ses cinq meilleurs joueurs de ligne. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

COUP D'ŒIL MÉTÉO POUR QUÉBEC

Aujourd'hui	Demain	Lundi	Mardi	Mercredi
Max. 22	Max. 21	Max. 22	Max. 21	Max. 23
Min. 15	Min. 12	Min. 14	Min. 10	Min. 7
Précipitations 10%	Précipitations 60%	Précipitations 10%	Précipitations 70%	Précipitations 10%
Vents faibles	Vents faibles	Vents légers	Vents faibles	Vents légers
Facteur humidex 23				

PRÉVISIONS RÉGIONALES

MONTRÉAL ET LES ENVIRONS
Passages nuageux en matinée, averses dispersées en après-midi. P.D.P 60%. Vents SO à 15km/h tournant S à 20km/h.
Max. 23. Min. 16.
Demain
Plutôt nuageux avec quelques averses P.D.P. 40%.
Max. 23. Min. 14.
Lundi
Passages nuageux.
Max. 25. Min. 17.



LES MARÉES (HAE)

Québec			Rimouski		
Aujourd'hui			Aujourd'hui		
B	1h17	0.7m	H	2h34	4.3m
H	6h27	5.2m	B	9h16	0.5m
B	14h09	0.4m	H	15h09	3.3m
H	19h11	4.2m	B	20h56	0.7m
Demain			Demain		
B	2h08	0.7m	H	3h22	4.4m
H	7h15	5.3m	B	9h59	0.5m
B	14h56	0.4m	H	15h52	3.4m
H	19h57	4.3m	B	21h41	0.6m
Grondines			**Sept-Îles**		
Aujourd'hui			Aujourd'hui		
B	4h35	1.6m	H	2h04	3.2m
H	9h04	4m	B	8h50	0.3m
B	18h00	1.5m	H	14h43	2.2m
H	21h50	3.2m	B	20h22	0.4m
Demain			Demain		
B	5h31	1.7m	H	2h54	3.2m
H	9h51	4.1m	B	9h35	0.3m
B	18h49	1.5m	H	15h28	2.2m
H	22h34	3.4m	B	21h10	0.4m

AU PAYS | Aujourd'hui

Calgary	Orages	31	15
Charlottetown	Ensoleillé	24	16
Edmonton	Soleil	32	17
Fredericton	Beau	25	14
Halifax	Ensoleillé	25	14
Iqaluit	Averses	9	3
Moncton	Beau	24	14
Ottawa	Averses	23	14
Regina	Soleil	30	18
Rouyn-Noranda	Pluie	17	12
Saint-Jean	Beau	21	12
Saskatoon	Ensoleillé	31	19
Sudbury	Pluie	16	11
Toronto	Averses	23	15
Thunder Bay	Beau	17	11
Vancouver	Soleil	24	17
Victoria	Soleil	25	18
Whitehorse	Variable	22	7
Winnipeg	Variable	22	13
Yellowknife	Éclaircies	23	15

DANS LE MONDE | Aujourd'hui

Amsterdam	Nuageux	23	17
Athènes	Soleil	33	21
Beijing	Averses	26	24
Berlin	Beau	30	15
Boston	Beau	27	19
Buenos Aires	Nuageux	7	4
Chicago	Orages	28	16
Londres	Nuageux	21	17
Los Angeles	Beau	27	17
Madrid	Soleil	34	19
Mexico	Soleil	22	7
Moscou	Averses	23	16
New Delhi	Averses	31	29
New York	Variable	28	22
Paris	Variable	26	20
Philadelphie	Soleil	30	21
Rio	Beau	27	22
Rome	Soleil	31	18
Tokyo	Pluie	24	23
Washington	Variable	32	23

AU SOLEIL | Aujourd'hui

Acapulco	Beau	36	28
Bahamas	Orages	33	28
La Barbade	Variable	30	26
Bermudes	Pluie	27	24
Cancun	Orages	33	27
Daytona Beach	Orages	32	23
Ft. Lauderdale	Orages	31	25
Honolulu	Averses	30	23
Key West	Orages	32	28
La Havane	Orages	31	25
Las Vegas	Variable	43	29
Miami	Orages	31	25
Montego Bay	Éclaircies	34	26
Myrtle Beach	Orages	30	24
Orlando	Orages	32	23
Palm Springs	Beau	43	27
Puerto Plata	Orages	32	26
Tallahassee	Orages	30	22
Tampa	Orages	32	24
W. Palm Beach	Orages	32	25

ALMANACH

Maximum hier	23.1°
Minimum hier	11.0°
Normale le jour	24.8°
Normale la nuit	13.7°
Record max.	33.3°/1952
Record min.	8.9°/1968
Précipitation hier	0 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

Indice UV: 7 (Elevé)

LE SOLEIL

5h05 — 20h37

Durée du jour: 15h32

LA LUNE

Lever à 4h44 — Coucher 21h13

14 juil	22 juil	30 juil	5 août

Havret multiplie les oiselets

AP et PC

LUSS, Écosse — Grégory Havret et Jose Manuel Lara sont au sommet du tableau des meneurs après la fin de la deuxième ronde de l'Omnium d'Écosse, les deux golfeurs affichant un cumulatif de 132 au moment de rentrer au pavillon du parcours de Loch Lomond, hier.

Havret a réussi cinq oiselets sur le neuf de retour pour remettre une carte de 64, tandis que Lara a réussi un aigle et deux oiselets au cours des six derniers trous pour terminer la journée à 65. L'Américain Phil Mickelson (68) se retrouve à un coup des meneurs. L'Anglais Simon Kahn (67), l'Argentin Andres Romero (67) et l'Américain Boo Weekley (66) suivent à 134.

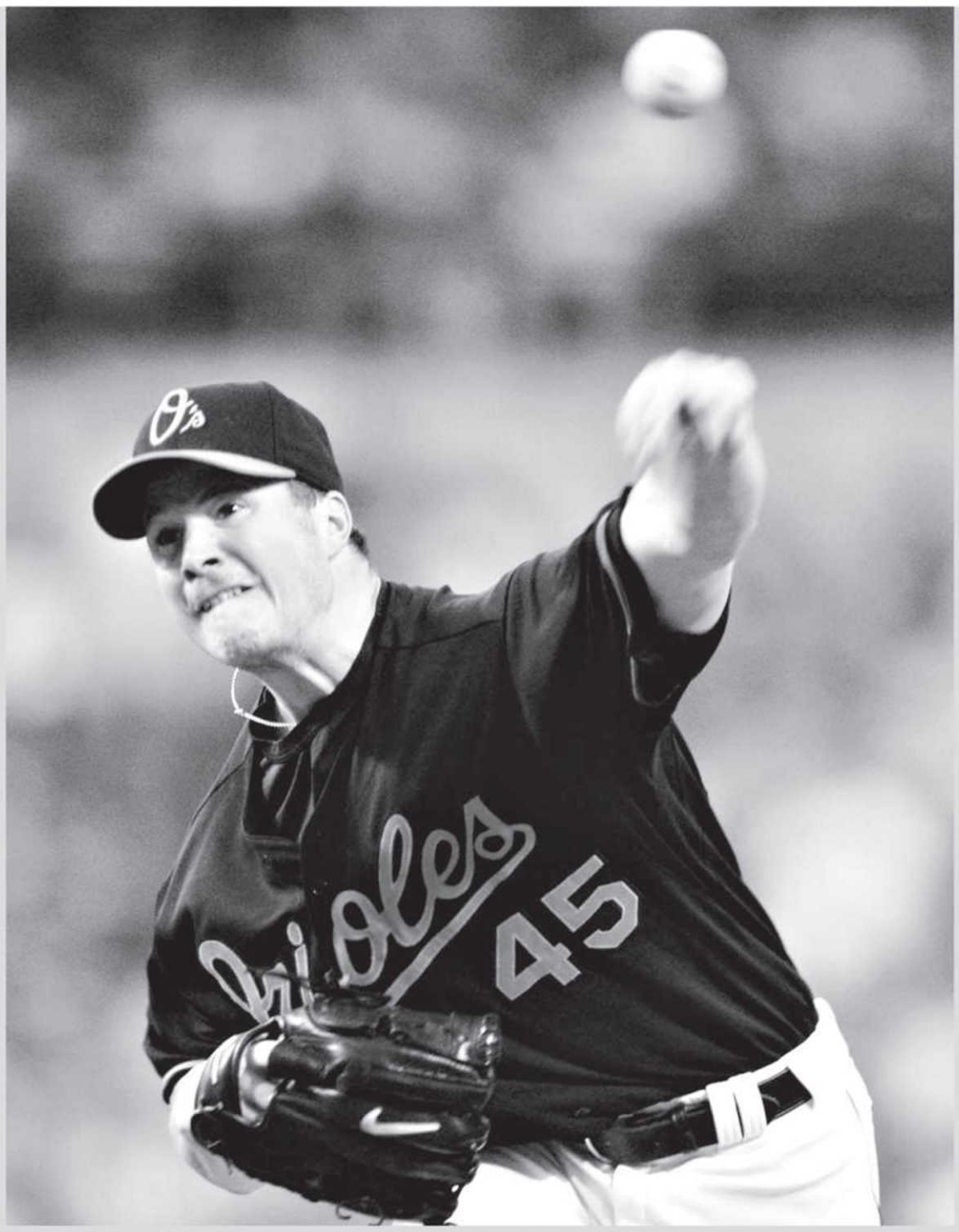
JOHNSON ÉLIMINÉ

À Silvis, dans l'État de l'Illinois, le vainqueur du Tournoi des maîtres, Zach Johnson, a dû plier bagage, lui qui a raté sa qualification à la classique John Deere. Johnson a joué la normale 71 pour un total de 141, un sous le par, et 11 coups de plus que le meneur Nathan Green. Vedette de l'épreuve, Johnson a raté par un coup.

Green a pris les devants avec une deuxième ronde de 63. Il a une avance d'un coup sur Jason Dufner (66) et Carl Pettersson (64). Neal Lancaster (68), meneur de la première ronde, est à 132.

SE RI PAK EN AVANT

À Sylvania, dans l'Ohio, Se Ri Pak a présenté du jeu solide, peu spectaculaire, à la classique Jamie Farr Owens Corning sur le circuit de la LPGA. Malgré tout, sa ronde de 68, trois sous le par, lui a suffi pour prendre une avance de cinq coups après la deuxième journée de compétition. Pak, qui a déjà gagné ce tournoi quatre fois, totalise 131, 11 sous le par.



BEDARD PASSE LES WHITE SOX DANS LA MITAINE

Erik Bedard n'a permis que trois coups sûrs en sept manches, hier soir, et Nick Markakis et Corey Patterson ont bouclé le circuit aux dépens de Mark Buehrle quand les Orioles de Baltimore ont battu les White Sox de Chicago 2-0. Bedard (8-4) a retiré sept frappeurs sur des prises pour porter son total à 156, un sommet dans la Ligue américaine. L'Ontarien a donné deux buts sur balles et n'a permis qu'à trois coureurs d'aller au-delà du premier but. Il n'a pas permis de point au cours des 16 dernières manches et il présente un dossier de 4-0 à ses cinq derniers départs. Bedard a remporté son duel contre Buehrle (6-5), qui a vu son contrat être prolongé de quatre ans dimanche. Buehrle a cédé six coups sûrs et un but sur balles en complétant un troisième match cette saison. — PHOTO AP

EN BREF

Les Mariners gardent Ichiro pour 90 M $US

→ Ichiro Suzuki a signé une nouvelle entente de cinq ans avec les Mariners de Seattle, hier, trois jours après qu'il eut été le choix unanime à titre de joueur par excellence du Match des étoiles du baseball majeur. Ichiro, un habitué des Matchs des étoiles et des Gants doré, empochera 90 millions $US. Il s'agit du contrat le plus généreux dans l'histoire des Mariners, qui auraient pu perdre ses services sur le marché des joueurs autonomes à la conclusion de la présente saison. Ils pourront maintenant miser sur Suzuki jusqu'à l'âge de 39 ans. Suzuki était le meneur des majeures avec 128 coups sûrs avant les matchs d'hier. Il avait une moyenne au bâton de ,355 avec cinq circuits, ainsi que 39 points produits et 23 buts volés. *AP*

Les Colts généreux avec Freeney aussi

→ Les Colts d'Indianapolis ont conclu une entente de six ans d'une valeur de 72 millions $US avec l'ailier défensif Dwight Freeney, ce qui permettra à ce dernier de devenir l'un des joueurs défensifs les mieux payés de la NFL. L'entente comprend aussi un boni de signature de 30 millions $. Un choix de premier tour au repêchage de 2002, Freeney a raté le Pro Bowl cette année pour la première fois depuis sa première campagne. Il a dû composer avec des blessures à l'épaule et à la jambe. Il avait toutefois enregistré 56,5 sacs du quart et provoqué 27 échappés à ses cinq premières saisons avec les Colts. Depuis la fin de l'année 2004, les Colts ont conclu des ententes généreuses avec le quart Peyton Manning (98 millions $, sept ans) et les receveurs Marvin Harrison (66 millions $, six ans) et Reggie Wayne (39 millions $, six ans). *AP*

Un air de facilité pour «Macro»

La Presse

WINDSOR — L'idée lors des préliminaires du 100 mètres est d'économiser un maximum d'énergie en vue des deux courses qui suivront et, accessoirement, de dégager une impression de facilité à la face de ses rivaux. À ce petit jeu, Nicolas Macrozonaris s'est pas mal bien débrouillé hier, devant quelque 1700 spectateurs réunis au stade de l'Université de Windsor où sont présentés les Championnats canadiens d'athlétisme.

Par une superbe soirée au cours de laquelle le vent avait toutefois choisi de jouer les trouble-fêtes, le triple champion canadien a terminé premier de sa vague, franchissant la distance en 10,59 secondes (vent de -1,7 m/s), soit le cinquième chrono de la soirée.

Courant dans le couloir numéro huit, Macrozonaris a regardé deux fois à sa gauche avant de se relâcher dans les 15 derniers mètres. « J'ai bien couru, ça n'a pas été dur du tout », a assuré le Québécois qui se désolait toutefois des caprices d'Éole. « Presque toutes mes courses se sont déroulées avec un vent négatif, a aussi souligné Macrozonaris. C'est une des raisons pour lesquelles je n'ai pas eu un bon chrono cette année. J'ai été extrêmement malchanceux. Ce n'est pas grave. Il reste la deuxième moitié de la saison d'été. Je prévois aller en Europe. »

Anson Henry, troisième en 2007, a fini premier avec un chrono de 10,49 (vent de -0,7 m/s). L'Acadien Michael LeBlanc, la nouvelle sensation de l'athlétisme canadien, suit en 10,52 (0,7 m/s). Le sprinter de 20 ans a réalisé la meilleure performance canadienne de la saison avec un chrono de 10,17 le mois dernier en Californie. L'Albertain Neville Wright (10,54) et l'Ontarien Richard Adu-Bobie (10,56) ont complété le quintette de tête.

UN RECORD POUR PETITCLERC

Pour sa part, Chantal Petitclerc a abaissé la marque mondiale du 200 m grâce à un chrono de 28,29 secondes (vent de -1,2 m/s), hier midi. L'athlète de 37 ans avait été dépouillée de son propre record par l'Américaine Tatyana McFadden, la fin de semaine dernière. « Ça faisait trois jours que je n'en dormais pas, a confié Petitclerc, mi sérieuse, mi-blagueuse. J'ai mangé la ligne tout le long dans le virage, ce qui est plus risqué en fauteuil roulant, où on a moins de contrôle. »

Pourvoiries chasse et pêche Loisirs en forêt

QUÉBEC ET SES ENVIRONS

RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES

Profitez des vacances pour venir vous ressourcer dans un environnement naturel et sauvage. Située à quelques kilomètres de Québec, la Réserve dispose de plusieurs sites d'hébergement où vous pouvez pratiquer des activités de plein air telles que la pêche et la villégiature. Vous pouvez donc choisir parmi une gamme de 130 chalets pouvant contenir de 2 à 14 personnes. Prenez note que nos gros chalets (8 à 14 pers.) sont en baisse de capacité et accueillent un minimum de 6 pers./chalet. **Exceptionnellement,** le réputé **pavillon Lac-des-Neiges** est offert pour la pêche en **plan américain** pour des petits groupes (2 pers. et +). Trois séjours sont toujours disponibles : du 13 au 16 juillet; du 19 au 22 juillet et du 25 au 27 juillet. De plus, le pavillon est offert en **plan européen** du 5 au 23 août. Profitez également de nos 2 nouveaux sites d'hébergement de 2007, soit le **Pikauba** et le **Pécan** qui sont offerts pour la pêche en **plan européen.** Pour plus de détails et pour connaître les autres forfaits offerts par la Réserve, demandez notre **brochure 2007** au (418) 528-6868 ou visitez notre site Internet au www.sepaq.com/laurentides. Pour **information et réservations,** composez le **1 800 665-6527** (7/7 jours, de 8h30 à 21h) ou le **(418) 528-6868** (en semaine, de 8h30 à 16h30).

Communiquez avec le télémarketing
au 686-3377 ou sans frais au 1 800 318-3378
Télécopieur : 686-3370 • telemarketing@lesoleil.com

Le 13 porte chance aux Capitales

Ian Bussières
ibussieres@lesoleil.com



Malchanceux, le chiffre 13 ? Sûrement pas pour les Capitales de Québec, qui ont profité du vendredi 13 pour effectuer une remontée de... 13 points en huitième manche, établissant un record de la ligue Can-Am de baseball indépendant en route vers un gain de 19 à 13 sur le Pride, hier soir à Nashua.

Pour couronner le tout, le numéro 13 des Caps, Ivan Naccarata, s'est illustré de belle façon avec une soirée de quatre coups sûrs, dont un double ainsi que son premier coup de circuit dans l'uniforme des Québecois.

À son premier match de la saison avec les Capitales, Patrick Scalabrini n'a pas raté sa rentrée, y allant de quatre coups sûrs, dont deux coups de circuit, et quatre points produits.

Patrick Deschênes, qui a produit deux points et a atteint les sentiers à chacune de ses présences au bâton, avant de se blesser en contournant le troisième coussin en huitième manche, a aussi connu une belle soirée, tout comme Eddie Lantigua qui a frappé un circuit de trois points.

Dans leur huitième manche qui a duré plus de 40 minutes, les hommes de Michel Laplante ont torpillé les releveurs Eiji Yano, Steve Palazzolo et Jimmy Mann.

Le receveur Chris Torres a été désigné par son gérant Butch Hobson pour lancer la neuvième manche du Pride et, ironiquement, il n'a permis à personne d'atteindre les buts.

UN DÉPART DIFFICILE

Le partant des Caps, Keith Dunn, avait éprouvé des ennuis au monticule en début de match, accordant un circuit au premier frappeur de la rencontre, John Ramistella. Ce dernier est revenu à la charge avec une claque de deux points par-dessus la clôture du Holman Stadium avec deux retraits en deuxième manche.

Dunn a ensuite accordé un coup sûr à Tom Creighton et une autre longue balle bonne pour deux points à l'inter Olmo Rosario. L'arrêt-court vedette du Pride, qui effectuait un retour au jeu, a produit quatre autres points grâce à des simples en quatrième, en sixième et en septième.

UN MANQUE DE PERSONNEL

L'expulsion du voltigeur Nick Trainor et du receveur Scotty Martin pour avoir contesté un peu trop vivement des décisions de l'arbitre Jamie Guerrero a compliqué la vie de Laplante, qui avait déjà retiré Mike Galloway du match, en plus de devoir composer avec la blessure de Deschênes.

Le gérant des Caps a donc dû se résigner à envoyer au bâton le releveur Brandon Pello et à utiliser le partant Karl Gélinas et le releveur Shawn Ryan comme voltigeurs de gauche.



Ivan Naccarata a connu une bonne soirée avec quatre coups sûrs, dont un double et un premier circuit dans l'uniforme des Caps. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Bonderman sous le radar

D'après Associated Press

DETROIT — Malgré une fiche gagnante (9-1/,900) inférieure à un seul lanceur dans tout le baseball majeur, Brad Penny (10-1/,909) des Dodgers de Los Angeles, Jeremy Bonderman passe souvent inaperçu à travers toutes les vedettes des Tigers de Detroit où Magglio Ordonez, Ivan Rodriguez, Placido Polanco, Carlos Guillen, Justin Verlander et le gérant Jim Leyland attirent davantage l'attention que lui. La recrue Andrew Miller et le vétéran de 42 ans Kenny Rogers font aussi plus de bruit.

Quand les jeunes lanceurs de Detroit sont louangés, le nom de Bonderman, 24 ans, fait rarement partie de la discussion. « Je n'ai jamais voulu être le gars sous les projecteurs, dit-il. J'aime me tenir avec mes coéquipiers et mes *coachs*. Je n'ai pas besoin du reste. »

Bonderman a décidé qu'il n'avait pas besoin de sa dernière année scolaire à l'école secondaire Pasco, à Washington, et a été repêché à l'âge de 18 ans. Les Athletics d'Oakland l'ont choisi au 26e rang du repêchage de juin 2001. Il a été échangé à Detroit un an plus tard dans une transaction entre trois clubs, qui a envoyé Jeff Weaver chez les Yankees de New York.

Après une seule saison dans le calibre A, Bonderman a été rapidement promu aux majeures, devant se contenter d'une fiche de 6-19 en 2003 dans la saison de 119 défaites des Tigers, un record de la Ligue américaine. Puis, avec des fiches de 11-13 et 14-13 en 2004 et 2005, il a encore fait mieux l'an passé avec un dossier de 14 victoires, huit revers et une moyenne de points mérités de 4,08 en saison régulière.

« Il a toujours eu ça en lui », indique son ancien coéquipier Dmitri Young, des Nationals de Washington. « Ce n'était qu'une question de maturité. Il avait seulement 20 ans à sa première année, mais il était un de ces gars déterminés à être le meilleur. J'ai toujours vu en lui un jeune Roger Clemens. »

UN COUP DE MATURITÉ

Bonderman a été le lanceur gagnant lors du quatrième match des séries de division dans la Ligue américaine, aidant Detroit à éliminer les Yankees. Il a conservé une moyenne de 3,10 à ses trois départs dans les séries d'après-saison, aidant les siens à prendre part à la Série mondiale pour la première fois depuis 1984. « Il a gagné en maturité l'an passé, particulièrement durant les éliminatoires», a dit le releveur Todd Jones.

Les Tigers ont récompensé Bonderman par un contrat de quatre ans valant 38 millions $US durant la saison morte. S'il avait reçu davantage d'appuis à l'attaque à ses quatre premiers départs où il a alloué seulement sept points sans être impliqué dans la décision, son dossier de neuf victoires et d'une défaite serait encore bien meilleur.

« Il est doté d'un excellent bras, et c'est un fier compétiteur ! » dit Leyland. « Il veut la balle. Il n'a peur de rien. C'est le rêve de tous les gérants de diriger un lanceur de cette trempe. »

Bonderman continuera de progresser s'il parvient à développer un changement de vitesse fiable pour accompagner sa rapide à 95 mi/h et une des meilleures balles glissantes du baseball majeur. « C'est un lanceur à deux tirs, dit Jones. S'il peut avoir le dessus sur les frappeurs avec son changement de vitesse, il sera vraiment fort. »

L'Europe pourrait avoir sa LNH dès 2008

Presse canadienne

ZURICH, Suisse — La Fédération internationale de hockey sur glace (FIHG)a l'intention d'aller de l'avant avec un projet de ligue européenne de hockey après avoir pris connaissance d'une étude de faisabilité favorable.

L'idée a d'abord été proposée en avril et le président de la FIHG, René Fasel, avait ensuite annoncé durant le championnat du monde, à Moscou, un mois plus tard, qu'une agence avait été embauchée pour mener une étude de faisabilité. L'agence, Ovation AG, a remis un rapport à la FIHG et aux principales ligues européennes, jeudi.

« L'étude a été complétée en juin et on en est arrivé à une conclusion fort positive, à l'effet qu'il y a un potentiel important pour une compétition entre clubs de hockey en Europe qui soit de premier niveau, et qu'il y aurait un intérêt de la part d'amateurs, de commanditaires et de diffuseurs, a déclaré Fasel. La vision que nous avions présentée en avril est maintenant un objectif concret en vue de la saison 2008-2009. La prochaine étape importante est de signer un contrat de trois ans avec les principales fédérations nationales en Europe et leurs ligues, ce que nous prévoyons faire en novembre. »

UN CALENDRIER DE 60 MATCHS

On a proposé une compétition de 60 matchs en cinq étapes aux représentants des fédérations de la Russie, de la République tchèque, de la Suède, de la Finlande, de l'Allemagne, de la Slovaquie et de la Suisse. La Ligue des champions de hockey remettrait des bourses de près de 15 millions $. La première finale serait une série de deux matchs, aller-retour, disputée en janvier 2009. Le vainqueur de ce duel recevrait un montant additionnel de 873 000 $ et obtiendrait le droit d'affronter un club de la LNH afin de lui disputer la coupe Victoria.

Le premier match, ou la première série de la coupe Victoria, serait disputé en septembre 2008. L'Europe serait représentée par une ou des équipes de l'actuelle Coupe des champions d'Europe, qui aura lieu du 10 au 13 janvier 2008 à Saint-Pétersbourg, en Russie. À partir de 2009, l'équipe ou les équipes représentant l'Europe à la coupe Victoria proviendront de la nouvelle LCH. La première présentation de la coupe Victoria coïncidera donc avec le 100e anniversaire de la FIHG. « La coupe Victoria sera un projet conjoint entre la FIHG et la LNH et sera la première compétition mondiale annuelle entre clubs endossée à la fois par la FIHG et la LNH », a indiqué M. Fasel.

Sutter prend les Devils par les cornes

Associated Press

NEWARK, New Jersey — Brent Sutter a accepté l'un des emplois les moins stables dans la LNH, mais il se dit serein quant à son choix de devenir l'entraîneur-chef des Devils du New Jersey.



Pour l'instant, Brent Sutter (à droite) et le dg Lou Lamoriello, connu pour ses relations houleuses avec les entraîneurs, vivent des jours heureux. — PHOTO AP

L'homme de 45 ans deviendra le 14e entraîneur en juste 26 saisons pour les Devils, et il tentera cet hiver de devenir le premier à compléter une campagne depuis Pat Burns en 2003-2004. Quelques jours après cette saison, Burns avait dû quitter son poste à cause du cancer.

Sutter a insisté pour dire qu'il n'était pas au courant de la porte tournante qu'il y a au New Jersey. « Ma décision a été prise en fonction du moment présent et de la direction que veut prendre l'organisation, a indiqué Sutter. Je suis heureux de faire partie de cela. »

Le président et directeur général des Devils, Lou Lamoriello, qui a congédié Claude Julien avec seulement trois matchs à faire au calendrier régulier, a déclaré que Sutter était son seul choix comme entraîneur. Les deux hommes et le propriétaire Jeff Vanderbeek ont eu des discussions au cours des trois derniers mois. « Je crois que dès la première rencontre, il y avait une chimie en ce qui concerne notre philosophie, qui était très similaire », a affirmé Lamoriello, qui a refusé de révéler les détails de l'entente conclue avec Sutter.

MISER SUR LA DISCIPLINE

Deux fois vainqueur de la coupe Stanley avec les Islanders de New York dans les années 80 et l'un des six frères Sutter à avoir joué dans la LNH, Brent Sutter n'a jamais été entraîneur dans le circuit Bettman. Il a toutefois connu du succès comme pilote, lui qui insiste beaucoup sur l'importance de la discipline. « Ça n'a pas besoin d'être l'amour fou entre les joueurs et leur entraîneur-chef, a dit Sutter. Mais il doit y avoir beaucoup de respect. J'exige le respect. J'exige qu'on travaille fort. Je ferai tout ce qu'il est possible de faire et je m'attends à la même chose de la part de mes joueurs. »

Jeff Vanderbeek a lui aussi refusé de donner des détails sur le contrat avec son nouvel entraîneur, mais il a dit avoir le sentiment que Sutter demeurerait avec les Devils pour « très, très longtemps ».

Sutter a mené les Rebels de Red Deer, équipe de la Ligue junior de l'ouest dont il est le propriétaire, au tournoi de la coupe Memorial en 2001. Il a aussi aidé le Canada à remporter la médaille d'or au championnat du monde junior en 2005 et en 2006. Sutter a renoncé aux postes d'entraîneur et de directeur général des Rebels, jeudi, mais il est demeuré propriétaire de l'équipe qu'il a achetée en 1999. L'embauche n'empêchera pas Sutter de diriger la formation canadienne junior qui prendra part à la série Canada-Russie, a indiqué Lamoriello.

Les Devils ont terminé au sommet du classement de la section Atlantique la saison dernière, mais ils ont été éliminés au deuxième tour des séries par les Sénateurs d'Ottawa, les finalistes de la coupe Stanley.

« Ça n'a pas besoin d'être l'amour fou entre les joueurs et leur entraîneur. Mais (...) j'exige le respect. J'exige qu'on travaille fort. »

— Brent Sutter

TRANSFERT DES JOUEURS EUROPÉENS

Les Russes font encore bande à part

Associated Press

ZURICH, Suisse — Six fédérations nationales importantes ont ratifié la nouvelle entente de quatre ans en matière de transferts, hier, mais la Russie a refusé de nouveau de signer.

La République tchèque, la Finlande, la Suède, l'Allemagne, la Slovaquie et la Suisse ont signé l'entente valide de 2007 à 2011 qui lie les associations membres de la Fédération internationale de hockey sur glace, leurs ligues et la LNH. Tout comme à l'occasion de l'entente précédente, la Russie s'est abstenue, a indiqué la FIHG L'entente permet de régir tous les transferts vers la LNH des joueurs affiliés aux associations et ligues de la FIHG, hormis celles en Amérique du Nord et en Russie. Elle précise la compensation financière, limite le nombre de joueurs qui peuvent quitter l'Europe chaque année et impose une date limite pour les transferts.

En refusant de signer, la fédération russe risque de perdre ses joueurs pour rien. Les clubs de la LNH ne peuvent faire l'acquisition de joueurs qui sont déjà sous contrat en Russie, mais peuvent embaucher des joueurs autonomes sans verser une compensation financière. La loi du travail qui prévaut actuellement en Russie permet aux joueurs de se libérer de leur contrat en avisant leur club à quelques semaines d'avis. La loi devrait être modifiée bientôt afin d'empêcher les hockeyeurs de quitter leur club russe aussi facilement.

LES CLAUSES EN DÉTAIL

La nouvelle entente comprend les clauses suivantes :

• La date limite pour embaucher des joueurs sera le 15 juin pour chacune des quatre années de l'entente. Les joueurs de la FIHG qui pourraient être admissibles au repêchage universel et qui n'ont pas encore signé un contrat de la LNH doivent être embauchés par un club de la LNH avant le 1er juin.

• Les joueurs qui ne sont pas sous contrat avec une équipe de la FIHG peuvent être embauchés à tout moment par un club de la LNH.

• La LNH paiera des frais de développement de 9 millions $US pour les 45 premiers joueurs, soit 200 000 $US par joueur. Si plus de 45 joueurs de la FIHG sont embauchés, la LNH versera un montant additionnel de 200 000 $US par joueur supplémentaire.

• Les joueurs sélectionnés au cours du repêchage de la LNH ont jusqu'au 15 juillet ou au 15 août de l'année de leur repêchage pour s'entendre avec leur club de la LNH. La LNH devra ensuite verser une somme supplémentaire de 100 000 $US pour les joueurs qui signent un contrat entre le 16 juillet et le 15 août.

• La FIHG recevra une compensation de 50 000 $ à 100 000 $US pour les joueurs embauchés par des clubs de la LNH, mais qui ne sont pas insérés au sein de la formation de leur équipe pour au moins 30 matchs en incluant les séries à leur première saison.

• L'entente permettra aussi de régir la libération des joueurs de la LNH en vue des Jeux olympiques de 2010 à Vancouver et des championnats du monde.

Profitez de nos facilités de paiement

jusqu'à 50 versements*



Épargnez 200$

55,55 / 36 mois

1999,95

SONY BRAVIA

Téléviseur ACL HDTV 40 pouces (423729)

- Téléviseur à écran plat haute définition 720p
- Dénifition 1366 x 768 • Syntoniseur ATSC
- Processeur vidéo numérique BRAVIA Engine Pro
- Format d'image 16:9
- Rapport de contraste de 1600:1
- Connectivité PC • 2 entrées HDMI
- Filtre peigne numérique 3D
- 2 entrées vidéo composante
- 2 entrées S-Vidéo • 1 entrée RF
- 1 sortie audio numérique

CINÉMA MAISON



Système Cinéma maison DENON

Récepteur DENON (406873)

- 7 x 75 watts, AM/FM stéréo • Dolby Digital-EX, DTS-ES et Dolby Pro-LogicII
- Entrées numériques optique et coaxiale • Sorties d'extrêmes-graves

6 enceintes acoustiques TANNOY (420336) TANNOY

- 2 avant, 2 arrière, 1 centre et 1 caisson de basse «subwoofer»



DOLBY DIGITAL

DOLBY DIGITAL PRO LOGIC II

dts





Lecteur DVD DENON (406881)

- Lecture des DVD-Vidéo, CD-R/RW, SVCD, DVD-R/RW, DVD+R/RW, MP3, WMA, JPEG
- Interface HDMI • Convertisseur vidéo 108 MHz/13 bits • Sortie à balayage progressif

DVD VIDEO





L'ensemble (406873, 406881 et 420336)

41,67 / 24 mois

999,95

Accord D Desjardins

TANGUAY ÉLECTRONIQUE

Livraison et service GRATUITS

PLACE LAURIER
ÉLECTRONIQUE • INFORMATIQUE
2700, boul. Laurier, Entrée 3
(418) 650-0111 • 1-877-506-0111

LES SAULES
4875, boul. de l'Ormière
(418) 871-4411
1 800 563-4411

BEAUPORT
777, rue Clemenceau
(418) 666-4411
1 800 563-6282

LÉVIS
5720, boul. Étienne-Dallaire *(angle Kennedy)*
(418) 833-4511
1 800 563-4511

SAINT-GEORGES DE BEAUCE
8955, boul. Lacroix
(418) 226-4411
1 877 295-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP
245, Hôtel-de-Ville
(418) 867-4711
1 800 510-4711

RIMOUSKI
375, montée Industrielle-et-Commerciale
(418) 725-4411
1 800 463-4411

TROIS-RIVIÈRES
2200, boul. des Récollets
819-373-1111
1 800 465-2200

CHICOUTIMI
1990, boul. Talbot
(418) 698-4411
1 800 363-4711

ÉLECTRONIQUE -- Sur approbation du service du crédit Accord D Desjardins. Ne payez que les taxes de vente (TPS et TVQ). Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client. (Ex.: solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63 $). Non jumelable à une autre promotion. Détails en magasin. Photos à titre indicatif.

*100$ à 1000$ - 12 versements, 1000$ à 2000$ - 24 versements, 2000$ à 4000$ - 36 versements, 4000$ et plus sur les ensembles cinéma maison incluant un téléviseur - 50 versements.